REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

Ministère des Finances

Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic (CTR)

AU 31 DÉCEMBRE

2021

Octobre 2022

S.E.M Paul BIYA
Président de la République du Cameroun

M. Dion NGUTE
Premier Ministre, Chef du Gouvernement

M. Louis Paul MOTAZE
Ministre des Finances

M. YAOUBA ABDOULAYE
Ministre Délégué auprès du
Ministre des Finances

M. Gilbert Didier EDOA
Secrétaire Général du Ministère des Finances

TABLE DES MATIÈRES

08 **SIGLES ET ACRONYMES**
12 **LISTE DES GRAPHIQUES**
14 **PREFACE**
16 **AVANT-PROPOS**
18 **INTRODUCTION GENERALE**
19 **PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS**
20 **SECTEUR AGRICULTURE/ELEVAGE/PECHE/ DEVELOPPEMENT RURAL/INDUSTRIES ANIMALES**
22 **SECTEUR AGRICULTURE/ELEVAGE/PECHE/INDUSTRIE ANIMALE**
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU COTON DU CAMEROUN (SODECOTON)
CAMEROON DEVELOPMENT CORPORATION (CDC)
PAMOL PLANTATIONS (PAMOL)
SOCIETE D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY)
MISSION DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE ET MARITIME (MIDEPECAM)
AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER (ANAFOR)
UPPER NUN VALLEY DEVELOPMENT AUTHORITY(UNVDA)
UNITE DE TRAITEMENTS AGRICOLES PAR VOIE AERIENNE (UTAVA)

50 **SOUS SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL**
MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT DE LA REGION DU NORD (MEADEN)
MISSION D'ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DE L'OCEAN (MEAO)
MISSION DE DEVELOPPEMENT DU NORD-OUEST (MIDENO)
MISSION DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES MONTS MANDARA (MIDIMA)
SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY (SOWEDA)

68 **SECTEUR HYDROCARBURES/EAU/ELECTRICITE**
70 **SECTEUR HYDROCARBURES**
CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH)
SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH)
SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA)
SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP)

88 **SECTEUR ELECTRICITE**
ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC)
SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (SONATREL)
AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL)

100 **SECTEUR TRANSPORT AERIEN ET MARITIME**
102 **SECTEUR TRANSPORT AERIEN**
AEROPORTS DU CAMEROUN (ADC)
CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)CAMEROUN AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO)

116 **SECTEUR TRANSPORT MARITIME**
PORT AUTONOME DE DOUALA (PAD)
PORT AUTONOME DE KRIBI (PAK)
AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)
CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)
CHANTIER NAVAL INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC)

136 **SECTEUR POSTE/TELECOMMUNICATIONS/ COMMUNICATION/EDITION**
AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC)
AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART)
CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL)
OFFICE DE RADIODIFFUSION – TELEVISION CAMEROUNAISE (CRTV)
CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST)
SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITION DU CAMEROUN (SOPECAM)

162 SECTEUR INDUSTRIES/COMMERCE

COTONNIERE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN (CICAM)

COMPAGNIE CAMEROUNAISE D'ALUMINIUM (ALUCAM)

CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC HILTON)

MISSION D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES (MAGZI)

177 SECTEUR GENIE CIVIL/BTP/HABITAT

LABORATOIRE NATIONAL DE GENIE CIVIL (LABOGENIE)

MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENTS DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX (MAETUR)

PARC NATIONAL DE MATERIEL DE GENIE CIVIL (MATGENIE)

SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC)

193 SECTEUR SANTE/EMPLOI/SECURITE SOCIALE

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE (CNPS)

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MEDICAMENTS ET CONSOMMABLES MEDICAUX ESSENTIELS (CENAME)

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE (CHUY)

CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DESPERSONNES HANDICAPEES, PAUL EMILE LEGER (CNRPH)

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN (CPC)

HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD)

HOPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)

HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY)

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE (HGY)

LABORATOIRE NATIONAL DE CONTROLE DE QUALITE DES MEDICAMENTS ET D'EXPERTISE (LANACOME)

228 SECTEUR RECHERCHE SCIENTIFIQUE

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)

INSTITUT DE RECHERCHE MEDICALES ET D'ETUDES DES PLANTES MEDICINALES (IMPM)

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC)

INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD)

INSTITUT DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES (IRGM)

246 SECTEUR ETABLISSEMENTS FINANCIERS

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA)

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (CFC)

FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (SNI)

SOCIETE DE RECOUVREMENT DES CREANCES DU CAMEROUN (SRC)

266 DEUXIEME PARTIE : SYNTHESE DE LA SITUATION CONSOLIDEE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

TENDANCES GENERALES SUR LES PERFORMANCES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

EVOLUTION DES INDICATEURS COMBINES

EVOLUTION DE LA DETTE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS EN 2021

MATRICE DES RISQUES PAR SECTEUR

TENDANCES GENERALES SUR LA GOUVERNANCE

ESSAI DE CLASSEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES

CLASSEMENT DES ENTREPRISES EN FONCTION DU RESPECT DES DELAIS LEGAUX DE TENUE DES SESSIONS ORDINAIRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

285 CONCLUSION GENERALE

288 ANNEXES

SIGLES ET ACRONYMES

ADC	Aéroports du Cameroun
AC	Actif Circulant
AER	Agence d'électrification Rurale
ALUCAM	Compagnie Camerounaise d'Aluminium
ANAFOR	Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier
ANRP	Agence Nationale de Radioprotection
ANTIC	Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication
APN	Autorité Portuaire Nationale
ARSEL	Agence de Régulation du Secteur de l'électricité
ART	Agence de Régulation des Télécommunications
BC-PME	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises
BESC	Bordereau Electronique de Suivi des Cargaisons
BIRD	Banque Internationale pour la reconstruction et le Développement
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
CA	Chiffre d'affaires
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CAF	Confédération Africaine de Football
CAMAIR-CO	Cameroon Airlines Corporation
CAMWATER	Cameroon Water Utilities Corporation
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CAPIC	Cadre intervention dans les Communautés Urbaines et les Communes à Fort Potentiel
CARSEL	Centre d'Arbitrage du Secteur de l'Electricité
CARTS	Contrats d'accès au réseau de transport de l'électricité
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CCAA	Cameroon Civil Aviation Authority
CCCE	Comité Consultatif des Consommateurs d'Electricité
CDC	Cameroon Development Corporation
CENAME	Centrale
CFC	Crédit Foncier du Cameroun
CHAN	Championnat d'Afrique des Nations
CHC	Cameroon Hotels Corporation
CHUY	Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé
CIABAF	Comité Interministériel d'attribution de bandes de fréquences radioélectriques
CICAM	Cotonnière Industrielle du Cameroun
CNCC	Conseil National des Chargeurs du Cameroun
CNCCE	Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique
CNIC	Chantier Naval et Industriel du Cameroun
CNPS	Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale

CNRPH	Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Paul Emile Léger
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
CODEFIL	Comité Départemental des Finances Locales
CONAFIL	Comité National des Finances Locales
CP	Capitaux Propres
CRTV	Cameroon Radio Television
CSPH	Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
CTR	Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du secteur Public et Parapublic
DAT	Dépôts à terme
DIT	Douala International Terminal
DMLT	Dette à Moyen et Long terme
DPDC	Dibamba Power Development Company
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
EDC	Electricity Development Corporation
EEP	Entreprises et Etablissements publics
ERP	Progiciel de Gestion Intégré
FDSE	Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité
FEICOM	Fonds d'équipement et d'Intervention Intercommunale
FIFA	Fédération Internationale de Football Association
FMI	Fonds Monétaire International
FSE	Fonds Spécial des Activités de Sécurité Electronique
FST	Fonds Spécial de Télécommunications
GPAC	Groupement Professionnel des Acconiers du Cameroun
HGD	Hôpital Général de Douala
HGOPED	Hôpital Gynéco et Pédiatrique -Obstétrique de Douala
HGOPY	Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé
HGY	Hôpital Général de Yaoundé
IATA	Association du Transport Aérien International
IITA	International Institute of Tropical Agriculture of Cameroon
IMPM	Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales
IN	Imprimerie Nationale
INC	Institut National de la Cartographie
IR	Impôt sur le Revenu
IRAD	Institut pour la Recherche Agricole et le Développement
IRCM	Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers
IRGM	Institut de Recherches Géologiques et Minières
KMT	Kribi Multipurpose Terminal
KPDC	Kribi Power Development Company
KTC	Kribi Terminal Contenair
LABOGENIE	Laboratoire National du Génie Civil

LME	London Metal Exchange
MAGZI	Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles
MATGENIE	Parc National de Matériel de Génie Civil
MEADEN	Mission d'Etudes pour l'Aménagement de la Région du Nord
MEAO	Mission d'Etudes pour l'Aménagement de l'Océan
MIDENO	Mission de Développement du Nord – Ouest
MIDEPECAM	Mission de Développement de la Pêche Artisanale et Maritime
MIDIMA	Mission de Développement Intégré des Monts Mandara
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement
MINCOM	Ministère de la Communication
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINDCAF	Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINDHU	Ministère de l'Habitat et du Développement urbain
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPIA	Ministère De l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINMIDT	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat
MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique
MINT	Ministère des Transports
MINTOUL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MINTSS	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
OACI	Organisation de l'Aviation Civile
OHADA	Organisation pour l'H
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAD	Port Autonome du Douala
PAK	Port Autonome de Kribi
PAMOL	Pamol Plantations Plc
PC	Passif Circulant
PEF	Programme Economique et Financier
PIPP	Projet d'Investissem
PLANUT	Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique
PNB	Produit Net Bancaire
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNDPF	Plan National de Développement des Plantations Forestières
PPA	Projet de Performance Annuelle
PPRD/NOSO	Plan Présidentiel de Reconstruction et de Développement des Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest

PRERETD	(Projet de renforcement et d'Extension des Réseaux Electriques de Transport et de Distribution)
RAV	Redevance Audiovisuelle
RN	Résultat Net
RTC	Régie du
SCDP	Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers
SEMRY	Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de YAGOUA
SIC	Société Immobilière du Cameroun
SND 30	Stratégie Nationale de Développement
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures
SNI	Société Nationale d'Investissement
SODECOTON	Société de Développement du Coton du Cameroun
SONARA	Société Nationale de Raffinage
SONATREL	Société Nationale de Transport de l'électricité
SOPECAM	Société de Presse et d'Editions du Cameroun
SOWEDA	South West Development Authority
SRC	Société de Recouvrement des Créances du Cameroun
SYSCOHADA	Système Comptable OHADA
UNVDA	Upper Nun Valley Development Authority
UTAVA	Unité de Traitements Agricoles par Voie Aérienne

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution des chiffres clés de la SODECOTON 27
Graphique 2: Evolution des chiffres clés de la CDC 31
Graphique 3: Evolution des chiffres clés de la PAMOL 34
Graphique 4: Evolution des chiffres clés de la SEMRY 37
Graphique 5: Evolution des chiffres clés de la MIDEPECAM 40
Graphique 6: Evolution des chiffres clés de l'ANAFOR 43
Graphique 7: Répartition des différentes ressources de l'UNVDA 46
Graphique 8: Evolution des chiffres clés de l'UTAVA 49
Graphique 9: Répartition des différentes ressources de la MEADEN 53
Graphique 10: Répartition des différentes ressources de la MEAO 58
Graphique 11: Répartition des différentes ressources de la MIDENO 60
Graphique 12: Répartition des différentes ressources de la MIDIMA 63
Graphique 13:Répartition des différentes ressources de la SOWEDA 67
Graphique 14: Evolution des chiffres clés de la CSPH 74
Graphique 15: Evolution des chiffres clés de la SNH 78
Graphique 16: Evolution des chiffres clés de la SONARA 82
Graphique 17: Evolution des chiffres clés de la SCDP 86
Graphique 18: Evolution des chiffres clés de la société EDC 93
Graphique 19: Evolution des chiffres clés de la SONATREL 96
Graphique 20: Répartition des différentes ressources de l'ARSEL 99
Graphique 21: Evolution des chiffres clés des ADC 106
Graphique 22: Evolution du trafic aérien de 2017 à 2021 109
Graphique 23: Répartition des différentes ressources de la CCAA 110
Graphique 24: Evolution des chiffres clés de la CAMAIR-CO 113
Graphique 25: Part de l'activité dans le Chiffre d'affaires du PAD 120
Graphique 26: Evolution des chiffres clés du PAD 121
Graphique 27: Evolution des chiffres clés du PAK 125
Graphique 28: Répartition des différentes ressources de l'APN 129
Graphique 29: Evolution des chiffres clés de la CNCC 132
Graphique 30: Evolution de l'activité du CNIC en 2021 134
Graphique 31: Evolution des chiffres clés du CNIC 135
Graphique 32: Répartition des différentes ressources de l'ART 149
Graphique 33: Evolution des chiffres clés de CAMTEL 144
Graphique 34: Evolution des chiffres clés de la CRTV 152
Graphique 35: Evolution des chiffres clés de la CAMPOST 156
Graphique 36: Evolution des chiffres clés de la SOPECAM 160

Graphique 37: Evolution des chiffres clés de la CICAM 166
Graphique 38: Evolution des chiffres clés de la société ALUCAM 169
Graphique 39: Evolution des chiffres clés de la société CHC 172
Graphique 40: Evolution des chiffres clés de la MAGZI 176
Graphique 41: Evolution des chiffres clés du LABOGENIE 180
Graphique 42: Evolution des chiffres clés de la MAETUR 184
Graphique 43: Evolution des chiffres clés du MATGENIE 187
Graphique 44: Evolution des chiffres clés de la SIC 191
Graphique 45: Evolution des chiffres clés de la CNPS 197
Graphique 46: Répartition des différentes ressources de la CENAME 200
Graphique 47: Répartition des différentes ressources du CHUY 203
Graphique 48: Répartition des différentes ressources du CNRPH 206
Graphique 49: Evolution des chiffres clés du CPC 209
Graphique 50: Répartition des différentes ressources de l'HGD 212
Graphique 51: Répartition des différentes ressources de l'HGOPED 215
Graphique 52: Répartition des différentes ressources de l'HGOPY 219
Graphique 53: Répartition des différentes ressources de l'HGY 223
Graphique 54: Répartition des différentes ressources du LANACOME 227
Graphique 55: Répartition des différentes ressources de l'ANRP 232
Graphique 56: Répartition des différentes ressources de l'IMPM 235
Graphique 57: Répartition des différentes ressources de l'INC 238
Graphique 58: Répartition des différentes ressources de l'IRAD 241
Graphique 59: Répartition des différentes ressources de l'IRGM 244
Graphique 60: Evolution des chiffres clés de la CAA 251
Graphique 61: Evolution des chiffres clés du CFC 255
Graphique 62: Répartition des différentes ressources du FEICOM 259
Graphique 63: Evolution des chiffres clés de la SNI 263
Graphique 64: Evolution des chiffres clés de la SRC 266
Graphique 65: Evolution du chiffre d'affaires par Secteur (2017-2020) 270
Graphique 66: Répartition du chiffres d'affaires global des Entreprises publiques par secteur en 2021 271
Graphique 67: Répartition du chiffre d'affaires par secteur 272
Graphique 68: Evolution globale du Chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et des charges du personnel des Entreprises et Etablissements publics (2019-2021) 272
Graphique 69: Dette globale des Entreprises et Etablissements publics (2019 -2021) 274
Graphique 70: Capacité d'endettement des Entreprises et Etablissements publics en 2021 274
Graphique 71: Evolution de la dette globale consolidée des entreprises publiques 275
Graphique 72: Proportion des Entreprises et Etablissements publics mis en conformité depuis 2017 275

PREFACE

DU MINISTRE DES FINANCES

Louis Paul MOTAZE
Ministre des Finances

Mieux qu'une résilience, l'économie camerounaise fait état d'une réelle audace en 2021. Tirant des enseignements des difficultés des années antérieures, aux plans international et national, elle est objet de résultats prometteurs, suites aux efforts réalisés aussi bien par les pouvoirs publics que par les Entreprises publiques et les Etablissements publics dans différents secteurs d'activités.

Au plan international, la relance enclenchée en 2021 est le résultat d'importantes mesures prises par plusieurs pays, malgré les difficultés majeures causées par la pandémie à Covid-19, la baisse des cours mondiaux des principaux produits d'exportation et la chute du prix du baril de pétrole. Au rang de ces mesures, l'on peut citer l'ouverture progressive des frontières et l'assouplissement des mesures restrictives adoptées au début de la pandémie; l'accélération de la

couverture vaccinale contre le Corona virus ; la consolidation des mesures de soutien budgétaire mises en œuvre par les Etats ; la poursuite des politiques monétaires accommodantes destinées à favoriser les conditions propices à la reprise des activités économiques dans ces pays, entrainant de ce fait un rebond de la croissance mondiale à 6,1%, après la contraction de 3,1% en 2020.

Au plan national, des mesures de redéploiement de l'activité économique ont été prises par le Gouvernement en 2021, dans la perspective de la relance de l'économie post Covid-19. Les pouvoirs publics ont ainsi mis l'accent sur la poursuite des investissements et la relance des activités non pétrolières, ce qui a permis une croissance du PIB de 3,5% en 2021, contre 0,5% en 2020. En outre, les mesures d'assainissement budgétaires visant la réduction des dépenses et l'augmentation des recettes budgétaires non pétrolières ont induit une réduction du déficit budgétaire de 3,3% observé en 2019 et 2020 à 3,1% en 2021. Cette résilience économique a sans aucun doute contribué à la conclusion d'un nouveau programme économique et financier le 29 juillet 2021 entre le Gouvernement et le Fonds Monétaire International (FMI), pour la période 2021-2024, au titre des appuis budgétaires pour la relance de son économie.

Tout ceci ne va pas sans impacter sur la situation des Entreprises publiques et des Etablissements publics (EEP) en général, qui s'est améliorée au cours de l'exercice 2021. Moteurs du développement en perspective au Cameroun, ces entités sont des instruments au service des pouvoirs publics en vue de la réalisation des missions d'intérêt public, l'atteinte des objectifs de politiques publiques et davantage le financement optimal du budget de l'Etat. Pour cela, les paradigmes de management et de gouvernance au sein des EEP en 2021, ont allié à la fois performance, innovation et ingéniosité des agents à la manœuvre.

En l'espèce, au plan de la gouvernance, une nette amélioration est à relever en ce qui concerne le respect des dispositions légales et règlementaires relatives à la tenue et la transmission des documents issus des organes sociaux de ces entités.

Au plan financier, la performance des EEP en 2021 est caractérisée par un chiffre d'affaires global en augmentation de 33,5% ; contrairement à une baisse observée entre 2019 et 2020 de - 25,54 %. L'on note par ailleurs une amélioration de l'équilibre d'exploitation globale des entités analysées, bien qu'en baisse par rapport aux années précédentes. Toutefois, l'endettement des EEP s'est accru entre 2020 et 2021 pour les dettes à court terme, ce qui continue de constituer un risque élevée pour le budget de l'Etat.

La forte implication de l'Etat à implémenter les mesures concourant à l'amélioration de la situation des EEP s'est poursuivie en 2021. Parmi les activités les plus importantes, l'on peut citer l'engagement déterminant de l'Etat, représenté par le Ministre des finances, à restructurer la dette de la SONARA due aux banques et aux traders, à travers la signature le 15 octobre 2021 d'une convention de restructuration et de remboursement de la dette bancaire entre cette entreprise et un groupe de neuf (9) banques ; ce qui a permis d'éviter une crise systémique du secteur bancaire, en éloignant le spectre du provisionnement des créances en cause d'une part, et d'autre part, de garantir l'approvisionnement du pays en produits pétroliers, en attendant la reprise des activités de raffinage de la SONARA.

Dans la même dynamique, la mise en place des plans de restructuration d'autres Entreprises publiques en situations de difficultés, a été implémentée. Il en est ainsi de la CAMAIR-CO, s'agissant de la mise en œuvre du schéma de restructuration instruit par le Chef de l'Etat, au terme de la session y dédiée du Comité Interministériel de la Mission de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic (CIM), le 03 mars 2021. Il en est de même de la CICAM, dont les conclusions de l'étude diagnostic ont été validées en novembre 2021 par le CIM. Au-delà des EEP en difficultés, le Gouvernement s'est aussi engagé en 2021 à assurer la bonne santé financière des entreprises stratégiques pour l'atteinte des objectifs de politiques publiques. C'est le cas de la société ENEO, concessionnaire du service public de l'électricité, pour laquelle l'Etat a signé au mois de décembre 2021 un protocole d'accord relatif au règlement partiel de la dette de l'Etat dans le secteur de l'électricité d'un montant de FCFA 182 milliards, ce qui a permis d'améliorer la trésorerie des entreprises publiques dudit secteur, notamment EDC et SONATREL.

Fort de ces considérations, la santé des EEP fait indéniablement corps avec l'économie camerounaise. Ainsi, les informations et analyses sur les EEP apportées par le Rapport annuel sur la situation des Entreprises publiques et des Etablissements publics, rendu à sa quatrième édition pour le compte de l'exercice 2021, constituent des éléments indispensables d'aide à la décision pour le Gouvernement, dans l'optique d'améliorer les performances et la compétitivité de ceux-ci, en vue de l'atteinte des objectifs de politiques publiques définies dans la SND30.

AVANT-PROPOS

DU PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION

Martial Valéry ZANG
Président CTR

En application de l'article 2 (3) du décret n°97/002 du 3 janvier 1997 portant organisation et fonctionnement de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic, le rôle plus que jamais déterminant de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic (CTR) dans son volet de communication au Gouvernement des informations analysées sur la situation des EEP en liaison avec l'environnement macroéconomique dans lequel ceux-ci évoluent, contribue par l'élaboration du Rapport annuel sur la situation des EEP, à la mise en place d'un important outil d'aide à la décision. Les Rapports précédemment commis, comme le témoignent ceux des exercices 2018, 2019 et 2020, s'illustrent indubitablement comme des preuves irréfragables contribuant à l'atteinte des objectifs de politiques publiques définis dans les documents de cadrage stratégique, à l'instar de la SND30.

En 2021, la CTR ne s'est pas écartée de cette contrainte, si ce n'est d'en accroitre la prise en compte dans sa mission de suivi des performances des EEP, avec un souci de transparence et de bonne gouvernance. Centrée sous le prisme de la relève et du redécollage des EEP, malgré les difficultés liées aux crises, d'une part sécuritaire dans le grand Nord, et dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et d'autre part sanitaire avec la pandémie du COVID 19, cette année marque une ère décisive de la volonté des pouvoirs publics de changer en mieux, par des mesures fortes, la situation des EEP au Cameroun. On peut d'ailleurs observer qu'à la faveur de ces entités publiques, au 31 décembre 2021 des prouesses sont en cours de réalisation suite :

- au renforcement des mesures d'application de la réforme législative du 12 juillet 2017 et de ses décrets subséquents ;
- à la proposition par le Comité Interministériel de la Mission de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic, à l'approbation de la Très Haute hiérarchie, des Plans de restructurations élaborés suites aux résultats des études diagnostique conduits par la CTR sur les situations de certaines EEP, à l'instar de CAMAIR-CO, SONARA, CICAM ;
- à la création par le Ministre des finances d'un Groupe de travail chargé de restructurer la dette de SONARA, à l'endroit des banques d'une part, et des traders d'autre part.

A cet actif en cours, s'ajoutent des perspectives ouvertes sur la base des engagements pris par le Gouvernement à l'endroit du Fonds Monétaire International (FMI) dans l'élaboration du nouveau Programme Economique et Financier. Fort de ceux-ci, doivent être réalisées à brèves échéances :

- l'élaboration et l'adoption d'un texte réglementaire régissant les contrats de performance comme levier efficace pour l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels des EEP ;
- la conduite de l'étude visant à élaborer la politique actionnariale de l'Etat ; la poursuite de la réalisation d'autres études diagnostiques visant à rendre les EEP viables et performantes, dont celles sur PAD, CAMTEL, CDC, CAMWATER, SEMRY et PAMOL PLANTATIONS PLC ;
- la conduite de l'étude visant à définir de nouveaux critères applicables à la classification des EEP sur la base des meilleures pratiques internationales en la matière ; la conduite de l'étude relative à l'inventaire des dettes réciproques entre l'Etat et les EEP d'une part, et entre les EEP d'autre part ;
- la conduite du Groupe de Travail chargé de l'élaboration du cahier de charges relatif au développement du SISEP (Système Informatisé de Suivi des Entreprises publiques).

Le présent Rapport sur la situation des Entreprises publiques et des Etablissements publics commis pour le compte de l'exercice 2021, est un outil qui capitalise à son actif les acquis de ses devanciers depuis celui élaboré pour le compte de l'exercice 2018. Davantage, il associe une analyse proportionnée des EEP d'un nombre considérable, mettant en relief les faits majeurs de la vie de chacune de ces entités. Ce document entend également mettre à la disposition des pouvoirs publics des éléments d'analyse importants pour l'élaboration de l'annexe à la loi des finances relative aux risques budgétaires de l'Etat, notamment ceux sur les risques liés aux EEP.

Sans rompre avec ses devanciers, ce rapport est novateur par des améliorations qu'il apporte dans le suivi des EEP ; par ces seuls éléments, c'est un référent d'une particulière utilité dans l'aide à la décision pour la performance de ces entités publiques.

INTRODUCTION GENERALE

Fort de leur nombre important couvrant différents secteurs d'activités en considération des orientations des politiques publiques définies par la SND30, les EEP ont un impact considérable sur la santé de l'économie camerounaise. Les photographies et analyses dont ils sont objets au 31 décembre 2021 ne représentent pas moins des exercices coutumiers servant de prétexte, tant à l'appréciation de leurs situations au plan de la gouvernance et au plan de la gestion financière, qu'à l'ouverture des perspectives en vue de leur essor.

Cet exercice d'évaluation implicite et d'interpellation explicite des EEP sur l'amélioration de leurs performances ambitionne, tout en conservant les acquis de ses devanciers dans les éditions précédentes, de conduire ces entités à un seuil identique et optimal d'implémentation de la réforme consacrée par les lois du 12 juillet 2017 et leurs décrets d'application subséquents signés le 19 juin 2019. A cet effet, il conduit à identifier les prouesses réalisées par les EEP en la matière, mais aussi les faiblesses encore accusées par celles-ci près de quatre années après l'entrée en vigueur de la réforme, ainsi que les risques liés à la non implémentation de cette réforme. La conciliation entre la veille stratégique et l'alerte est alors de mise ici dans l'exercice par la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic, des compétences qui lui incombent. Ce travail assure, l'identification et la prise en compte, des avancées salutaires à la situation des EEP, des lourdeurs à leurs performances, et même la proposition aux pouvoirs publics des pistes de solutions pour y remédier.

On peut sur cette base relever, que la méthodologie de ce travail d'analyse est mesurée par la prise en compte, des progressions, des régressions, des manquements et *statu quo* dans les situations respectives des EEP. Elle a ainsi servi de ciblage des EEP, par la sélection de certaines et l'exclusion d'autres dans le nombre retenu pour l'étude menée dans le Rapport élaboré au 31 décembre 2021. C'est ce qui justifie qu'à l'échantillonnage de l'édition précédente, s'ajoute deux nouvelles entités à savoir la SNH et l'ANTIC, quand bien même sont soustraites de l'analyse, les situations de CAMWATER, BC-PME, LANAVET, SODEPA, IN, AER et MATGENIE, dont la documentation nécessaire n'a pas pu être obtenue.

Néanmoins, le nombre des EEP effectivement analysé par rapport aux éditions précédentes de ce Rapport ne déteint pas sur la qualité du travail qui suit. Il est plus essentiel de parvenir à des résultats objectifs donnant des indications sur le poids de ces structures sur l'économie camerounaise, le poids sur les finances publiques de l'Etat par leurs aptitudes à contribuer au financement du budget de l'Etat, ou à dépendre des financements de celui-ci. C'est donc dire que l'échantillon d'entités effectivement recensé doit permettre de parvenir à un aperçu général sur la santé de l'économie et des finances publiques camerounaises.

Il est consacré dans ce Rapport l'analyse d'une soixantaine d'entités reparties en huit (08) secteurs d'activités dans les domaines de l'agriculture, la sylviculture, le développement rural, l'élevage, la pêche et les Industries animales ; des établissements financiers ; des hydrocarbures, l'eau et l'électricité ; de l'industrie et du commerce ; du transport aérien et maritime ; du génie civil, BTP et l'habitat ; des postes, télécommunications et édition ; et enfin de la Santé, l'emploi, la sécurité sociale et la recherche scientifique. Cependant comme déjà mentionné, en raison du retard observé dans le cadre de la tenue des sessions des organes de gouvernances, certaines entreprises ou établissements publics, dont le caractère stratégique est avéré, n'ont pas pu faire l'objet d'analyse.

En somme, le présent Rapport est composé de deux parties, dont : i) une première partie sur l'analyse des performances des entreprises publiques et des établissements publics ; ii) une seconde partie sur la synthèse de l'analyse consolidée des principaux indicateurs de performances.

PREMIERE PARTIE :

ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

SECTEUR AGRICULTURE/ELEVAGE/ PECHE/ DEVELOPPEMENT RURAL/ INDUSTRIES ANIMALES

SOUS SECTEUR AGRICULTURE/ELEVAGE/ PECHE/INDUSTRIE ANIMALE

Avec l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Développement (SND30), le Cameroun ambitionne à l'horizon 2030, d'assurer son autosuffisance alimentaire et de conquérir les marchés extérieurs. Bien plus, en droite ligne des Objectifs de Développement Durable (ODD), le pays compte éliminer la faim et garantir sa sécurité alimentaire, en améliorant et en promouvant une agriculture durable. Pour y parvenir, les autorités comptent tirer avantage du potentiel que regorge le secteur primaire dans lequel l'agriculture, l'élevage, la pêche, la sylviculture etc., sont exercés par environ 70 % de la population active et dont la contribution à la croissance est estimée à environ 4,7 % pour l'exercice 2021 contre + 0,6 % en 2020.

Le secteur agricole

L'agriculture est un moteur clé de l'économie nationale et emploie plus de 40% de la population active sur une population nationale estimée à près de 27 millions d'habitants en 2021. Au Cameroun, l'on observe une diversification du secteur agricole selon les zones agro écologiques du pays avec la production de la banane plantain et des tubercules au Sud et des céréales au Nord. Cependant, la production nationale demeure insuffisante pour satisfaire les besoins alimentaires de base de la population, d'où l'importation de certaines denrées alimentaires comme le riz et le blé.

En outre, l'agriculture industrielle occupe une place majeure dans l'économie du pays en assurant la rentrée de devises à travers les exportations. Ainsi, les exportations des produits non énergétiques en 2021 ont connu une hausse de 30,8%. S'agissant de la filière banane, le Cameroun a exporté 198 634 tonnes en 2021 avec une croissance de 8,5% en volume et de 15,1% en valeur, avec une contribution de la CDC de 16 619 tonnes en augmentation de 268,14% par rapport à 2020 grâce aux moyens déployés par l'Etat pour assurer la sécurité de ses installations.

Relativement à la filière caoutchouc, sur une production nationale estimée à plus de 70 000 tonnes en 2021 avec un accroissement de 26,3% des volumes exportés, la CDC a produit 6 468 tonnes de caoutchouc contre 6178 tonnes en évolution de 4,69%. Pour ce qui est de la filière coton, la SODECOTON a produit 360 764 tonnes, contre 328 454 en 2020, soit une évolution de 9,84%, avec une hausse de 23,8% des volumes exportés au niveau national. Pour la filière huile de palme, la production nationale s'élève à 386 997 tonnes, avec une production cumulée de la CDC et PAMOL PLC s'élevant à 13 149 tonnes contre 11 064 tonnes en 2020, soit une évolution de 18,84%. La filière riz quant à elle présente une production cumulée de 91 846,5 tonnes respectivement de 11 898,183 tonnes pour UNVDA et 79 948,3 tonnes par la SEMRY. Enfin, ce qui concerne la filière cacao-café, entre 2020 et 2021, 292 000 tonnes de cacao ont été produits au terme de la dernière campagne cacaoyère avec une évolution des volumes d'exportation de 12,1%. Dans le même ordre d'idée, la SODECAO a fourni 5 000 000 de plants de cacaoyers aux producteurs, l'objectif étant d'accroitre la production nationale à l'horizon 2030. Par ailleurs, le Guichet producteur lancé en 2021 par le FODECC (Fond de Développement du Cacao et du Café) vise à délivrer aux producteurs une subvention en engrais, semences, plants et produits. Ce nouvel outil est également destiné à doter les producteurs en équipements et machines agricoles, ainsi que des infrastructures de soutien à la production. Néanmoins, il y' a lieu de relever qu'au terme de l'exercice 2021, on enregistre une production globale de 59 294 tonnes de café soit 34 294 tonnes de café arabica et 25 000 tonnes de café robusta.

La Sylviculture

La filière bois est un pilier de l'économie nationale avec une contribution de 5% au PIB

et 30% des ressources d'exportation hors pétrole du pays. Bien plus, le Cameroun dispose d'importantes ressources forestières dont l'Etat assure la gestion et la protection, ainsi que la mise au point et le contrôle de l'exécution des programmes de régénération, de reboisement, d'inventaire et d'aménagement des forêts. Ainsi, avec pour objectif majeur la contribution au développement des plantations forestières à travers la valorisation du patrimoine forestier, l'ANAFOR a produit 164 644 plants et procéder à la restauration de 4ha de foret à SO'O LALA. En outre avec la validation du Programme National de Développement des Plantations Forestières (PNDPF), le Gouvernement entend faciliter la planification, la création et le développement des plantations forestières privées et communautaires.

La production animale et halieutique

Comme pour le secteur agricole, le potentiel du Cameroun en matière de développement des sous-secteurs élevage et pêche est indéniable bien que la demande nationale en produit d'origine animale soit supérieure à la production. En 2021, 164 vaches montbéliardes ont été acquises, en vue du développement de la production laitière, dans le cadre du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) afin de booster la production nationale. En outre, 114 955 tonnes de viande issues des abattages contrôlés ont également été produites pour alimenter les marchés. Toutefois, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de deuxième génération, appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et le Mécanisme Elargi De Crédit (MEDC) sur la période 2021-2024, le Gouvernement s'est engagé à améliorer les compétences des services vétérinaires afin de réduire l'impact des maladies animales sur la productivité des troupeaux et de mettre à disposition des exploitations d'élevages, des médicaments et produits vétérinaires. A cet effet, 64 nouveaux centres zootechniques et vétérinaires ont été créés.

Concernant la production halieutique, le MINEPIA a délivré 34 avis techniques d'importation de produits halieutiques au cours de l'année 2021 pour un quota global de 249 857 tonnes, en vue de compléter la production nationale qui s'élève en 2021 à 93 272 tonnes de poissons. En outre, la MIDEPECAM spécialisée dans l'encadrement des artisans pêcheurs et l'approvisionnement du marché urbain a continué son déploiement des zones de capture vers les centres urbains à travers la fourniture de 40,5 tonnes de poissons et crevettes frais en 2021.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU COTON DU CAMEROUN (SODECOTON)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 10 mai 1974
Forme juridique : Société d'Economie Mixte
Siège social : Garoua
Capital Social : FCFA 1 510 000 000
Actionnariat : Etat du Cameroun (59%) ; Geocoton (30%) ; SMIC SA (11%)
Chiffre d'affaires : FCFA 175 458 901 829 (+40%)
Subvention d'investissement : FCFA 1 340 052 776
Capitaux propres : FCFA 12 145 823 922 (+421%)
Résultat net : FCFA 8 474 014 148 (+279%)
Effectif : 6072 (+44%)

PCA : M. ABATE EDI'I Jean
DG : M. MOHAMADOU BAYERO
DGA : M. MOURRAIN Henri Pierre Simon Alain

Tutelle Technique : MINADER
Tutelle Financière : MINFI

La dynamique de profits enregistrée par la SODECOTON depuis la mise en œuvre de son plan de redressement en 2017, continue de se poursuivre aussi bien au plan de la production de coton, qu'au plan financier. La société a renoué avec les bénéfices en 2018 et 2019 avant d'être impactée par la crise sanitaire en 2020. Ainsi, l'exercice 2021 marque la reprise des performances financières, résultant d'une part, des facteurs exogènes liés à la hausse de 52% du cours de coton fibre sur le marché international de New York, et d'autre part, des facteurs endogènes inhérents aux réformes initiées en matière de gouvernance. Ces performances s'accompagnent de contraintes fortes, notamment au niveau de l'égrenage, dont la capacité de traitement théorique est inférieure à la production.

GOUVERNANCE

L'amélioration de la gouvernance constitue l'un des piliers stratégiques du plan de redressement (2017-2022) de la SODECOTON. Elle se traduit de manière effective par la mise en œuvre d'un schéma directeur informatique élaboré en 2019, l'élaboration et la validation d'un manuel des procédures et du plan de continuité des activités, l'élaboration de la cartographie des métiers et compétences, la validation concertée d'un modèle d'évaluation permanente du personnel, la mise en œuvre intégrale des recommandations des missions d'audit, et surtout la perspective d'une certification imminente à la norme ISO 9001 – V2015. Par ailleurs, la SODECOTON envisage réaliser un nouveau plan stratégique pour la période 2023-2027, en vue de définir les nouvelles priorités liées au développement de la filière.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellés	2019	2020	2021
Actif immobilisé	26 932 228 935	25 696 949 050	27 352 719 066
Créances sur l'Etat	14 279 946 091	10 279 813 697	14 779 656 035
Créances sur les tiers	5 626 696 300	15 196 736 244	23 284 643 454
Capitaux propres	7 426 290 257	2 331 756 998	12 145 823 922
Dettes financières	24 299 124 638	5 455 663 974	5 661 598 890
Dettes fournisseurs	23 672 449 147	29 647 409 688	31 615 733 670
Clients avances reçues	2 019 838 580	1 232 661 461	1 729 749 485
Dettes fiscales	892 512 586	1 292 487 073	4 040 027 436
Dettes sociales	2 755 986 766	1 973 814 676	1 757 451 320
Autres dettes	78 912 498 696	80 187 804 724	70 014 087 988
Chiffre d'affaires	154 634 533 301	125 413 785 978	175 458 901 829
Valeur Ajoutée	32 102 046 607	22 355 800 994	40 808 010 808
Charges de personnel	14 169 683 091	13 538 978 507	15 057 883 911
Excédent brut d'exploitation	17 932 363 516	8 816 822 487	25 750 126 897
Résultat d'exploitation	11 686 987 278	2 935 629 319	17 900 248 665
Résultat Net	3 043 961 440	-4 724 137 115	8 474 014 148
Trésorerie nette	-4 613 632 838	-38 085 915 382	-44 896 732 043
Ratio de liquidité générale (actif circulant /passif circulant)	1,15	1,21	1,4
Ratio de Solvabilité	3,98	4,33	0,47
Marge sur résultat net		-0,04	0,05
Ratio de performance financière (CA/Charges d'expl		0,82	1,02
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant		0,03	0,04

La campagne cotonnière 2020/2021 s'est achevée sur une collecte globale de 360 764 tonnes de coton graine pour un rendement moyen de 1 597 kg/ha sur les 225.831 ha retenus au 31 octobre 2020. Ce qui constitue une production record au regard des résultats de la campagne précédente. Cette embellie résulte de l'augmentation de 11% du prix d'achat du coton graine, de la baisse des prix de certains intrants, et des facteurs climatiques favorables ayant suscité un réel engouement des producteurs à l'augmentation des surfaces en coton.

A l'issue de la campagne, une production de 147 889 tonnes de fibre et de 194 193 tonnes de graines a été obtenue. La trituration desdites graines s'est traduite par un accroissement de la production d'huile raffinée de 7%, et des tourteaux et tous produits confondus de 37%.

Au plan commercial, le chiffre d'affaires connaît une amélioration significative de 40%, en raison de l'embellie des cours de la fibre de coton sur le marché international et des volumes des ventes. En termes de contributions dans le chiffre d'affaires, la vente de la fibre de coton représente 83%, la commercialisation des huiles de table raffinées et des aliments de bétail pèse de 13%, et les autres produits à hauteur de 5%.

Les produits d'exploitation ont connu la même tendance avec une progression de 12%. Il en est de même des charges d'exploitation qui augmentent de 3%. Cette évolution des charges, est principalement soutenue par les postes « services extérieurs » (+21%), « autres achats » (+12%), et « charges de personnel » (+11%).

La valeur ajoutée dégagée progresse de 83%, et le poids des charges de personnel dans ladite valeur passe de 61% en 2020 à 37% en 2021. De la comparaison des produits aux charges, il en découle un résultat net excédentaire en progression de 279%.

La situation patrimoniale de l'entreprise affiche une augmentation des capitaux propres (+ 421%) en raison principalement du résultat net enregistré et de la subvention d'investissement du MINADER reçue par l'entreprise en vue de l'acquisition des camions de transport de coton graine et des engins de génie civil.

La dette financière de l'entreprise quant à elle, reste relativement stable (+4%) au cours de la période et représente 25% des ressources stables. En ce qui concerne le passif circulant, l'augmentation des dettes fournisseurs (+7%), fait suite à un accroissement du poste Fournisseurs factures non parvenues (+46%) et celles des dettes fiscales (+77%%) à l'augmentation des postes Etat, impôts sur les bénéfices (+255%) et Autres dettes Etat (+80%)), tandis que les dettes sociales sont en baisse de 11% suite à la diminution du poste Caisse de sécurité sociale (-39%).

S'agissant de l'actif immobilisé net, celui-ci est en augmentation de 6% et provient des nouvelles acquisitions, notamment du matériel de transport, du matériel mobilier, et de la construction des bâtiments.

Pour ce qui est de l'actif circulant, on observe notamment une augmentation des créances sur les tiers (+35%) et de celles sur l'Etat (+ 92%). Il convient de noter que les créances sur l'Etat correspondent : (i) au crédit de TVA de FCFA 9 690 713 012 validés et FCFA 4 660 643 593 en attente de vérification ; (ii) aux dépenses liées à l'exécution des missions de service public par la société dont le remboursement est attendu de l'Etat et évalué à la somme de FCFA 4 977 218 884.

Il en découle une augmentation du besoin en fonds de roulement de 43% qui a négativement affecté la trésorerie nette de l'entreprise en baisse de 18%.

Ainsi, l'analyse des ratios de solvabilité et de liquidité qui découle de la situation financière de l'entreprise, laisse transparaitre que celle-ci est solvable et donc le risque pour l'entreprise de ne pas satisfaire ses obligations financières à long terme demeure très faible. En revanche, le risque pour l'entreprise de ne pas satisfaire ses engagements financiers à court terme est élevé.

Graphique 1: Evolution des chiffres clés de la SODECOTON

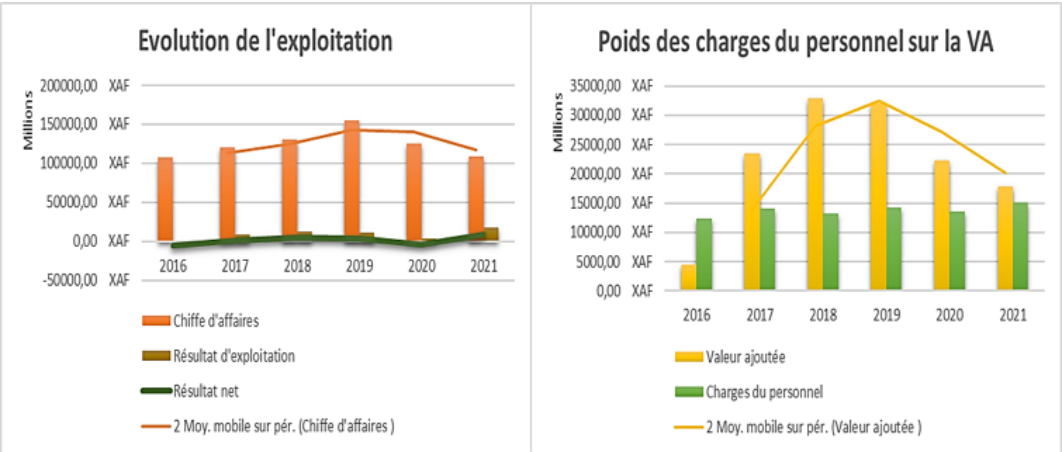

CONCLUSION / PERSPECTIVES

La reprise financière amorcée par la SODECOTON en 2021, a permis à l'entreprise de renforcer sa solvabilité, même si le risque de liquidité lié à celle-ci demeure élevé. A cet égard, et dans l'optique de consolider les acquis et accélérer ladite reprise d'une part, et mitiger le risque y relatif, d'autre part, il est essentiel : (i) pour l'entreprise de finaliser la mise en œuvre de son plan de modernisation, et développer un plan optimal de gestion de sa trésorerie ; (ii) pour l'Etat de procéder dans les plus brefs délais au paiement des crédits de TVA et des factures liées à l'exécution des missions de service public.

La modernisation de 09 usines (Maroua 2, Tchatibali, Kaele, Guider, Garoua 3, Toubouro, Home, Mayo Galke, Ngong), ainsi que la construction d'une nouvelle usine d'égrenage à Gouna sont projetées en vue de pallier à la faible capacité d'engrenage. Il est prévu à cet effet, la signature d'un accord de financement non souverain d'un montant de 40 millions d'euros entre l'Agence Française de Développement et la SODECOTON.

En termes de perspectives, et en vue d'atteindre l'objectif projeté de 600 000 tonnes de coton à l'horizon 2025,tel que prévu par le document de stratégie de développement durable de la filière cotonnière, la SODECOTON devra finaliser avant la fin de l'année 2022 , l'étude relative au plan stratégique 2023-2027, en s'appuyant non seulement sur l'évaluation de la mise en œuvre des orientations stratégiques de son précédent plan de développement, mais aussi sur la réalisation des investissements attendus dans le cadre de l'amélioration de ses capacités industrielles pour répondre à l'accroissement de la production.

En définitive, la SODECOTON devrait signer avec l'Etat un contrat de performance.

CAMEROON DEVELOPMENT CORPORATION (CDC)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1947
Forme juridique : Société à Capital Public
Capital social : FCFA 53 503 180 084
Actionnariat : Etat du Cameroun : 100%
Chiffres d'Affaires : FCFA 15 806 584 527 (+83,95%)
Capitaux propres : FCFA -8 456 832 046 (-149,53%)
Résultat net : FCFA - 4 929 238 185 (+73,07%)
Effectif : 15 877 (-10,39%)

PCA : M. Hope SONA EBAI
DG : M. NGONI NJIE Franklin

Tutelle Technique : MINADER
Tutelle Financière : MINFI

La crise sécuritaire en cours dans la Région du Sud-Ouest depuis 2016, continue d'impacter négativement les activités de la CDC, à travers notamment un abandon des plantations et l'arrêt des unités de production. Ceci entraîne un déséquilibre financier et structurel important, caractérisé par un effondrement des ventes et une forte dégradation de ses capitaux propres du fait des pertes cumulées depuis l'exercice 2017.

Bien plus, le climat social au sein de l'entreprise se détériore en raison des vingt-huit (28) mois d'arriérés de salaires, soit FCFA 26 259 615 153 d'impayés au 31 décembre 2021.

Il faut tout de même relever que les mesures prises par l'Etat pour assurer la sécurité de ses installations et le paiement des salaires à travers l'octroi d'une subvention, ont conduit à un redémarrage des activités de la CDC, au sein des plantations et des usines, entrainant ainsi une amélioration de ses ventes.

GOUVERNANCE

Outre la tenue en 2021 des sessions des organes sociaux dans les délais prescrits par la loi, malgré la crise sécuritaire qui ne facilite pas la production des documents, les activités d'audit et de contrôle interne se déroulent normalement et les rapports issus de ses travaux sont produits.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellés	2019	2020	2021
Actifs immobilisés	85 592 620 180	82 160 255 413	82 011 431 250
Créances sur l'Etat	1 982 708 554	2 076 678 120	1 787 472 992
Créances sur les tiers	4 125 181 435	4 427 382 471	4 211 535 906
Capitaux propres	14 647 687 690	-3 389 024 019	-8 456 832 046
Dettes financières	16 618 944 420	16 874 666 972	13 732 249 614
Provisions financières	9 830 585 088	9 730 556 189	11 670 581 195
Dettes fournisseurs	17 713 843 111	18 309 984 727	19 866 988 255
Clients avances reçues	202 524 215	784 724 745	543 290 946
Dettes fiscales	10 548 369 130	12 527 018 187	7 890 907 835
Dettes sociales	25 749 570 720	35 402 831 448	48 369 167 482
Autres dettes	5 541 509 351	6 335 280 614	5 704 955 707
Chiffre d'affaires	4 321 358 976	8 592 581 011	15 806 584 527
Valeur ajoutée	5 471 333 948	5 542 687 026	9 333 242 479
Charges de personnels	15 109 882 945	16 221 600 297	16 132 463 325
Excédent brut d'exploitation	-9 638 548 997	-10 678 913 271	-6 799 220 846
Résultat d'exploitation	-16 226 803 475	-17 793 455 658	-11 729 322 337
Résultat net	-17 965 517 421	-18 304 886 277	-4 929 238 185
Trésorerie nette	-1 397 738 849	91 665 054	-279 543 374
Ratio de liquidité générale (actif circulant / passif circulant)		0,19	0,21
Ratio de Solvabilité		-4,97	-1,62
Marge sur résultat net		-213,03%	-31,18%
Ratio de performance financière (CA/ Charges d'expl		20,97%	31,09%
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/ Passif circulant		17,06%	9,57%

Grâce aux moyens déployés par l'Etat pour assurer la sécurité de ses installations, la CDC a enregistré en 2021 une production de 6 468 tonnes de caoutchouc en augmentation de 43,51%, de 10 496 tonnes d'huile de palme en hausse de 23,69% et de 16 619 tonnes de banane en hausse de 169% comparée à l'exercice 2020. Ainsi, la commercialisation de cette production a généré un chiffre d'affaires de FCFA 15 806 584 527, en hausse de 83,95% par rapport à 2020.

En dépit de cette augmentation, l'entreprise a enregistré une perte de FCFA 4 929 238 185 du fait des charges structurelles toujours élevées et impossible d'être couvertes par les ressources générées. En l'espèce, les charges de personnel absorbent la totalité du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée créée par l'entreprise. Les pertes cumulées depuis l'exercice 2017, entrainent une dégradation des capitaux propres de l'entreprise, qui sont devenus négatifs et inférieurs

à la moitié de son capital social. Dans ce contexte, l'Etat après constat a opté pour la poursuite des activités de la CDC, avec une reconstitution de ses capitaux.

Malgré cette situation financière préoccupante, la CDC a honoré certains de ses engagements financiers vis-à-vis de ses partenaires. L'on note ainsi une diminution des dettes financières (-18,62%) suite à la baisse des postes emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ; avances reçues et comptes courants bloqués, respectivement de (22%) et (15%). S'agissant des dettes fiscales, on observe une régression de 37% due à la baisse du poste Etat, impôts sur les bénéfices (-78%). Les autres dettes sont également en baisse (-9,94%). Cependant, les dettes sociales sont en hausse en raison des arriérés de salaires qui se situent à hauteur de 37% par rapport à l'exercice précédent.

L'analyse de la situation de la CDC à travers les ratios laisse apparaitre un risque élevé au regard du manque de liquidité pour le règlement de ses échéances à court terme, d'une insolvabilité auprès de ses créanciers à long terme et d'une incapacité à couvrir ses charges d'exploitation. Ces difficultés financières sont confirmées par une rentabilité négative au terme de l'exercice 2021.

Graphique 2: Evolution des chiffres clés de la CDC

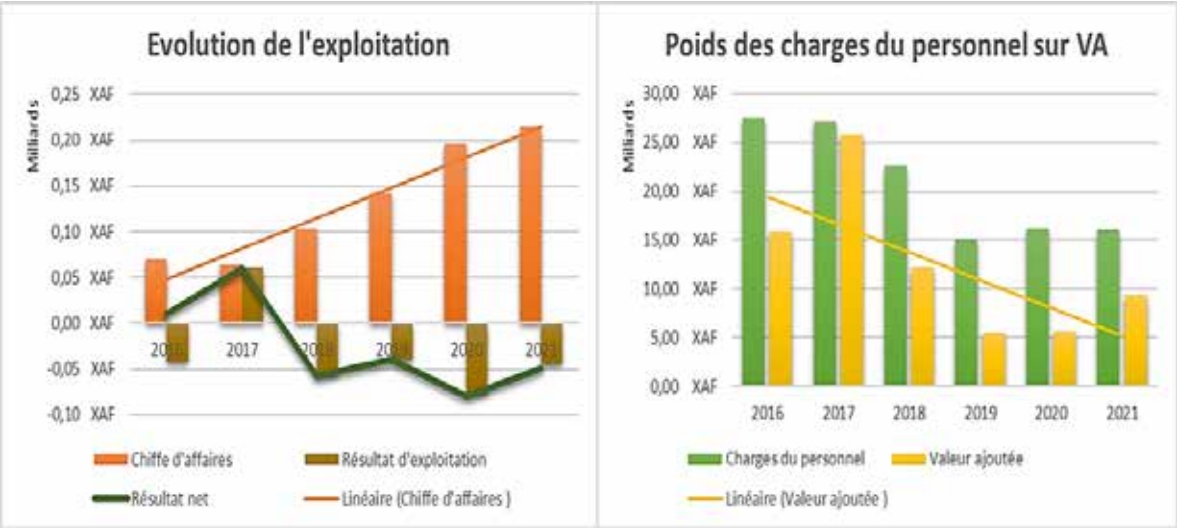

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Afin de relancer l'activité de cette entreprise dont les performances sont impactées par la crise sécuritaire, il est recommandé la mise en œuvre du Contrat d'Objectif Minimum (COM) au titre de l'exercice 2022, financée par l'Etat du Cameroun à hauteur de FCFA 3 297 000 000 TTC. Ce contrat dont la mise en œuvre permettrait à la CDC de se doter d'équipements pour booster sa production dans ses plantations et ses usines, vise principalement à relancer les filières banane et huile de palme.

Par ailleurs, l'entreprise s'est engagée dans un processus de diversification de sa production, en explorant la culture et la transformation du manioc. C'est dans ce contexte qu'elle a signé un contrat de partenariat avec l'IRAD (5 Janvier 2021) et l'IITA (13 janvier 2022). De plus, des discussions sont en cours avec CAMEROON SEEDLING COMPANY, une filiale de TREE GLOBAL INC., pour la production industrielle des semences de palmiers, hévéa, cacao, maïs et manioc.

En outre, il est urgent de réaliser une étude diagnostique qui permettrait de proposer un scénario de développement de cette entreprise, en vue de la rendre compétitive et viable.

PAMOL PLANTATIONS (PAMOL)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1900
Forme juridique : Société d'Economie Mixte
Siège social : Lobé
Capital social : FCFA 5 954 440 000
Actionnariat : Etat du Cameroun 94,64 %, CNPS 2,4%, SRC/MBC 1,84%, SOCAPALM 0,68%, CDC 0,09%, CORLAY 0,26%, SAFACAM 0,055%, SPFS 0,001%
Chiffres d'affaires : FCFA 1 249 488 523 (+4,37%)
Subvention d'exploitation : F CFA 756 334 000 (+4,46%)
Capitaux propres : FCFA 3 361 279 864 (-14,84%)
Résultat net : FCFA -786 793 510 (+36,82%)
Effectif : 385 (+1,32%)

PCA: M Bernard OKALIA BILAI
DG: M. MBILE TAPEA Solomon
DGA : M. MANGHE ASU Donatus

Tutelle technique : MINADER
Tutelle financière : MINFI

Comme depuis l'année 2016, PAMOL PLANTATIONS PLC reste confrontée à la crise sécuritaire qui a entrainé un arrêt de ses activités dans ses principaux sites d'exploitation. Le regain d'activité entamé depuis l'exercice 2020 s'est poursuivi en 2021, grâce aux mesures prises par l'Etat pour garantir la sécurité dans la Région et assurer le paiement partiel des salaires des employés. Ainsi, 77,61% des plantations de « NDIAN ESTATE » ont été exploités en 2021, l'insécurité n'ayant pas permis l'exploitation des plantations de « LOBE ESTATE » et de « BAI ESTATES ». Toutefois, cette reprise n'a pas encore permis à l'entreprise de retrouver son niveau d'activité pré-crise, ce qui nécessite une intervention de l'Etat pour garantir sa survie.

GOUVERNANCE

Les documents de gouvernance des organes sociaux ont été produits dans les délais légaux, malgré le contexte sécuritaire préoccupant. Il faut tout de même signaler que cette crise a entrainé une délocalisation temporaire du siège social de l'entreprise vers Douala, et ne permet pas de mener aisément les activités de contrôle et d'audit au sein des unités opérationnelles.

Par ailleurs, l'on enregistre des dysfonctionnements du logiciel de comptabilité « HARVEST PLUS » en exploitation au sein de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la valeur nette des immobilisations. En effet, ce logiciel affiche des chiffres différents de ceux obtenus par le Commissaire aux Comptes au terme de sa mission d'audit (inventaire physique des immobilisations). Ces différences sont de nature à ne pas présenter une image fidèle de la situation financière de PAMOL PLANTATIONS PLC.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	7 167 803 257	10 199 710 742	9 779 269 632
Créances sur l'Etat	3 816 117 392	3 834 431 530	3 831 805 368
Créances sur les tiers	1 023 968 343	610 776 986	567 399 103
Capitaux propres	5 192 877 901	3 947 007 592	3 361 279 864
Dettes financières	592 037	351 604 340	301 012 303
Provisions pour risques et charges	1 247 527 945	1 354 786 542	1 495 957 890
Dettes fournisseurs	341 914 014	458 203 818	99 557 585
Dettes fiscales	305 283 583	576 385 709	1 022 394 718
Dettes sociales	307 660 630	382 434 509	783 407 973
Chiffre d'affaires	47 291 925	1 197 118 619	1 246 488 523
Subvention d'exploitation	/	724 020 395	756 340 000
Valeur ajoutée	-58 990 576	-194 215 420	622 971 846
Charges de personnel	2 054 343 386	707 021 457	943 498 821
Excédent brut d'exploitation	-2 113 333 962	-901 236 877	-320 526 975
Résultat d'exploitation	-2 897 097 428	-1 245 486 978	-1 899 392 512
Résultat net	-613 063 732	-1 245 510 515	-786 793 510
Trésorerie nette	931 846 414	-1 443 029 193	-1 449 444 602
Ratio de liquidité générale (AC/PC)	2,87	2,41	2,14
Ratio de solvabilité (DLMT/CP)	1,46	0,43	0,53
Marge sur résultat (RN/CA)	/	-104%	-62,96%
Performance financière (CA/Charges d'exploitation)	/	32,19%	25,74%
Ratio dettes fiscales et sociales /passif circulant	/	36,97%	56,97%

Au terme de l'exercice 2021, le chiffre d'affaires de PAMOL PLANTATIONS PLC connaît une augmentation de 4,37% par rapport à 2020. En effet, 36,52% des plantations ont été exploités en 2021 contre 35% en 2020, ce qui a permis la production de 2 653 tonnes d'huile de palme (+34,26%) et 333 tonnes de palmiste (+ 227 982 %). Cette légère embellie se justifie principalement par la relative accalmie observée dans la Région.

Par ailleurs, PAMOL PLANTATIONS PLC a bénéficié d'une subvention d'exploitation de FCFA 756 334 000 pour le paiement des salaires en hausse de 33,45%. En effet, PAMOL PLANTATIONS PLC éprouve d'énormes difficultés à conserver ses effectifs, en raison de l'insécurité. Malgré cet appui du Gouvernement, l'entreprise a enregistré une perte de FCFA 786 793 510 au terme de l'exercice.

Il faut indiquer que ladite perte se justifie par le niveau élevé des charges d'exploitation, évaluées à FCFA 4 246 104 109, et qui ne sont pas compensées par le chiffre d'affaires et les ressources mobilisées pour y faire face. Ainsi, avec un ratio de performance financière de 25,74%, indiquant le niveau de couverture des charges d'exploitation par le Chiffre d'affaires, l'entreprise n'a pas pu éviter une perte pour la quatrième année consécutive.

Ce résultat net négatif contribue à l'érosion des fonds propres de l'entreprise qui passent à FCFA 3 361 279 864 en 2021 contre FCFA 3 947 007 592 en 2020. En dépit de cette diminution, les capitaux propres continuent à couvrir l'endettement à long terme et garantissent la solvabilité de l'entreprise pour le remboursement des dettes financières.

Face aux difficultés de mobilisation des ressources, l'entreprise a plutôt privilégié le paiement de ses prestataires, au détriment du paiement des impôts et taxes et des charges patronales. L'on constate ainsi d'une part une forte diminution des dettes fournisseurs (-78,27%) et une augmentation des dettes fiscales (+77,38%) et sociales (+104,84%) d'autre part. Il est important de signaler que l'augmentation de ces dettes résulte principalement des retenues à la source de la TVA et des charges patronales non reversés. Dans ce contexte, les dettes fiscales et sociales de l'entreprise sont évaluées à plus de 55% de son endettement à court terme.

S'agissant de ses créances sur l'Etat (FCFA 3 831 805 368), elles portent principalement sur la TVA récupérable sur les « services extérieurs » pour un montant de FCFA 3 710 403 958. Le recouvrement de cette créance permettrait d'améliorer la liquidité de cette entreprise.

De ce qui précède, et malgré une apparente liquidité et solvabilité, PAMOL PLANTATIONS PLC dégage des risques importants qui menacent sa survie et sa viabilité, en raison de sa faible marge sur le résultat (-62,96%), de ses performances financières (25,74%) et de ses dettes fiscales et sociales qui représentent plus de 55% de son endettement à court terme.

Ces risques ajoutés à l'insécurité dans la Région du Sud-Ouest, entravent les perspectives de développement de cette entreprise. L'on a ainsi pour illustration le report de livraison de la nouvelle huilerie d'une capacité de 30 t/h extensible à 60t/h prévue en 2021, et pour laquelle une somme de FCFA 5 250 000 000 a été virée par l'Etat dans les comptes de la PAMOL.

En effet, le fabricant a évoqué une inflation galopante ayant fait grimper les coûts de fabrication, ainsi que l'insécurité dans cette zone. A date, l'usine déjà fabriqué couterait plus cher que le montant arrêté dans le contrat. Pour y faire face, il a été arrêté la signature d'un avenant au contrat en vue de la fabrication d'une usine simple de 30 t/h, celle déjà fabriquée devant être vendue à une autre entreprise. Dans ce contexte, les paiements déjà effectués par PAMOL PLANTATIONS PLC seraient considérés comme une avance de trésorerie pour la nouvelle usine.

Graphique 3: Evolution des chiffres clés de la PAMOL

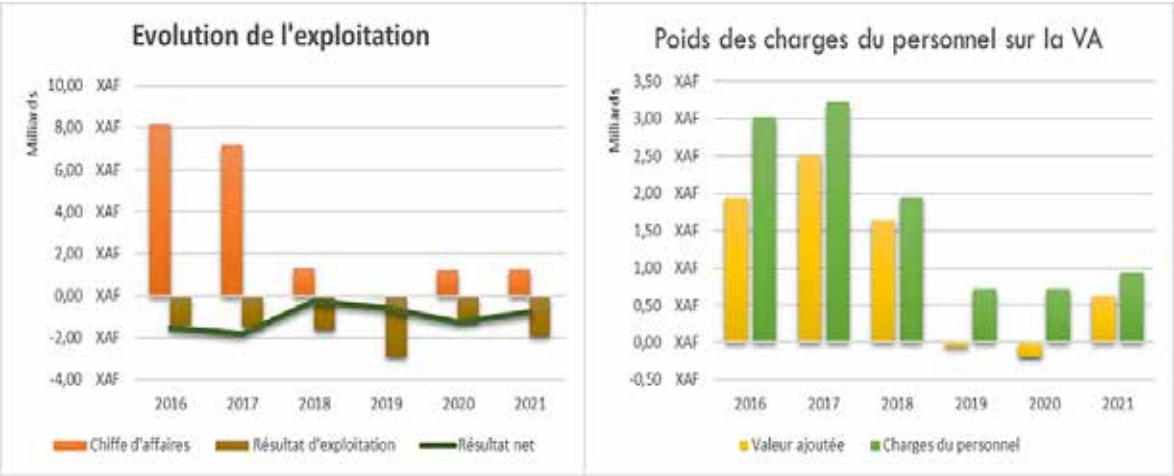

CONCLUSION/PERSPECTIVES

La relance durable des activités de PAMOL PLANTATIONS PLC passe indéniablement par la résolution des défis sécuritaires, ce qui permettra un retour de la main d'œuvre et une amélioration de la production et de la productivité dans les plantations et les usines.

SOCIETE D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 24 février 1971
Forme juridique : Société de Développement
Siège social : Yagoua
Capital social : FCFA 4 580 000 000
Actionnariat : Etat du Cameroun 100%
Chiffres d'affaires : FCFA 1 556 786 923 (-16,39%)
Subvention de fonctionnement : F CFA 1 000 000 000 (+66,67%)
Capitaux propres : FCFA 12 221 246 953 (-9,58%)
Résultat net : FCFA -1 405 184 832 (-62,30%)
Effectif : 397 (2,21%)

PCA : MIDJIYAWA BAKARI
DG : FISSOU KOUMA
DGA : NYONSE Robert

Tutelle technique : MINADER
Tutelle financière : MINFI

Parallèlement à son activité phare qui est la culture du riz, la SEMRY a renoué depuis 2020 avec la fonction industrielle et commerciale mise en veilleuse depuis la décennie 90. Elle a également entrepris de promouvoir, au profit des jeunes, les activités connexes de diversification comme l'embouche bovine, la pisciculture et l'élevage des porcs.

Au regard de ses atouts, (un sol riche, adapté à la riziculture avec des possibilités d'extension ; une variété de riz, l'IR46, qui permet de boucler deux cycles culturaux par an et qui donne des rendements moyens de six tonnes de paddy à l'hectare en milieu paysan) la SEMRY a un rôle majeur à jouer dans l'atteinte des objectifs assignés au secteur agricole dans le cadre de la révolution agricole réaffirmée dans la SND 30.

GOUVERNANCE

La session des Comptes de l'exercice 2021 ne s'est pas tenue dans les délais. Toutefois, les travaux de contrôle interne se sont poursuivis dans le but de s'assurer que les activités transversales menées par la Direction Générale en appui aux différents services opérationnels sont cohérentes avec les procédures de la SEMRY et les textes en vigueur. Le mandat des Délégués du personnel a été renouvelé.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021 (provisoires)
Actif immobilisé	11 535 498 271	10 429 439 559	9 546 423 536
Capitaux propres	15 743 872 746	13 516 220 100	12 221 246 953
Dettes financières	0	0	0
Créances sur l'Etat	5 597 328 316	3 121 856 734	0
Créances sur les tiers	4 610 528 957	4 640 797 593	3 930 193 066
Dettes Fournisseurs	2 425 860 372	2 490 513 926	2 524 795 293
Clients avances reçues	26 623 644	124 585 034	124 585 034
Autres dettes	467 934 905	569 752 703	154 999 761
Dettes fiscales	3 724 666 557	3 382 692 309	3 492 231 390
Dettes sociales	445 185 201	350 402 895	502 272 725
Chiffre d'affaires	1 435 696 900	1 862 178 605	1 556 786 923
Subvention de fonctionnement		600 000 000	1 000 000 000
Valeur Ajoutée	1 079 890 896	7 632 684	39 359 532
Excédent brut d'exploitation	165 4761 169	-904 514 697	-875 987 160
Charges de personnels	914 414 777	912 147 381	915 346 692
Résultat d'exploitation	- 668 340 090	- 809 042 282	-1 382 121 817
Résultat net	- 306 961 664	- 865 780 645	-1 405 184 832
Trésorerie nette	1 448 448 470	2 691 557 944	2 104 856 625
Ratio de liquidité générale (actif circulant / passif circulant)	1,12	1,07	1,09
Ratio de Solvabilité (Dettes fi/CP)	-0,60	0,01	0,02
Marge sur résultat net (résultat net/CA)	-0,21	-0,46	-0,90
Ratio de performance financière (CA/Charges d'expl.)	0,51	0,30	0,25
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant	0,34	0,43	0,47

Avec une production globale de 79 948,3 tonnes et un rendement de 6,8 t/ha au cours de l'année 2021, la transformation par la SEMRY représente 2,38% de la production globale, soit 1 905,437 tonnes de paddy transformés pour une production 2 266,9 tonnes de riz blanchi et sous-produits. La SEMRY a produit 483,62 tonnes de semences toutes générations confondues en 2020, suffisant pour couvrir les besoins des deux campagnes de l'exercice 2021. Les ventes de 1 905,437 tonnes de produits finis et sous-produits ont généré des recettes de F CFA 390 000 000 au titre de l'exercice 2021. Cependant, avec une baisse des superficies cultivées qui passent de 11 222,35 ha en 2020, à 11 191,5 ha en 2021, le non-paiement des redevances par certains riziculteurs, les attaques des oiseaux granivores et de l'état de dégradation avancée des aménagements hydro-agricoles, le chiffre d'affaires est en baisse de 16,40% par rapport à l'exercice précédent malgré une évolution au niveau des redevances effectivement recouvrées en 2021 de F CFA 1 005 585 534, soit un taux de réalisation de 66,9%, pour un taux de recouvrement de 96,78%.

La Valeur Ajoutée a connu une forte hausse de 415,67% entre 2020 et 2021 en raison du relèvement de la subvention de fonctionnement qui est passée de FCFA 600 000 000 en

2020 à FCFA 1 000 000 000 en 2021, mais les charges de personnel en hausse de 0,35% représentent 2325,6% de la valeur ajoutée, et le déficit structurel lié à la politique du prix de la redevance (50% du coût de mise en valeur des parcelles), ne permet pas la couverture totale des charges d'exploitation évaluée à FCFA 5 904 320 273 en 2021. Ce qui dégrade davantage le résultat net resté négatif, de 62,30%.

S'agissant des capitaux propres, ils sont en diminution de 09,56%. Cette baisse est due à l'imputation de la perte de l'exercice 2020 (F CFA -1 405 184 832). L'absence des subventions d'investissements entraine une baisse de l'actif immobilisé de l'ordre de 8,47%.

S'agissant de l'endettement, il baisse de 1,37% et est essentiellement constitué de la dette fiscale (F CFA 3 492 231 390), de la dette sociale (F CFA 502 272 725), de la dette fournisseur (F CFA 2 524 795 293) et des autres dettes (F CFA 154 999 761). Ce qui constitue un risque budgétaire pour l'Etat

La SEMRY fait face à une concurrence commerciale rude sur les segments de son activité. Les produits blancs (riz marchand et brisures) et les sous-produits sont écoulés sur le marché par l'intermédiaire du commerce privé. Ces ventes constituent l'essentiel des recettes de la Société. Il est nécessaire que des débouchés réguliers et à un bon niveau de prix garantissent son équilibre. Il lui faut, pour cela, récupérer auprès des riziculteurs l'essentiel de leur production malgré la concurrence de circuits parallèles, tout en recouvrant le montant des redevances de la campagne. La SEMRY reste exposée aux nombreux risques (marché, financier, budgétaire et institutionnel), qui s'ils ne sont pas endigués, pourraient compromettre la poursuite de son l'exploitation.

Graphique 4: Evolution des chiffres clés de la SEMRY

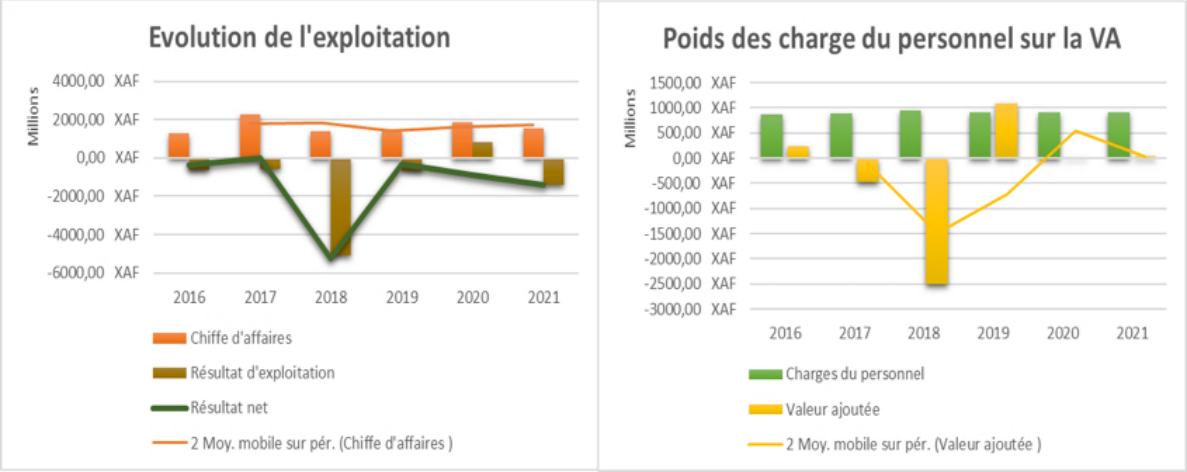

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Dans la perspective de l'autosuffisance en riz, les actions majeures ci-après doivent être mises en œuvre au profit de la SEMRY, premier producteur national de riz, et dont le potentiel de production est de 120 000 tonnes par an :

• L'évaluation du coût des missions de service public de la SEMRY, pour déterminer le montant de la subvention d'équilibre à verser par l'Etat à cette société ;

• L'amélioration des conditions d'exploitation des rizières afin d'accroitre leur productivité et les revenus des producteurs ;

• L'assainissement de la structure financière de la SEMRY ;

• La mise en place par le Gouvernement d'une Stratégie de commercialisation du riz local par :

• La mise en place d'un système de péréquation pour le développement de la production nationale de riz ;

• L'organisation du marché du riz assorti de la fixation des prix équitables et incitatifs pour les riziculteurs.

Par ailleurs, un accent particulier doit être mis sur les travaux urgents de réhabilitation à réaliser dans les périmètres de YAGOUA et de MAGA dans le but de réparer les dégâts causés par les inondations sur les infrastructures de base de la SEMRY. Dans ce cadre, la digue Logone mérite une attention spéciale.

MISSION DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE ET MARITIME (MIDEPECAM)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 09 Septembre 1977
Forme Juridique : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
Siège Social : Douala
Capital Social : FCFA 637 490 000
Actionnariat : 100% Etat
Chiffre d'Affaires : FCFA 214 486 600 (+9,72%)
Subvention d'exploitation : F CFA100 000 000 (+0%)
Subvention d'investissement : F CFA 1 206 517 215 (-4%)
Capitaux propres : FCFA 890 763 085 (-9,74%)
Résultat net : F CFA- 48 988 182 (+38,70%)
Effectif : 30 (+ 0 %)

PCA : Dr TAIGA
DG : Dr TAMBI AKO

Tutelle Technique : MINEPIA
Tutelle Financière : MINFI

Spécialisée dans l'encadrement des artisans pêcheurs et l'approvisionnement du marché urbain, la Mission de Développement de la Pêche artisanale et maritime (MIDEPECAM) s'est déployée au cours de l'exercice 2021 à travers la collecte et la distribution des produits halieutiques, des zones de capture vers les centres urbains. C'est à ce titre que l'établissement a fourni 40,5 tonnes de poissons et crevettes frais en 2021, bien que la situation sécuritaire dans la région du Sud-ouest ait eu un impact sur ses activités. En outre, 2350 tonnes de glaces ont été produites et commercialisées dans le cadre de l'amélioration de la conservation des captures en vue de la réduction des pertes post capture. Environ 820 filets et 3350 accessoires ont également été commercialisés au cours de l'exercice 2021 dans le cadre de l'amélioration des méthodes et des moyens de captures pour la pêche durable.

GOUVERNANCE

La mise en conformité des statuts de la MIDEPECAM avec la loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques n'est pas encore effective. En outre, le nouveau manuel des procédures administrative, comptable et financière n'a toujours pas été adopté par le Conseil d'administration. Bien plus, il n'existe pas de manuel de gestion de l'approche de la gouvernance d'entreprise et du contrôle interne.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	700 405 066	609 074 894	553 687 016
Capitaux propres	1 143 775 376	986 945 173	890 763 085
Créances sur les tiers	48 497 160	57 015 280	39 164 316
Créances sur l'Etat	195 522 366	205 320 747	215 190 995
Autres créances	204 360 866	230 182 435	250 854 324
Dettes fournisseurs	32 891 387	22 073 992	26 661 962
Clients avances reçues	-	-	-
Dettes fiscales	108 935 875	111 602 977	117 748 063
Dettes sociales	36 308 525	33 167 519	19 815 889
Autres dettes	104 962 713	104 762 713	98 962 713
Chiffres d'affaires	141 997 216	195 487 147	214 486 600
Subvention d'exploitation	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Valeur ajoutée	65 347 362	33 099 828	72 642 955
Charge de personnel	84 514 462	89 014 142	97 215 723
Excédent brut d'exploitation	- 19 167 100	- 55 914 314	- 24 572 768
Résultat d'exploitation	- 38 996 882	- 75 611 036	- 44 269 490
Résultat net	- 42 120 821	- 79 911 753	- 48 988 182
Trésorerie nette	374 793 867	124 650 150	26 237 428
Ratio de liquidité générale (actif circulant /passif circulant)	1,24	2,04	2,18
Ratio de Solvabilité (Dettes fi/CP)	/	0	0
Marge sur résultat net (résultat net/CA)	/	-0,41	-0,23
Ratio de performance financière (CA/Charges d'expl.)	/	0,60	0,75
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant	/	0,53	0,52

Au cours de l'année 2021, la commercialisation du matériel de pêche a connu une hausse de 9,7%, la vente des produits de la pêche est en hausse de 27,39% et la vente de glace a baissé à hauteur de 0,76%. Cette performance a entrainé un accroissement du chiffre d'affaires de la MIDEPECAM de 9,72% par rapport à l'exercice précédent.

La valeur ajoutée connaît également une hausse de 119,47% suite à la diminution des charges relatives aux autres achats, aux services extérieurs et aux autres charges. Les charges de personnel absorbent la subvention d'exploitation à hauteur de 97,22%. Cette situation ne permet pas à cet établissement de couvrir ses autres charges, nonobstant l'accroissement de 41,45% du résultat d'exploitation et de 38,7% du résultat net toujours négatifs depuis plus de trois ans.

S'agissant des capitaux propres, ils sont en baisse de 9,75% suite à un cumul de résultats nets négatifs sur plusieurs exercices.

Quant aux dettes fiscales, elles sont en hausse de 5,51% suite à l'augmentation des postes Etat, impôts sur les bénéfices et Etat, impôts retenus à la source, tandis que les dettes sociales sont en baisse de 40,26% par rapport à l'exercice 2020 en raison de la baisse du poste Autres organismes sociaux.

L'analyse risque de cette entité laisse apparaître une situation globale de risque élevé au regard de sa rentabilité négative et de son incapacité à générer des ressources adéquates pour la couverture de ses charges d'exploitation, encore moins pour le financement des investissements. L'équilibre relatif en ce qui concerne sa liquidité ne reflète pas la situation réelle.

Graphique 5: Evolution des chiffres clés de la MIDEPECAM

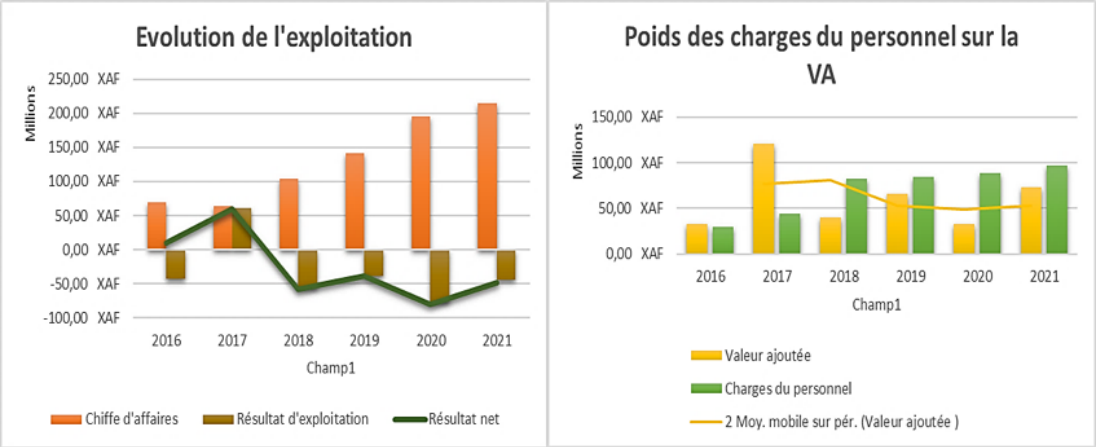

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Dans l'optique de l'amélioration de ses performances, la MIDEPECAM envisage la construction du bâtiment de l'usine à glace de Kribi.

Toutefois, afin de résorber au déficit de financement de ses activités, l'entreprise pourrait nouer des partenariats avec des acteurs intervenants dans le même secteur dans le cadre des Partenariats Publics Privés, notamment pour l'acquisition de bateaux et accessoires de pêche en vue de la valorisation des productions halieutiques.

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER (ANAFOR)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 juin 2002
Forme juridique : Société à Capital Public
Siège Social : Yaoundé
Capital social : FCFA 4 238 873 135
Actionnariat : 100% Etat
Chiffre d'affaires : FCFA 141 977 279 (+7,49%)
Subvention de fonctionnement :
FCFA 600 000 000 (-29,41%)
Capitaux propres : FCFA 1 292 446 455 (-18,11%)
Résultat net : FCFA —285 232 975 (-301,47%)
Effectif : 109 (-2,68%%)

PCA : Monsieur KOULAGNA KOUTOU Dénis
DG : Monsieur BEKOLO BEKOLO Théophile
DGA : Monsieur NJOMBE EWUSI Bruno

Tutelle Technique : MINFOF
Tutelle Financière : MINFI

L'ANAFOR a pour objectif majeur de contribuer au développement des plantations forestières à travers la valorisation du patrimoine forestier qui lui est transféré et l'encadrement des acteurs du secteur sylvicole.

Après la validation en 2020 du Programme National de Développement des Plantations Forestières (PNDPF) par le Gouvernement, l'ANAFOR entre dans une phase préparatoire pour la réception de ce programme dont elle deviendra l'Agence d'exécution.

GOUVERNANCE

En 2021, le Conseil d'Administration a connu le renouvellement de certains de ses administrateurs suite à l'échéance des mandats de cinq (05) anciens membres.

En outre, pour le suivi des performances, cette entreprise dispose d'une cellule de contrôle de gestion, ainsi qu'une division d'audit interne qui a formulé en 2021, une recommandation portant sur la réalisation d'un diagnostic du patrimoine foncier et forestier de l'ANAFOR.

Parallèlement, le commissaire aux comptes a relevé l'incertitude sur l'exhaustivité des soldes de certains comptes dans les états financiers de l'exercice 2021.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	991 229 459	853 191 512	771 461 289
Capitaux propres	50 082 522	1 578 331 852	1 292 446 455
Dettes financières	100 000	100 000	100 000
Créances sur l'Etat	35 619 409	39 348 629	46 749 471
Créances sur les tiers	119 299 764	138 758 670	113 852 223
Autres créances	30 017 017	43 905 836	11 086 478
Dettes Fournisseurs d'exploitation	203 902 431	226 682 800	42 056 002
Clients avances reçues	47 625 000	70 495 000	47 258 500
Autres dettes	1 621 329 877	13 041 036	1 041 036
Dettes fiscales	71 824 935	72 764 582	32 205 542
Dettes sociales	84 814 288	94 519 643	56 154 681
Subvention de fonctionnement	850 000 000	850 000 000	600 000 000
Chiffre d'affaires	174 743 854	132 079 255	141 977 279
Valeur Ajoutée	577 459 084	630 288 145	116 025 369
Excédent brut d'exploitation	96 186 776	92 081 428	-129 698 825
Charges de personnel	481 272 308	538 206 717	545 724 194
Résultat d'exploitation	-33 124 114	-74 785 276	-285 232 975
Résultat net	-34 177 940	-71 046 648	-285 232 975
Trésorerie nette	882 280 658	979 902 860	550 730 244
Ratio de liquidité générale (actif circulant /passif circulant)	0,12	0,50	0,86
Ratio de Solvabilité (Dettes fi/CP)	0,02	3,10	5,81
Marge sur résultat net (résultat net/CA)	-0,20	-0,54	-2
Ratio de performance financière (CA/Charges d'expl.)	0,14	0,12	0,14
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant	0,07	0,33	0,40

L'activité de l'ANAFOR en 2021 a été marquée par un taux d'exécution technique de 67,01% pour un taux de réalisation financière de 66,35%. Relativement à la réalisation des plantations forestières, l'ANAFOR a produit 164 644 plants sur une prévision de 209 690 soit un taux de réalisation de 78,51.

S'agissant de la restauration des réserves forestières, cette structure n'a réalisé que 4 ha à So'o Lala sur une prévision de 347 ha à planter. Par ailleurs, le niveau d'atteinte des cibles de certains projets est au-dessus de 60% en moyenne. A titre d'illustration, la restauration de 42,7 ha dégradés du site de construction du barrage de Nachtigal et la création d'une zone optimale d'action sylvicole de 1000 ha de plantation forestière de bois d'œuvre et de fruitiers dans la série de régénération, ont connu des taux de réalisation respectifs de 66,6% et de 95,73%.

En outre, les ventes des plants et des autres

produits auraient généré des recettes de FCFA 233 074 000 au titre de l'exercice 2021 pour un chiffre d'affaires moindre arrêté dans les états financiers de FCFA 141 977 279. Cet écart est questionnable bien que le chiffre d'affaires soit en augmentation de 7,49% en 2021 contre une baisse de 24,42% en 2020 et justifié par la densification de la vente du bois mort et des fleurs.

Par ailleurs, sur FCFA 1 043 497 000 attendus des recettes, FCFA 874 838 000 ont été recouvrés suite au recadrage de la subvention de fonctionnement en baisse de 24,41% par rapport à 2020

Quant aux charges d'exploitation elles restent élevées bien qu'en régression de 4,27% et absorbent toutes les ressources de la société.

S'agissant des charges de personnel, elles restent en augmentation de 1,40% et absorbent 90,95% de la subvention de fonctionnement, malgré le départ à la retraite de certains personnels. En outre, les engagements de départ à la retraite du personnel de l'ANAFOR n'ont, ni fait l'objet d'évaluation, ni de comptabilisation depuis 2018, en violation des dispositions du SYSCOHADA révisé au 1er janvier 2018 suivant lesquelles, toutes les entreprises sont tenues de comptabiliser au passif de leur bilan, les indemnités de fin de carrière de leurs employés.

En dépit de l'augmentation du capital social par reconversion des créances de l'Etat en compte courant, d'une valeur de FCFA 1 606 270 000 au cours de l'exercice 2020, les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social. Ce qui indique que l'exploitation de l'ANAFOR s'opère en violation des articles 664 et 665 de l'Acte Uniforme Révisée OHADA sur le droit des Sociétés Commerciales et du GIE.

Graphique 6: Evolution des chiffres clés de l'ANAFOR

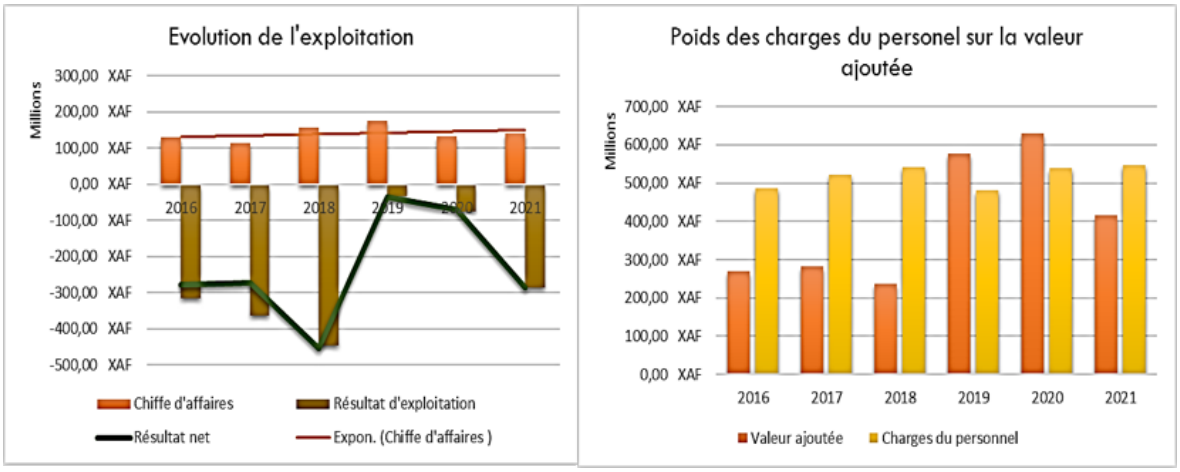

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Au regard de la situation de cette entreprise qui affiche des préoccupations portant sur sa viabilité et le financement de son exploitation, la relecture de son statut de Société à Capital Public afin de redynamiser ses activités, l'ANAFOR entrevoie à compter de l'exercice 2022, conserver ses semences forestières, valoriser et sécuriser son patrimoine foncier, accroitre ses plantations et améliorer sa production de plants forestiers et horticoles.

Bien plus, elle ambitionne de recentrer ses activités autour de la mise en œuvre du Programme National de Développement des Plantations Forestières (PNDPF) à travers sa vulgarisation, la préparation des dossiers techniques pour la recherche des ressources nécessaires à la réalisation de ses activités.

UPPER NUN VALLEY DEVELOPMENT AUTHORITY (UNVDA)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 29 octobre 1970
Forme juridique : Société de Développement
Siège social : NDOP
Subvention de fonctionnement : FCFA 500 000 000 (+25%)
Subvention d'investissement : FCFA 600 000 000 (+ 35%)
Ressources propres : FCFA 282 754 645 (-20,83%)
Excédent/déficit : FCFA 29 383 186 (+122%)
Effectif : 134 (-4,29%)

PCA: Dr NWANA SAMA Bertrand
DG: Eric AKONGNUI ANDANGFUNG

Tutelle Technique : MINADER
Tutelle financière : MINFI

Créée en 1970 par décret présidentiel N° 70 / DF / 529 du 29 octobre 1970 et transformée plus tard en Autorité de Développement par décret présidentiel N° 78/157 du 11 mai 1978, la «Upper Nun Valley Development Authority» a pour missions principales la promotion des activités agricoles en général et la production de riz en particulier ainsi que l'entreprenariat des activités de développement dans les régions du Nord-Ouest et de l'Ouest du Cameroun, à savoir : Mezam, Ngoketunjia et Bui dans le Nord-Ouest, le Noun et Bamboutos dans les régions de l'Ouest. Les objectifs majeurs étaient entre autres : i) améliorer les conditions de vie des populations ; ii) réduire la pauvreté et l'exode rural dans sa zone d'intervention ; iii) contribuer à la sécurité et à l'autosuffisance alimentaire dans la zone en particulier et au Cameroun en général ; iv) améliorer la production de riz.

L'UNVDA soutient les riziculteurs avec des intrants agricoles de base comme les semences de riz, les engrais et les herbicides en préfinançant l'acquisition et la distribution de ces intrants que la plupart des agriculteurs remboursent après les ventes de paddy. Les périmètres rizicoles de l'UNVDA couvrent une superficie totale d'un peu près de 3 893 ha. Ces périmètres sont exploités par 13 000 riziculteurs, dont plus de 50% sont des femmes.

Les activités de l'UNVDA s'appuient sur la SND30 qui réaffirme l'option de mener une révolution agricole. L'objectif étant de réduire considérablement la pauvreté en milieu rural à travers la hausse de la productivité par l'intensification des activités agroindustrielles et la modernisation des exploitants agricoles tirées par la demande des industries agroalimentaires. L'accent sera notamment mis sur les filières riz.

GOUVERNANCE

La tenue des organes sociaux de l'UNVDA est régulière et en général dans le respect des délais légaux. Le projet d'organigramme de cette structure a fait l'objet de validation au terme de la Session Extraordinaire du Conseil d'Administration qui s'est tenue le mardi 28 juin 2022. Les activités de l'Unité d'audit interne au cours de la l'exercice 2021, ont portée sur : i) le contrôle de la réception et des ventes du riz propre et des sous-produits à l'entrepôt ; ii) la valorisation du produit de la location de matériel ; iii) des contrôles intermittents mais systématiques des recettes et des dépenses et iv) le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par le Conseil d'Administration.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020		2021		
	réalisation	Taux de réal.	réalisation	Taux de réal.	prévisions	réalisation	Taux de réal.
Ressources							
Ressources propres	339 460 874	37,10%	268 721 447	40,20%	412 110 000	282 754 645	68,61%
Subventions d'Investissement	549 249 127	74,75%	443 693 383	23%	600 000 000	600 000 000	100%
Subventions de fonctionnement	400 000 000	133,33%	400 000 000	100%	500 000 000	500 000 000	100%
Subvention spéciale COVID 19					-	386 744 569	
Fonds de réhabilitation	-	-	2 140 780 445	99%	-	-	
Créances à recouvrer					-	-	-
Emprunts							
TOTAL RESSOURCES	**1 288 710 001**	**66,10%**	**3 253 196 095**	**65,61%**	**1 512 110 000**	**1 769 499 214**	**117,02%**
Emplois							
dépenses totales de fonctionnement	816 281 678	67,19%	801 435 828	75,75%	912 110 000	871 799 741	95,58%
Dépenses totales d'investissement	472 790 168	64,34%	2 584 473 828	66,44%	600 000 000	597 621 868	99,60%
Dépenses COVID-19					-	195 599 999	
Dépenses de réhabilitation du bâtiment Administratif	-	-	-	-	-	75 094 420	
TOTAL EMPLOIS	**1 289 071 846**	**66,12%**	**3 385 909 656**	**68,29%**	**1 512 110 000**	**1 740 116 028**	**115,07%**
Postes spécifiques							
Charges de Personnel	486 996 529	93,65%	423 481 314	83,86%	493 900 000	493 592 713	99,94%
Charges financières	808 142	40,41%	442 220	22,11%	1 000 000	875 043	87,50%
Excédent /déficit budgétaire	-361 845		-132 713 561			29 383 186	

Les recettes propres de l'UNVDA issues de la vente du riz, des sous-produits, des engrais, des pesticides ainsi que de la location des tracteurs représentent 15,94% du total des ressources en 2021 et connaissent une hausse de 5,22% par rapport à 2020 en raison d'une progression des recettes générées par la location des tracteurs et la vente des engrais d'un montant de F CFA 74 273 613. Par contre, les ventes directes de l'exercice 2021 (F CFA 208 481 032) pour 672,5 tonnes de riz vendus, sont en diminution de 10,33%. Ce montant était de F CFA 232 517 360 correspondants à 750,053 tonnes en 2020. Cette régression des ventes est la conséquence de la crise sociopolitique qui sévit dans le Nord-Ouest.

Toutefois, les surfaces cultivées passent de 3 602,51 ha en 2020, à 3 893 ,96 ha en 2021, soit une augmentation de la superficie cultivée de 291,45 ha.

Avec une production globale de 11 898,183 tonnes et un rendement de 4 t/ha au cours de l'année 2021, la transformation par UNVDA représente 6,8% de la production globale, soit 813,3 tonnes de paddy pour une production de 664,48 tonnes de riz blanchi

et sous-produits (riz blanc (380,1 t), riz non poli (9,98 t), riz étuvé (5,5 t), brisures de riz (87,9 t), riz brisé (105,5 t), son de riz fin (60,3 t), son de riz brut (15.2 t)).

S'agissant des dépenses, elles représentent 98,11% des ressources recouvrées en 2021 contre 104,07% en 2020, d'où l'excédent budgétaire enregistré au titre de l'exercice 2021. Le montant des restes à payer de l'année 2021 s'élève à F CFA 130 774 585 et le montant de la dette sociale est de F CFA 7 156 329. Quant aux charges de personnel, elles connaissent une augmentation de 16,55% en 2021 et représentent 56,6% des dépenses de fonctionnement de l'UNVDA, contre 52,84% en 2020

En raison de sa situation géographique au centre de l'Afrique, le Cameroun, dont l'agriculture occupe 60 % de la population active du pays et représente 20% du produit intérieur brut, est une plateforme importante d'approvisionnement en produits agricoles pour les pays voisins tels que le Nigéria. Par ailleurs, du fait de l'augmentation importante de la consommation de riz, surtout en milieu urbain, les importations pèsent lourd dans l'économie nationale. La plupart du riz produit localement est exportée vers les pays voisins tels que le Nigéria. De ce fait, la production actuelle n'arrive pas à répondre à la demande croissante en riz dans le pays.

Graphique 7: Répartition des différentes ressources de l'UNVDA

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Face à l'enjeu du riz dans l'alimentation des populations, il y a une nécessité de booster la production locale du riz afin de renforcer la sécurité alimentaire. Pour ce faire, des actions fortes méritent d'être menées concrètement sur le terrain notamment : i) la mise en place d'un fond d'achat du paddy ; ii) une meilleure organisation de la filière riz ; iii) une amélioration de la productivité et de la compétitivité du riz local ; et iv) un appui institutionnel plus poussé et un financement des acteurs de la filière.

Par ailleurs, Il est donc impérieux de développer la production locale et de renforcer les réseaux de distribution, et pour cela aménager certaines infrastructures routières, dont l'état actuel entraîne des pertes importantes de la production agricole en post-récolte.

UNITE DE TRAITEMENTS AGRICOLES PAR VOIE AERIENNE (UTAVA)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 août 1985
Forme juridique : Etablissement Public à caractère industriel et commercial
Capital social : FCFA 1 000 000 000
Actionnariat :100% Etat
Chiffre d'Affaires : FCFA 474 177 100 (+2195,7%)
Subvention : FCFA 56 000 000 (-82,33%)
Capitaux propres : FCFA 709 061 847 (+52,08%)
Résultat net : FCFA (319 476 018)(-197,50 %)
Effectif : 30 (+7,14%)

PCA: Mr. GAMBO HAMAN
DG: TIATI A NGAE

Tutelle Technique : MINADER
Tutelle Financière : MINFI

Après deux années de suspension d'activités, suites aux difficultés matérielles et l'insécurité qui sévit dans la Région du Sud-Ouest, l'Unité de Traitement Agricole par Voie Aérienne (UTAVA) a repris l'activité d'épandage en 2021. En effet, les concours financiers des tutelles technique et financière ont permis à l'établissement, malgré la persistance de la crise sécuritaire, de conclure des contrats avec ses principaux clients et d'honorer ses engagements vis-à-vis de ceux-ci. Toutefois, l'incendie survenu au mois de mai 2021 dans le magasin de pièces de rechange a occasionné de nombreuses pertes matérielles. Par ailleurs, la reprise de l'activité a été ralentie du fait de l'absence d'un second aéronef et de la réduction de la surface de traitement de certains clients. Cette situation aggravée par le climat social délétère, dû au non-paiement des arriérés de salaire et au poids de sa dette fiscale et parafiscale, a entrainé la dégradation de ses principaux indicateurs financiers.

GOUVERNANCE

Le fonctionnement de l'UTAVA reste affecté par la non-conformité de ses textes organiques à la loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques. Cependant, et compte tenu des difficultés organisationnelles constatées, le fonctionnement de l'UTAVA sous forme d'Entreprise publique a été autorisé par le Gouvernement en attendant l'aboutissement de son processus d'arrimage à la loi sus visée. L'absence d'un plan stratégique de développement sur lequel l'Unité de Traitement devrait s'appuyer pour marquer son ancrage à la stratégie sectorielle du MINADER demeure une préoccupation.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif Net Immobilisé	876 319 976	848 528 131	773 816 337
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	15 365 508	302 993 008	312 454 970
Créances et emplois assimilés	145 378 481	506 928 980	506 613 259
Créances nettes sur les clients	117	118 123 019	168 433 611
Fournisseurs avances versées	10 839 701	10 834 290	5 312 705
Autres Créances nettes	17 670 761	74 978 663	20 411 973
Capitaux propres	138 588 137	466 247 618	709 061 847
Dettes financières	0	0	0
Dettes circulantes et ressources assimilées	259 997 487	314 781 190	234 997 487
Dettes fournisseurs	89 687 954	97 450 471	83 400 845
Clients avances reçues	94 524 976	94 524 976	94 524 976
Dettes fiscales	549 249 813	282 810 564	224 167 300
Dettes sociales	245 272 211	377 795 354	341 490 208
Autres dettes	229 184 000	304 134 000	241 278 208
Chiffre d'affaires	1	20 655 000	474 177 100
valeur Ajoutée	-74 144 777	261 082 017	122 498 702
Excédent Brut d'Exploitation	-248 320 266	85 171 557	-199 583 106
Charges de personnels	163 522 051	175 910 460	322 081 808
Résultat d'exploitation	-295 360 690	47 896 349	-294 525 393
Résultat Net	-455 938 331	327 659 481	-319 476 018
Trésorerie nette	-87 313 353	20 865 304	661 011 589
Cash-flow			
Ratio de liquidité générale (actif circulant /passif circulant)	0,14	0,37	0,45
Ratio de Solvabilité (Dettes fi/CP)	-	-	-
Marge sur résultat net (résultat net/CA)		15,86	-0,67
Ratio de performance financière (CA/Charges d'expl.)		0,09	0,56
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant		0,45	0,46

Au plan opérationnel, l'unique aéronef en service a enregistré 350 heures de vols en 2021, ayant permis d'effectuer l'activité d'épandage dans les plantations de ses principaux clients à savoir SPHP, BOH et CDC. Treize (13) visites de maintenance ont également été réalisées auprès de ses clients. Ces activités sont à l'origine de l'augmentation de 2195,7% du chiffre d'affaires (CA) par rapport à l'exercice précédent.

Nonobstant l'embellie du chiffre d'affaires, l'UTAVA enregistre une diminution de 53,08% de sa Valeur Ajoutée (VA), laquelle est totalement absorbée par les charges du personnel en évolution de 83,09% entre 2020 et 2021. Le résultat d'exploitation est en baisse de 714,92% par rapport à l'exercice précédent en raison de l'évolution contrastée des recettes par rapport aux charges d'exploitation en augmentation. Cette situation a entrainé la dégradation de son résultat net de – 197,50%.

La dette à court terme est constituée à 46% de la dette fiscale et sociale bien qu'en diminution de 16,78% par rapport à 2020. En dépit de la transaction spéciale dont elle a bénéficié, et ayant entrainé une annulation partielle de sa dette fiscale au 31 décembre 2018, l'UTAVA peine à honorer l'échéancier de paiement de sa dette fiscale.

Malgré l'affectation des pertes de l'exercice 2021 au compte « report à nouveau », les capitaux propres ont augmenté à hauteur de 52,08% grâce à la subvention d'investissement de FCFA 562 290 247 prévue dans le Contrat-Plan Etat/UTAVA, destinée à l'acquisition d'un second aéronef.

De manière générale la situation globale de la société présente un risque très élevé tant en ce qui concerne sa capacité à honorer ses engagements à court terme qu'en ce qui concerne sa faible capacité à générer des revenus adéquats pour fonctionner de façon soutenable en absence d'un apport de ressources supplémentaires externes, ce qui constitue un risque budgétaire pour l'Etat.

Graphique 8: Evolution des chiffres clés de l'UTAVA

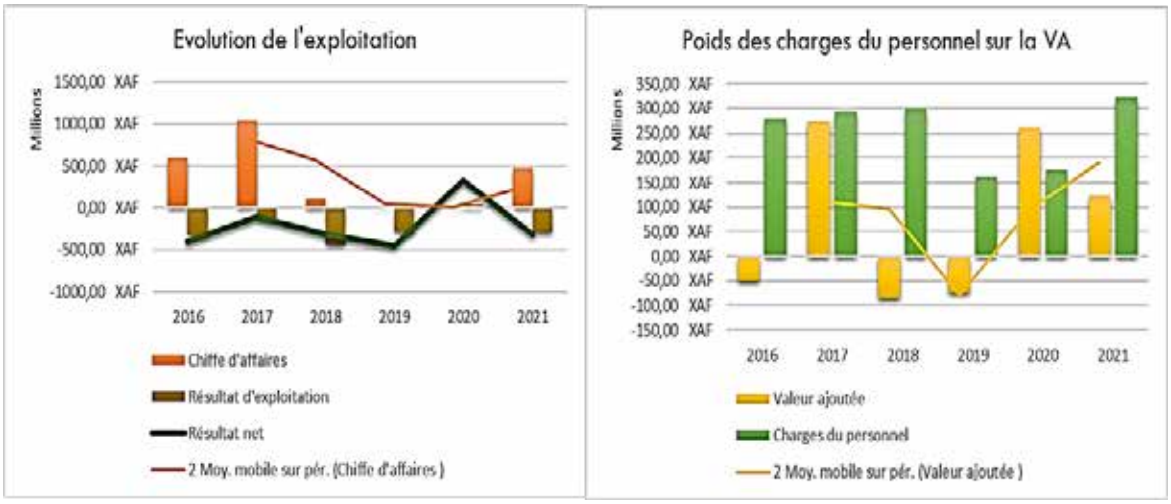

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Malgré la reprise de ses activités en 2021, la situation de l'UTAVA demeure une préoccupation pour le Gouvernement dans le cadre de la mise en place d'une agriculture de seconde génération à l'horizon 2030. La persistance de la crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun et l'absence d'une stratégie efficace de maitrise des charges compromettent sa solvabilité et sa viabilité à long terme. Toutefois, l'acquisition envisagée d'un second aéronef, nécessaire au renforcement de son dispositif technique et le projet gouvernemental de réhabilitation de certains aéroports du Cameroun, notamment celui de TIKO, présagent des perspectives prometteuses pour cette entité, gage de développement d'un nouveau modèle économique et d'un retour à l'équilibre financier durable.

SOUS SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL

A la faveur de la publication de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités territoriales décentralisées, le processus de décentralisation enclenché à l'issue des conclusions du Grand Dialogue National tenu du 30 septembre au 04 octobre 2019 a connu une avancée dans son implémentation.

Indicateur du niveau d'enracinement de la culture démocratique du pays, la décentralisation rend effective la participation des citoyens à la gestion commune des affaires socio-politique et économique locales. Elle est porteuse de réels espoirs d'un développement durable.

La nouvelle orientation donnée au processus de décentralisation a engendré une restructuration de l'architecture institutionnelle du pays. Les structures déjà existantes (les missions de développement, les CTD, le FEICOM) ont connu un réaménagement dans leur organisation interne afin de répondre aux nouveaux défis lancés par ce processus.

C'est ainsi que l'innovation apportée dans le fonctionnement des Régions d'une manière générale, et plus spécifiquement l'aménagement d'un statut dérogatoire applicable aux Régions de Sud-Ouest et du Nord-Ouest a mis en exergue l'importance de l'apport des missions de développements créées dans les différentes Régions dont le développement local préoccupe particulièrement l'Etat et dont certaines sont confrontées à des crises sécuritaires. Il s'agit des Régions du Nord-Ouest (la MIDENO), du Sud-Ouest (SOWEDA) et de l'Extrême-Nord (MIDIMA). Outre les préoccupations sécuritaires, ces missions de développement, à l'instar de celles du Sud (MEAO) et du Nord (MEADEN) ont continué à subir les effets économiques néfastes de la persistance de la pandémie du Covid-19 au cours de l'exercice 2021. Il découle en effet de l'évaluation globale des crédits octroyés par l'Etat au cours de l'exercice 2021 une baisse substantielle des subventions d'investissements, bien que les subventions de fonctionnements aient connu une relative augmentation par rapport à 2020.

Malgré cette situation, ces entités se sont attelées à l'exécution de leurs missions.

Actives aux côtés du FEICOM, les missions de développement se positionnent comme acteurs clé dans le processus de développement rural et ont pour attributions le soutien et la coordination des programmes du Gouvernement visant à améliorer le développement économique et social des populations.

Bien plus, à la lumière de la SND 30, elles favorisent la promotion des activités non-agricoles, le développement des petites et moyennes entreprises rurales ou le renforcement de l'accès aux financements.

MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT DE LA REGION DU NORD (MEADEN)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 17 Juillet 1972 (réorganisé le 04 mars 2018)
Forme juridique : Etablissement public à caractère Technique
Subvention de fonctionnement : FCFA 400 000 000(+33,33%)
Subvention d'investissement : 127 436 450 (+0,82%)
Effectif : 40 (- 21,5%)

PCA :/
DG : ABDOULAYE SERNO

Tutelle Technique : MINEPAT
Tutelle Financière : MINFI

Le décret N°2019/109 du 04 mars 2019 portant réorganisation de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement de la Région du Nord (MEADEN) lui confère la position d'acteur majeur du développement dans cette Région.

En 2021, les activités de la MEADEN ont trouvé leur ancrage dans le Programme 304 du MINEPAT intitulé « Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire », et quatre (04) sous-programmes ont été implémentés, à savoir : i) l'appui au développement régional et local ; ii) la maîtrise et la mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières à travers les études et la maturation des projets ; iii) la réalisation des infrastructures, l'aménagement du territoire ; iv) et enfin la coordination et le suivi des activités. En termes de partenariat, la MEADEN a participé aux activités et actions de l'Autorité du bassin du Niger (ABN) et de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT).

Dans le cadre de la mise en œuvre du développement régional et local du Nord, les activités de la MEADEN ont porté sur : la mise en place d'une synergie des différents projets à travers l'encadrement des riziculteurs en vue de l'amélioration de leur production et de leur productivité ; l'amélioration de la production de poissons de table, alevins et la vulgarisation de la pisciculture et la participation à la décentralisation.

GOUVERNANCE

La vacance du poste de Président du Conseil d'Administration reste d'actualité. Par conséquent, en à l'entame de chaque session dudit Conseil, les administrateurs désignent un Président de séance conformément à aux dispositions de la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements publics. A date, seule la comptabilité budgétaire est appliquée en dépit des exigences du régime financier prescrivant la triple comptabilité.

Le projet d'organigramme de la MEADEN a été élaboré et transmis au MINEPAT et à la Banque Mondiale pour avis.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020		2021		
	Réalisations	Taux de réal.	Réalisations	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations	Taux de réal.
Ressources							
Reliquat de subvention d'investissement	96 148 688	69,42%	/	/		/	
Report de subvention de fonctionnement	/	/	/	/		/	
Ressources propres	16 793 500	64,34%	58 870 857	45,37%	51 901 250	61 451 080	118,4%
Subvention d'investissement	0	0	126 400 000	100%	214 035 018	127 436 450	59,54%
Subvention de fonctionnement	382 000 000	100%	300 000 000	81%	1 200 120 012	400 000 000	33,33%
Total Ressources	494 942 188	53,30%	485 270 857	95,17%	265 947 491	588 887 530	221,43%
Emplois							
Dépenses totales de fonctionnement	272 876 203	83,68%	309 399 885	80,57%	415 800 000	333 755 925	80,27%
Dépenses totales d'investissement	26 323 050	31,36%	64 713 963	19,08%	266 621 662	80 010 488	30,44%
Total Emplois	299 199 253	44,69%	374 113 848	50,92%	678 659 675	413 755 413	60,97%
Postes spécifiques							
Charges de personnel	157 553 245	85,95%	186 847 614	95,92%	248 908 730	204 752 321	82,26%
Excèdent/ déficit budgétaire	195 724 935	/	111 157 009	/			
	175 132 117	/					

De manière générale, les ressources globales de la MEADEN présentent un accroissement de 21,35% en valeur relative et de FCFA 103 616 673 en valeur absolue par rapport à l'exercice 2020. Ce relèvement est dû à l'augmentation de la subvention de fonctionnement de l'ordre de 33,33%.

La légère hausse de 4,38% des ressources propres observée entre 2020 et 2021 est la résultante de l'amélioration du recouvrement des loyers d'un montant de FCFA 9 323 080 et du paiement des prestations diverses d'un montant de FCFA 41 963 000.

En ce qui concerne l'ensemble des dépenses de cette entité, elles augmentent de 39,11% par rapport à l'année antérieure en raison du renforcement de la politique d'investissement de la MEADEN qui se traduit par la réhabilitation de la bibliothèque, l'agencement de la zone confluence du Mayo Godi, de la zone confluence du Mayo Rey et l'étude d'identification des zones d'accueils des populations dans le bassin versant de Lagdo. Les dépenses de fonctionnement absorbent 56,67% des ressources globales, ce qui permet à cette structure d'avoir une marge acceptable pour couvrir ses autres charges notamment les droits de régulation des marchés publics, ainsi que les frais de session pour travaux topographiques et cadastraux.

Pour ce qui est des charges du personnel, l'on observe une augmentation de 9,58% en valeur relative et de FCFA 17 904 707 en valeur absolue. Cette augmentation fait suite à la hausse des salaires bruts de base et des

indemnités liés au personnel. Par ailleurs, ces charges de personnel absorbent 51,18% de la subvention de fonctionnement de cette structure et pourraient grever considérablement son exploitation en cas d'augmentation.

Bien plus, on observe une corrélation entre la consommation des crédits et le niveau d'atteinte des activités de la MEADEN. L'encadrement des riziculteurs en vue de l'amélioration de leur production et de leur productivité a permis d'encadrer plus de 1000 producteurs de riz sur les périmètres irrigués pour une production de 5184 tonnes (2688 tonnes en saison sèche et 2496 tonnes en saison des pluies) sur 4 800 attendues, pour un rendement de 5,184 tonnes à l'hectare, soit 108% la vente de 2 491 sacs d'intrants sur le marché local, la production de 200 kg de poissons de table et de 36 000 alevins sur une prévision de 30 000 alevins. Toutefois, certaines activités n'ont pas été réalisées, notamment la clôture du Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales au Nord (ASGIRAP) et du Programme d'Appui au Développement Rural (PADER) à cause d'une trésorerie défavorable.

Graphique 9: Répartition des différentes ressources de la MEADEN

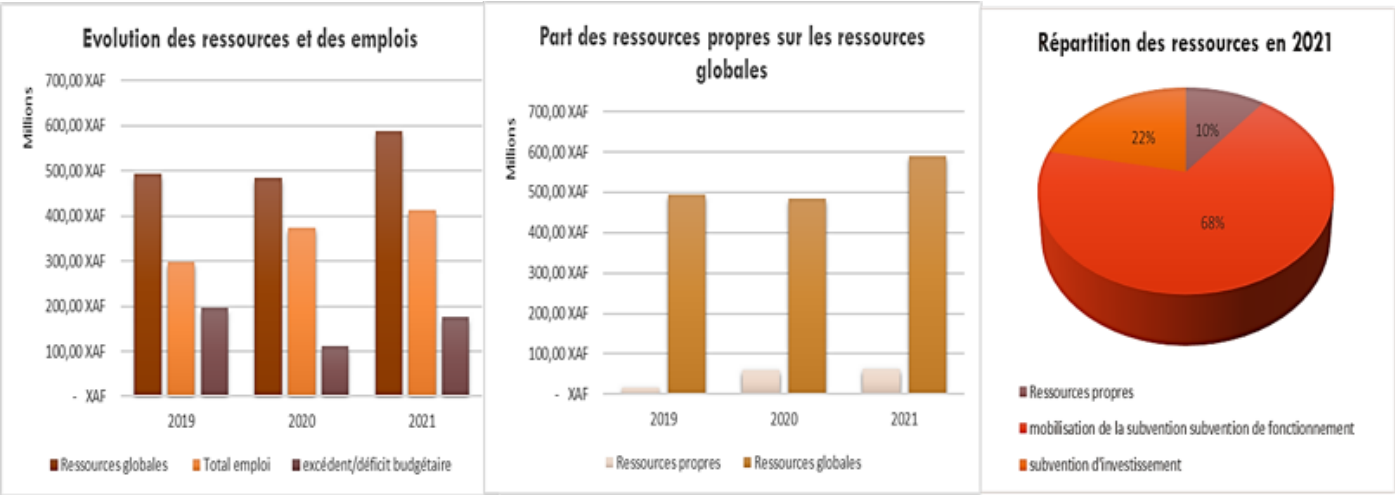

CONCLUSION /PERSPECTIVES

De manière globale, les actions de la MEADEN ont été menées de manière satisfaisante en 2021.Toutefois, les difficultés (le faible taux de mise à disposition des subventions d'investissement, le retard accusé dans la procédure d'acquisition des matériels pour la réalisation des acticités techniques) observées au cours de l'année ont contribué au ralentissement de l'exécution des missions de cette structure.

Relativement au suivi de la mise en œuvre du Projet VIVA la Bénoué qui consiste en l'aménagement et la réhabilitation de 11 000 ha de périmètre agricole avec à terme la création d'environ 27 000 emplois dans la Région, aucune descente n'a été effectuée dans le cadre des études préliminaires. Cependant, la MEADEN a participé à toutes les réunions organisées par la tutelle technique et la Banque Mondiale dans le cadre de la préparation de ce projet ; son démarrage effectif étant prévu pour 2022.

MISSION D'ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DE L'OCEAN (MEAO)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 10 septembre 1999
Forme juridique : Etablissement public
Siège social : Kribi
Subvention de fonctionnement : FCFA 250 088 554 (+0,05%)
Subvention d'investissement : FCFA 40 000 000 (+0%)
Déficit budgétaire : FCFA -3 210 994 (-276,22%)
Effectif : 27 (+12,5%)

PCA: Albert EKONO NNA
DG: Hubert Martin MBAMBA BONDIMA
DGA : Martin Marie NZIE

Tutelle Technique : MINEPAT
Tutelle Financière : MINFI

Dans la perspective du développement du Département de l'Océan et en droite ligne des orientations de la SND30, la Mission d'Etudes pour l'Aménagement de l'Océan (MEAO) contribue à la mise en œuvre de la politique participative de valorisation des potentialités de ce territoire.

Les activités menées par cet organisme au cours de l'exercice 2021 étaient adossées sur le Programme 304 « renforcement de la planification stratégique et intensification des actions d'aménagement du territoire » de la tutelle technique qu'est le MINEPAT.

Ces dernières ont été exécutées dans un contexte de difficultés financières dues à la conjoncture économique nationale marquée par la baisse des cours des matières premières et l'effondrement des réserves de change dans les pays de la CEMAC. Cette situation a causé le ralentissement de l'exécution des activités de la MEAO au cours de l'exercice 2021 par rapport à l'année 2020.

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions de développement du Département de l'Océan au titre de l'exercice 2021, la MEAO a participé à l'étude environnementale et l'élaboration des plans de préservation du Port Autonome de Kribi (PAK), conduit par le consortium SETEC-RAINBOW-CEDRE. Elle a également contribué à l'élaboration et à la révision des plans Communaux de Développement des Arrondissements de Niété et Mvengue, pilotées par le Programme National de Développement Participatif (PNDP).

GOUVERNANCE

A date, la MEAO n'a toujours pas été réorganisée tel que le prescrit la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements publics.

La tenue des sessions du Conseil d'Administration demeure irrégulière. Contrairement à la session budgétaire de l'exercice 2021, la session des comptes 2021 s'est tenue dans les délais légaux.

En ce qui concerne la mise en place d'une comptabilité générale et d'une comptabilité analytique, aucune démarche n'a été entreprise dans ce sens.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020		2021		
	Réalisations	Taux de réal.	Réalisations	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations	Taux de réal
Ressources							
Solde ou report année N-1	714 871	/	48 887	/		541 600	/
Ressources propres	0	/	0	/		0	/
Subvention d'investissement	60 641 461	18,96%	40 000 000	100%	40 000 000	40 000 000	100%
Subvention de fonctionnement	259 095 071	81,03%	249 960 333	99 ,96%	250 088 554	250 088 554	100%
Total Ressources	319 736 532	49,99%	289 960 333	99,98%	290 630 154	290 630 154	100%
Emplois							
Dépenses totales de fonctionnement	258 331 313	99,70 %	249 960 333	99,97%	250 633 045	253 841 148	101,28%
Dépenses totales d'investissement	60 344 654	99,51%	38 177 888	95,44%	40 000 000	40 000 000	100%
Total Emplois	318 675 967	99,67%	288 138 221	99,34%	290 644 063	293 841 148	101,10%
Postes spécifiques							
Charges de personnel	185 625 538	99,66%	183 346 110	99,99%	195 521 538	195 501 986	99,99%
Excèdent/ déficit budgétaire	1 060 565	/	1 822 112	/		-3 210 994	/

Au cours de l'exercice 2021, le budget équilibré de la MEAO en ressources et en emplois a été adopté à la somme de FCFA 290 630 154. En termes de ressources, ce budget a connu un taux de réalisation de 100% tandis qu'en termes de dépenses, l'ensemble des engagements ordonnancés a connu une réalisation de 101,10% par rapport à sa prévision. Ce pourcentage de réalisation des dépenses de la MEAO est dû à l'engagement des crédits de fonctionnement hors budget d'un montant de FCFA 3 324 734, pour couvrir certains droits dus aux personnels (indemnités de congés maternité et droits CNPS).

De manière globale, les charges de personnel restent élevées et se situent à hauteur de FCFA 195 501 986 en 2021. Elles sont en augmentation de 6,63% par rapport à l'année antérieure et absorbent 78,17% de la subvention de fonctionnement. La majeure partie de ce personnel est constituée de cadres et d'agents de maîtrise. Ces derniers représentent 51,85% de l'effectif.

Quant aux engagements ordonnancés pour les investissements de la MEAO (FCFA 40 000 000), ils ont été entièrement exécutés conformément aux prévisions et ont permis de réaliser la deuxième phase de la Cartographie d'occupation des sols du Département de l'Océan.

S'agissant du partenariat avec le groupe Allemand MEDICUS-International dont l'objectif est la construction d'une ville médicale à Kribi, il s'est concrétisé en 2021 par la participation de la MEAO à des séances de travail pour la réalisation des études environnementales relatives à la construction d'un hôpital moderne de référence et d'un Institut de formation médicale.

Dans le cadre du processus de décentralisation, la collaboration avec le Conseil Régional du Sud s'est traduite par l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement durable de l'Océan, ainsi que le plan de zonage.

Graphique 10: Répartition des différentes ressources de la MEAO

CONCLUSION / PERSPECTIVES

La MEAO se présente comme un partenaire clé pour la réalisation des projets de développement du Département de l'Océan. Cependant ne disposant pas de ressources propres, cette structure couvre ses charges d'exploitation uniquement avec les subventions qui lui sont allouées par l'Etat. Celles-ci sont destinées en grande partie aux paiements des charges du personnel.

Ces personnels seront d'ailleurs sollicités en 2022 dans la mise en œuvre de la SND30, pour laquelle la MEAO devra s'atteler à renforcer :

- la modernisation de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'agriculture ;
- la veille à la sauvegarde des ressources naturelles, environnementales et touristiques du Département de l'Océan;
- le suivi des procédures d'occupation rationnelles des domaines maritime, national et privé de l'Etat dans le Département de l'Océan ;
- la participation à la mise en œuvre de toutes opérations d'envergure à caractère économique et social en cours ou en projet initiées par l'Etat ou les opérateurs privés.

MISSION DE DEVELOPPEMENT DU NORD-OUEST (MIDENO)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 13 août 1981
Forme juridique : Etablissement public
Siège Social : Bamenda
Subvention de fonctionnement : FCFA 600 000 000 (+50%)
Subvention d'investissement : FCFA 23 587 200 (-89,52%)
Ressources propres : FCFA 63 727 299 (-20,24%)
Déficit Budgétaire : FCFA - 1 380 905 905 (-200,91%)
Effectif : 90 (+7,14%)

PCA: LELE LAFRIQUE TCHOFFO EBEN Adolphe
DG: Cletus Anye MATOYA

Tutelle Technique : MINADER
Tutelle Financière : MINFI

Dans son rôle majeur de supervision de la politique du développement rural de la Région du Nord-ouest, la MIDENO exécute ses missions dans les domaines de la réhabilitation des infrastructures (routes, marchés) et de l'encadrement des populations en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie.

En 2021, dans le cadre du démarrage du projet de développement des pêches et de l'élevage, la MIDENO a procédé à la distribution de 270 tonnes d'aliments de poissons aux éleveurs de la Région du Nord-Ouest, 34 000 réfrigérateurs ainsi que 9000 doses de vaccins destinées aux petits ruminants.

Pour accompagner la MIDENO, les partenaires tels que le Japon et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont mobilisé près de 3 milliards de FCFA en guise de contribution au Plan Présidentiel de Reconstruction et du Développement du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (PPRD/NOSO).

GOUVERNANCE

La mise en conformité des textes organiques de la MIDENO avec la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics, n'est pas encore effective.

En outre, des actions n'ont toujours pas été entreprises par la MIDENO en vue de la mise en place de la triple comptabilité au sein de cette entité.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020			2021	
	Réalisations	Taux de réal.	Réalisations	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations	Taux de réal.
			Ressources				
Ressources propres	32 675 292	36,31%	79 896 915	88,77%	131 507 200	63 727 299	48,46%
Compensation de l'Etat	4 407 200	100%	/	/		/	/
Subvention d'investissement	125 000 000	100%	225 000 000	50%	278 916 822	23 587 200	8,45%
Subvention de fonctionnement	400 000 000	100%	400 000 000	100%	502 600 000	600 000 000	119,38%
Subvention exceptionnel pour le remboursement des dettes	200 000 000	100%	/	/		/	/
Total Ressources	**762 082 492**	36,62%	**704 896 915**	50,72%	**913 024 023**	**687 314 499**	75,28%
			Emplois				
Dépenses totales de fonctionnement	547 361 762	79,33%	471 230 240	78,55%	1 181 348 162	1 052 901 659	89,12%
Dépenses totales d'investissement	1 060 086 158	76,20%	156 866 579	21,59%	1 390 374 345	975 318 745	70,14%
Total Emplois	**1 607 447 920**	77,24%	**628 096 819**	45,19%	**2 571 722 507**	**2 028 220 404**	78,87%
			Postes spécifiques				
Charges de personnel	277 215 552	98,57%	284 528 532	95,31%	301 206 447	301 206 447	100%
Excèdent/Déficit budgétaire	-845 365 428	/	76 800 096	/		- 1 380 905 905	/

Au cours de l'année 2021, les ressources globales de la MIDENO, sont en diminution de 2,49% par rapport à 2020. Elles sont constituées à 87,30% de la subvention de fonctionnement, qui a connu une augmentation de 50% entre 2020 et 2021. Cette régression des ressources globales de la MIDENO s'explique principalement par une baisse de 89,52% de la subvention d'investissement en 2021. Cette diminution de la subvention d'investissement n'a pas permis à la MIDENO d'accompagner les populations dans les activités de reboisement en agroforesterie et la protection des captages d'eau, qui vise à améliorer la qualité de l'eau et le renforcement de la sécurité alimentaire.

Pour ce qui est des recettes propres, elles affichent une régression de 20,24% en 2021 et représentent 9,27% des ressources globales. Cette régression résulte de la diminution de la location des engins lourds de la MIDENO notamment les tracteurs, les bulldozers et les camions à berne basculants.

Les dépenses globales de la MIDENO présentent une augmentation de 322,91% entre 2020 et 2021, Les dépenses d'investissement affichent une augmentation de 621,75% en 2021. Cette augmentation provient de la collaboration de la MIDENO avec la Délégation Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural dans le cadre de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du sous-secteur agricole à travers la multiplication des semences pour la saison agricole 2021 dont les cultures cultivées sont de 39,5 hectares de champs semenciers de maïs (CHC 202), 1 hectare de blé et 3 hectares de pomme de terre Salanum.

Bien plus, certains intrants ont été acquis et distribués aux agriculteurs notamment 100 000 boutures de manioc, 30 000 plantules de plantain, 200 litres de fongicides et insecticides et 203 tonnes de produits agrochimiques (NPK 20 10 10 et NPK 14 24 14). Au total, 238 groupements ont bénéficié de cet appui de la MIDENO dans la Région du Nord-Ouest et ailleurs. Toutefois, 5 hectares de haricot devaient être cultivés au cours de la deuxième saison après la récolte du maïs, mais seulement 02 hectares ont été cultivés en raison du manque des ressources d'investissement.

Les charges du personnel demeurent une préoccupation car elles représentent 50,20% de la subvention de fonctionnement et sont en augmentation de 5,86% en 2021 et due principalement aux différents impôts en régulations liés au personnel. Cette situation ne permet pas à la MIDENO de couvrir convenablement ses dépenses incompressibles.

Dans le cadre du déploiement de ses activités, la MIDENO a bénéficié de la supervision sur le terrain du Projet de Développement Rural Participatif et Décentralisé des Grassfield qui couvrait 8 Communes sur 34 dans la Région du Nord-Ouest à savoir Widikum, Santah/Tubah, Gayama et Mbaw/Mbonso. Les réalisations prévues étaient l'aménagement hydro-agricole sur 610 hectares, la mise en place des structures d'appui socio-politique, le renforcement des capacités des différents partenaires et l'exécution de 278 km de pistes rurales.

Ce projet devrait toucher en moyenne 250 000 bénéficiaires (Organisation des producteurs, transformateurs commerçants communes etc.) dont la moitié sont des femmes regroupées en ménages. Toutefois, ce projet s'est heurté à deux défis contextuels majeurs notamment la situation socio sécuritaire dans la Région du Nord-ouest et la recrudescence de la pandémie de Covid-19 qui ont ralenti ses actions.

Cependant, la réalisation de ce projet reste remarquable sur l'aménagement des terres pour les rizicultures. Trois barrages de dérivations, des canaux et des digues et d'autres travaux structurels ont été réalisés jusqu'à l'achèvement ciblant l'irrigation sur 1200 hectares de rizières. La réalisation physique de ce projet est estimée à près de 75%.

Graphique 11: Répartition des différentes ressources de la MIDENO

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Nonobstant l'absence de subventions d'investissement de l'Etat au cours de l'exercice 2021, la MIDENO a néanmoins pu contribuer à la réalisation des activités démarrées jadis en 2020 grâce à l'anticipation du décaissement des ressources nécessaires devant provenir de sa tutelle technique. Ces activités ont porté sur l'appui aux agriculteurs en intrants agricoles et les activités de multiplication de semences menées à une échelle réduite.

Dans le contexte socio-politique difficile que connaît la région du Nord-Ouest, il importe que la MIDENO produise des résultats de développement qui passeront par le déblocage des subventions du MINADER, sa tutelle technique afin de participer activement à la politique de reconstruction de l'Etat dans cette zone.

Dans le cadre du renforcement des compétences, le personnel de la MIDENO suivra une formation en ligne sur la gestion financière des projets de développement proposée par le Centre international de formation de l'Organisation du Travail à Turin, en Italie Cette formation n'a pu être réalisée sur le campus comme initialement prévu en raison des contraintes liées à la Covid-19 et se terminera en 2022..

MISSION DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES MONTS MANDARA (MIDIMA)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 05 novembre 1982
Forme juridique : Etablissement public à caractère technique
Subvention de fonctionnement : FCFA 300 000 000 (+0%)
Excédent : FCFA 10 559 033 (+46,05%)
Ressources propres : FCFA 0
Effectif : 26 (+8,33%):

PCA : MIDJIYAWA BAKARI
DG : DECEDE
DGA : /

Tutelle technique : MINEPAT
Tutelle financière : MINFI

Après une relative accalmie sécuritaire et sanitaire dans la Région de l'Extrême Nord, la Mission de Développement Intégré des Monts Mandara (MIDIMA) a continué la mise en œuvre des actions stratégiques de développement et des schémas d'aménagement arrimés aux objectifs nationaux de croissance économique.

L'exercice 2021 a été marqué par la réception des travaux de construction du système d'approvisionnement en eau de la localité de Fadaré, ainsi que la finalisation des travaux de l'immeuble siège dans la Ville de Mokolo.

GOUVERNANCE

A la suite de la réorganisation de la MIDIMA par le décret n°2019/142 du 18 mars 2019, de nouveaux textes organiques ont été élaborés et mis en œuvre par la résolution n°2020/CAEO/0201 du 13 novembre 2020, afin d'arrimer le fonctionnement de cet organisme au décret suscité. Il s'agit notamment du manuel des procédures administratives, financières et comptables, du cadre organique, du statut du personnel et du règlement intérieur.

Par ailleurs, à la suite d'une évaluation du personnel, il a été procédé aux nominations à divers

postes de responsabilités prévus dans le nouvel organigramme, ainsi qu'à l'octroi des indemnités au personnel conformément aux nouveaux textes organiques. C'est ainsi que les postes de Conseillers Techniques, de Chefs de Cellules ont été créés et ceux de Chefs de Services dissouts.

Par ailleurs, à l'issue de la 49ème session ordinaire du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 31 décembre 2021, le Conseil d'Administration a autorisé le Directeur Général, à entreprendre des diligences nécessaires pour le changement de dénomination de la Mission de Développement Intégré des Monts Mandara (MIDIMA), en Mission d'Etudes, d'Aménagement et de Développement Intégré de la Région de l'Extrême-Nord (MEADIREN).

En outre, un auditeur interne et un hydraulicien ont été sélectionnés à l'issue des travaux du Comité ad hoc chargé de l'analyse des dossiers de candidatures d'auxdits postes.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020			2021	
	Réalisations	Taux de réal.	Réalisations	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations	Taux de réal.
Ressources							
Report année N-1	6 955 254	100%	24 994 129	100%	10 490 629	10 490 629	100%
Report subvention d'investissement N-1	/	/	/	/	15 100 000	15 100 000	100%
Appuis du MINEPAT	/	/	15 000 000	100%	1 786 083 769	118 522 490	6,64%
Reliquat de subvention de fonctionnement	7 216 009	100%	4 261 880	100%	15 358 234	15 358 234	100%
Subvention d'investissement	171 781 744	77,46%	112 015 979	49,89%	71 000 000	0	0%
Subvention de fonctionnement	200 000 000	100%	300 000 000	100%	300 000 000	300 000 000	100%
Total Ressources	385 953 007	88,53%	456 271 988	80,22%	2 198 032 632	459 471 353	20,90%
Emplois							
Dépenses totales de fonctionnement	152 598 343	67,53%	307 579 691	95,24%	315 358 234	290 825 345	92,22%
Dépenses totales d'investissement	202 050 477	96,22%	141 462 707	57,54%	1 882 674 398	158 086 975	8,40%
Total Emplois	354 648 820	81,35%	449 042 398	78,95%	2 198 032 632	448 912 320	20,42%
Postes spécifiques							
Charges de personnel	83 264 982	92,93%	112 777 613	96,02%	191 019 951	171 726 936	89,90%
Excèdent budgétaire	31 304 187	/	7 229 590	/	/	10 559 033	/

Sur la période 2019-2021, les ressources globales de la MIDIMA se sont nettement améliorées, soit une augmentation de 19,05% en valeur relative, malgré la contreperformance observée dans le recouvrement des ressources de l'exercice 2021. Au cours dudit exercice, FCFA 459 471 353 ont été recouvrés contre FCFA 2 198 032 632 attendus, soit un taux de réalisation de 20,90%). Cette situation est la résultante de l'augmentation des appuis globaux du MINEPAT (+690,15%), pour le financement du projet d'Adduction d'Eau Potable Simplifié (AEPS) de FADARE, la construction de l'immeuble MIDIMA à MOKOLO, la prise en charge des ingénieurs du PLANUT et la réalisation d'un documentaire.

Les financements recouvrés ont permis la réalisation de la première et la deuxième phase de la construction du système AEPS de Fadara et de la construction de l'immeuble de la MIDIMA.

En ce qui concerne les emplois, on note une prépondérance des charges de personnel qui absorbent 57,24% de la subvention de fonctionnement et sont en augmentation de 52,27%. En effet, c'est le reflet d'une revalorisation des salaires du personnel, suite aux nouvelles responsabilités qui ont été attribuées à certains employés.

Dans le cadre du déploiement de ses activités, l'une des idées phare portée par la MIDIMA est le Projet de l'Electrification de 16 villages en zones Rurales et Périurbaines dans 10 Communes de la Région de l'Extrême Nord (PERPREN), pour lequel une collaboration étroite a été établie avec l'entreprise ENEO. Après avoir électrifié les villages et rétrocédés la gestion à ENEO, le projet intervient encore sur les réseaux de BOUNDERI dans la Commune de MORA et de GAMBOURHA dans le Commune de BOURHA.

Graphique 12: Répartition des différentes ressources de la MIDIMA

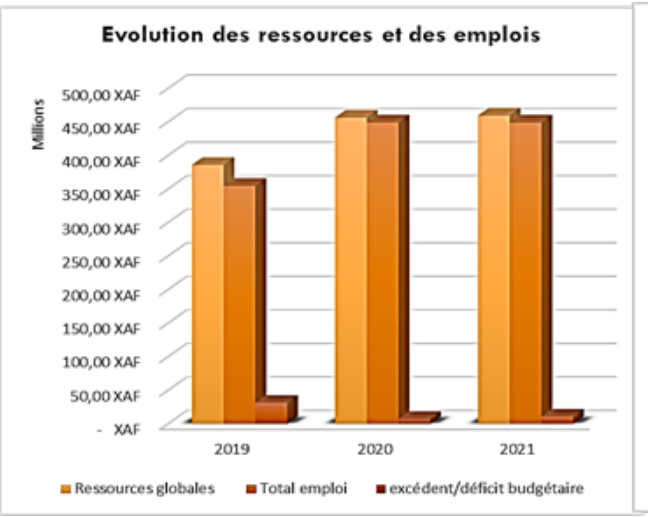

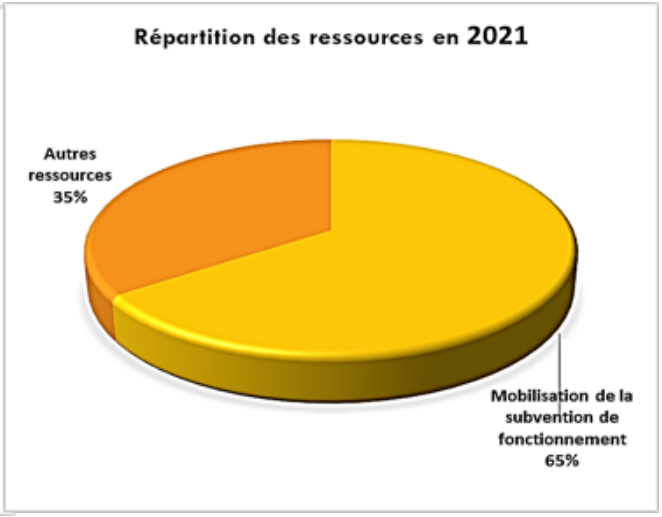

CONCLUSION/PERSPECTIVES

De manière globale, malgré les difficultés liées à la situation économique conjoncturelle que traverse le pays, les effets de la pandémie de la COVID-19 sur l'économie, la crise sécuritaire dans la Région de l'Extrême-Nord due aux phénomènes Boko Haram, les activités de la MIDIMA ont été assez denses et les ressources globales mises à sa disposition par l'Etat ont connu une augmentation. De nombreux défis s'ouvrent à cette structure compte tenu de l'élargissement de sa zone d'intervention qui désormais s'étend sur toute la Région de l'Extrême Nord, caractérisée par une extrême pauvreté, un environnement très aride et un accès limité des populations aux infrastructures sociaux économiques de base. Dans ce contexte, la MIDIMA devrait renforcer la promotion des activités non-agricoles en milieu rural dans l'ensemble de la Région.

SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY (SOWEDA)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 17 décembre 1987
Forme juridique : Etablissement public
Subvention de fonctionnement : 700 000 000 (+0%)
Subvention d'investissement : FCFA 26 000 000 (- 91,33%)
Ressource propres : FCFA 108 479 191 (+66,38%)
Excédent : FCFA 67 317 568 (+147,26%)
Effectif : 72 (-2,70%)

PCA : APANDE EDIAGE H.
DG : BESONG OGORK NTUI

Tutelle Technique : MINADER
Tutelle Financière : MINFI

Bras séculier du Gouvernement pour le développement de la Région du Sud-Ouest, la Mission de Développement de la Région du Sud-Ouest (SOWEDA) participe à l'encadrement des populations à travers des actions intégrées du développement rural. En sa qualité de maître d'œuvre délégué, la SOWEDA est chargée de : (i) développer tous les aspects liés à l'amélioration de la production agricole ; (ii) créer ou réhabiliter toutes les infrastructures : routes, marchés, centres de santé, approvisionnement en eau, électrification ; (iii) octroyer des prêts pour les activités agricoles, bétail et pêches ; (iv) améliorer la capacité d'autogestion des services communautaires ; (v) centraliser et conserver les données sur le développement ; (vi) mener des études et proposer des projets de développement au Gouvernement et aux partenaires de développement. Sa collaboration avec le Conseil Régional se matérialise par la réalisation des projets qui lui sont confiés tels que la construction des marchés et la Réhabilitation des routes rurales etc.

Au cours de l'exercice 2021, les actions menées par la SOWEDA se sont principalement focalisées sur la mise en œuvre de son Programme opérationnel, basé sur les mesures d'accompagnement de l'Etat au secteur agro-pastoral à travers le Plan Présidentiel pour la Reconstruction et le Développement des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, en réponse aux effets du Covid-19, ainsi qu'à la réintégration des personnes déplacées ou de retour dans leur Région.

Contrairement aux années précédentes, les activités d'élevage et de pêche ont été financées et pilotées par le MINEPIA dont la SOWEDA sollicite la tutelle technique au même titre que le MINADER.

GOUVERNANCE

La procédure de mise en conformité des textes organiques de la SOWEDA avec la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements publics, amorcée par cette structure n'a toujours pas abouti.

Après avoir mis en place les mécanismes pour la tenue d'une triple comptabilité (budgétaire, générale et analytique) A cet égard, un consultant chargé de réaliser l'audit des comptes et des états financiers de cette structure au titre de l'exercice 2020 a été recruté.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020		2021		
	Réalisations	Taux de réal.	Réalisations	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations	Taux de réal.
Ressources							
Solde ou report année N-1	/	/	/	/	94 605 136	94 605 136	100%
Ressources propres	41 707 628	20,25%	65 200 371	21,51%	379 626 372	108 479 191	28,57%
Reliquat BIP N-1	/	/	/	/	34 288 631	34 288 631	100%
Subvention d'investissement	70 000 000	56%	300 000 000	100 %	26 000 000	26 000 000	100%
Subvention de fonctionnement	700 000 000	100%	700 000 000	100 %	700 000 000	700 000 000	100%
Fonds de réhabilitations	409 981 088	38,28%	768 587 227	99,99%	0	0	/
Reliquat des Fonds de réhabilitations	/	/	/	/	101 110 209	101 110 209	100%
Total Ressources	1 221 688 716	58,12%	1 833 787 598	77,94%	1 335 630 348	1 064 483 167	79,69%
Emplois							
Dépenses totales de fonctionnement	733 587 162	80,97%	854 884 633	84,64%	1 174 231 508	937 068 810	79,80%
Dépenses totales d'investissement	438 067 436	36,63%	1 121 351 630	87,31%	161 398 840	60 096 789	37,23%
Total Emplois	1 171 654 598		1 976 236 263		1 335 630 348	997 165 599	74,66%
Postes spécifiques							
Charges de personnel	240 585 240	79,93%	341 043 072	82,61%	388 303 696	375 217 861	96,63%
Excèdent/ déficit budgétaire	50 034 118	/	-142 448 665	/	/	67 317 568	/

Après la clôture du contrat-plan Etat/SOWEDA, qui s'est soldée par la construction de nouvelles infrastructures (à Manyu, Kupe Manengouba et Mamfe) et l'acquisition de nouveaux engins lourds (excavateurs, compacteurs, camions bennes de 12 tonnes, Niveleuses 140H, bulldozers D6 et portes chars), les ressources globales de cet organisme ont baissé de 41,95% entre 2020 et 2021, tandis que ses recettes propres se sont améliorées de 66,38%. Cette bonification est due à une intensification des activités de location d'engins et de vente du matériel agricole, alors que la baisse des ressources globales est due à la réduction de la subvention d'investissement allouée par le MINADER.

S'agissant des dépenses d'investissement, il y a lieu de relever que la subvention d'investissement de l'exercice 2021 a été consacrée en totalité à la construction et l'équipement des enclos d'élevage de porcs en vue du développement de ce sous-secteur.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles ont augmenté de 9,61% du fait de l'accroissement des charges liées à la mise en place d'une stratégie de maintenance et de sécurisation des engins.

En ce qui concerne les charges de personnel, elles sont en augmentation de 10,02% par rapport à 2020. En effet, la mise en œuvre du Plan d'Organisation et des Effectifs prescrit par le Contrat-plan, a permis à la SOWEDA de renforcer sa capacité opérationnelle, en procédant à des recrutements au cours de l'exercice 2020. Lesdites charges représentent 40,04% des dépenses de fonctionnement et absorbent 41,55% des ressources dédiées aux dépenses courantes (FCFA 903 084 327). Au regard de l'arrêt de certaines activités génératrices de revenus (conséquences de la situation sécuritaire qui prévaut dans la Région du Sud-Ouest) et du ratio prudentiel de gestion des ressources humaines qui est de 30%, une attention particulière pour la maîtrise de ces charges est requise de cette structure.

Pour ce qui est du déploiement de ses activités au cours de l'exercice 2021, cette structure a réhabilité 47 Km de pistes agricoles à travers des contrats de partenariat qu'elle a concrétisés avec les communautés locales (Banyue, Akiriba et Nninong). Dans ce cadre, la SOWEDA a loué ses équipements à ces communautés avec une remise de 50%, et a mis son personnel à la disposition de ces derniers. Par ailleurs, elle a également réhabilité la piste d'accès au point de captage d'eau de Buenga et au village de Meveo (essentiellement agricole). Aussi, elle a entamé la réfection de trois points d'accès à la ferme-marché d'Obang Bouchou où elle a participé à la création de 2 hectares de plantation de manioc dont les récoltes sont prévues pour mars et mai 2023.

Afin de développer la filière porcine dans la Région du Sud-Ouest, la SOWEDA s'est dotée d'une meunerie au cours de l'exercice 2021, grâce aux financements du MINEPIA.

Bien qu'ayant élaboré un programme de microcrédit pour accompagner financièrement les populations rurales de la Région du Sud-Ouest exerçant dans le domaine agricole, une autorisation n'a pas été accordée à la SOWEDA pour exercer ce type d'activité.

Relativement à l'incidence des actions du contrat-plan Etat/SOWEDA sur la vie des populations, elle est relativement perceptible compte tenu de la crise sécuritaire qui sévit dans la Région du Sud-ouest.

Graphique 13:Répartition des différentes ressources de la SOWEDA

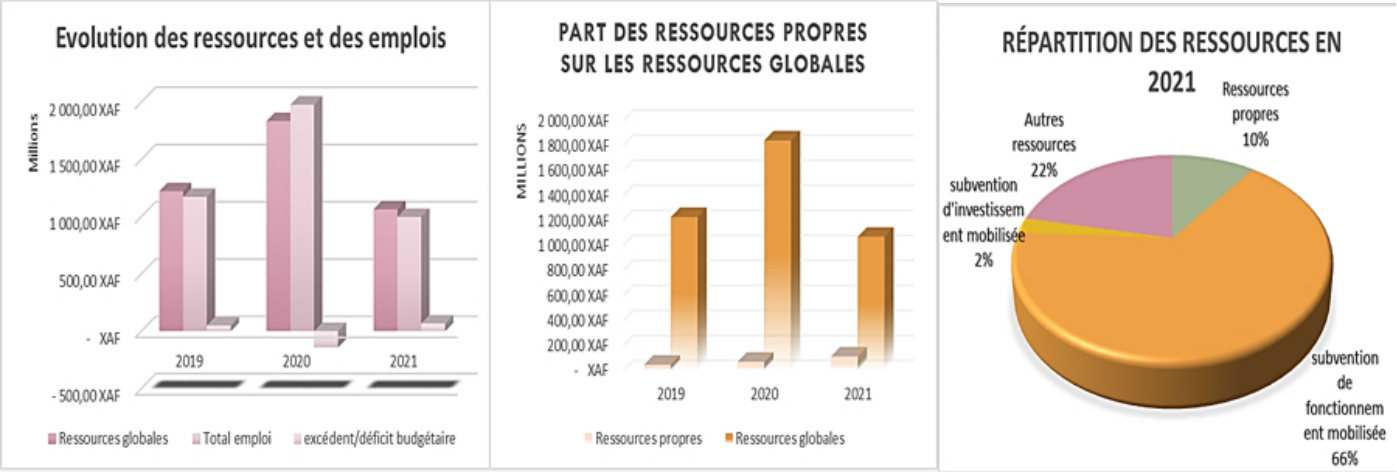

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Plus que les années précédentes, l'année 2021 a été une année difficile pour la SOWEDA en raison des difficultés liées au non versement des financements attendus de la tutelle technique et du climat d'insécurité persistante dans la Région. Ces contraintes ont contribué au ralentissement, voire à l'arrêt de certaines activités de la SOWEDA. Toutefois, malgré ces obstacles, les actions résiduelles du Contrat plan ETAT/SOWEDA ont été achevées et les ressources propres de cette structure se sont améliorées.

En l'absence d'une Caisse de développement de la Région du Sud-Ouest, la SOWEDA reste dans l'espoir d'obtenir une autorisation du Gouvernement pour lui permettre d'accompagner financièrement les agriculteurs qui sont sous son égide à travers l'implémentation du programme de microcrédit sus évoqué.

SECTEUR HYDROCARBURES/EAU/ ELECTRICITE

SECTEUR HYDROCARBURES

Le secteur pétrolier aval au Cameroun reste fortement impacté par l'arrêt des activités de raffinage de la SONARA suite à la destruction de ses Unités de production par l'incendie survenu le 31 mai 2019, avec pour conséquence directe l'approvisionnement du pays en produits pétroliers exclusivement à partir des importations.

Pour endiguer ces difficultés, l'Etat a poursuivi en 2021, la mise en œuvre des mesures déjà amorcées en 2020, en vue d'assurer la survie de la SONARA en particulier, et du secteur en général. Il s'agit notamment de :

• l'octroi à la SONARA de 80% des importations des produits pétroliers pour l'approvisionnement du marché national ;
• la finalisation par le MINFI de la première phase de négociations de la restructuration de la dette de SONARA vis-à-vis des banques et des traders (fournisseurs de pétrole brut et des produits pétroliers finis) d'un montant global de FCFA 717 milliards ;
• l'apurement progressif de ladite dette par le MINFI à travers le Compte Spécial créé à cet effet, logé dans les livres de la Direction Nationale de la BEAC.

Conjoncture économique internationale des produits pétroliers

En 2021, les marchés pétroliers s'étaient progressivement remis de l'effondrement historique de la demande causée par la pandémie à coronavirus en 2020. Ainsi, un raffermissement du cours moyen du Brent de 71,36% est observable par rapport à 2020, pour se situer à 71,38 USD/baril en moyenne sur l'année. S'agissant de la parité du dollar américain par rapport au FCFA pour l'année 2021, elle a connu une évolution inverse au cours moyen du Brent pour atteindre une moyenne de 553,74 FCFA/USD, soit -4% par rapport à 2020.

Cette évolution des principaux paramètres explique la hausse des cotations internationales des produits pétroliers de l'ordre de 73% pour le prémium, 70% pour le kéro, 57% pour le gasoil, 64% pour le fuel oil et 74% pour le GPL.
Les raisons ayant justifié cette conjoncture haussière sont les suivantes :
• la reprise de l'économie mondiale avec une évolution de la demande mondiale en produits pétroliers ;
• la relance de la consommation des produits des hydrocarbures suite à la découverte du vaccin contre la COVID-19, ainsi qu'à la reprise des activités économiques, entraînant de ce fait une hausse des prix.

Cependant, la tendance haussière des prix des hydrocarbures s'est accentuée au premier trimestre 2022 avec le déclenchement du conflit entre la Russie et l'Ukraine, entraînant une très rapide remontée des cours.

Conjoncture économique nationale des produits pétroliers

La conjoncture internationale des marchés pétroliers a eu un impact sur les prix des produits pétroliers au plan national. Cependant, ledit impact n'a pas été répercuté sur les prix à la pompe, et le manque à gagner unitaire a enregistré une moyenne de FCFA 88,48 FCFA/litre pour le super, 180,79 FCFA/litre pour le pétrole lampant et 76,68 FCFA/litres pour le gasoil.

Comme pour l'exercice 2020, le Cameroun s'est approvisionné en produits pétroliers en 2021 exclusivement à partir des importations.

Ainsi, les marketers et la SONARA ont obtenu des autorisations d'importation de 2 474 697 M^3de produits pétroliers auprès des Traders sélectionnés à l'issue des appels d'offre lancés à cet effet. Au terme de l'exercice 2021, 1 906 254 M^3 de produits pétroliers ont été importés. En ce qui concerne le GPL, 134 471 TM ont été importés, dont 505 TM issus du Centre de traitement de gaz de BIPAGA (Kribi).

Les mises à la consommation des produits pétroliers finis importés sont de 1 876 813 m^3 contre 1 750 825 m^3 en 2020 soit une hausse 7%, et 169 109 TM de GPL (+3,75%).
Sur la base de la conjoncture économique internationale et nationale des produits pétroliers au cours de l'exercice 2021, un manque à gagner de FCFA 134 361 982 590 a été enregistré par les marketers et la SONARA, et totalement payé par l'Etat.

Performance du secteur

Les entreprises publiques et établissements publics évoluant dans ce secteur d'activités (SONARA, SCDP et CSPH) ont dégagé un chiffre d'affaires global de FCFA 551 372 339 333 en 2021 contre FCFA 237 897 277 253 en 2020, soit une augmentation de 131,76%. La valeur ajoutée dégagée par ce secteur est de FCFA 160 125 425 118 en 2021 contre FCFA 59 773 429 387 en 2020. Quant au résultat net, il se chiffre à FCFA 85 515 131 110, en hausse de 1 939,16%.

Cette embellie se justifie par l'augmentation des parts de marché attribuées à la SONARA pour l'importation des produits pétroliers, soit 80% des volumes globaux à importer.

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES (CSPH)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 10 mai 1974
Forme juridique : Etablissement Public à Caractère Spécial
Capital social : FCFA 728 468 974
Actionnariat : 100% Etat du Cameroun
Chiffres d'affaires : FCFA 68 444 484 349 (+7,3%)
Capitaux propres : FCFA 135 171 047 817 (+1,96%)
Résultat net : FCFA 4 273 944 247 (-71,78%)
Effectif : 201 (+15,51%)

PCA : M. Luc Magloire MBARGA ATANGANA
DG : M. OKIE Johnson NDOH

Tutelle Technique : MINCOMMERCE
Tutelle Financière : MINFI

Après une année 2020 marquée par l'impact de la crise sanitaire de COVID-19 ayant entrainé un effondrement des cours des produits pétroliers, l'exercice 2021 a été caractérisé par la reprise de l'activité économique, avec pour corollaire un raffermissement des cotations internationales des produits pétroliers.

Ainsi, la CSPH a continué de procéder à la régulation des prix des produits pétroliers pour assurer l'approvisionnement régulier des stations de distribution.

GOUVERNANCE

Les organes sociaux de la CSPH ont régulièrement tenu leurs sessions statutaires conformément aux dispositions de la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements publics.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	101 074 876 888	95 919 860 053	93 248 350 589
Créances sur l'Etat	2 024 000	62 674 798 000	62 674 798 000
Créances sur les tiers	13 614 022 459	14 711 784 146	13 063 349 861
Capitaux propres	117 971 199 042	132 571 367 832	135 171 047 817
Dettes financières	24 329 338	24 329 338	24 329 338
Provisions pour risques et charges	558 344 670	648 344 670	987 288 770
Clients avances recues	2 738 350 177	2 434 067 564	5 654 861 163
Dettes Fournisseurs	719 166 411	1 791 244 896	1 075 486 228
Autres dettes	278 370 436	535 097 080	1 762 835 937
Dettes fiscales	1 108 855 000	1 264 557 000	404 140 000
Dettes sociales	999 447 000	1 101 630 000	752 570 000
Chiffre d'affaires	61 334 825 363	63 786 443 712	68 444 484 349
Valeur Ajoutée	15 930 743 158	23 985 901 540	9 755 517 363
Excédent brut d'exploitation	12 928 920 132	20 035 696 297	5 336 225 060
Charges de personnels	3 001 823 026	3 950 205 243	4 419 292 303
Résultat d'exploitation	11 141 479 464	18 061 566 789	2 958 147 602
Résultat net	5 452 602 272	15 145 429 017	4 273 944 247
Trésorerie nette	9 527 778 607	29 906 096 738	38 842 895 729
Ratio de liquidité générale (actif circulant /passif circulant)	/	2,02	1,45
Ratio de Solvabilité (Dettes fi/CP)	/	0	0
Marge sur résultat net (résultat net/CA)	0,08	0,23	0,06
Ratio de performance financière (CA/Charges d'expl.)	/	1,39	1,04
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant	/	0,32	0,04

La relance de l'activité économique a entrainé une augmentation des mises à la consommation des produits pétroliers finis importés qui sont passées de 1 844 976 m^3 en 2020 à 1 991 776 m^3 (+7,96%), et de GPL (+3,75%). Ainsi, le chiffre d'affaires de la CSPH a connu un relèvement de 7,3% par rapport à l'exercice précédent pour se situer à FCFA 68 444 484 349.

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, la CSPH a affecté FCFA 54 452 924 046 pour la régulation du secteur (péréquation transport, soutien au gaz et fuel oil et moins-value GPL), tandis que FCFA 11 171 276 801 était destiné au fonctionnement courant, dont 6,45% pour les charges de personnel. Ce niveau de charges d'exploitation confère à la CSPH un ratio de performance financière de 1,04, soit un risque élevé des charges d'exploitation par rapport à son chiffre d'affaires.

Au terme de cet exercice, le résultat net a connu une régression de 71,78% par rapport à 2020, en raison de la hausse des cours des produits pétroliers ayant entrainé no-

tamment, un soutien à l'importation de gaz plus important, soit FCFA 36 887 979 000 contre FCFA 19 905 060 000 en 2020. Avec une marge sur le résultat de 0,06, la CSPH affiche donc un risque de profitabilité très élevé au 31 décembre 2021.

Ce bénéfice engendré continue de renforcer les capitaux propres, qui sont de FCFA 135 171 047 817, dont FCFA 130 168 634 596 au titre de la réserve indisponible. Celle-ci représente la réserve de stabilisation de la CSPH, et devrait permettre de remédier à toutes situations pouvant affecter les prix des produits pétroliers et l'approvisionnement du pays. Bien plus, avec une dette financière quasi inexistante, la CSPH connaît un risque de solvabilité très faible.

En revanche, les dettes à court terme sont en augmentation, ce qui dégrade le ratio de liquidité de la CSPH. L'établissement présente donc un risque élevé de non couverture de ses dettes à court terme par ses actifs circulants. Toutefois, l'on relève que les dettes fiscales et sociales de la CSPH ne représentent que 4% de ses dettes à court terme, soit un risque faible de mobilisation des recettes fiscales par l'Etat.

En ce qui concerne la trésorerie de l'entreprise, les comptes à vue affichent un solde de FCFA 5 342 895 729 au 31 décembre 2021, tandis que les Dépôts à Terme (DAT) sont de FCFA 33 500 000 000, soit un montant de FCFA 38 842 895 729 disponible en banque.

Pour ce qui est du soutien à la consommation des produits pétroliers, la conjoncture internationale favorable a permis de maintenir les prix subventionnés des produits blancs à 630 FCFA/L pour le super, 350 FCFA/L pour le pétrole lampant et 575 FCFA/L pour le gasoil, alors que la moyenne des prix réel est de 586,84 FCF/L pour le super, 446,76 FCFA/L pour le pétrole lampant et 553,68 FCFA/L pour le gasoil.

Quant au gaz domestique, le soutien Etat s'est établi en moyenne à FCFA 2 106 sur une bouteille de 12,5 KG pour un prix réel moyen de FCFA 8 606 par bouteille.

Sur le plan social, les effectifs de la CSPH s'élèvent à 201 employés pour des charges de personnel représentant 6,45% du chiffre d'affaires et 45,3% de la valeur ajoutée. Ces effectifs n'ont pas connu d'augmentation par rapport à 2020.

Graphique 14: Evolution des chiffres clés de la CSPH

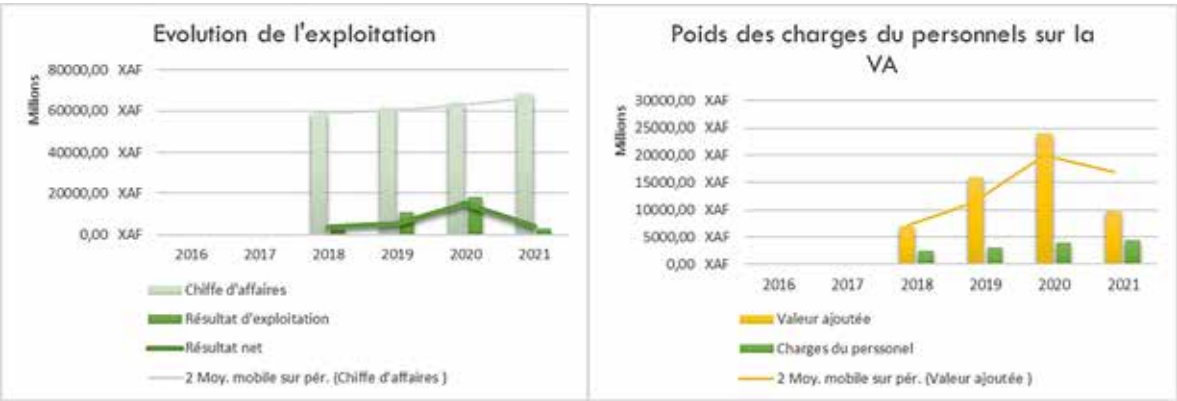

CONCLUSION/PERSPECTIVES.

Au terme de l'exercice 2021, la CSPH affiche une fois de plus un résultat net positif de FCFA 4,2 milliards, bien que celui-ci soit en régression par rapport aux FCFA 15 milliards enregistré en 2020.

Malgré une tendance haussière des cours des produits pétroliers sur le marché international, la CSPH s'est attelée à ne pas répercuter à la pompe ces évolutions, à travers les subventions accordées par l'Etat.

Cependant, la persistance de la hausse des cours des produits pétroliers en 2022, pourrait amenuiser les réserves de cet établissement public, et entrainer un rehaussement du poste « péréquation transport » dans la structure des prix des produits pétroliers. Malheureusement, l'augmentation de ce poste renchérirait le manque à gagner des produits blancs pris en charge par le Ministère des Finances.

SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 12 mars 1980
Forme juridique : Société à Capitaux Publics
Capital social : FCFA 8 000 000 000
Actionnariat : 100% Etat du Cameroun

Chiffres d'affaires Mandat :
FCFA 668 259 562 468 (+45,19%)
Chiffres d'affaires Fonctionnement :
FCFA 5 506 262 924 (+42,41%)
Capitaux propres :
FCFA 547 604 620 366 (+80,95%)
Résultat net : FCFA 547 604 620 366 (+80.95%)
Résultat net Fonctionnement :
FCFA 27 373 567 432 (+30,86%)
Effectif : 295

PCA: M. Ferdinand NGOH NGOH
ADG: M. Adolphe MOUDIKI

La Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) a pour mission de gérer les intérêts de l'Etat dans le secteur pétrolier et gazier. A ce titre, elle assure la promotion, le développement et le suivi des activités pétrolières et gazières sur l'ensemble du territoire national. Elle travaille en association avec les compagnies pétrolières internationales, tout en veillant notamment au respect de tous les textes règlementaires, ainsi que la maîtrise des coûts d'exploitation et de production.

La SNH commercialise sur le marché international, par le biais de contrats, la part de la production nationale de pétrole brut qui revient à l'Etat, ainsi que la sienne propre, qui lui revient en tant qu'investisseur. Elle fait en outre du trading pour l'un de ses associés qui lui en a fait la demande.

En tant que mandataire de l'Etat dans le secteur amont des hydrocarbures, la SNH est habilitée à :

• conduire les études relatives aux hydrocarbures et collecter et conserver les informations qui s'y rapportent ;

• conduire les négociations des contrats pétroliers et gaziers, en liaison avec les départements ministériels en charge des Mines, des Finances, de l'Énergie, de l'Économie, du Commerce et de l'Environnement ;

• effectuer toutes opérations commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ;

• accomplir en rapport avec le Ministère en charge des Finances toutes les opérations financières ;

• suivre l'exécution des contrats pétroliers et gaziers passés entre l'État et les sociétés intervenant dans le secteur des hydrocarbures ;

• promouvoir la réalisation d'infrastructures de production, de transport, de traitement et de stockage des hydrocarbures sur le territoire national ;

• collecter le gaz naturel auprès des sociétés productrices et le transporter vers les industries, les producteurs d'électricité, les autres clients éligibles, les so-

ciétés de distribution et les sites de traitement ;

• conclure, en tant que de besoin, des accords avec les sociétés exerçant dans le domaine de la production, du transport, de la distribution, de la transformation ou du stockage des hydrocarbures installées au Cameroun ;

• contribuer à la formulation et à la mise en œuvre par l'Etat, de sa politique de gestion du secteur aval des hydrocarbures.

GOUVERNANCE

Les organes sociaux de la SNH se tiennent régulièrement et conformément à la règlementation en vigueur.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
	SNH MANDAT		
Actif immobilisé	451 502 444 066	555 114 287 064	555 235 620 546
Créances sur les tiers	115 401 103 010	73 145 372 525	106 911 740 145
Capitaux propres	380 160 546 873	302 618 695 790	547 604 620 366
Dettes financières	40 525 141 622	40 831 417 052	42 409 555 902
Provisions pour risques et charges	141 845 108 406	175 882 610 357	175 882 610 357
Clients avances recues	16 201 377	16 490 796	138 388 564
Dettes Fournisseurs	5 768 205 064	5 706 934 529	6 323 627 730
Autres dettes	540 840 385 216	610 201 583 919	411 507 167 593
Dettes fiscales	1 060 702 647	796 969 671	810 198 281
Chiffre d'affaires	745 876 220 877	460 254 884 155	668 259 562 468
Valeur Ajoutée	627 028 374 920	349 392 041 053	658 315 224 598
Excédent brut d'exploitation	627 028 374 920	349 392 041 053	658 315 224 598
Résultat d'exploitation	378 440 946 065	306 976 608 711	531 612 055 854
Résultat net	380 160 546 873	302 618 695 790	547 604 620 366
Solde transférable à l'Etat	485 939 000 000	294 559 000 000	427 506 000 000
Trésorerie nette	390 215 957 274	333 241 285 949	339 617 927 514
	SNH FONCTIONNEMENT		
Actif immobilisé	73 813 015 863	61 806 161 724	110 015 756 597
Créances sur les tiers	295	295	0
Capitaux propres	228 789 914 911	237 181 351 361	252 463 110 828
Dettes financières	0	0	0
Provisions pour risques et charges	5 178 510 264	4 027 080 028	3 999 771 225
Clients avances recues	0	0	0
Dettes Fournisseurs	850 983 273	886 866 487	609 005 041
Autres dettes	750 801 291	941 851 600	424 335 241
Dettes fiscales	12 060 096 856	9 738 230 289	9 979 273 278
Chiffre d'affaires	6 548 984 336	3 866 317 933	5 506 262 924
Valeur Ajoutée	-4 882 051 025	1 881 831 562	5 587 780 736

Excédent brut d'exploitation	-11 317 055 154	-5 495 723 985	-1 281 132 206
Charges de personnels	6 435 004 129	7 377 555 547	6 868 912 942
Résultat d'exploitation	-15 567 639 674	-6 604 449 687	-3 459 655 883
Revenus financiers et assimilés	46 752 425 689	39 723 003 269	42 892 758 074
Frais financiers et charges assimilées	-6 359 099	2 385 813 115	-9 516 273
Dotations aux provisions et dépréciations financières	0	0	-284 783 538
Résultat financier	52 464 985 524	37 337 190 154	42 598 458 263
Résultat des activités ordinaires	36 897 345 880	30 732 740 467	39 138 802 380
Résultat net	25 266 432 004	20 918 079 650	27 373 567 432
Trésorerie nette	159 627 416 032	175 557 654 334	142 661 488 138
Ratio de liquidité générale (actif circulant /passif circulant)	1,03	1,33	1,34
Ratio de Solvabilité (Dettes fi/CP)	0,022	0,017	0,016
Marge sur résultat net (résultat net/CA)	3,86	5,41	4,97
Ratio de performance financière (CA/Charges d'expl)	0,23	0,22	0,34
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant	0,87	0,83	0,9

Dans le cadre de sa mission de mandataire de l'Etat dans le secteur pétrolier amont, la SNH a produit 25,6 millions de baril de pétrole brut, dont 14,897 millions de baril au titre de la part SNH-ETAT, et 10,711 millions de baril pour le compte de ses associés. Cette production affiche une diminution de 3,59% par rapport à l'exercice 2020 au cours de laquelle 26,556 millions de baril étaient produits.

En rappel, le montant de la redevance SNH attendu dans le budget de l'Etat au titre de l'exercice 2021 était calculé sur la base d'un cours du baril de pétrole 58,5 USD avec une parité USD/FCFA à 579,8.

Quant au gaz, la production nationale s'est élevée à 73,819 milliards de pieds cubes standard de gaz (19,670 milliards de pieds cubes standard pour l'Etat et 54,150 milliards de pieds cubes standard pour les associés) et 34 919 tonnes métriques de gaz de pétrole liquéfié, soit 8 730 TM pour l'Etat et 26 189 TM pour les associés. Comparée à l'exercice 2020, la production de gaz enregistre une légère baisse de 1,89%, tandis que la production de GPL connait une augmentation de 39,31%.

La commercialisation de la part Etat de cette production de pétrole brut et gaz au cours de l'exercice 2021 a généré un chiffre d'affaires de FCFA 668 259 562 468, soit une hausse de 45,19% par rapport à 2020.

En ce qui concerne la commercialisation de la production des associés, un chiffre d'affaires de FCFA 635,738 milliards a été obtenu.

Il faut relever que malgré la baisse de production de pétrole brut et de gaz, ainsi que de la parité du dollar américain par rapport au FCFA, le chiffre d'affaires de la SNH a augmenté grâce à la forte remontée (+71,36%) des cours du baril en 2021, en liaison avec la reprise de l'activité économique après la période de crise sanitaire de COVID-19.

Conformément à sa mission, la Société Nationale des Hydrocarbures reverse à l'Etat les recettes issues des ventes d'hydrocar-

bures, après déduction des charges. Ces versements représentent la contribution de la SNH dans le budget de l'Etat, sous le terme « redevance SNH ». Ainsi, avec des dépenses estimées à FCFA 238,813 milliards, dont FCFA 161,664 milliards au titre des dépenses associatives (champs pétroliers), FCFA 49,889 milliards pour le compte des engagements gaziers et FCFA 27,260 milliards concernant les autres engagements, le solde transférable au titre de l'exercice 2021 est de FCFA 427,506 milliards, en augmentation de 45,13% par rapport à 2020. Cependant, un montant de FCFA 482,2 milliards a été effectivement transféré en 2021, soit FCFA 409 milliards au titre de la redevance SNH et FCFA 73,2 milliards pour le compte de l'IS Pétrole. Il convient de relever qu'une quote-part de ce chiffre d'affaires est affecté au fonctionnement de la SNH.

En effet, le chiffre d'affaires du volet fonctionnement de FCFA 5 506 262 924 a enregistré une augmentation de 42,41% par rapport à l'exercice 2020.

En dépit d'une valeur ajoutée positive sur les exercices 2020 et 2021, l'on observe que les charges d'exploitation de cette entreprise sont supérieures à ce chiffre d'affaires, ce qui dégage un résultat d'exploitation négatif sur la période d'analyse. Cette situation justifie le faible ratio de performance financière enregistré en 2021 (0,34), indiquant un risque très élevé.

Cependant, l'entreprise enregistre un résultat net positif en fin d'exercice de FCFA 27 373 567 432 (+30,86%), grâce notamment à l'apport considérable des revenus financiers issus de ses placements, soit FCFA 42 892 758 074 au titre de l'exercice 2021, soit une rentabilité de 49% par rapport à ses immobilisations financières.

En rappel, les immobilisations financières de la SNH s'élèvent à FCFA 87 015 962 390 auprès de 12 entreprises, dont FCFA 21 244 194 691 comme titre de participation et FCFA 65 771 767 699 pour le compte des autres immobilisations financières.

S'agissant de l'analyse risque, cette entreprise ne présente pas de préoccupations particulières en ce qui concerne la liquidité et la solvabilité. De même, la marge sur le résultat et le ratio de performance financière se renforcent au fil des années.

Toutefois, l'on relève que les dettes fiscales et sociales représentent plus de 90% des dettes à court terme, ce qui pourrait constituer un point de vigilance.

Graphique 15: Evolution des chiffres clés de la SNH

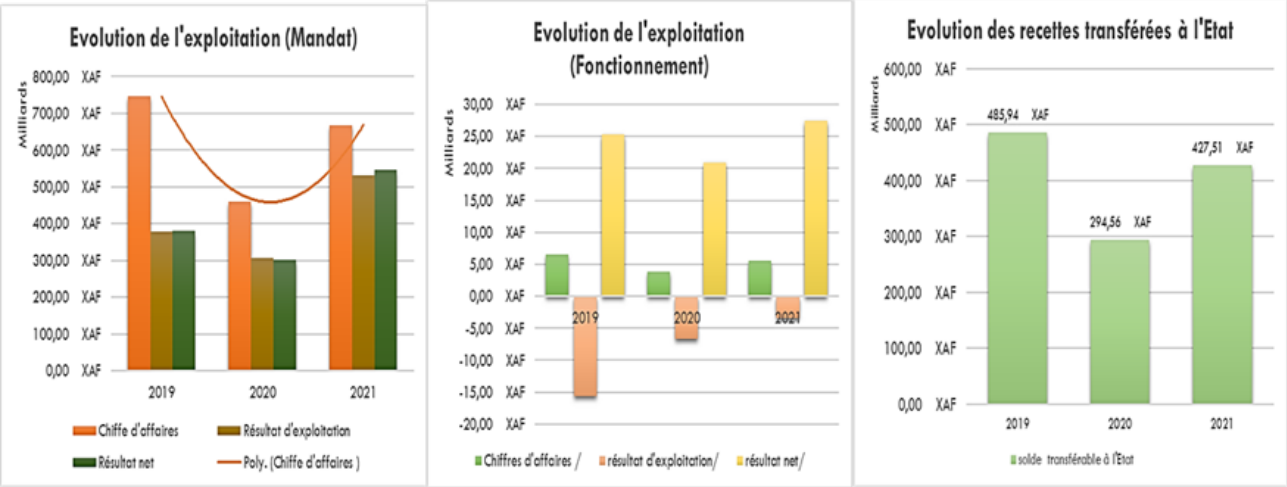

CONCLUSION/PERSPECTIVES.

En tant que mandataire de l'Etat, la SNH assure la production et la commercialisation du pétrole brut et du gaz camerounais, et reverse dans les caisses de l'Etat le produit issu de cette vente après déduction des charges y afférentes.

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 24 mars 1973
Capital social : FCFA 19 560 062 500
Forme juridique : Société d'Economie Mixte
Actionnariat : Etat du Cameroun : 81,95% ;
SNH : 6,06% ;
CSPH : 4,22% ; **SNI :** 3,77% ;
TOTAL OUTRE MER : 4%

Chiffres d'Affaires : FCFA 460 323 736 303 (+198,95%)
Capitaux propres : FCFA -99 430 160 679 (+44,25%)
Résultat net : FCFA 78 919 118 705 (+840,01%)
Effectif : 657(-5,74%)

PCA : Mme NDOH Née BAKATA Bertha
DG : M. SIMO NJONOU Jean Paul

Tutelle Technique : MINEE
Tutelle Financière : MINFI

Réduite à l'activité d'importation des produits pétroliers pour l'approvisionnement du marché camerounais depuis la destruction de ses unités de production le 31 mai 2019, la Société Nationale de Raffinage (SONARA) en 2021 a encore bénéficié du soutien de l'Etat à travers des allocations à hauteur de 80% pour l'importation desdits produits. En effet, sur un volume total de 2 474 697 m^3 autorisé à être importé par le Cameroun en 2021, l'importation d'un volume de 1 871 650 m^3 a été accordée à cette entreprise.

De manière particulière, la vie de la SONARA a été marquée pour le compte de l'exercice 2021 par la mise en œuvre de certaines mesures de redressement validées au terme de la session du 20 avril 2021 du Comité Interministériel, à l'issue de l'étude diagnostique de cette structure. Il s'agit notamment de :

• la réhabilitation/restructuration de la SONARA qui prévoit le redémarrage de la raffinerie dans la configuration finale du projet «SONARA 2010», et sa réalisation dans le cadre d'un partenariat public privé ;

• la finalisation par le MINFI de la première phase de négociations de la restructuration de la dette de SONARA vis-à-vis des banques et des traders, consacrée par la signature entre l'Etat, la SONARA et le pool des 9 banques créancières en date du 15 octobre 2021 de la Convention de restructuration et de remboursement de la dette de cette société vis-à-vis desdites banques d'un montant de FCFA 261 milliards ;

• la poursuite des paiements de la dette engagée en 2020 à travers le compte « Soutien à la raffinerie » domicilié dans les livres de la Direction Nationale de la BEAC, pour un montant de FCFA 22 334 736 545 aux banques et environ FCFA 54,252 milliards aux traders.

En outre, l'Etat a émis une lettre de confort à la BEAC le 21 décembre 2021 afin de lever la suspension sur les opérations d'importations des produits pétroliers de la SONARA au titre du quatrième trimestre 2021.

GOUVERNANCE

Outre la tenue régulière des organes sociaux de la SONARA, l'exercice 2021 a été marqué par l'implémentation effective du nouvel organigramme arrimé à l'activité actuelle de la société, élaboré en 2020, avec en prime la nomination des responsables à la tête des deux principales Directions créées à cette occasion, à savoir la Direction des Projets et celle des Conservations et de la Maintenance.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellés	2019	2020	2021
Actif immobilisé	435 840 260 031	431 518 435 132	429 157 415 247
Créances sur l'Etat	70 174 669 724	75 305 770 677	113 349 367 729
Créances sur les tiers	71 647 773 044	92 770 460 114	80 101 766 344
Capitaux propres	-167 684 732 938	-178 349 279 384	-99 430 160 679
Dettes financières	186 753 415 748	290 530 172 723	397 384 497 364
Provisions financières	9 783 652 946	14 124 438 971	13 294 288 133
Dettes fournisseurs	351 970 082 847	339 696 537 782	229 261 397 276
Clients avances reçues	727 691 005	1 056 117 055	1 591 036 138
Dettes fiscales	89 064 077 287	170 657 648 002	231 262 328 997
Dettes sociales	512 338 004	418 153 115	417 397 746
Autres dettes	6 682 073 134	2 290 642 480	3 088 392 684
Chiffre d'affaires	528 739 498 633	153 979 696 772	460 323 736 303
Marge commerciale	68 900 382 142	-32 876 323 126	-29 585 586
Valeur ajoutée	-23 522 770 578	24 443 484 038	137 759 229 632
Charges de personnels	11 977 899 826	9 986 379 997	10 146 688 352
Excédent brut d'exploitation	-35 500 670 404	14 457 104 041	127 612 541 280
Résultat d'exploitation	-52 466 752 297	6 619 478 983	119 452 052 276
Résultat net	-107 331 088 898	-10 664 546 446	78 919 118 705
Trésorerie nette	-136 964 880 575	30 730 652 488	84 909 432 729
Ratio de liquidité (AC/PC)	0,38	0,4	0,58
Ratio de solvabilité (DLMT/Capitaux propres)	-1,11	-1,63	-3,99
Marge sur le résultat (RN/CA)	-0,20	-0 ,06	0,17
Performance financière (CA/Charges d'exploitation)	0,64	0,63	0,97
Dettes fiscales + sociales/passif circulant	0,19	0,32	0,48

Malgré l'allocation de 80% des importations des produits pétroliers, la SONARA n'a satisfait les besoins du marché national qu'à hauteur de 67,89%, correspondant à 1 408 486 m^3.

Cette incapacité à satisfaire les besoins du marché se justifie par la rareté des devises en zone CEMAC et le blocage de ses opérations d'importation par la BEAC pendant le dernier trimestre 2021, pour défaut de présentation des pièces justificatives (quittances douanières) des précédentes importations.

Toutefois, le volume des importations, soit 1 408 486 m^3 est en augmentation de 121% comparativement à celui de l'exercice 2020 (638 332 m^3).

Le chiffre d'affaires dégagé au 31 décembre 2021 affiche une hausse de 198,95% par rapport à l'exercice précédent.

A la suite de la signature de la convention de restructuration de la dette bancaire, et dans l'attente de la finalisation des conventions de remboursement des dettes des traders, les ressources collectées par la ligne « Soutien à la Raffinerie » ont permis de rembourser un montant total de FCFA 76,58 milliards au cours de l'exercice 2021, soit FCFA 22 334 736 545 aux banques et environ FCFA 54,252 milliards aux traders.

Malgré ces paiements, l'endettement de la SONARA reste une préoccupation et s'établit à FCFA 877 milliards au 31 décembre 2021. C'est ainsi que ses dettes fiscales et sociales représentent plus de 48% de son passif circulant, constituant de ce fait un risque de non mobilisation des recettes fiscales par l'Etat.

Les créances sur les tiers ont diminué de 13% grâce aux mesures de recouvrement effectuées. Toutefois, certaines restent encore à recouvrer, dont la plus importante concerne le client ENEO avec FCFA 20 401 436 748.

S'agissant des créances sur l'Etat d'un montant de FCFA 113 349 367 729, il y a lieu d'indiquer que cette créance ne concerne pas le manque à gagner dû par l'Etat, mais plutôt, et selon l'entreprise, une TVA déductible suite aux paiements des droits et taxes de douane liés aux opérations d'importation réalisé au cours de l'exercice 2021.

Cependant, l'analyse de cette ligne fait toutefois apparaître une incohérence avec les données présentées par la Direction Générale des Impôts à la date du 31 décembre 2021. En effet, l'Administration fiscale établit une dette fiscale de la SONARA de l'ordre de FCFA 311 470 018 173, supérieures à la créance sus-évoquée, alors que la dette fiscale rapportée dans les états financiers 2021 s'élève à FCFA 231 262 328 997, et est constituée principalement de la dette douanière d'un montant de FCFA 210 milliards. Soit au total, une dette fiscalo-douanière de l'ordre de FCFA 542 732 347 170.

En ce qui concerne le manque à gagner, il y a lieu d'indiquer que les opérations d'importation réalisées en 2021 ont dégagé un manque à gagner de FCFA 75 965 582 815. Toutefois, en considérant le trop-perçu dégagé au 31 décembre 2020 de FCFA 64 942 715 899 et le paiement par compensation des droits et taxes de douane d'un montant de FCFA 44 076 997 996, il s'est dégagé un trop-perçu de FCFA 33 054 131 080 en faveur de l'Etat.

Ainsi, dans un souci de clarté et de traçabilité, il conviendrait de figer les dettes réciproques dans un procès-verbal de conciliation.

Les capitaux propres de la SONARA demeurent négatifs et inférieurs à la moitié du capital social, d'où l'urgence de reconstituer les fonds propres de l'entreprise à travers l'annulation de la dette fiscale de la SONARA pour un montant de FCFA 121,890 milliards et l'abandon par l'Etat et SNH de la dette SONARA vis-à-vis de SNH d'un montant de FCFA 44 milliards. Cependant, la mise en œuvre de ces mesures n'a pas encore prospéré.

En dépit d'une performance financière qui laisse apparaître un risque très élevé, la SONARA a enregistré un résultat net positif de FCFA 78 919 118 705. Cependant, il faut noter que ce résultat est la conséquence non pas seulement de la marge de 16 FCFA/l dans le cadre des importations des produits pétroliers, mais surtout le fait d'une comptabilisation en ressources/subvention d'exploitation, des paiements effectués par la ligne « Soutien à la Raffinerie » de la structure des prix des produits pétroliers, dans le cadre du remboursement de la dette bancaire et traders, soit un montant de FCFA 75 589 068 219.

Cette performance a certes amélioré sa rentabilité avec un résultat net qui représente 17% du chiffre d'affaires, mais l'entreprise reste dans une zone de risque élevé en raison des charges d'exploitation qui absorbent la totalité du chiffre d'affaires et, de sa faible capacité à honorer ses engagements à court terme avec un ratio de liquidité de 0,58 largement inférieur à 1. En conséquence, l'entreprise continue de recourir à des emprunts pour le financement de son exploitation.

Graphique 16: Evolution des chiffres clés de la SONARA

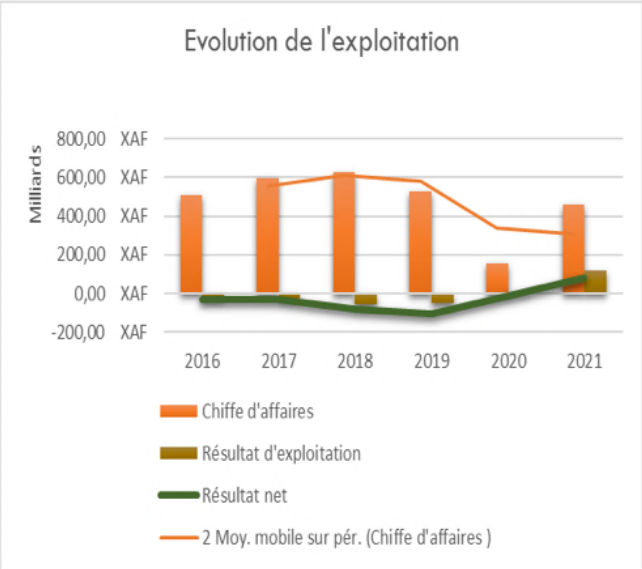

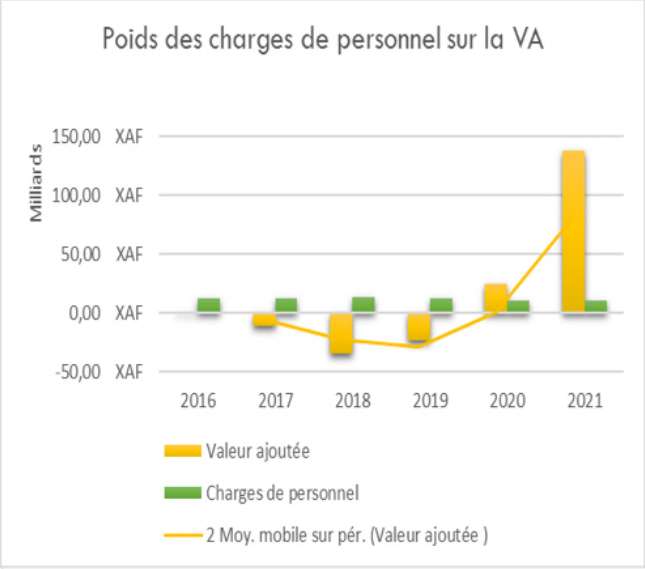

CONCLUSION/ PERSPECTIVES

L'année 2021 marque la reprise des activités de la SONARA grâce au soutien de l'Etat. Toutefois, la mise en œuvre des premières mesures de restructuration reste un préalable. Il s'agit notamment de :

• la restructuration urgente du capital social de la SONARA à travers la reconstitution des fonds propres au minimum légal requis, soit au moins au niveau de la moitié de son capital social, au plus tard le 31 décembre 2021 ;

• la réalisation préalable d'une étude technico-économique et financière approfondie de l'option n°3 portant sur la configuration finale du projet « SONARA 2020 », avec une raffinerie complexe disposant d'une unité d'hydrocraquage, assortie des plans et du design de la nouvelle raffinerie ;

• le lancement d'un appel d'offres pour le recrutement d'un consultant, en procédure d'urgence, en vue de la réalisation de ladite étude ;

• l'ouverture des négociations avec les co-contractants de la SONARA actuellement impliqués dans la réalisation du projet « SONARA 2020 », en vue de déterminer les conditions de cessation de leurs contrats ;

• la signature de la convention de rétrocession de l'emprunt auprès de ITFC entre l'Etat et la SONARA, pour un financement destiné à l'achat des produits pétroliers pour un montant de FCFA 83,5 millions d'euros.

L'option de réhabilitation/restructuration de la SONARA envisagée depuis la survenance de l'incendie évoqué plus haut et dont le terme est fixé à l'horizon 2027 commence à prendre corps en 2022. Dans cette perspective, le Comité de Pilotage chargé de la restructuration/réhabilitation de SONARA a adopté la Convention-cadre de restructuration, son plan d'actions, ainsi que les termes de référence relatifs au recrutement d'un cabinet de renommée devant l'accompagner dans sa mission.

SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1er juillet 1979
Forme juridique : Société d'Economie Mixte
Capital social : FCFA 16 800 000 000
Actionnariat : CORLAY (17%), SNH (15%), CSPH (14,99%), SNI (11%), PAD (10%), TOTAL OUTRE MER (10%), Oilibya (10%), TOTAL Cameroun (8%), TRADEX (4%), MINEE (0,0014%), MOUDIO Bernard (0,0014%)

Chiffres d'Affaires : FCFA 22 604 118 681 (+12,28%)
Capitaux propres : FCFA 37 352 542 167 (+5,13%)
Résultat net : FCFA 2 322 068 158 (+64,92%)
Dividendes : FCFA 335 017 874 (-48,4%)
Effectif : 465 (+5,44%)

PCA : M. MONKAM NITCHEU Jean-Fabien
DG : Mme MOAMPEA MBIO Véronique
DGA : M. ETEKI EBOKOLO Gabriel

Tutelle Technique : MINEE
Tutelle Financière : MINFI

La SCDP assure entres autre le stockage et la sécurisation des produits pétroliers en vue de leur distribution sur le territoire national. Les activités de cette société se sont réalisées dans un contexte marqué par la persistance de la crise sanitaire qui a impacté les résultats attendus.

L'année 2021 a été particulièrement marquée par l'installation d'un bac de stockage de 10 000 m3 de gasoil qui s'inscrit dans la dynamique de l'augmentation des capacités de stockage des produits blancs et GPL.

GOUVERNANCE

Les organes sociaux de la SCDP se sont réunis régulièrement en conformité avec les dispositions légales. En outre, il a été créé au sein du Conseil d'Administration quatre (04) Comités, notamment un comité stratégique chargé des questions liées à l'orientation stratégique de la SCDP pour la période 2022-2024, un comité technique et financier qui a examiné le budget 2022, et deux comités d'audit qui se sont prononcés sur les questions liées à l'audit interne, la Qualité/Sécurité/Environnement, la lutte contre la corruption, le contrôle de gestion et l'inspection d'exploitation, la cartographie des risques financiers et du manuel des procédures d'audit interne.

Toutefois l'opérationnalisation d'une comptabilité auxiliaire des ressources issues de la revalorisation du passage dépôt de 2 FCFA/L est nécessaire pour plus de transparence sur le projet de renforcement du programme d'extension de ses capacités de stockage des produits pétroliers.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	30 318 603 650	33 966 604 728	40 511 827 458
Créances sur l'Etat	597 347 120	683 771 835	357 343 305
Créances sur les tiers	12 610 188 428	4 415 911 739	7 189 135 804
Capitaux propres	34 772 473 431	35 530 474 009	37 352 542 167
Dettes financières	2 335 269 238	1 443 854 573	5 647 110 324
Provisions pour risques et charges	129 197 733	106 855 074	386 723 828
Clients avances recues	/	/	/
Dettes Fournisseurs	3 263 930 402	4 860 802 514	7 547 893 376
Autres dettes	2 887 766 407	2 451 218 618	1 987 108 806
Dettes fiscales	24 263 887 207	27 056 080 124	27 284 749 722
Dettes sociales	298 446 058	188 785 882	256 800 109
Chiffre d'affaires	17 063 262 077	20 131 136 769	22 604 118 681
Valeur Ajoutée	9 890 458 830	11 344 043 809	12 610 678 123
Excédent brut d'exploitation	5 753 646 744	6 929 854 548	7 915 570 208
Charges de personnel	4 136 812 086	4 414 189 261	4 695 107 915
Résultat d'exploitation	3 622 535 013	4 374 361 759	4 468 669 387
Résultat net	1 724 128 844	1 408 000 578	2 322 068 158
Trésorerie nette	6 645 849 214	6 645 849 214	2 805 341 671
Ratio de liquidité (AC/PC)	1,008	0,98	1
Ratio de solvabilité (DLMT/CP)	0,06	0,04	0,15
Marge sur résultat net	0,10	0,06	0,10
Ratio de Performance financière (CA/ Charges d'exploitation)	1,17	1,22	1,18
dettes fiscales+ dettes sociales/passif courant	0,78	0,77	0,72

Le bilan technique de la société laisse apparaitre :

• une hausse de 3,24% des approvisionnements pour les produits pétroliers liquides et 7,23% pour le GPL par rapport à 2020. En effet, la SCDP a réceptionné en 2021 1 906 254 m^3 de produits liquides contre 1 846 478 m3 en 2020, et 134 471 TM de GPL contre 125 410 m3 en 2020 ;

• une hausse de 7,96% des mises à la consommation des hydrocarbures liquides qui sont passées de 1 844 976 m3 en 2021 à 1 991 776 m3 justifiée par la reprise du trafic aérien après la réouverture des frontières ;

• une augmentation de 3, 75% des mises en consommation de GPL soit 115 556 TM en 2021 contre 111 383 en 2020.

Il en découle un chiffre d'affaires en hausse de 12,28% attribué à l'accroissement global du volume des produits facturés d'une part, et par l'application de la revalorisation de FCFA 2/litres sur 12 mois en 2021, contre 9 mois en 2020 d'autre part. La part des activités principales dans la réalisation du chiffre d'affaires obtenu est de FCFA 19,010 milliards (+14%) pour les produits blancs, et FCFA 3,220 milliards (+9%) pour le GPL, tandis que celle des activités secondaires est de FCFA 374 millions (-7%). En dépit de l'augmentation des charges directes de 8% FCFA 9 993 440 558, la SCDP a dégagé une valeur ajoutée de FCFA 12 610 678 123 en progression de 10%. Les charges de personnel y représentent 37,23% et sont en augmentation de 6,36% du fait de l'évolution de la prime de rendement en 2021.

En définitive, le résultat d'exploitation et le résultat net sont respectivement en hausse de 2,15% et 64,92% par rapport à l'exercice précédent.

La situation patrimoniale de l'entreprise laisse apparaître une forte augmentation des dettes financières (+291%), à la suite d'un emprunt bancaire de FCFA 5 milliards. Il en est de même pour la dette commerciale (+ 55,28%), des dettes sociales (+36,03%) du fait du non versement de la retraite fonctionnaires. La dette fiscale quant à elle est relativement stable et représente 72% des dettes à court terme. L'analyse des ratios de l'entreprise laisse apparaître que les activités de la SCDP dégagent une trésorerie suffisante pour le règlement des échéances à court terme. De même, la SCDP est solvable vis-à-vis de ses partenaires financiers et dégage une rentabilité qui permet de garantir les remboursements des éventuels emprunts.

Dans le cadre de ses relations avec l'Etat, la SCDP collecte la Taxe Spéciale sur les Produits Pétroliers pour le compte de l'Administration fiscale. Ainsi, FCFA 139,317 milliards ont été reversés au Trésor en 2021, contre FCFA 131,349 milliards en 2020.

De même, au titre de la restructuration de la dette de la SONARA à travers la ligne « soutien à la raffinerie » de la structure des prix des produits pétroliers, la SCDP a émis des factures de FCFA 83,484 milliards, pour un montant effectif de recouvrement et de reversement de FCFA 82,197 milliards.

Graphique 17: Evolution des chiffres clés de la SCDP

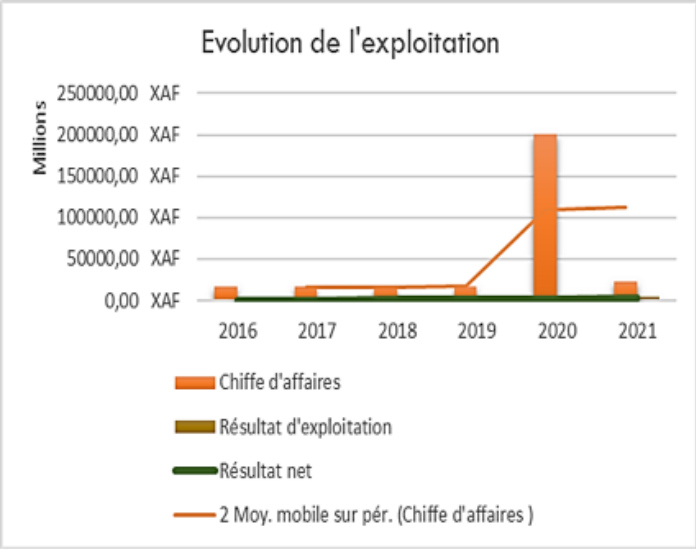

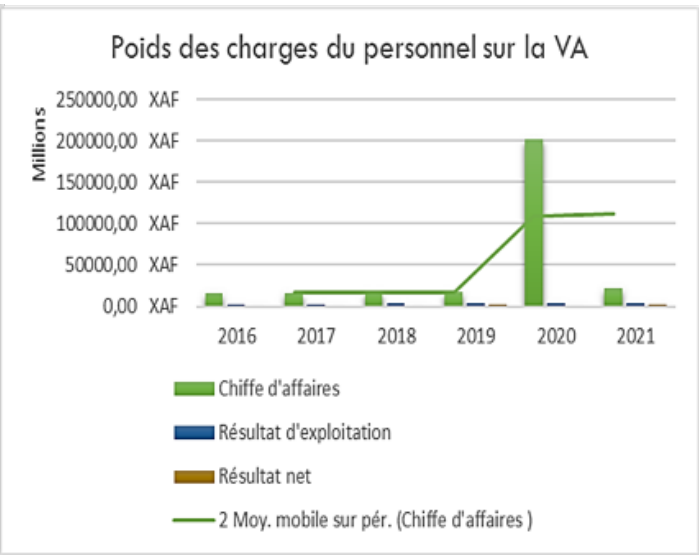

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Au regard des indicateurs de performance, la SCDP au titre de l'exercice 2021 n'a pas de difficultés financières pour assurer son exploitation. A cet effet, et dans la perspective de la continuité de ses activités encadrées par son plan stratégique 2022-2024, elle envisage :

- l'augmentation des capacités de stockage, soit 2 043 340 m3 de carburants et 145 800 TM de produits blancs ;
- la diversification des activités ;
- l'adaptation des activités pour faire face à la concurrence.

SECTEUR ELECTRICITE

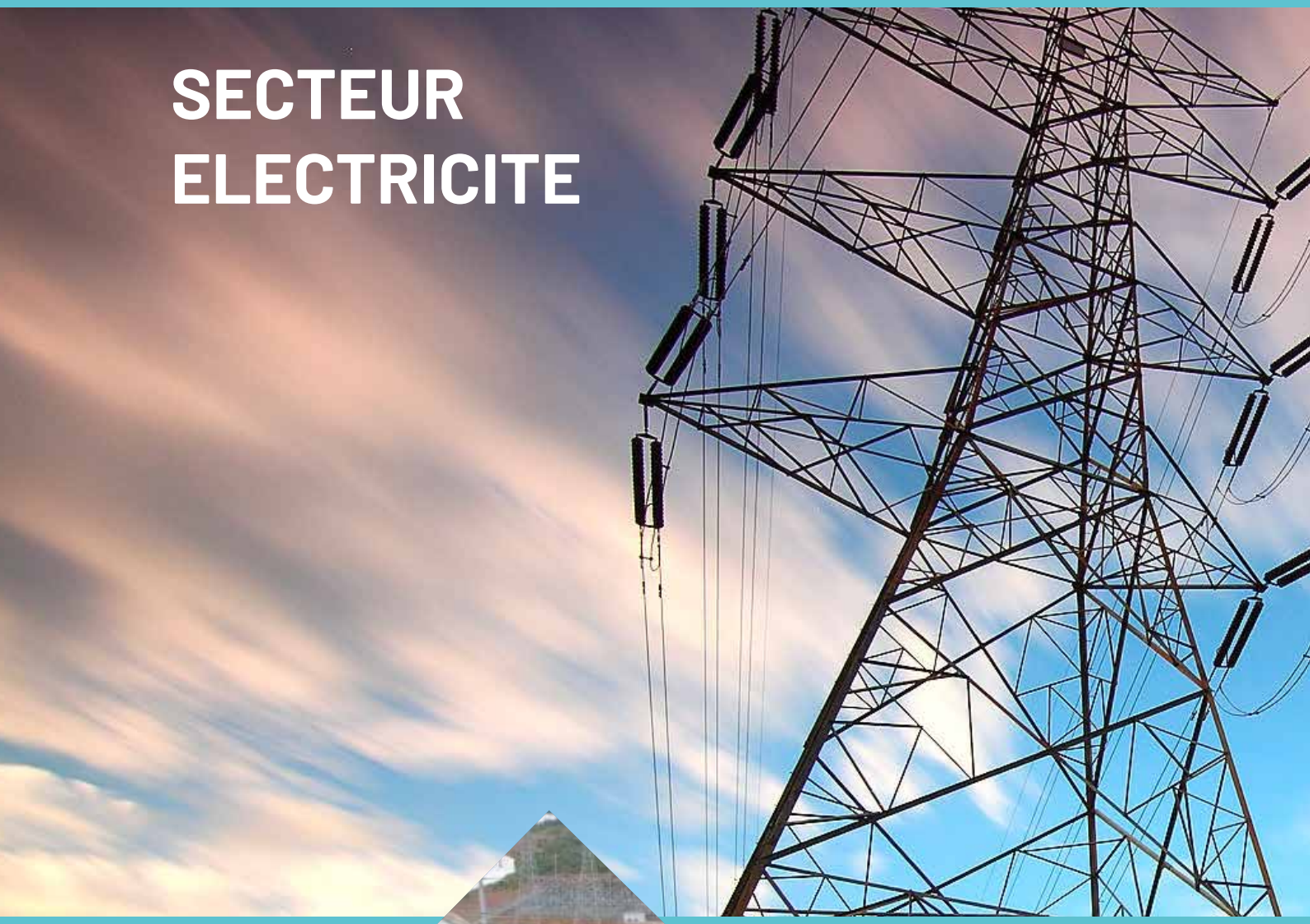

Aujourd'hui, l'eau et l'énergie sont deux secteurs de plus en plus liés et interdépendants dans le développement humain et économique. L'accès à ces deux commodités est une problématique aux enjeux multiples et partagés à travers entre autres, la sécurité alimentaire, la santé, la sécurité, la prospérité économique. Au regard de tous ces différents usages de l'eau autres que ceux de la production d'électricité et la consommation, l'Etat s'est doté d'un plan d'actions de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE).

Les sociétés engagées dans la mise en œuvre des stratégies nationales visent d'une part, l'amélioration de l'accès à l'eau potable (CAMWATER) et d'autre part, l'accroissement de la capacité de production d'énergie ainsi que du taux d'accès à l'électricité (SONATREL, EDC, ARSEL, AER, ENEO, DPDC, KPDC).

S'agissant de l'amélioration de l'accès à l'eau potable, plusieurs projets d'infrastructure sont initiés dans ce sens dont notamment le Projet d'Alimentation en Eau Potable de la Ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) d'une capacité de production de 300 000 m3 par jour extensible à 400 000 m3, qui, raccordé au réseau de distribution CAMWATER au terme de son exécution, devrait permettre la mise en service de l'ouvrage et l'augmentation du taux d'accès des populations à l'eau potable dans les zones concernées.

Concernant l'accroissement de la capacité de production d'énergie puis le taux d'accès à l'électricité, compte tenu du fort potentiel estimé à 24 000 MW dont dispose le Cameroun, la production nationale articulée autour d'un mix énergétique dominé par l'hydroélectricité est passée de 1 650 MW à environ 2 400 MW.

Concrètement sur le Réseau Interconnecté Sud (RIS), 24 MW supplémentaires de capacités thermiques ont été installés à Ngaoundéré et Garoua-Djamboutou, soit 12 MW sur chaque site, pour faire face au déficit hydrologique ayant limité la production du barrage de Lagdo. Dans le Réseau Interconnecté Nord (RIN), la production indépendante a permis l'installation des centrales solaires modulaires d'une puissance de 30 MW avec stockage à Maroua et Guider, la mise en place de la petite centrale hydroélectrique de Mbakaou de 1,4 MW, le développement d'un parc solaire d'une capacité installée de 735 KW de 735 KW installée dans la localité de Garoua Boulaï.

Sur un tout autre plan, la santé économique et financière des acteurs du secteur de l'électricité qui se traduirait par l'accroissement de l'offre de l'électricité en quantité ainsi qu'en qualité, repose principalement sur l'équilibre financier du secteur. C'est dans cette optique que des Contrats d'Accès au Réseau de Transport d'Électricité (CART's) entre la Société Nationale de Transport d'Électricité (SONATREL) et les utilisateurs du Réseau Public de Transport que sont ENEO, CIMENCAM, DANGOTE et CIMAF, ont été signés.

Les signatures avec les autres producteurs indépendants (IPP's) et Grands Comptes tels que ALUCAM, DPDC et KPDC restent attendus.

Cependant, malgré la signature de la convention de concession de stockage d'eau pour la production de l'électricité, les droits d'eau ne sont pas régulièrement versés, avec une incidence sur la santé financière de EDC malgré l'appui de l'Etat.

La plupart des attentes exprimées dans le cadre du rapport de l'exercice antérieur ayant été mises en œuvre et le reste en cours pour ce qui est du segment de l'électricité, il est principalement préconisé pour l'atteinte des objectifs sus cités :

• pour ce qui est de l'accès à l'eau potable, le bouclage de la maturation du projet d'intégration de PAEPYS au réseau de distribution de CAMWATER.

• Au sujet de la disponibilité de l'énergie électrique en quantité et en qualité, la poursuite des travaux de réalisation des ouvrages de production de l'énergie thermique, hydroélectrique et solaire ; la réhabilitation et la construction des réseaux de transport de l'électricité, la réhabilitation des barrages réservoirs, la mise en service de l'usine de pied de LOM-PANGAR et l'achèvement des travaux de construction de l'ensemble des réseaux électriques.

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 29 novembre 2006
Siège social : Yaoundé
Forme juridique : Société à Capital Public
Capital social : FCFA 15 000 000 000
Actionnariat : 100% Etat
Chiffres d'affaires : FCFA 10 220 936 276 (+1,11%)
Capitaux propres : FCFA 24 388 408 904 (+11%)
Résultat net : FCFA 572 705 982(-81,66%)
Effectif : 304 (-2,25%)

PCA : M. Victor MENGOT
DG : M. NSANGOU Théodore
DGA : non pourvu

Tutelle technique : MINEE
Tutelle financière : MINFI

L'entreprise EDC est chargée, dans le secteur de l'électricité, de la gestion pour le compte de l'Etat du patrimoine public, de l'étude, la préparation ou la réalisation de tout projet d'infrastructure confié par l'Etat ainsi que de la promotion des investissements.

A la faveur de la convention de concession du stockage d'eau pour la production de l'électricité au Cameroun signée le 07 septembre 2020, la société EDC s'est vue attribuer l'exclusivité de la réalisation et de la gestion des barrages hydroélectriques aux fins d'améliorer l'offre et l'accès à l'énergie.

L'année 2021 s'achève par des performances relatives à la régularisation du débit de la Sanaga à 1090 m3/s au-dessus des prévisions hydrologiques et 1100 GWh d'énergie cumulée produite par la centrale de Memve'ele désormais exploitée par EDC entre avril 2019 (date de sa mise en service) et novembre 2021. Cependant les autres activités relatives à la construction de l'usine de pied et du poste de Lom Pangar, de la ligne HT 90 kV Lom Pangar-Bertoua dont la mise en service était prévue en 2021, ont eu des résultats mitigés en raison notamment des effets de la COVID.

Par ailleurs il y a lieu de relever le lancement des travaux de construction du pont sur le fleuve Lom à Touraké qui marque une phase importante de la mise en œuvre des activités liées au Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES). La société EDC a également poursuivi ses activités liées à l'amélioration du rendement des barrages existants à travers la contractualisation de : i)

l'étude d'optimisation de la mise en valeur du potentiel hydroélectrique sur le bassin de la Sanaga, ii) l'assistance technique à l'exploitation du barrage hydroélectrique de Memve'ele, iii) l'évaluation environnementale et sociale stratégique pour le développement de l'hydroélectricité sur la Sanaga.

Cependant, cette entreprise reste confrontée à une situation financière toujours fragile liée à l'accumulation des impayés au titre de la quote part de la redevance d'eau qui constitue sa principale ressource.

GOUVERNANCE

A la suite du décret N°2020/244 du 04 mai 2020 portant réorganisation et fonctionnement de la société EDC ainsi que le décret N°2020/245 du 04 mai 2020 portant approbation de ses statuts, cette entreprise a procédé à l'élaboration d'un nouvel organigramme qui intègre le personnel du projet hydroélectrique de Memve'ele désormais dans le patrimoine de EDC.

Tout comme en 2020, la cartographie des risques liés à la gestion du projet de construction de l'usine de pied et des lignes de transport associées (PAHLP) et celui de Renforcement et d'Extension des Réseaux de Transport et de Distribution (PRERETD) a été mise à jour. Les plans d'audit de ces projets ainsi que celui des activités supports (gestion administrative, matérielle et financière) ont été élaborés et sont mis en œuvre.

Malgré une ambition pour l'amélioration de l'efficacité de son organisation dans le strict respect des normes internationales tel que l'impose le contrat de concession à travers le management de la qualité, de la gestion de ses responsabilités environnementales et de la sécurité de ses employés, aucune action n'a été engagée pour les certifications ISO 9001, ISO 140001 et ISO 45001 dont le processus devrait s'étaler sur deux (02) ans. Les organes sociaux de cette structure se tiennent dans les délais conformément à la réglementation en vigueur.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellés	2019	2020	2021
Actif immobilisé	127 520 885 150	136 249 385 066	136 386 329 242
Capitaux propres	18 495 890 249	21 968 043 810	24 388 408 904
Dettes financières	129 899 226 720	138 370 725 995	135 508 560 482
Provisions	2 281 763 993	1 688 707 885	1 806 183 753
Créances sur l'Etat	-	-	-
Créances sur les tiers	38 032 445 281	47 503 027 051	49 664 759 727
Autres créances	7 983 832675	8 074 068 476	8 590 769 717
Dettes fournisseurs	2 637 988 458	2 540 069 255	1 897 568 763
Clients avances reçues	-	-	-
Autres dettes	10 983 578 801	12 465 409 393	18 114 315 250
Dettes fiscales	10 475 153 725	13 032 045 025	15 097 485 744
Dettes sociales	1 280 720 555	1 798 603 988	1 606 804 736
Chiffre d'Affaires	9 994 550 388	10 107 741 324	10 220 936 276
Valeur Ajoutée	9 072 685 834	9 208 191 680	8 534 685 349
EBE	6 000 853 077	6 289 810 304	5 823 796 429
Charges du personnel	3 071 832 757	2 918 381 376	2 710 888 920

Résultat d'exploitation	4 744 047 809	6 596 754 840	5 477 187 826
Résultat net	1 786 826 706	3 123 617 039	572 705 982
Trésorerie nette	-1 730 078 190	64 105 928	3 642 525 669
Ratio de liquidité générale (actif circulant / passif circulant)	1,8	1,86	1,59
Ratio de Solvabilité (Dettes fi/CP)	7,14	5,6	6,3
Marge sur résultat net (résultat net/CA)	0,17	0,30	0,05
Ratio de performance financière (CA/ Charges d'expl.)	1,9	2,14	2,02
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/ Passif circulant	0,39	0,49	0,45

Sous réserve des clarifications liées à la gestion financière du barrage de Memve'ele qui est tributaire de la signature du contrat d'achat d'électricité entre EDC et ENEO, les recettes liées à la vente de cette énergie, soit FCFA 21,38 milliards, n'ont pas été prises en compte dans les états financiers. Seuls les droits d'eau ont été comptabilisés. Ils sont relativement stables et évoluent en fonction de l'inflation. Ainsi, le chiffre d'affaires d'EDC en 2021 est en augmentation de 1,1%.

Malgré la légère amélioration dudit chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation est en baisse de 16,97% et la valeur ajoutée a diminué de 7,31%. Ceci pourrait être lié à la hausse des charges d'exploitation de 7 %.

La situation financière de la société reste fragile en raison des réglages à opérer dans le cadre de l'équilibre financier du secteur devant permettre la régularité du règlement à bonne date de la redevance d'eau. Dans ce contexte, l'opération de règlement partiel de la dette du secteur de l'électricité par l'Etat effectuée en décembre 2021, a permis un règlement au profit de EDC d'un montant de FCFA 17 milliards. Par ailleurs, cette entreprise a bénéficié en 2021 d'un appui financier additionnel de l'Etat à hauteur de FCFA 2,5 milliards (en sus du montant de FCFA 5,5 milliards débloqués en 2018 et 2020) au titre de la production d'électricité de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele de 2019 à 2021.

Au final, l'activité de l'entreprise s'est soldée par une dégradation du résultat net en diminution de 81,68%. En effet, malgré un bilan technique optimal tel que sus évoqué, il appert une situation de risque élevé tant en ce qui concerne sa capacité à honorer ses engagements à court et à long terme que celle à générer des revenus adéquats au regard du ratio de performance financière.

Graphique 18: Evolution des chiffres clés de la société EDC

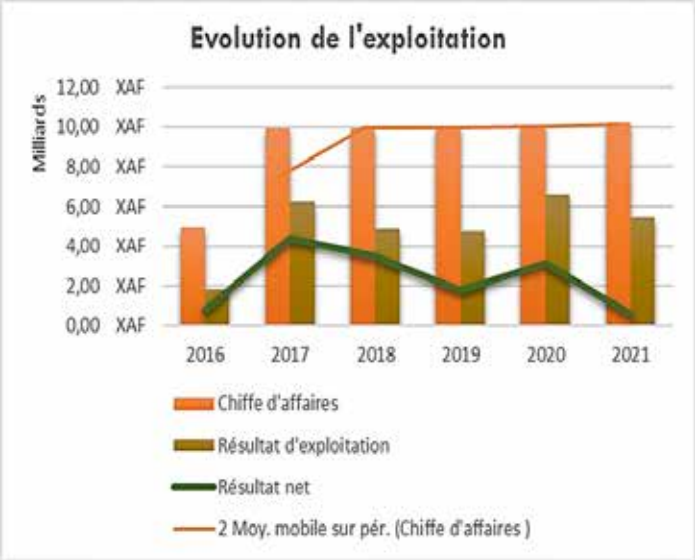

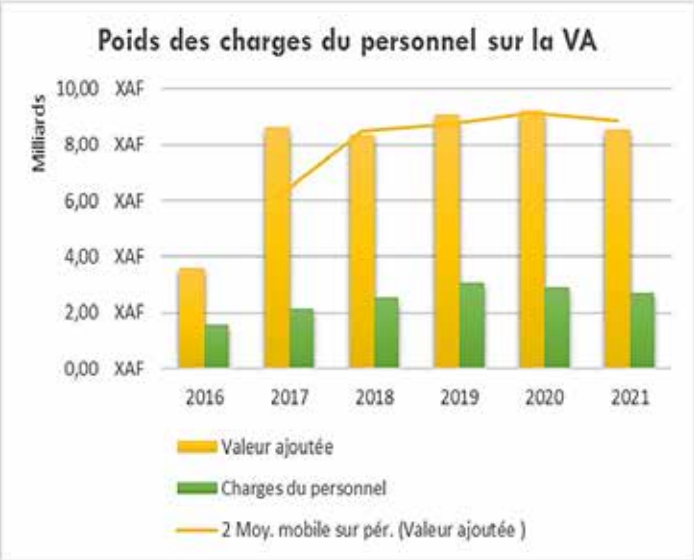

CONCLUSIONS/PERSPECTIVES

Dans le cadre de l'orientation stratégique de la SND 30 qui est de produire l'énergie en quantité abondante pour (i) améliorer le cadre de vie de la population, (ii) satisfaire l'industrialisation et (iii) devenir un pays d'exportateur d'énergie, la Société EDC est un acteur central. A cet effet, les diligences nécessaires à la régularisation de la situation des actifs (différents aménagements hydroélectriques) transférés en propriété ou en jouissance, y compris la clarification de la situation juridique des financements croisés entre EDC et les différents projets que la société a en charge, est d'un gage de l'assainissement de sa situation financière.

En termes de perspectives en vue de l'amélioration de l'accès à l'électricité conformément aux orientations de la SND 30, il est envisagé :

• la réhabilitation des barrages réservoirs de Bamendjin, Mapé et Mbakaou ;

• la mise en service de la ligne 225 KV Djop-Ahala –Nkolkumu et des postes 225 Kv de Nkolkumu et Ahala ;

• la mise en service de l'usine de pied de Lom Pangar et la finalisation avec ENEO du contrat d'achat d'électricité produite par ce barrage ;

• l'achèvement des travaux de construction de l'ensemble des réseaux électriques du PRERETD et de la construction des infrastructures et l'installation des équipements du PGES dans le cadre du projet hydroélectrique de LOM PANGAR.

SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (SONATREL)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 08 octobre 2015
Forme juridique : Société à Capital Public
Siège social : Yaoundé
Capital social : FCFA 10 000 000 000
Actionnariat : 100% Etat
Chiffre d'affaires : FCFA 64 478 185 795 (+0,09%)
Capitaux propres : FCFA 12 732 080 565 (+47,95%)
Résultat net : FCFA 2 626 530 275 (+6,91%)

PCA : M. ELOUNDOU ESSOMBA GASTON
DG : M. MBEMI NYAKNGA Victor
DGA : M. MINLAA MENGUE Ruben

Tutelle technique : MINEE
Tutelle financière : MINFI

La SONATREL demeure à la faveur du contrat de concession signé le 27 avril 2018, le concessionnaire exclusif du transport et de la gestion du réseau public de transport de l'électricité, conformément au principe de la séparation des activités de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique au Cameroun, consacrée par la loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité.

Dans le cadre de l'implémentation graduelle de ses activités, les actions relatives à la réhabilitation de la ligne 225Kv Mangombé - Oyomabang ; l'acquisition et l'installation de 4 transformateurs de puissance de 50MVA (aux postes de Ngousso et BRGM (Yaoundé), aux postes de Bamenda (Nord-ouest) et de Bafoussam (Ouest); la sécurisation des lignes de transport, la maintenance préventive notamment ont permis à la société de contribuer en 2021 à la stabilisation et au renforcement du réseau public de transport de l'électricité aussi bien dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS) que dans le Réseau Interconnecté Nord (RIN) , à la réduction des pertes d'énergie par une optimisation du rendement du réseau d'environ 95%, à l'amélioration de la performance du réseau de transport, à la qualité et à la quantité de l'énergie fournie, etc.

GOUVERNANCE

La SONATREL poursuit sa discipline en matière de tenue régulière et dans les délais légaux, des sessions de ses organes sociaux y compris l'activité des comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'Administration. Cependant, des ef-

forts sont nécessaires pour la mise en œuvre graduelle de certaines clauses du contrat de concession de gestion du réseau de transport de l'électricité, notamment celles relatives à l'élaboration du plan décennal de développement du réseau, à la soumission à l'autorité concédante après avis conforme du régulateur, d'un programme quinquennal des investissements, compatible avec l'équilibre économique et financier du secteur et à la communication à l'agence et à l'administration chargée de l'électricité, de l'estimation annuelle des capacités de transport, de l'analyse des besoins d'interconnexion avec d'autres réseaux, des capacités potentielles de transport et la demande d'électricité couvrant une période de dix (10) ans.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	3 316 957 731	9 044 548 862	23 291 693 157
Capitaux propres	2 648 988 162	8 605 550 292	12 732 080 565
Dettes financières	7 720 052 911	10 264 675 825	22 269 412 036
Créances sur l'Etat	0	0	0
Créances sur les tiers	68 473 742 156	134 146 872 675	189 753 792 487
Autres créances	890 742 616	1 820 115 213	3 841 552 756
Dettes Fournisseurs d'exploitation	1 720 634 024	3 007 158 484	2 291 712 393
Clients avances reçues	0	0	0
Autres dettes	1 432 032 050	1 797 419 120	1 830 629 913
Dettes fiscales	15 055 945 475	29 362 237 573	48 333 870 006
Dettes sociales	1 393 468 539	1 359 700 693	
Chiffre d'affaires	62 972 555 055	64 414 245 834	64 478 185 795
Valeur Ajoutée	59 536 940 845	57 915 326 220	58 616 873 656
Excédent brut d'exploitation	54 197 493 065	54 106 563 644	54 362 463 570
Charges de personnels	5 339 447 780	3 809 762 576	4 254 410 086
Résultat d'exploitation	3 751 490 427	3 889 523 301	4 056 031 280
Résultat net	2 365 547 990	2 456 562 130	2 626 530 275
Trésorerie nette	7 674 168 120	9 638 854 701	20 751 475 253
Ratio de liquidité générale (actif circulant /passif circulant)	3,54	3,82	3,68
Ratio de Solvabilité (Dettes fi/CP)	0,097	0,187	0,053
Marge sur résultat net (résultat net/CA)	0,037	0,038	0,040
Ratio de performance financière (CA/Charges d'expl.)	0,84	0,56	0,39
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant	1,104	1,097	1,047

En 2021, la facturation de l'énergie transportée représente plus de 80% des ressources de l'entreprise, avec l'opérateur ENEO comme principal client. Le chiffre d'affaires en 2021 est relativement stable par rapport en 2020.

Toutefois on observe une augmentation des créances clients de plus de 70 % qui se justifie par le non-paiement des factures émises par la société, par ses principaux clients que sont ENEO, KPDC, DPDC, CIMENCAM Douala, CIMAF, DANGOTE, ALUCAM et EDC (à travers le Barrage hydro-électrique de MEMVE'ELE), en raison des réglages en cours de finalisation dans le cadre de la réforme du secteur de l'électricité, notamment l'indemnisation de la société ENEO suite au retrait anticipé des actifs de transport, ainsi que la signature des contrats d'accès au réseau de transport (CART). En effet, sur un montant total facturé cumulé au 31 décembre 2021 de FCFA 228 798 996 501, seul un montant cumulé de FCFA 42 197 269 000 a été recouvré auprès de la société ENEO, dont FCFA 9 900 000 000 en 2021 avec le concours de l'Etat, notamment dans le cadre du mécanisme de compensation tarifaire.

L'endettement connait un accroissement de 116% du fait d'un tirage sur la ligne de crédit dédiée au financement du Projet de Remise à Niveau des Réseaux de Transport d'Electricité et de la Réforme du Secteur (PRRTERS). La participation de l'Etat aux dépenses éligibles du projet au titre de l'exercice 2021 a permis de relever sa contribution à FCFA 5 300 000 000.

Les dettes fiscales et sociales connaissent au 31 décembre 2021 une augmentation du taux de 57,32%, qui se justifie. Les principales raisons sont l'impôt sur le bénéfice, la TVA facturée sur vente bien que les factures tardent à être payées, ainsi que les charges fiscales liées à l'importation des équipements pour la réalisation du projet financé par la BIRD.

Il reste et demeure que malgré un résultat net en augmentation de 6,9%, avec des ratios de liquidité et de solvabilité qui ne reflètent pas la réalité, la situation financière de la société présente un risque élevé. Toutefois, les évolutions constatées au cours du premier semestre 2022 avec le paiement par l'Etat de l'indemnité de reprise des actifs de transport à la société ENEO, ainsi que l'amorce de la signature des CART, laissent présager un rétablissement progressif de son équilibre financier.

Graphique 19: Evolution des chiffres clés de la SONATREL

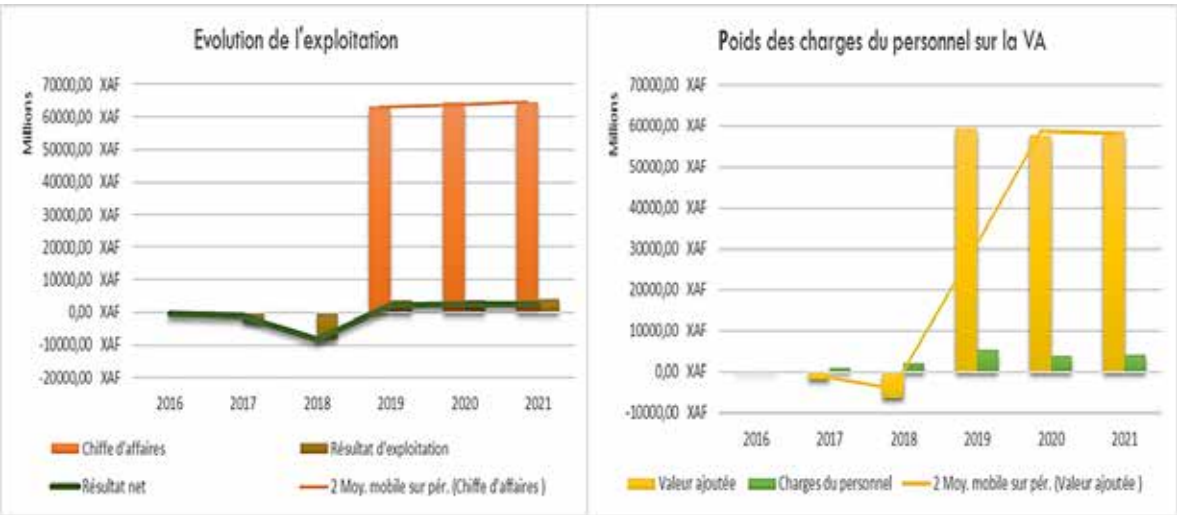

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Un accent particulier devrait être mis sur le respect des clauses sus énoncées du contrat de concession de gestion du réseau de transport de l'électricité, afin d'éviter la dégradation des conditions de régulation tarifaire, ainsi qu'une incidence sur l'estimation des besoins réels d'investissements de la SONATREL.

Par ailleurs, le transfert comptable effectif des actifs du réseau de transport à la SONATREL et la signature des contrats d'accès au réseau (CARTs) avec les entreprises du secteur industriel dont l'incidence est une relation commerciale directe entre SONATREL et ses clients, permettrait un meilleur déploiement des activités de la société.

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 24 décembre 1998
Forme juridique : Etablissement Public Administratif
Subvention de fonctionnement : 300 000 000 (0%)
Ressources propres : FCFA 7 882 241 812 (+80,54%)
Excédent budgétaire : FCFA - 154 898 203 (-111,79%)
Effectif : 124 (+4,20%)

PCA : M. Jean Marie ALEOKOL
DG : M. NKOU Jean Pascal
DGA : M. DEMENOU TAPAMO Honoré

Tutelle technique : MINEE
Tutelle Financière : MINFI

En 2021, l'ARSEL a exécuté ses missions dans un contexte marqué par une tension de trésorerie des opérateurs du secteur de l'électricité, malgré la levée progressive des mesures instaurées pour réduire les effets néfastes dus à la pandémie du Covid-19, ainsi qu'aux crises sécuritaires du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.

Dans le cadre de ses activités, l'Agence a entre autres : i) contribué à la finalisation du processus de transfert par ENEO des actifs du segment transport à la SONATREL ; ii) mis en place le cadre de suivi des indicateurs de performances de l'Avenant n°3 au Contrat de Concession ENEO ; iii) procédé au renforcement de la lutte contre la fraude à l'électricité et à l'encadrement des associations de défense des droits des consommateurs et au suivi des activités du Comité Consultatif des Consommateurs d'Electricité (CCCE) ; iv) mis en place le Centre d'Arbitrage du Secteur de l'Electricité (CARSEL) ; et v) publié le premier bulletin de l'Agence intitulé « ARSEL Watch ». L'on note par ailleurs, l'amélioration des performances de l'Agence dans l'exécution de son budget et la réalisation technique de ses activités, malgré des difficultés liées notamment au recouvrement des ressources financières, à la maturation des projets et aux procédures de passation des marchés publics.

GOUVERNANCE

Les sessions de compte de l'Agence continuent de se tenir hors délais légaux. Au cours de la session des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, le tout premier rapport annuel de la

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Libellés	2019		2020			2021		
	Réalisations	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations	Taux de réal.
Ressources								
Solde ou report année N-1	1 283 575 010	142,61%	1 086 072 849	1 102 798 701	101,54%	1 313 109 482	1 313 109 482	100%
Ressources : Redevance(ENEO, KPDC, DPDC SONATEL) FDSE	2 029 812 492	78,28%	6 581 191 622	4 365 887 512	66,33%	12 488 592 671	7 882 241 812	63,11%
Subventions d'Investissement	0	0%	25 000 000	0	0%	25 000 000	0	0%
Subventions de fonctionnement	300 000 000	100%	350 000 000	300 000 000	85,71%	300 000 000	300 000 000	100%
Frais d'études des contrats	0	0%	929 712 700	339 235 688	36,48%	1 829 754 281	52 505 094	2,86%
Autres produits et profitsDivers	18 485 741	123,23%	1 384 071 049	1 123 000 230	81,14%	481 198 200	266 288 547	55,33%
TOTAL RESSOURCES	3 631 873 243	65,82%	9 269 975 371	6 128 123 430	66,10%	16 437 654 634	9 814 144 935	59,70%
Emplois								
Dépenses totales de fonctionnement	2 354 749 750	69,55%	8 101 484 371	4 664 621 189	57,58%	15 075 504 634	9 327 385 160	64,35%
Dépenses totales d'investissement	161 048 985	07,55%	1 168 491 000	267 370 640	22,88%	1 362 150 000	266 536 025	19,56%
TOTAL EMPLOIS	2 515 798 735	45,59%	9 269 975 371	4 931 991 829	53,20%	16 437 654 634	9 945 869 693	60,64%
Postes spécifiques								
Charges de Personnel	1 177 581 717	90,59%	1 557 330 000	1 111 297 269	71,36%	1 738 399 178	1 189 354 487	68,41%
Excédent budgétaire	1 116 074 508	-	-	1 313 109 482			- 154 898 203	

Le déséquilibre qu'a connu le secteur de l'électricité au courant de l'exercice 2021 a impacté de manière significative la trésorerie des opérateurs, empêchant ainsi à l'ARSEL de recouvrer la totalité des ressources budgétaires de cet exercice. Les ressources recouvrées sont toutefois en augmentation de 60,14% par rapport à l'exercice 2020, en raison d'une part, du recouvrement par l'Agence des ressources d'un montant de FCFA 2 726 527 781, destinées au Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité (FDSE) suite à l'entrée en vigueur du décret n°2020/497 du 19 août 2020 portant création, organisation et fonctionnement dudit Fonds et, d'autre part, du paiement intégral par ENEO des arriérés de redevance dus au titre de l'exercice 2020 (FCFA 1 000 000 000).

Après déduction des ressources transférées à l'AER (FCFA 2 963 263 890) pour la réalisation des projets d'énergie rurale et au FDSE (FCFA 2 726 327 781), les ressources recouvrées par l'ARSEL sont de FCFA 4 124 553 263, sur une prévision de FCFA 7 922 255 047, soit un taux de réalisation de 61,35%. Cependant, elles sont en régression de 9,54% par rapport à l'exercice 2020, eu égard au taux de recouvrement de la redevance de 61,28% contre 66,63% en 2020, et de celui des frais d'études des contrats (2,86% contre 36,48% en 2020). Précisément pour les frais d'études, leur faible taux de recouvrement se justifie par le retard observé dans l'aboutissement de certains dossiers de demande de titres, ainsi que le paiement différé des travaux de détermination des conditions tarifaires de la nouvelle période quinquennale 2021-2025 dont la finalisation est intervenue en 2022.

En ce qui concerne les dépenses, elles sont en augmentation de 102,13% du fait de la hausse des dépenses de fonctionnement de plus de 100% avec une part importante pour les transferts versés à l'AER et au FDSE (58,78%) et, la consommation des biens et services (21,19%). Les charges de personnel sont en augmentation de 7% par rapport à l'exercice 2020 et représentent 29,63% des dépenses de fonctionnement. Cette hausse se justifie par la prise en charge des personnels recrutés au courant de l'exercice, le paiement des arriérés de salaires allant de mai à octobre 2021, ainsi que les frais des personnels retraités et ceux ayant bénéficié de gratifications (médailles).

Les dépenses d'investissement quant à elles, sont relativement faibles compte tenu des difficultés inhérentes à l'attribution des marchés dans le cadre des travaux de construction de l'immeuble siège qui représentent 54% des dépenses globales en investissement, et qui n'ont pas été exécutées. Néanmoins, les investissements réalisés à hauteur de 19,57%, ont porté sur l'achat de matériels et de mobiliers, l'aménagement des constructions et les immobilisations incorporelles.

Une comparaison entre les ressources et les emplois de l'exercice 2021 laisse apparaitre un solde déficitaire de FCFA 154 898 203. Ce déficit se justifie par la double prise en compte de l'arriéré de la redevance due par la SONATREL d'un montant de FCFA 200 000 000 dans le budget de l'exercice 2021. En effet, cet arriéré qui avait déjà été pris en compte dans le report de solde de trésorerie au 1er Janvier 2021, a encore fait l'objet d'un budget additionnel dans le cadre du collectif budgétaire au titre de l'exercice 2021.

Graphique 20: Répartition des différentes ressources de l'ARSEL

SECTEUR TRANSPORT AERIEN ET MARITIME

SECTEUR TRANSPORT AERIEN

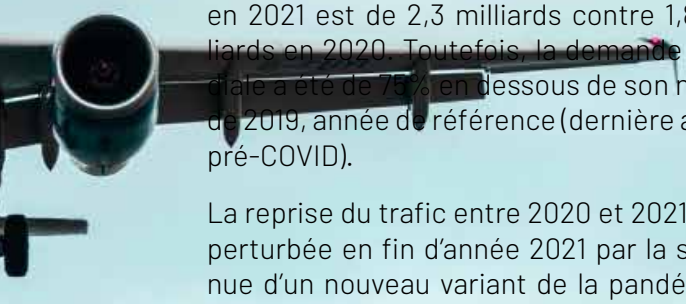

Le trafic aérien en 2021 s'est redressé par rapport à 2020, première année de la pandémie de covid-19, d'après l'Association du Transport Aérien International (IATA). En effet, le nombre de passagers ayant pris l'avion en 2021 est de 2,3 milliards contre 1,8 milliards en 2020. Toutefois, la demande mondiale a été de 75% en dessous de son niveau de 2019, année de référence (dernière année pré-COVID).

La reprise du trafic entre 2020 et 2021 a été perturbée en fin d'année 2021 par la survenue d'un nouveau variant de la pandémie à COVID-19 dénommé « omicron ». Toutefois, l'IATA constate que l'Afrique et les Amériques ont été les plus résilientes sur le trafic international en 2021.

Cette relative embellie a eu des répercussions sur le plan national. Le nombre de mouvements d'aéronefs est passé de 19 966 en 2020 à 27 326 en 2021. Le trafic aérien de passagers a connu une hausse d'environ 90% par rapport à 2020, mais une baisse de 28.5% par rapport à 2019. Le nombre de passagers transportés en 2021 est de 1 080 070, en hausse de 47,25% par rapport à 2020 et le tonnage transporté par voie aérienne est en hausse de 33,7%, passant de 18 638 tonnes à 24 918 tonnes en 2021.

Pour la Société ADC SA, la tendance générale a été la reprise progressive de l'activité par rapport à l'année 2019. Cet impact positif se justifie par l'organisation du CHAN 2021 et les visites des délégations et officiels de la CAN total Energies. Cette dernière raison justifie le pic des vols domestiques qui ont connu une croissance de 248% par rapport à 2020 et 21% par rapport à 2019. Comme pour les exercices antérieurs, les principales activités se sont opérées sur les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen avec respectivement 15 821 et 9 164 mouvements d'avions, sur un nombre total de 28 111 mouvements. Sur le plan financier, le chiffre d'affaires est en hausse de 57,87% mais reste encore largement en deçà de celui de l'exercice 2019.

Pour répondre aux objectifs de la SND 30, l'Autorité Aéronautique (CCAA) a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'actions prioritaires et notamment (i) le renforcement des programmes d'entretien et de réhabilitation des infrastructures, (ii) l'extension et la densification des infrastructures et des réseaux de transport routier, ferroviaire, fluvial, maritime et aérien. Dans cette veine, l'année a été marquée par la prise en charge des activités du sous-secteur aérien afin d'assurer la conformité aux normes internationales en sécurité et sureté et l'aviation civile, dans le cadre du Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST), sur financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et e Développement (BIRD). Aussi, les travaux y relatifs ont été réceptionnés dans les aéroports ci-après :

- Aéroport international de Yaoundé-Nsimalen : aménagement de la route de contournement, construction du bâtiment du Centre Directeur des opérations d'Urgence ; bitumage économique de la route de patrouille et le renforcement de la clôture de sureté

- Aéroport international de Garoua : Centre Directeur des Opérations d'Urgence.

Sur le plan financier, les ressources propres de la CCAA connaissent une hausse de 116,12% par rapport à 2020, mais sont inférieures à l'année 2019, année de référence dans le secteur aérien.

Les prévisions de l'IATA pour 2021 ont été dépassées pour le fret aérien (croissance de 20% par rapport à 2020 et 6.9% par rapport à 2019) et confirmées pour le nombre de passagers (2,3 milliards contre 4,5 milliards en 2019).

Pour 2022, l'IATA prévoit que le nombre de passagers sera inférieur de 26 à 31% par rapport à 2019. Par contre, cette tendance ne sera pas observée pour le fret aérien, en raison des effets du variant Omicron en Asie et de la Guerre en Ukraine.

AEROPORTS DU CAMEROUN (ADC)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 13 décembre 1993
Forme juridique : Société d'Economie Mixte
Siège social : Yaoundé
Capital social : FCFA 436 millions
Actionnariat : Etat du Cameroun 63%, ASECNA 20%, CAMAIR 8%, BICEC 3%, UNITAIR 3% et Air Affaires Afrique 3%
Capitaux propres : FCFA 26 708 314 326 (+24,18%)
Chiffres d'affaires : FCFA 27 991 332 056 (+57,85%)
Résultat net : FCFA 4 205 188 797 (+313,76%)
Effectif : 1444 (-5,68%)

PCA: Fritz NTONE NTONE
DG: Thomas OWONA ASSOUMOU
DGA : Brice Gaspard MELINGUI KOAH

Tutelle technique : MINT
Tutelle financière : MINFI

La société ADC SA est le concessionnaire des activités nationales aéroportuaires, avec pour missions d'assurer la gestion, l'exploitation et le développement des sept (07) aéroports du Cameroun (Douala, Yaoundé-Nsimalen, Garoua, Bertoua, Bamenda, Ngaoundéré, Maroua-Salak).

Son activité en 2021 a été impactée par la relance progressive du transport aérien après la crise sanitaire à Covid-19, l'accueil des délégations du CHAN 2021, ainsi que celles des pays participants à la CAN TOTAL ENERGIES 2021.

La levée des restrictions sur les déplacements des biens et des personnes imposées par la COVID-19, ainsi que la réouverture des frontières ont favorisé la reprise des activités au niveau des plateformes aéroportuaires nationales et internationales.

A cet effet, la société ADC. SA a enregistré une demande de trafic passager en 2021 de 76% par rapport au niveau de trafic de 2019, contre 37% en 2020. En effet, le nombre de passagers, ainsi que le nombre de mouvements et le volume de fret traité ont atteint 100,32%, 93% et 88% respectivement du volume réalisé en 2019, correspondant à : 1 086 166 passagers en 2021 contre 395 023 en 2020 et 1 069 930 en 2019, 30 638 mouvements en 2021 contre 11 952 en 2020 et 32 976 en 2019, et 18 128 tonnes de fret en 2021 contre 13 606 tonnes en 2020 et 20 551 tonnes en 2019.

GOUVERNANCE

La société ADC. SA, comme ce fût le cas pour les années antérieures, continue de tenir les ses-

sions de ses organes sociaux dans les délais et de manière régulière.

Afin de renforcer sa gouvernance, il a été créé deux comités au sein du Conseil d'Administration, à savoir le Comité d'Audit, de gestion des risques et de contrôle des marchés, et le Comité de Stratégie-planification des investissements et de gouvernance.

Afin d'améliorer le fonctionnement des organes de gestion les textes ci-après ont été adoptés par le Conseil d'Administration :

- la charte d'audit et de gestion des risques ;
- la charte de l'administrateur du Conseil d'Administration ;
- la charte éthique ;
- le régime de contrôle des marchés.

Sur le plan organisationnel, l'organigramme de la société a été modifié conséquemment à l'éclatement de l'ancienne division des contrôles en deux structures distinctes, à savoir la Division de l'Audit Interne et la Division du Contrôle de Gestion.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	42 884 364 092	45 446 324 277	45 164 699 773
Créances sur l'Etat	0	0	0
Créances sur les tiers	9 329 980 264	5 965 481 885	8 004 941 834
Autres créances	126 723 617 000	84 385 810 720	42 095 881 121
Capitaux propres	23 724 483 339	21 507 292 196	26 708 314 326
Dettes financières (hors provisions)	13 701 106 258	13 681 194 836	13 293 964 880
Dettes Fournisseurs	2 029 988 921	1 890 278 434	1 318 106 007
Clients avances recues	0	0	0
Autres dettes	136 431 004 029	91 098 373 626	44 286 020 131
Dettes fiscales	2 282 743 836	1 654 950 401	1 881 066 809
Dettes sociales	842 315 973	806 608 973	1 047 333 998
Chiffre d'affaires	34 743 864 743	17 733 033 498	27 991 332 056
Valeur Ajoutée	23 353 552 502	7 818 170 646	19 464 289 728
Charges de personnels	10 040 263 401	10 459 315 435	10 477 628 993
Excédent brut d'exploitation	13 313 289 101	- 2 641 144 789	8 986 660 735
Résultat d'exploitation	5 697 809 953	- 4 301 660 367	2 193 687 538
Résultat net	6 749 249 138	-1 967 191 143	4 205 188 797
Trésorerie nette	19 219 730 624	10 264 657	10 692 986 494
Ratio de liquidité générale (actif circulant /passif circulant)		0,93	1,01
Ratio de Solvabilité (Dettes fi/CP)		0,64	0,49
Marge sur résultat net (résultat net/CA)		-11%	15%
Ratio de performance financière (CA/Charges d'expl.)		0,61	0,94
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant		0,02	0,06

La reprise de l'activité a permis à ADC S.A. de réaliser des performances en amélioration par rapport à l'exercice 2020, notamment un chiffre d'affaires de FCFA 27 991 332 056, en hausse de 57,87%, en dépit des charges d'exploitation qui sont supérieures au chiffre d'affaires laissant apparaître un ratio de performance financière peu satisfaisant. L'entreprise a dégagé un résultat net positif de FCFA 4 205 188 797 au terme de l'exercice 2021, grâce au résultat HAO de FCFA 3 192 595 120 issu des écritures de transition comptable vers le nouveau référentiel comptable SYSCOHADA révisé, entré en vigueur le 1er janvier 2018 et dont les effets dans le résultat net s'estomperont en 2023 dernière année de leur constatation.

Il faut tout de même relever que les charges de personnel, qui absorbent 37,43% du chiffre d'affaires en 2021, sont restées relativement stables depuis 2019, malgré la prise en charge des avancements et des liquidations des droits des retraités.

Pour ce qui est de sa situation patrimoniale, les dettes à court terme de l'entreprise ont globalement diminué de 48,26%, à l'exception des dettes fiscales et sociales qui enregistrent une augmentation de 18,96%, ce qui justifie l'augmentation du ratio Dettes Fiscales et Sociales/Passif circulant.

De même, l'on observe une dégradation du ratio de liquidité qui se situe à 1,01 en 2021 contre 0,93 en 2020, ce qui explique l'incapacité de l'entreprise à régler ses dettes à court terme après le recouvrement de ses créances.

Quant au ratio de solvabilité, il s'améliore grâce au résultat net positif de 2021 qui a renforcé les capitaux propres. En outre, l'exploitation de l'entreprise demeure affectée par l'existence des créances sur CAMAIR-Co et des compagnies et exploitants commerciaux en arrêt d'activités.

Graphique 21: Evolution des chiffres clés des ADC

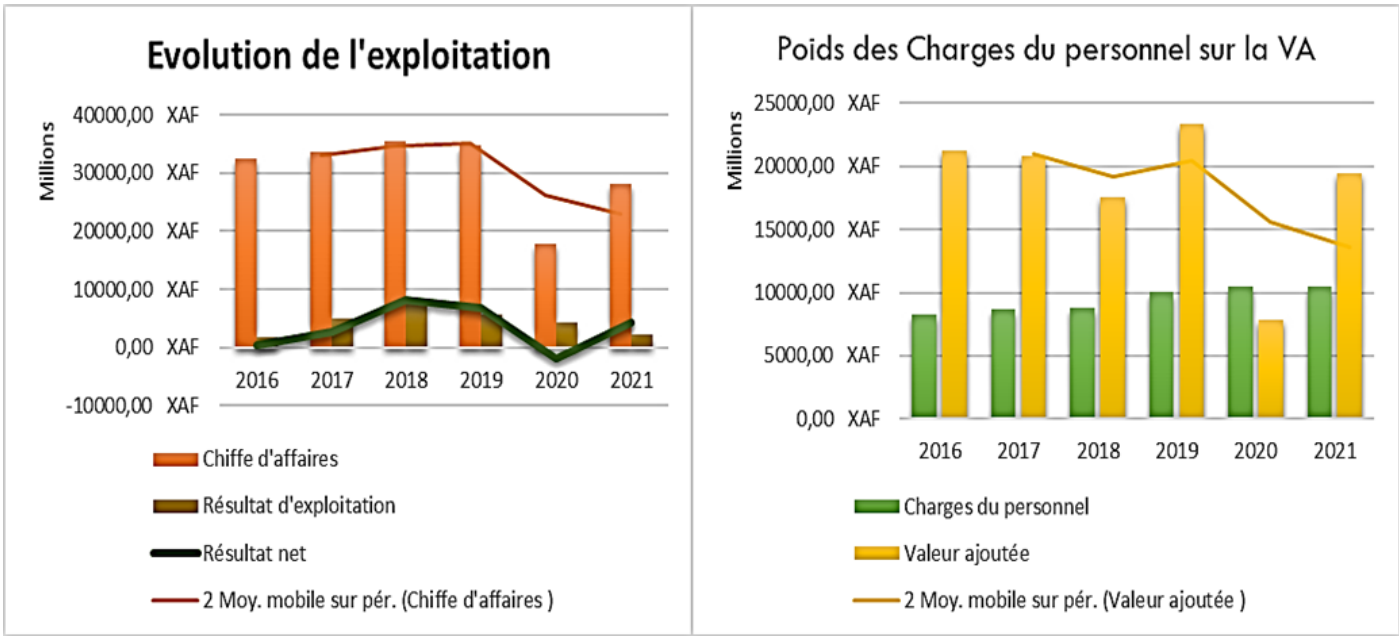

CONCLUSION /PERSPECTIVES

La reprise des activités de transport aérien a permis l'amélioration des performances de la société ADC. S.A. qui a renoué avec les résultats positifs.

Cette tendance haussière observée en 2021 devrait se poursuivre en 2022, malgré les conséquences de la guerre entre la Russie et l'Ukraine sur le transport aérien.

Cependant, la maîtrise des charges d'exploitation et le règlement des dettes fiscales et sociales qui font peser un risque budgétaire sur l'Etat sont des défis majeurs pour sa viabilité, dans un contexte où l'entreprise procède depuis le second semestre 2021 au paiement des annuités du prêt non souverain octroyé par l'Agence Française de Développement, après la période de différée de cinq (05) ans.

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 16 septembre 1999
Forme juridique : Etablissement Public à caractère technique
Siège social : Yaoundé
Subvention d'investissement (ASECNA) : FCFA 40 000 000
Subvention de fonctionnement : FCFA 1 500 000 000
Ressources propres recouvrées : FCFA 11 431 039 387 (+ 95,11%)
Excédent : FCFA 810 455 442 (-13,92%)
Effectif : 895 (- 4,78%)

PCA : M. NKOUE NKONGO
DG : Mme Paule ASSOUMOU KOKI
DGA : M. ALLABIRA MAMADOU

Tutelle technique : MINT
Tutelle financière : MINFI

La vision de la CCAA en 2021 a été élaborée en cohérence avec les objectifs du Gouvernement qui sont de permettre une croissance accélérée de l'industrie aéronautique au Cameroun, dans les conditions de sécurité et sûreté maximum. Ainsi, l'année 2021 aura été marquée par la reprise du trafic aérien mondial, favorisée par les efforts continus des Etats pour mettre en œuvre les recommandations de l'OMS et de l'OACI sur la COVID-19. Aussi le trafic aérien de passagers a connu une tendance à la hausse d'environ 89,6% par rapport à 2020. Cette augmentation reste cependant inférieure de -28,34% au niveau atteint avant la pandémie.

L'année 2021 aura également été marquée par la signature de l'accord aérien entre le Cameroun et l'Algérie, l'inauguration du Centre Directeur des Opérations d'Urgence à Yaoundé Nsimalen et la réception des marchés relatifs aux travaux d'aménagement de la route de contournements de l'aéroport international de Yaoundé Nsimalen de 15 km et de bitumage économique de la route de patrouille et de renforcement de la clôture de sureté de l'aéroport international de Nsimalen.

GOUVERNANCE

L'année 2021 est marquée par l'amorce de l'élaboration et/ou la révision de certains outils de pilotage par la performance. Il s'agit notamment du plan stratégique, du plan de trésorerie, du plan d'investissement à moyen terme, du plan des gestions des risques et de la politique de gestion des risques. Dans le même contexte, la CCAA poursuit son arrimage aux exigences du Régime Financier de l'Etat, notamment en matière de budgétisation par programme et de suivi des performances. Le fonctionnement des organes sociaux révèle la poursuite de la tenue régulière des sessions dans le respect des délais légaux.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020		2021		
	recouvrement	Taux de Rec.	Recouvrement	Taux de Rec.	Emission/Engagements	Recouvrement/ Ordonnancements	Taux de Rec.
Ressources							
Report de trésorerie	6 145 202 217	-		-	925 105 368	925 105 368	-
Ressources de l'exercice (N)							
Redevance de développement des infrastructures aéroportuaires	7 452 080 245	89,70%	2 960 944 493	91%	5 654 152 420	4 757 686 623	84,15%
Redevances de sureté de l'aviation civile sur le fret	31 257 920	99,24%	24 644 980	78%	26 996 540	25 151 270	93,16%
Redevance de sureté de l'aviation civile sur les passagers	7 108 736 485	88,59%	2 831 506 223	90%	5 401 607 575	4 537 211 011	84%
Redevance pour service rendus	-	-	-	-	124 343 846	121 993 848	98,11%
Recettes EFO	-	-	-	-	131 751 226	113 401 745	86,07%
Autres recettes	9 809 500	27,68%	41 654 390	82%	300 389 225	300 353 225	99,99%
Total redevances de l'exercice	14 601 884 150		5 858 750 086	90,05%	11 639 240 832	9 855 797 722	84,68%
Recouvrement des redevances en 2021 des exercices antérieurs	-	-	-	-	2 220 277 450	1 575 241 665	71%
Ressources propres recouvrées au titre de l'exercice 2021	14 631 862 921		5 858 750 086	84,48%	13 859 518 282	11 431 039 387	82,47%
Total ressources propres	20 777 065 138	92,07%	5 858 750 086	84,48%	14 784 623 650	12 356 144 755	83,57%
Subventions d'Investissement (MINT+CCAA)	80 000 000	100%	80 000 000	100%	40 000 000	40 000 000	100%
Subventions de fonctionnement	0		2 000 000 000	89%	1 500 000 000	1 500 000 000	100%
Emprunts	0		3 271 350 000	0	2 881 228 409	1 063 992 740	36,93%
PDST-volet aérien (Financement BIRD)			5 786 710 669	0	11 164 192 149	2 488 329 308	22,29%
TOTAL RESSOURCES	20 857 065 138	92,10%	16 996 810 755	92,81%	30 370 044 208	17 448 466 803	57,45%
Emplois							
dépenses totales de fonctionnement	16 914 445 052	86%	9 713 958 642	96,74%	13 886 704 776	11 645 159 606	83,86%
Dépenses totales d'investissement	2 173 967 923	47%	6 633 642 278	93,93%	14 292 329 587	4 993 251 755	34,84%
TOTAL EMPLOIS	19 088 412 975	79%	16 347 600 920	95,59%	28 179 034 363	16 638 411 361	59,04%
Analyse spécifique de certaines postes							
Charges du Personnel	7 671 836 163		5 787 127 872			6 651 803 210	
Créances sur CAMAIR-CO	8 670 145 456		8 725 939 144			8 775 497 982	
Dettes sociales			1 792 977 799			2 386 506 556	

Dettes fiscales			740 124 221
Dettes commerciales		672 829 673	558 790 247
Excèdent/Déficit	1 768 652 163	941 140 833	810 055 442

La reprise du trafic aérien après les restrictions imposées par la COVID-19 en 2020, est passé de 571 746 mouvements en 2020 à 1 084 070 en 2021, soit une augmentation de 512 324 passagers en valeur absolue et de 47,25% en valeur relative. De même, le nombre de mouvements d'aéronefs a connu également une progression de l'ordre de 36,9% passant de 19 966 mouvements en 2020 à 27 326 mouvements en 2021. Quant au trafic aérien de fret, le tonnage transporté durant l'année 2021 a enregistré une progression de 33,7%, en comparaison avec l'année 2020, passant ainsi de 18 638 tonnes en 2020 à 24 918 tonnes en 2021.

Graphique 22: Evolution du trafic aérien de 2017 à 2021

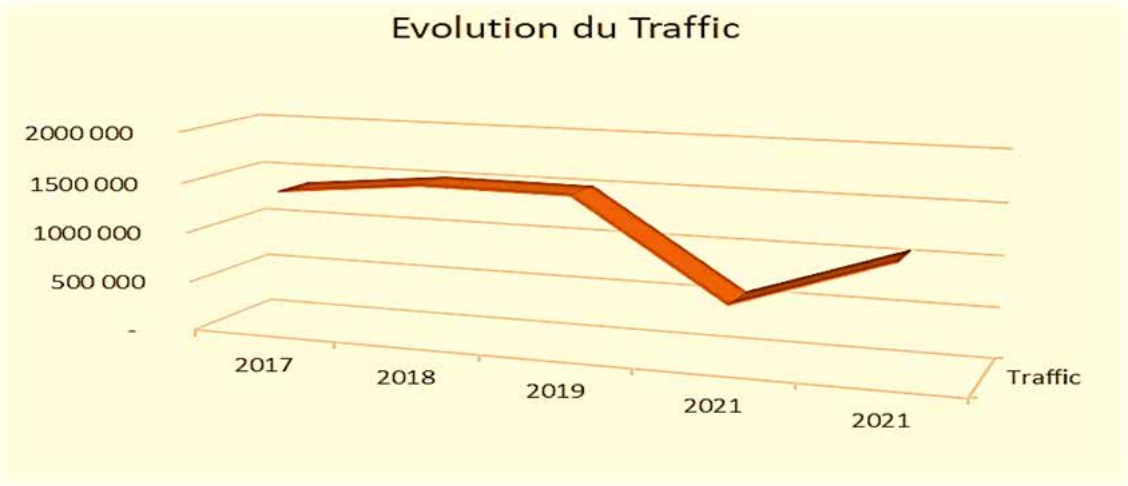

En conséquence de ce regain d'activités, les factures émises en 2021 au titre des redevances auprès des compagnies aériennes ont représenté 116,12% de celles émises en 2020, pour un taux de recouvrement de 84,68%. Ce qui a permis de générer des recettes d'un montant de FCFA 12 356 144 755, en augmentation de 111% comparé à l'exercice précédent.

Quant aux ressources externes de la CCAA, constituées des subventions octroyées par l'Etat et des emprunts endossés sur les ressources propres ou contractés par l'Etat pour son compte, leur taux de mobilisation est de 32,67%. Elles représentent une proportion de 29,18% des ressources totales de cet organisme.

Les ressources mobilisées au titre de l'exercice 2021 ont permis de couvrir les charges de l'Etablissement, dont 83,86% des prévisions de dépenses de fonctionnement et 34,84% des prévisions de dépenses d'investissement. Il faut souligner que les charges de personnel connaissent une hausse de 15% environ en 2021 par rapport à 2020, alors qu'il est observé une diminution de l'effectif total de 4,78%. Elles représentent 53,83% des ressources propres et 38,12% du total des ressources, largement supérieur à la norme de 30% pour les établissements publics.

Au terme de l'exercice 2021, l'Etablissement continue d'enregistrer un excédent budgétaire de FCFA 810 055 442 en baisse de 13,9%, après une régression de 46,78% en 2020.

Cette embellie des ressources propres recouvrées au titre de l'exercice 2021 (+95,11%) par rapport à 2020, n'a pas eu un impact sur l'apurement des dettes à court terme qui connaissent un relèvement de 49,46% par rapport à 2020. Le stock global est de FCFA 3 685 421 024 au 31 décembre 2021 et décliné comme suit : i) Dettes fournisseurs (presta-

tions engagées non ordonnancées) : FCFA 558 790 247, ii) dettes sociales : FCFA 2 386 506 556, iii) dettes fiscales FCFA 740 124 221.

Enfin, il reste constant que la trésorerie de l'établissement continue d'être affectée par sa créance sur la compagnie nationale CAMAIR-CO qui passe de FCFA 8 725 939 144 en 2020 à FCFA 8 775 497 982 en 2021, soit une augmentation de 0,57%.

Graphique 23: Répartition des différentes ressources de la CCAA

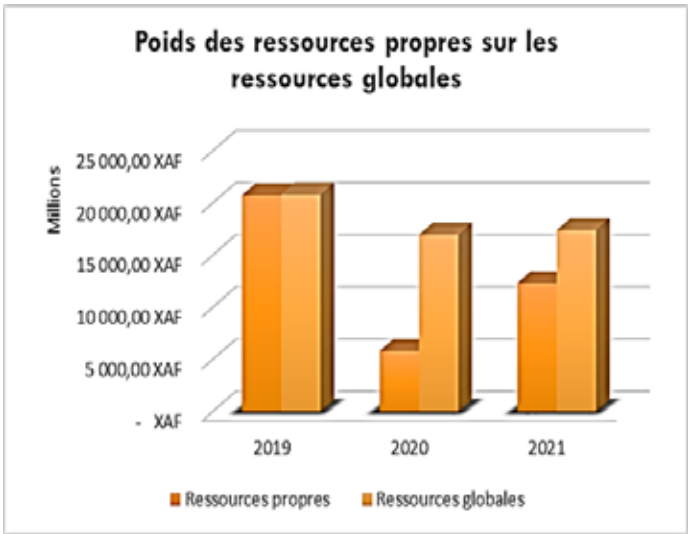

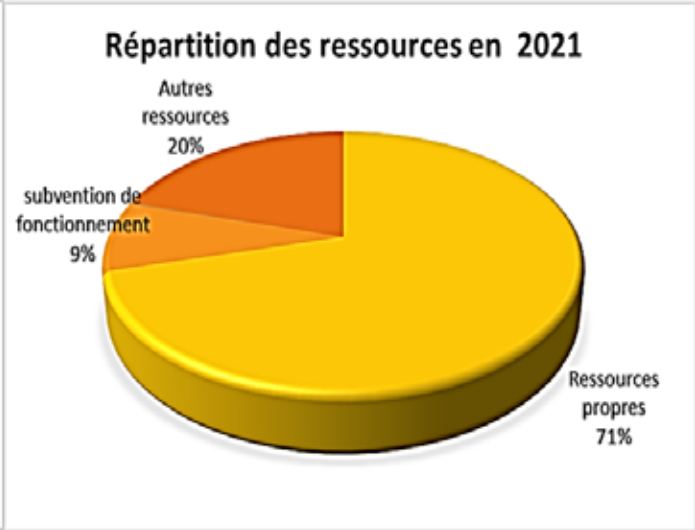

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Dans la dynamique d'adresser les préoccupations de l'aviation civile et répondre aux besoins changeants de l'industrie aéronautique, les priorités de la CCAA sont orientées vers :

• la mise en œuvre du Programme National de Sécurité (PNS) et la poursuite de la mise à jour de la réglementation camerounaise relative à la sécurité ;

• la poursuite de la modernisation des infrastructures et équipements de sûreté dans les aéroports internationaux et le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions correctives issues de l'audit de sûreté de l'OACI ;

• le développement de l'aéroport de Kribi, la densification du portefeuille des accords aériens et la dynamique de la coopération régionale et internationale ;

• la poursuite de la valorisation et du marketing des activités de l'école de formation, l'amélioration de la mobilisation des ressources financières à travers la facturation, le suivi actif du recouvrement et la recherche de nouvelles niches de recettes.

CAMEROUN AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 11 septembre 2006
Forme juridique : Société à Capital Public
Siège social : Douala
Capital social : FCFA 21 856 000 000
Actionnariat : Etat du Cameroun (100%)
Chiffres d'affaires : FCFA 10 318 370 550 (+267%)
Capitaux propres : FCFA -115 121 792 103 (-11,75%)
Résultat net : FCFA -12 695 212 971 (-27,16%)
Subventions : FCFA 6 445 793 182 (19,91%)
Effectif : 264 (-23,03%)

PCA : AYEM MOGER Jean Claude
DG : ELA NGUEMA Jean-Christophe
DGA : FOCHIVE Alexandre

Tutelle technique : MINT
Tutelle financière : MINFI

Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-Co) est une société à capital public spécialisée dans le transport aérien de marchandises et de passagers.

En 2021, la reprise progressive du transport aérien après la crise sanitaire du Covid-19, a eu un effet positif sur les activités de la compagnie aérienne qui peine malgré tout à équilibrer son exploitation.

GOUVERNANCE

Les états financiers de Camair-Co au titre des exercices 2018 et 2019 déjà adoptés par le Conseil d'Administration ne sont pas encore approuvés par l'Assemblée Générale ; tandis que ceux de 2020 et 2021 ne sont pas encore adoptés.

De plus, le manuel des procédures administratives et financières de l'entreprise n'est pas actualisé ce qui freine la mise en cohérence desdites procédures.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020 (provisoires)	2021(provisoires)
Actif immobilisé	19 047 230 192	31 083 539 244	33 922 513 587
Créances sur l'Etat	3 698 967 318	3 063 112 169	
Créances sur les tiers	11 626 861 761	12 810 981 006	
Autres créances	10 454 363 173	8514980772	12 379 331 862
Capitaux propres	-91 974 254 471	-103 021 633 184	-115 121 792 103
Dettes financières	11 849 645 993	11 849 645 993	11 849 645 993
Dettes Fournisseurs	67 524 440 927	68 104 941 450	72 124 751 225
Clients avances reçues	1 987 646 060	2 215 265 401	4 457 422 633
Autres dettes	4 396 171 371	24 750 016 464	33 433 839 140
Dettes fiscales et sociales	24 671 523 320	25 670 194 064	27 916 909 717
Chiffre d'affaires	10 664 193 219	2 811 645 000	10 318 370 550
Valeur Ajoutée	2 451 895 228	2 954 295 636	-1 015 884 273
Excédent brut d'exploitation	-4 153 853 647	-1 637 070 928	-4 197 720 579
Charges de personnels	6 605 748 875	4 591 366 564	3 181 836 306
Résultat d'exploitation	-11 437 193 870	-9 915 879 530	-12 626 904 257
Résultat net	-12 414 535 906	-9 983 260 776	-12 695 212 971
Trésorerie nette	113 791 509	491 053 729	783 160 672
créances clients	1 646 645 357	1 816 574 824	1 827 768 035
Ratio de liquidité générale (actif circulant /passif circulant)	16,67%	12,89%	13,40%
Ratio de Solvabilité (Dettes fi/CP)	-12,88%	-11,50%	-10,29%
Marge sur résultat net (résultat net/CA)	-116,41%	-355,07%	-123,04%
ratios dépenses de fonctionnement (chiffre d'affaires/ dépenses de fonctionnement)	75,63%	19,94%	42,68%
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant	24,94%	21,24%	20,19%
Subventions d'exploitation	9 039 374 272	5 375 828 981	6 445 793 182

En 2021, Camair-Co a transporté 153 571 passagers générant un chiffre d'affaires provisoire en augmentation de 267%, tributaire de la réouverture des frontières.

Cette tendance à la hausse des activités se poursuit en 2022 puisque sur la période allant de janvier à septembre 2022 l'entreprise a transporté 179 806 passagers avec un chiffre d'affaires ainsi réalisé de janvier à août 2022 de FCFA 10 878 524 960, en nette progression de 48,24% par rapport à 2021, dont le chiffre d'affaires de janvier à août était de FCFA 7 305 492 858.

L'entreprise continue cependant de subir le poids élevé de ses charges d'exploitation (principalement les charges liées à la location d'avions sous le mode ACMI et l'achat de carburant) qui ont rendu négatif tous les soldes significatifs de résultats (VA, RE, RN) au terme de l'exercice 2021. Cette situation qui dégrade un peu plus les capitaux propres déjà négatifs qui passent provisoirement de FCFA – 103 021 633 184 en 2020 à FCFA -115 121 792 103 à en 2021.

Pour ce qui est de la réhabilitation opérationnelle, le redressement de cette entreprise repose actuellement sur la mise en œuvre de son schéma de restructuration, approuvé par le Chef de l'Etat au terme de la session y dédiée du Comité Interministériel de la Mission de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic, le 03 mars 2021. Entre autres actions déjà engagées, il y a l'acquisition par cette entreprise en propriété de deux aéronefs Bombardier Q400 qui sont déjà en service, et la réhabilitation d'un des deux Boeing 737-700.

La réhabilitation financière s'opère à travers les travaux de reprise de la dette globale de Camair-Co au 31 décembre 2020 pratiquement achevés. Il en est de même des modalités visant le transfert à la compagnie aérienne nationale des actifs de l'ex-CAMAIR dans la perspective de la reconstitution des fonds propres de Camair-Co.

Ces opérations de reprise de la dette de Camair-Co par l'Etat et de reconstitution de ses fonds propres permettront l'assainissement du bilan de l'entreprise, qui pourra ainsi s'orienter vers le guichet bancaire pour le financement de son exploitation et de ses investissements.

Au plan social, les effectifs et la masse salariale ont été revus à la baisse au terme du licenciement pour motif économique mis en œuvre au sein de Camair-Co. En effet, l'effectif a diminué de 23% par rapport à 2020 pour une masse salariale en baisse de FCFA 1 067 033 378, soit 24,19%.

Graphique 24: Evolution des chiffres clés de la CAMAIR-CO

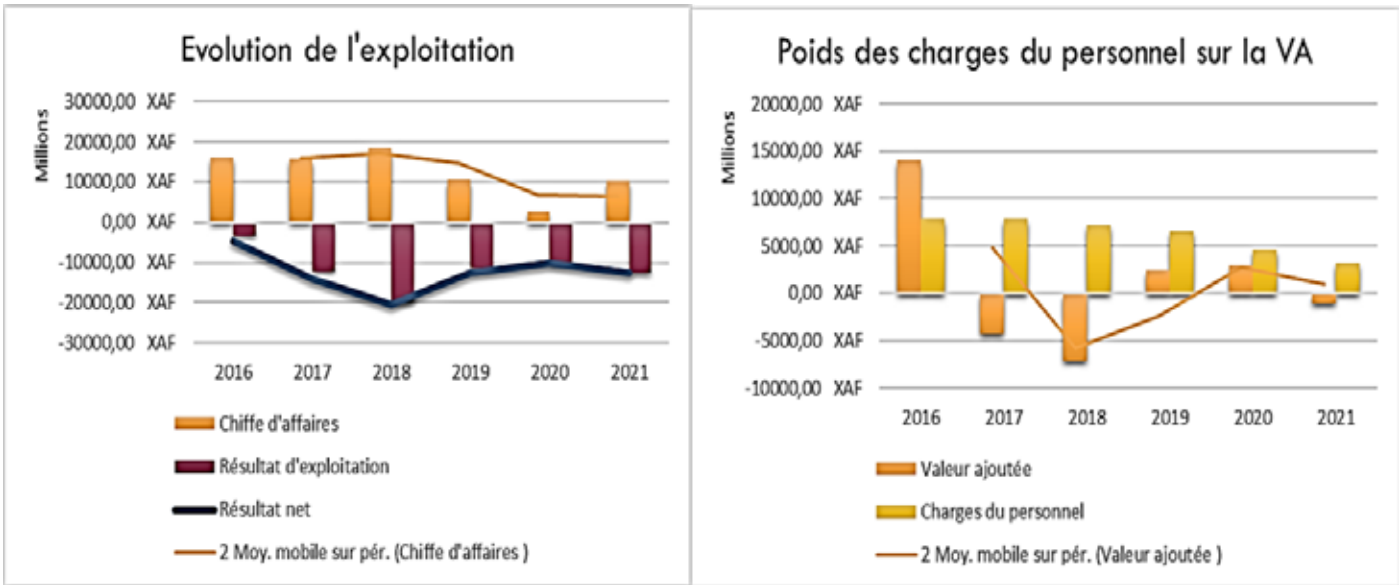

CONCLUSIONS/PERSPECTIVES

La reprise des activités de transport aérien laisse présager des marchés attractifs tant au plan national qu'au plan régional sous réserve de la réalisation des études de réseau attestant de leur rentabilité. C'est dans cette perspective qu'il est envisagé également la mise en place par l'Etat du fonds de l'aviation civile qui devra permettre à Camair-Co, dès qu'il sera opérationnel, de compenser le déficit d'exploitation généré par l'exploitation du réseau domestique.

De son côté, Camair-Co envisage :

• la remise en service du deuxième Boeing 737-700 ;

• le développement des marchés et réseaux domestique (Douala, Yaoundé, Garoua, Maroua, Ngaoundéré, Bafoussam, Bamenda), régional (Libreville, Ndjamena, Lagos, Bangui et Sao Tomé) et inter-

continental (Paris, Dubai et Instanbul) ;

• le renforcement de la flotte actuelle (2 Q400, 2 B737, 2 MA60, 2 Embraers) à travers l'acquisition d'un Boeing 787 et d'un Boeing 777 ;

• la réhabilitation du B767 pour le réseau cargo.

Toutefois, la mitigation des risques suivants est nécessaire par Camair-Co, notamment :

• l'absence d'une étude de réseau permettant de conforter le développement de ses marchés domestique, régional et intercontinental tel qu'envisagé ;

• l'absence d'un système d'information et de gestion performant ;

la concurrence sur le marché domestique suite à l'entrée de la compagnie aérienne Zejet.

SECTEUR TRANSPORT MARITIME

Les acteurs du transport maritime ont de manière générale, réussi à atténuer les chocs subis par l'économie mondiale à la suite du Coronavirus, notamment le ralentissement des activités économiques et l'inflation. Le constat général qui se dégage en 2021 est que les performances du transport maritime et des ports sont moins bonnes dans les pays en développement, du fait du coût de transport plus élevé et de la connectivité relative due à l'éloignement des marchés d'outre-mer, des économies d'échelle et d'un faible degré de numérisation. En dépit de ce contexte particulièrement morose, le transport maritime camerounais a fait preuve de résilience et affiche des performances positives et rassurantes.

L'Autorité Portuaire Nationale (APN) a accentué son rôle de régulateur du transport maritime, à travers l'implémentation de son Programme de Performance Annuel (PPA), dans la perspective d'une meilleure contribution à l'atteinte des objectifs du Gouvernement exprimée dans la SND-30, relatifs à la construction d'un réseau de transport maritime performant et compétitif.

Le Port Autonome de Kribi (PAK), par ses atouts nautiques, ses performances financières remarquables, sa position stratégique dans le Golfe de Guinée, ses procédures dématérialisées, ses liaisons maritimes directes, dispose d'un potentiel avéré qui le positionne comme le maillon majeur de la chaine de valeurs de cette filière. Ses changements sur le plan financier et opérationnel sont le reflet de l'abondante activité perceptible sur le plan de la gouvernance institutionnelle avec à la clé des résultats prometteurs.

Quant au Port Autonome de Douala (PAD), il a poursuivi en 2021, le processus de modernisation du combinat portuaire de Douala-Bonabéri, à travers la mise en œuvre de plusieurs actions de son plan d'entreprise, notamment la mise en place de la Régie Déléguée de Remorquage (RDR), la réception et la rétrocession de la route YARA, la réception de deux (02) grues de quai. Tous ces changements ont conduit à l'amélioration de ses indicateurs financiers et d'activités, malgré la persistance des risques.

Le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), qui est à la deuxième phase de sa planification stratégique, a réalisé, dans le cadre des deux (02) sous-programmes : « Assistance aux chargeurs et développement des infrastructures », « Gouvernance et appui aux programmes techniques/opérationnels », d'importantes activités, en vue d'un accompagnement optimal des acteurs du transport maritime.

Malgré l'image reluisante qu'affiche le transport maritime camerounais, des risques importants identifiés en 2021 constituent des menaces à l'amélioration des performances de ce secteur, et partant à sa contribution à la SND-30.

Lesdits risques se matérialisent particulièrement par un stock important des créances des Entreprises publiques sur l'Etat, lié au financement des programmes d'Investissements Publics et des Missions de Service Publics. Le recouvrement desdites créances s'effectue par la signature des conventions de dettes croisées Etat/EP, suivi de l'élaboration des modalités de paiement. Cette opération, bien que louable, présente toutefois des risques certains aussi bien pour l'Etat que pour les Entreprises publiques. La maîtrise des ratios de solvabilité (court et long terme) voile la fragilité financière à long terme du PAD et du PAK liée au contentieux fiscal les opposant à l'Etat et à l'assainissement des comptes de dettes à court terme. Le régime juridique et fiscal des biens appartenant à l'Etat mais exploités par lesdites entreprises nécessite d'être clarifié. Le Contrôle interne devant permettre une identification des risques reste en veilleuse dans toutes ces entreprises.

Au regard de l'importance des risques et de la vision gouvernementale sur la performance des Entreprises publiques, la mise en place des Contrats de Performance pourrait être un levier exploitable en vue de l'arrimage des entités de ce sous-secteur aux standards internationaux.

PORT AUTONOME DE DOUALA (PAD)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 15 juin 1999
Forme juridique : Société à Capital Public
Siège social : Douala
Capital social : FCFA 30 575 553 255
Actionnariat : 100% Etat
Chiffre d'Affaires : FCFA 65 528 039 762 (-0,14%)
Subvention : FCFA 30 270 014 542 (-9,35%)
Capitaux propres : FCFA 84 628 116 513 (+1%)
Résultat net : FCFA 6 473 479 501 (+2,58 %)
Dividendes : 0
Effectif : 1 263 (+ 3,36%)

PCA: M. SHEY JONES YEMBE
DG: M. Cyrus NGO'O
DGA : M. MOUKOKO NJOH MICHAUX

Tutelle Technique : MINT
Tutelle Financière : MINFI

En dépit des contraintes économique et sanitaire, liées aux perturbations logistiques, à la montée de l'inflation et la persistance du Covid-19 qui ont perturbées les échanges mondiaux, le Port Autonome de Douala (PAD) affiche des performances positives au titre l'exercice clos au 31 décembre 2021, grâce à une amélioration des indicateurs opérationnels, et à un résultat net en augmentation de 2,6% par rapport à l'exercice précédent. Ces résultats découlent en grande partie de la mise en œuvre du processus de modernisation du combinat portuaire de Douala-Bonabéri à travers la réalisation des actions de son plan d'entreprise, en l'occurrence la mise en place de la Régie Déléguée de Remorquage (RDR), la réception et la rétrocession de la route YARA et la réception de 02 grues de quai. Dans la même dynamique, le PAD a signé des conventions pour la construction des magasins cales avec l'opérateur Turc ERDEM et a bénéficié de la rétrocession des titres fonciers et certificats des propriétés de l'EX ONPC.

GOUVERNANCE

En 2021, les organes de gestion du PAD ont coopté de nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration, à savoir le représentant de l'union des consignataires et armateurs du Cameroun et celui de la Présidence de la République. Toutefois, l'absence d'un manuel de procédure perdure.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif Net Immobilisé	88 924 362 619	119 528 091 935	147 280 626 042
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	56 779 763 831	54 431 511 642	22 036 767 579
Créances nettes sur les clients	51 790 642 701	40 485 332 348	44 253 768 047
Autres Créances nettes	15 591 416 114	44 662 521 224	43 418 962 247
Fournisseurs avances versées	15 272 650 119	5 655 326 919	23 108 111 862
Capitaux propres	112 671 313 614	83 760 353 558	84 628 116 513
Dettes financières	43 663 965 020	57 853 329 313	54 984 017 108
Dont provisions	14 712 759 888	13 412 071 939	12 604 706 631
Dettes fournisseurs	40 424 393 071	31 562 752 301	36 465 350 541
Clients avances reçues	3 440 737 926	3 307 356 637	14 776 782 201
Dettes fiscales	19 238 729 036	14 702 838 251	20 726 708 320
Dettes sociales	1 418 972 488	1 822 873 281	2 201 772 698
Autres dettes	19 848 896 029	80 726 760 244	87 088 747 037
Chiffre d'affaires	56 204 534 022	65 623 187 684	65 528 039 762
Valeur Ajoutée	22 473 759 312	35 672 390 753	41 216 879 680
Excédent Brut d'Exploitation	4 310 302 680	16 702 795 389	20 232 800 585
Charges de personnels	18 163 456 632	18 969 595 364	20 984 079 095
Résultat d'exploitation	2 716 010 547	7 716 962 391	10 604 381 160
Résultat Net	5 377 982 056	6 310 700 694	6 473 479 501
Trésorerie nette	11 666 101 866	8 959 153 120	18 201 936 813
Ratio de liquidité générale (AC/PC)	1,65	1,10	0,84
Ratio de solvabilité (DLMT/Fonds propres)	0,39	0,52	0,50
Marge sur le résultat (RN/CA)	0,0956	0,0961	0,0988
Ratio de performance financière (CA/Charges d'exploitation)		1,01	1,04
Dettes fiscales et sociales/Passif Circulant	0,2448	0,1249	0,142

Le chiffre d'affaires du PAD en 2021 accuse une légère baisse (-0,14%), malgré le taux de réalisation de 114,35% du trafic escales/navires, en augmentation de 10,04% par rapport à 2020. Cette baisse du CA s'explique entre autres par la diminution du nombre d'escale-navires au long cours observée depuis le début de la pandémie, soit 978 navires en 2021 contre 1045 en 2020. A contrario, le tonnage global des marchandises affiche une progression de 4,28% par rapport à l'exercice précédent, bien que son taux de réalisation se situe à 98,59% des prévisions annuelles (soit -181 369 tonnes par rapport à la cible annuelle de 12 892 397 tonnes).

Graphique 25: Part de l'activité dans le Chiffre d'affaires du PAD

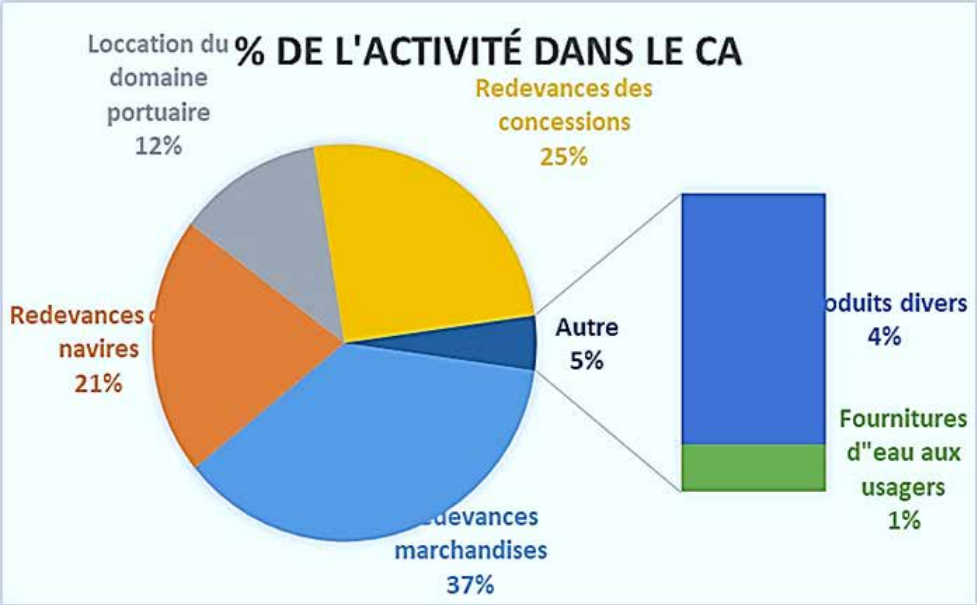

Outre ce chiffre d'affaires, le PAD a mobilisé FCFA 36,962 milliards dont FCFA 10 281 428 790 au titre des financements alternatifs (tirages prévus sur les lignes de financements des marchés du PAD auprès des institutions financières) et FCFA 6 769 397 368 au titre de l'avance accordée par la RTC pour le financement des projets prioritaires de dragage des quais. Les graphes ci-dessus présentent la composition des recettes du PAD au cours de l'exercice, ainsi que leur contribution dans le CA. Les redevances représentent ainsi 83% du chiffre d'affaires.

Pour ce qui est des charges de l'entreprise, le ratio de performance financière enregistré (1<1,04<1,25) montre que sans un effort accru de maitrise de charges, toutes choses étant égales par ailleurs, la rentabilité financière du PAD pourrait subir un coup à moyen terme.

Toutefois, l'accroissement de 20% du résultat net, par rapport à 2019, stabilise le taux de rentabilité du PAD sur les trois derniers exercices et le place dans l'intervalle de rentabilité moyennement risqué dans sa phase d'expansion et de développement, étant entendu que l'exercice 2020 a été fortement impacté par la pandémie de COVID-19. Ce bénéfice engendré, qui a entrainé une augmentation des capitaux propres en 2021 de 1% suite au report à nouveau, justifie le faible risque de solvabilité à long terme du PAD.

Dans ce contexte, les dettes d'exploitation ont augmenté, notamment les dettes fiscales et sociales qui se sont accrues de 41% et 21% entre 2020 et 2021, en raison de la prise en compte des compléments de droits (impôts, taxes et cotisations sociales) mis à la charge du PAD par l'administration fiscale au titre de la période allant de 2017 à 2020. Par ailleurs, la dette fournisseurs connaît également un accroissement de 15,53%.

L'augmentation du passif circulant, couplée à la diminution de l'actif circulant, entraîne la dégradation du ratio de liquidité générale ce

qui impacte la capacité de l'entreprise d'honorer ses engagements à court terme. Il en est de même de la situation de risque élevé en ce qui concerne la performance financière et la rentabilité de cette entreprise. En effet, le chiffre d'affaires généré couvre à peine les charges d'exploitation et le résultat net représente à peine 10% du chiffre d'affaires, en lieu et place d'un minimum de 20%.

Il faut signaler que les immobilisations de l'entreprise se sont renforcées grâce, non seulement à la rétrocession des titres fonciers et certificats des propriétés de l'ex ONPC, aux avances et acomptes sur commandes d'immobilisations, mais aussi et surtout à la titrisation d'une partie de la créance du PAD sur l'Etat pour un montant de FCFA 20 000 000 000, suite à la signature des conventions de dettes croisées Etat/PAD n°2 et n°3. En conséquence de cette titrisation, la créance sur l'Etat a connu une baisse drastique (-147%) par rapport à 2020.

En rappel, les conventions de dettes croisées Etat/PAD sont signées afin de compenser le manque à gagner enregistré par l'entreprise lors de l'exécution pour le compte de l'Etat des missions de services publics. Cependant, cette solution présente des risques budgétaires non négligeables dans la mesure où, le financement des Programmes d'Investissements Publics Portuaires (PIPP) et des missions de services publics par le PAD génèrent un coût d'opportunité pour une entreprise astreinte à la réalisation des bénéfices. En d'autres termes, le financement par le PAD des PIPP et des Missions de services publics conduit l'entreprise soit à s'endetter auprès du système bancaire, moyennant des taux d'intérêts, soit à rationner ses financements à l'égard des fournisseurs et autres partenaires, soit tout simplement à différer le paiement des impôts, taxes et cotisations sociales. Toute chose qui amplifie le risque budgétaire sus évoqué (non mobilisation des recettes fiscales à court terme et diminution des dividendes pour cause des pénalités).

Graphique 26: Evolution des chiffres clés du PAD

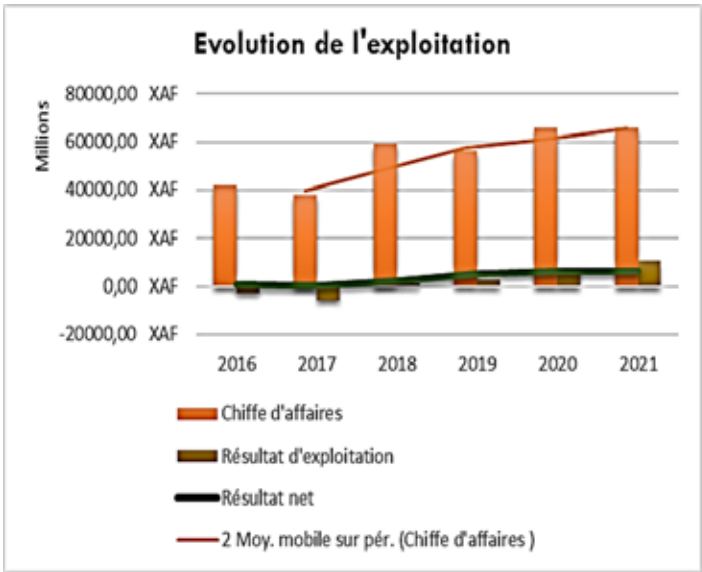

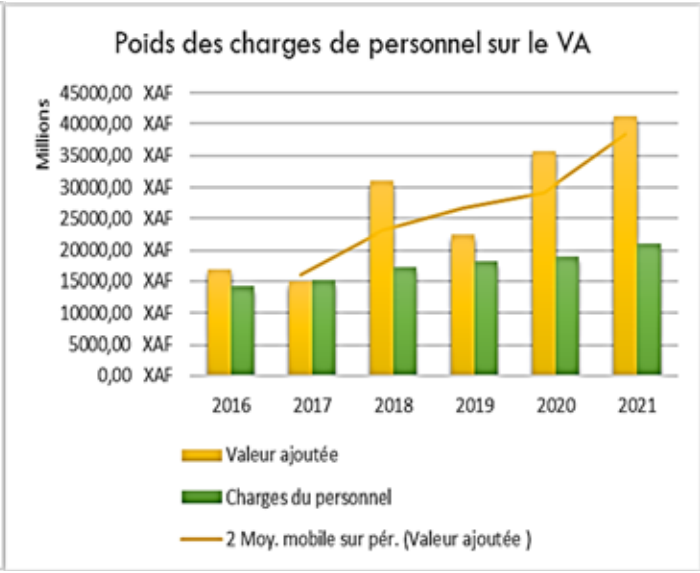

CONCLUSION/PERSPECTIVES

En dépit des performances positives enregistrées par le PAD en 2021, l'entreprise peine à retrouver son niveau d'activité Pré-COVID-19. Pour ce faire, le PAD doit poursuivre l'implémentation de son schéma directeur de développement, dont la déclinaison apparait dans le plan d'entreprise 2020-2024 et partant minimiser les risques.

PORT AUTONOME DE KRIBI (PAK)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 29 juin 2016
Forme juridique : Société à Capital Public
Siège social : Kribi
Capital social : FCFA 10 milliards
Actionnariat : 100% Etat
Chiffre d'Affaires : FCFA 25 365 012 515 (+27%)
Capitaux propres : FCFA 19 039 130 465 (+12%)
Résultat net : FCFA 2 527 589 258 (-36%)
Effectif : 559 (23,13%)

PCA: Jean Paul SIMO NJONOU
DG: MELOM Patrice
DGA: BAKO HAROUNA

Tutelle Technique : MINT
Tutelle Financière : MINFI

Après les effets de la pandémie du Coronavirus, le Port Autonome de Kribi (PAK) a remis le cap vers la performance en 2021, caractérisé par l'amélioration des trafics et l'embellie des indicateurs financiers, malgré la baisse de 36% du résultat net par rapport à 2020. Les changements observés aux plans financier et opérationnel sont tributaires de l'abondante activité liée à la gouvernance institutionnelle, dont les actions phares en 2021 ont essentiellement porté sur, le projet d'avenant au Contrat de Concession relatif à l'Exploitation et au développement du Terminal à Conteneurs et l'Accord de partenariat PAK/ITA. Bien plus, la poursuite de l'implémentation de son plan de développement, sur la base de la politique gouvernementale déclinée dans la SND-30, a permis à l'entreprise de consolider son positionnement dans le sous-secteur transport maritime et de rester sur la trajectoire de la compétitivité.

GOUVERNANCE

Les organes sociaux du PAK ont adopté en 2021 un nouvel organigramme adapté aux défis de compétitivité qui interpellent l'entreprise, et ont approuvé le lancement des travaux de production d'un schéma directeur informatique, numérique et des télécommunications. En marge de la désignation d'un nouvel administrateur représentant l'APN au sein du conseil d'Administration, quatre (04) comités spécialisés ont été créés au sein du Conseil d'administration, en vue du renforce-

ment de la gouvernance. Il s'agit notamment des Comités de Stratégie et des Investissements, d'Audit, des Ressources Humaines et Rémunérations et des Marchés. Les activités du Comité d'Audit ont mis l'accent sur la non mitigation du risque fiscal lié à la vérification générale de Comptabilité dont le PAK a fait l'objet au titre des exercices 2018 à 2020 et sur l'absence d'informations liées aux ressources affectées au paiement des impôts et taxes, objet de la Contrainte extérieure déposée à la Paierie Générale du Trésor par l'Administration fiscale. Ledit Comité relève également la non-application du décret n°2019/321 du 19 juin 2019 fixant les rémunérations et avantages des dirigeants des Entreprises Publiques au 31 décembre 2020, ainsi que l'inexistence d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables au PAK.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif Net Immobilisé	15 977 359 314	16 278 396 515	16 221 992 554
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	15 791 580 433	15 104 606 563	60 792 119 273
Créances nettes sur les clients	16 743 657 011	39 828 440 568	46 379 774 450
Autres Créances nettes	38 752 131 387	38 822 287 375	6 218 033 327
Fournisseurs avances et acomptes versés et autres fournisseurs débiteurs	570 628 267	645 920 430	645 568 186
Capitaux propres	13 126 726 285	16 952 903 147	19 039 130 465
Dettes financières	3 295 167	7 482 667	10 976 417
Dettes fournisseurs	1 446 754 125	1 977 130 947	2 656 676 315
Clients avances reçues	65 321 955	3 977 397	14 742 122
Dettes fiscales	6 406 539 149	9 226 535 191	12 044 499 093
Dettes sociales	682 867 656	509 453 072	717 723 434
Autres dettes	58 573 170 735	88 513 860 911	97 493 892 092
Chiffre d'affaires	15 796 782 977	19 974 735 271	25 365 012 515
Valeur Ajoutée	6 767 615 696	12 674 483 894	10 689 792 163
Excédent Brut d'Exploitation	1 308 093 246	6 836 773 412	4 374 436 432
Charges de personnels	5 459 522 450	5 837 710 482	6 315 355 731
Résultat d'exploitation	1 107 870 875	3 557 563 630	3 695 421 077
Résultat Net	743 749 075	3 933 619 399	2 527 589 258
Trésorerie nette	4 831 250 517	6 251 056 124	1 472 013 381
Ratio de liquidité générale (AC/PC)	1,07	0,94	1,01
Ratio de solvabilité (DLMT/Fonds propres)	0,00	0,00	0,00
Marge sur le résultat (RN/CA)	4,71%	19,69%	9,96%
Ratio de performance financière (CA/Charges d'exploitation)	0,98	1,04	2,50
Dettes fiscales et sociales/Passif circulant	0,10	0,10	0,11

Les performances du PAK reflètent le dynamisme de son activité. Cette embellie se matérialise par l'augmentation de 27% du chiffre d'affaires entre 2020 et 2021, en raison de l'amélioration de certains indicateurs opérationnels : notamment le trafic en kilotonnes (kt) des marchandises conteneurisées (EVP) qui connait une hausse de 3,43% et un taux de réalisation du trafic conteneurisé (Terminal à conteneur) se situant à 121% des prévisions grâce à la hausse considérable des trafic-imports (pleins) contre 80% des marchandises non conteneurisées du Terminal polyvalent. Toutefois, malgré un taux de réalisation supérieur aux prévisions, il est quand même observé une baisse de 12,43% du trafic conteneurisé en glissement annuel et une baisse de 1,7% d'escale navire (453 en 2021 contre 461 en 2020) .

L'augmentation du chiffre d'affaires du PAK en 2021 résulte également de la facturation complète de la redevance fixe, de la prise en compte du ticket d'entrée de KMT (Kribi Multipurpose Terminal), des nombreuses actions commerciales et publicitaires réalisées et des produits accessoires d'un montant de FCFA 921 804 197.

Le ratio de performance financière (1.04 en 2020 et 2.5 en 2021) reflète la maitrise des charges d'exploitation au cours des deux exercices. La part des charges du personnel dans le chiffre d'affaires est décroissante depuis 2019 et se situe à moins de 30% en 2021, malgré l'augmentation de 8% des charges du personnel suite au recrutement de 105 personnels et à l'augmentation de la prime d'ancienneté.

Ainsi, le resultat net de l'entreprise demeure positif en 2021, avec un acroissement de 240% par rapport à 2019, malgré sa contraction de 36% par rapport à 2020. La baisse du resultat en 2021 se justifie par l'augmentation des charges (39%) en 2021 qui s'est revelée largement superieure à l'augmentation du chiffre d'affaires (27%) du fait notamment, de la forte dépréciation des comptes clients (1279%) et des frais de transport qui ont augmenté de plus de 50%.

L'accumulation depuis 2018, dans les Reports à nouveau, des bénéfices en attente d'affectation et les dotations annuelles au titre de la réserve légale a permis au PAK d'améliorer considérablement le niveau de ses fonds propres et d'éviter une insolvabilité à long terme dont le ratio est inférieur à la norme (<0.5).

En outre, le PAK présente un endettement à long terme relativement faible et une dette à court terme très élevée. La dette à court terme est concentrée autour de la dette fiscale et sociale, dont la part dans le passif circulant en 2021 se situe à 11,3%, constituée d'une dette fiscale en contentieux de recouvrement avec l'administration fiscale, des arriérés de rémunérations à verser au personnel et des cotisations sociales envers les caisses de retraite

S'agissant des immobilisations, elles ont légèrement diminué entre 2020 et 2021 en raison des amortissements comptabilisés en 2021. Le PAK a fait des acquisitions d'immobilisations en 2021 d'un montant de FCFA 718 196 332 et provisionné la somme de FCFA 145 728 305 au titre d'avances de démarrage de certains marchés.

Par contre, l'Actif Circulant a connu un accroissement de 20.73% en raison principalement d'une forte augmentation des créances sur les deux principaux concessionnaires des terminaux à conteneurs et polyvalents à savoir KCT (46%) et KMT (14 280%).

De même, la créance du PAK sur l'Etat a augmenté de 302% entre 2020 et 2021 et se rapporte essentiellement à l'investissement à la charge de l'Etat financé par le PAK pour FCFA 28 656 771 042, dont FCFA

24 750 551 532 validé par le MINFI dans le cadre de la convention de dettes croisées au 31 décembre 2021 et FCFA 3 906 219 510 non encore validés à l'avance de trésorerie octroyée à l'Etat du Cameroun d'un montant de FCFA 32 000 000 000 (la convention y relative est en cours de négociation entre le Ministère des Finances et le PAK), et aux crédits d'impôts résultant d'une part, d'un crédit de TVA reporté de FCFA 43 205 195 et d'autre part, de la patente de FCFA 32 717 431 payée en double.

Depuis 2019, le PAK présente un risque de liquidité moyen (ratio< 1.5) traduit par la baisse de sa capacité d'autofinancement en 2021, due à une régression du résultat net, et l'augmentation des autres dettes à court terme, notamment les dépôts et cautionnement.

Graphique 27: Evolution des chiffres clés du PAK

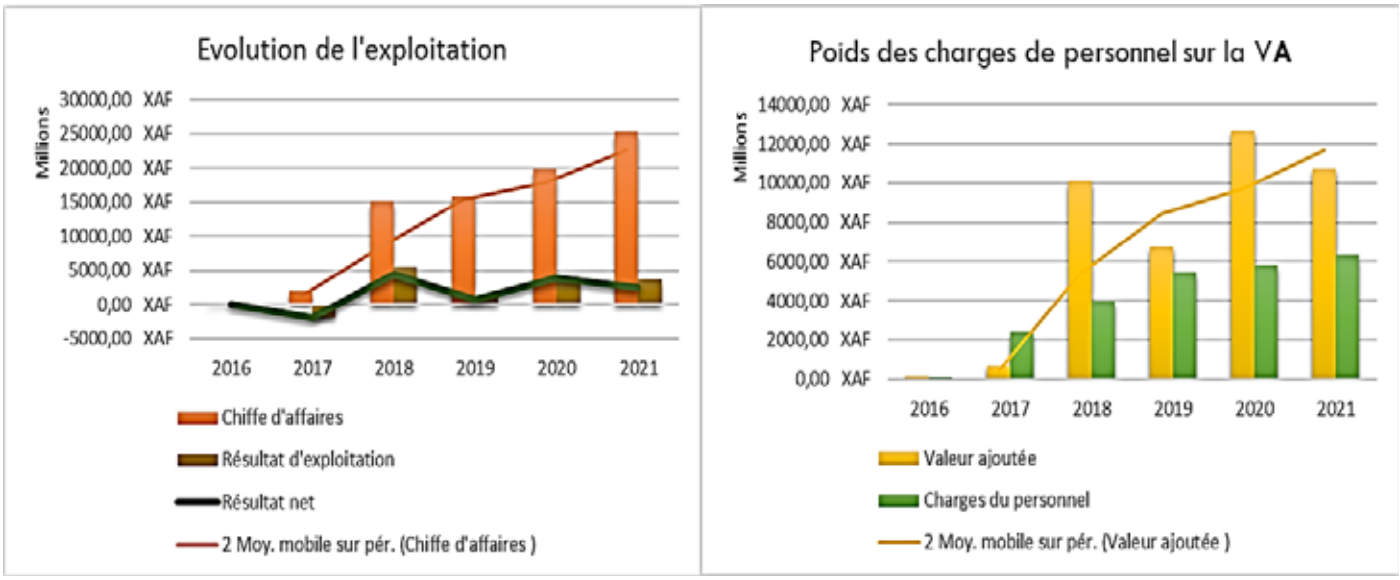

CONCLUSION/PERSPECTIVES

La reprise économique mondiale post COVID-19 augure des perspectives optimistes au Port Autonome de Kribi malgré les poussées inflationnistes accentuées par la guerre Russo-ukrainienne. Afin de capitaliser le potentiel dont il dispose, le PAK doit poursuivre l'implémentation de son plan de développement et tirer profit des externalités inhérentes à l'évolution du cadre règlementaire de ses activités. Au rang des grands chantiers à exploiter figurent en bonne place : la renégociation des contrats de concession, le développement des capacités d'accueil, l'amélioration de l'attractivité, la lutte contre la pollution maritime, la maitrise de coûts et des risques par le truchement de la mise en œuvre effective des schémas directeurs informatiques, numériques et des télécommunications. Le désenclavement du Port de Kribi, à travers la réhabilitation du tronçon routier Edéa-Kribi et l'aménagement de l'axe LOLABE-CAMPO, ainsi que la sécurité portuaire devraient être les vecteurs de la compétitivité et de l'attractivité du Port Autonome de Kribi.

AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 24 décembre 1998
Forme juridique : Etablissement Public à caractère scientifique et technique
Siège social : Yaoundé
Ressources propres : FCFA 3 211 414 254 (-8,95%)
Excédent : FCFA 386 689 821 (-65,7%)
Effectif : 122 (+43,52%)

PCA : M. GOUNOKO HAHOUNAYE
DG : M. EBOUPEKE Louis
DGA : Mme AYUKETAH Pamela

Tutelle Technique : MINT
Tutelle Financière : MINFI

Malgré le contexte économique national et international difficile marqué par le ralentissement de l'activité économique et les tensions inflationnistes, l'Autorité Portuaire Nationale (APN) a poursuivi en 2021 l'implémentation de son Programme de Performance Annuel (PPA) afin de marquer sa contribution à l'objectif du Gouvernement, exprimée dans la SND-30, de bâtir au Cameroun un réseau de transport maritime performant et compétitif avec une ouverture sur le monde. C'est dans ce sens que la stratégie de l'APN dans le sous-secteur portuaire met l'accent sur l'aménagement des nouvelles infrastructures portuaires, la modernisation du port de Douala et la réhabilitation de celui de Garoua. Pour atteindre ces objectifs, l'Etablissement s'est inscrit dans la culture de performance des Entreprises et Etablissements publics à travers l'introduction d'une budgétisation axée sur les résultats. A cet effet, l'Etablissement a poursuivi la réalisation des actions de son plan de développement à travers l'exécution des sous-programmes inscrits dans le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) pour la période 2021-2023.

GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration de l'APN a approuvé les comptes de l'exercice 2021 et divers actes relatifs au plan optimal de recrutement du personnel, à la refonte du manuel de procédures administratives, financières comptables et budgétaires, la mise à jour de la résolution mettant en

place la commission de maturation des projets de l'APN par l'introduction des membres composant ladite commission ainsi que la mise en place d'un secrétariat technique et enfin à la création d'un comité de réflexion sur la diversification et l'amélioration des ressources de l'APN. Toutefois, conformément aux dispositions de la loi, il reste attendu de cet Etablissement la mise en place d'une comptabilité analytique afin d'identifier les coûts des différentes fonctions et de cerner les zones de contre-performance.

Rubriques	2019		2020		2021		
Ressources	Réal.	Taux de réal.	Réalisations (base caisse)	Taux de réal.	Prévision	Réalisations (base caisse)	Taux de réal.
Solde ou report année N-1	705 377 677	282%	872 186 759	125%	860 000 000	375 340 913	44%
Ressources propres	2 573 936	83%	3 527 055 460	93%	3 316 000 000	3 211 414 254	97%
Subventions d'Investissement							
Subventions de fonctionnement (MINFI)							
TOTAL RESSOURCES	3 279 314 493	98%	4 399 242 219	98%	4 176 000 000	3 586 755 167	86%
			Emplois				
dépenses totales de fonctionnement	1 925 702 743	97%	1 997 678 127	82%	3 409 940 000	2 477 217 340	80%
Dépenses totales d'investissement	946 341 727	86%	846 823 440	67,34%	766 060 000	343 030 239	60%
TOTAL EMPLOIS	2 872 044 470	93%	2 844 501 567	75%	4 176 000 000	3 053 484 576	86%
			Postes spécifiques				
Charges de Personnel	1 036 097 051	98%	1 055 494 245	93%	1 209 000 000	1 037 051 825	
Charges financières			8 643 852		10 000 000	8 321 906	
Créances sur l'Etat							
Créances sur les tiers						363 000 800	
Dettes sociales						25 686 181	
Dettes fiscales						182 222 390	
Dettes commerciales						370 413 537	
dettes financières						11 468 000	
Excédent /déficit budgétaire	407 270 023		1 554 740 652			533 270 591	

Pour atteindre ses objectifs au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'Administration a doté l'APN d'un budget équilibré en recettes et dépenses à FCFA 4 176 000 000, en augmentation de 08,83 % par rapport à l'exercice 2020. L'analyse des données financières de l'APN laisse apparaitre un excédent budgétaire de 533 270 591 FCFA (base caisse) en 2021 résultant d'un taux de recouvrement de 85,89% par rapport aux prévisions et en baisse de 6,76% par rapport à l'exercice 2020 où il se situait à 92,65%.

Le gap sur la mobilisation des ressources de l'APN en 2021 résulte de la faible réalisation des reports de soldes 2020 et de la redevance portuaire du Port autonome de Kribi (PAK) qui affichent des taux de recouvrement respectivement de 44% et 64%. En Effet, l'APN n'a pas pu mobiliser la totalité des FCFA 860 000 000 prévue dans son budget 2021 en raison du faible taux de recouvrement des ressources propres, constituées essentiellement de la redevance portuaire du PAK dont la contribution au budget annuel se situe à 89,08% et en recul de 9,41% par rapport à l'exercice 2020

Les dépenses quant à elles ont été exécutées à hauteur de 85,71% par rapport aux prévisions et sont en baisse de 3,33% par rapport à l'exercice 2020. La baisse des dépenses s'explique par le faible taux d'engagement des dépenses du sous-programme 2 intitulé « Amélioration de la compétitivité des ports Camerounais », dû à la non tenue des sessions du comité national de sûreté maritime et d'homologation des tarifs portuaires, et l'infructuosité de certaines études. Sur les dépenses effectivement engagées et ordonnancées, l'investissement et le fonctionnement représentent respectivement 14 et 86% du montant total des engagements. Pour ce qui est des charges du personnel, elles sont en baisse de 1,75% relativement à 2020, malgré l'augmentation de 43.5% des effectifs en 2021.

L'APN a entamé la migration vers la comptabilité patrimoniale conformément aux dispositions de la loi n°2018/012 portant Régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques dans l'optique d'une présentation des états financiers conformes à l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit Comptable et à l'information financière. Il ressort de l'examen des données financières partielles que l'Autorité portuaire dispose d'un patrimoine (total bilan) au 31 décembre 2021 évalué à FCFA 3 599 456 116 constitué de l'actif immobilisé (62%), l'actif circulant (38%), des capitaux propres (68%) du passif total.

L'évaluation du niveau d'exécution des trois (03) sous-programmes montre que le Sous-Programme 1 « Modernisation des infrastructures et Superstructures Maritimes, Portuaires, fluviales et Lacustres » a été exécuté à hauteur de 70% grâce à l'activité portant sur l'élaboration des TDR et devis disponibles pour l'actualisation de l'étude sur le Schéma directeur portuaire national et la réalisation de l'étude de faisabilité pour l'aménagement du tronçon fluvial Wouri. Le Sous-Programme 2 centré sur « l'Amélioration de la Compétitivité des ports Camerounais » a été moyennement exécuté (54%) à travers, entre autres, trois actions majeures notamment : le règlement des différends SONARA/FAKO SHIP et TMFD/Bolloré Africa Logistic ; l'Homologation des tarifs de pesage portuaire et de la Régie du Terminal à Conteneurs (RTC) du PAD ; et la réalisation de la mise en œuvre de l'étude d'élaboration du modèle de régulation des concessions portuaires au Cameroun. Le sous-Programme 3 « Gouvernance Institutionnelle de l'APN » a connu une exécution satisfaisante et a permis à l'APN de mettre en œuvre le plan de recrutement validé par le Conseil d'Administration et d'assurer un suivi rigoureux des rémunérations du personnel.

Graphique 28: Répartition des différentes ressources de l'APN

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Les activités menées au courant de l'exercice 2021 ont contribué à rapprocher la structure un peu plus des objectifs stratégiques à elle fixés. Toutefois, l'absence de définition d'indicateurs SMART ne permet pas de faire un suivi efficace des activités des sous-programmes. Néanmoins, l'Etablissement s'est fixé de nouveaux objectifs dans son PPA qui sont présentement en cours d'exécution pour le compte du budget 2022. Toutefois, l'absence d'une comptabilité analytique permettant d'analyser les coûts et la non mise en place des structures spécialisées dédiées au Contrôle interne et à la maturation des projets constituent les points de vigilance que l'Autorité portuaire devra combler pour faciliter son ancrage à la SND-30.

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 21 janvier 1975
Forme juridique : Etablissement Public Administratif
Siège social : Douala
Capital par dotation : FCFA 5 069 832 108
Actionnariat : ETAT 99,5% (MINFI, 42,21% ; PAD, 22,22% ; CNPS 17,74% ; CSPH, 10,53% ; SNH,6,80%) et CLGG, 0,50%.
Chiffre d'Affaires : FCFA 5 803 038 638 (6.8%)
Capitaux propres : FCFA 3 699 066 465 (+8.7%)
Résultat net : FCFA 295 069 722 (1773.2%)
Effectif : 216 (24%)

PCA : M. Joseph BETI ASSOMO
DG : M. Auguste MBAPPE PENDA

Tutelle Technique : MINT
Tutelle Financière : MINFI

L'année 2021 est la dernière phase de la planification stratégique du CNCC, pour la période 2019-2021. A cet effet, dans le cadre des deux (02) sous programmes : « Assistance aux chargeurs et développement des infrastructures » et « Gouvernance et appui aux programmes techniques/opérationnels », le CNCC a réalisé les activités relatives à l'optimisation de la collecte des données du commerce extérieur et la maitrise de l'ensemble des processus de l'entreprise.

GOUVERNANCE

Les statuts du CNCC ne sont toujours pas conformes aux lois du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises et Etablissements publics. Par ailleurs, s'agissant des activités de contrôle et d'audit, la Division de l'Audit Interne et de la Qualité n'est pas encore véritablement fonctionnelle bien que figurant dans l'organigramme du CNCC. Il en est de même pour la comptabilité analytique dont l'implémentation n'est pas encore effective.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif Net Immobilisé	5 024 276 503	4 875 755 141	5 027 248 555
Créances nettes sur les clients	487 791 448	199 211 641	298 845 872
Autres Créances nettes	0	108 411 095	123 544 259
Capitaux propres	3 388 244 671	3 403 996 743	3 699 066 465
Dettes financières	1 167 213 195	772 952 227	386 449 949
Dettes fournisseurs	590 240 518	637 852 001	782 335 449
Dettes fiscales	195 566 500	275 264 657	274 913 955
Dettes sociales	199 671 295	120 240 945	206 702 093
Autres dettes	15 268 886	5 551 983	49 565 050
Chiffre d'affaires	5 342 115 585	5 435 176 772	5 803 038 638
Valeur Ajoutée	2 219 313 684	2 384 240 478	2 921 437 445
Excédent Brut d'Exploitation	390 842 663	601 244 443	876 852 819
Charges de personnels	1 828 471 021	1 782 996 035	2 044 584 626
Résultat d'exploitation	9 751 075	61 028 364	330 145 634
Résultat Net	-89 420 328	15 752 072	295 069 622
Trésorerie nette	397 672 081	436 034 769	448 231 716
Ratio de liquidité générale (AC/PC)	1,00	0,25	0,27
Ratio de solvabilité (DLMT/ Fonds propres)	0,34	0,23	0,10
Marge sur le résultat (RN/CA)	-0,12	0,0028	0,0508
Ratio de performance financière (CA/Charges d'exploitation)	/	0,99	1,74
Dettes fiscales et sociales/ Passif circulant	0,3949	0,2166	0,2372

Les données financières du CNCC laissent apparaitre une croissance moyenne de 6.8 % de son chiffre d'affaires entre 2020 et 2021. Cette augmentation s'explique par la mise en œuvre des actions liées à la sécurisation des recettes du BESC, ainsi qu'à la signature de la convention entre le CNCC et la CAMPOST, lesquelles ont permis le recouvrement des ressources à hauteur de 100.89 % des prévisions. La hausse des recettes des agréments des chargeurs, dont le taux de réalisation se situe à 92,31 % justifie davantage l'embellie du chiffre d'affaires.

S'agissant des charges, elles ont été maîtrisées en 2021, malgré la hausse de 14% des charges de personnel, consécutive aux recrutements, avancements et nominations intervenus au cours de la période. Ainsi, le CNCC affiche un ratio de performance financière supérieur à 1,5 en 2021 contre 0,99 en 2020. Cette performance financière, qui est le reflet d'une abondante activité, a conduit à un résultatbénéficiaire en augmentation de 1 773,2% par rapport à l'exercice précédent.

Pour ce qui est de sa situation patrimoniale en 2021, elle se caractérise par une augmentation de 3,1 % de l'actif net immobilisé, par rapport à 2020, du fait de la construction des centres de vie de Ngoulentang et de Kousseri. Au cours de la même période, les créances sur les clients et les autres créances nettes ont connu une augmentation de 50,01% et 13,96% respectivement.

La dette à long et moyen terme a diminué de 50% entre 2020 et 2021, en raison du remboursement du prêt contracté auprès de la Société Générale Cameroun. La même tendance s'observe au niveau de la dette fiscale qui a baissé d'environ 14%. En revanche, la dette sociale a connu une hausse importante d'environ 72% en raison, notamment, de la provision pour congés au bénéfice de certains personnels et des arriérés de cotisations sociales.

Quant aux risques auxquels l'entreprise serait exposée, le CNCC présente une bonne performance financière mais une situation de risque en ce qui concerne sa rentabilité et sa liquidité. En effet, si le chiffre d'affaires couvre largement les charges d'exploitation, le résultat net représente moins de 5,08% du chiffre d'affaires et le ratio de liquidité montre que les ressources à court terme couvrent à peine 20% des dettes à court terme.

Graphique 29: Evolution des chiffres clés de la CNCC

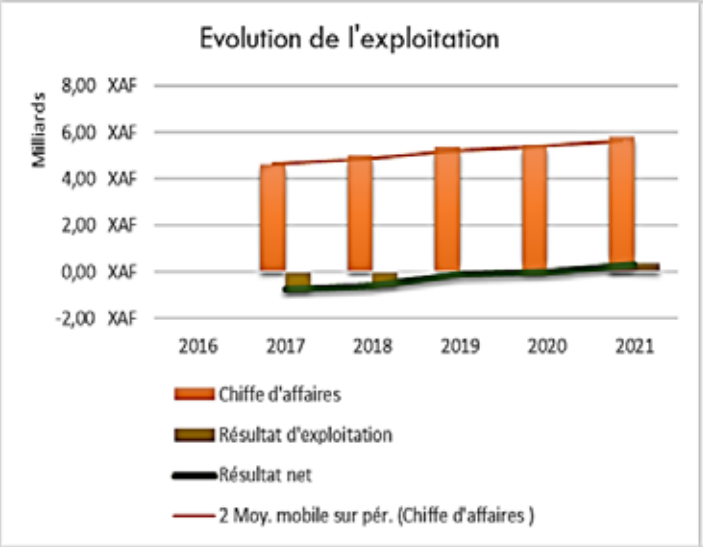

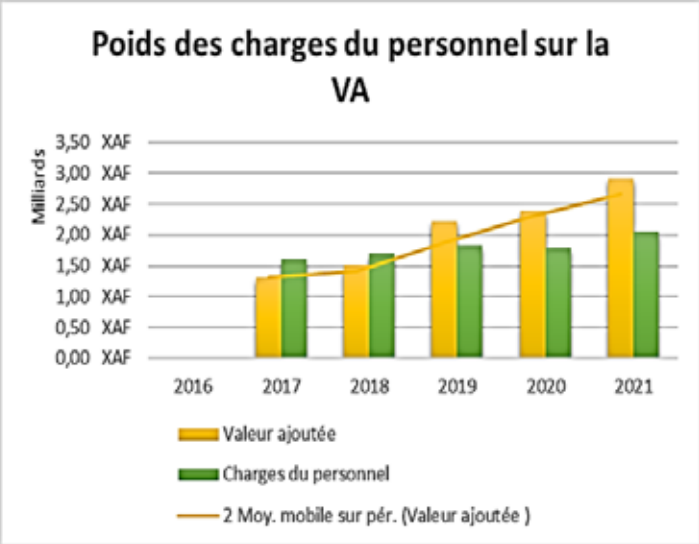

CONCLUSION/PERSPECTIVES

En dépit d'un contexte économique marqué par la crise sanitaire à Coronavirus, le CNCC a amorcé la réalisation des objectifs stratégiques définis par le Ministère des Transports. Le déploiement du BESC sur les trois modes de transports (maritime, aérien et terrestre) a permis de renouer avec les opérations d'import/export et d'améliorer la compétitivité des acteurs du transport maritime.

L'expérience acquise dans le cadre de la mise en œuvre des sous-programmes en 2021, permettra au CNCC d'ajuster sa stratégie de développement et de combler les attentes des opérateurs du sous-secteur transport maritime en matière d'assistance des chargeurs, de délivrance du BESC sur les opérations d'Emport/Export et de facilitation du commerce international. Face aux défis qui interpellent le transport maritime, le CNCC devra s'investir dans le renforcement de sa gouvernance, à travers, notamment la mise en conformité de ses statuts, la densification des activités de contrôle interne, la formalisation du processus de planification en cours, grâce aux contrats de performance et à la mise en place d'une comptabilité analytique et patrimoniale.

CHANTIER NAVAL INDUSTRIEL DU CAMEROUN (CNIC)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 05 Février 1988
Forme juridique : Société d'Economie Mixte
Siège social : Douala
Capital social : FCFA 18,842 milliards
Actionnariat : ETAT 99,51% (MINFI, 42,21% ; PAD, 22,23% ; CNPS 17,74% ; CSPH, 10,54% ; SNH, 6,79%) et CLGG, 0,49%.
Chiffre d'Affaires : FCFA 4 098 191 000 (+19%)
Capitaux propres : FCFA 11 957 901 523 (-2.81%)
Résultat net : FCFA -3 000 725 400 (- 6.9%)
Effectif : 315 (- 2.48%)

PCA : M. Louis Claude NYASSA
DG : M.AKA'A NDI'I Roland Maxime
DGA: M. WEBNJOH ABEL BOBUIN BISIYA

Tutelle Technique : MINT
Tutelle Financière : MINFI

La construction navale est une industrie lourde qui requiert beaucoup de capitaux et de main d'œuvre en plus de l'innovation technologique qui prend une place croissante dans la compétitivité de cette branche de l'économie. En 2021, la situation du Chantier Naval et Industriel du Cameroun (CNIC) demeure une préoccupation majeure pour le portefeuille de l'Etat en raison du délabrement avancé de son outil de production qui ne lui permet plus d'être compétitif, induisant ainsi des pertes importantes des parts de marché au profit de la concurrence provenant d'autres pays.

Cet état de choses entraine indubitablement des conséquences négatives sur les performances financières de l'entreprise avec les indicateurs de suivi de sa rentabilité tant financière qu'économique qui ne cessent de se dégrader au fil des ans. Cette faillite observée au CNIC devrait fortement interpeller les actionnaires afin que ces derniers puissent donner une nouvelle impulsion et une orientation stratégique à l'entreprise et la ramener sur le chemin de la performance.

GOUVERNANCE

La situation délétère des finances de l'entreprise couplée au recours à l'ordonnance du juge ne permet toujours pas au CNIC de tenir ses organes sociaux dans les délais impartis par le législateur depuis plusieurs années. Aussi, la continuité de l'exploitation de la société reste compromise au regard de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêt Economique.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base (provisoire) :

Libellé	2019	2020*	2021*
Actif Net Immobilisé	3 678 628 537	4 146 932 187	3 292 430 195
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	3 288 089 457	330 366 465	404 518 704
Créances nettes sur les clients	8 264 504 419	8 018 510 068	8 661 773 589
Autres Créances nettes	1 926 658 390	1 286 967 611	1 212 815 372
Fournisseurs avances et acomptes versés et autres fournisseurs débiteurs	1 071 653 589	891 203 236	866 203 236
Capitaux propres	-6 205 649 648	-8 957 176 123	-11 957 901 523
Dettes financières	4 629 829 558	5 126 452 252	6 126 598 967
Dettes fournisseurs	11 391 730 193	12 324 564 864	12 624 564 864
Clients avances reçues	370 997 258	2 641 629 239	3 117 841 718
Dettes fiscales	1 447 661 401	1 900 927 209	2 291 267 423
Dettes sociales	1 450 956 399	1 775 690 073	1 975 690 073
Autres dettes	1 457 934 762	1 441 352 003	1 588 352 003
Chiffre d'affaires	4 627 937 078	3 452 656 362	3 548 956 965
Valeur Ajoutée	1 257 509 291	1 470 017 492	1 573 720 190
Excédent Brut d'Exploitation	-2 381 334 231	-2 111 367 126	-2 007 664 428
Charges de personnel	3 638 843 522	3 581 384 618	3 581 384 618
Résultat d'exploitation	-3 086 746 931	-2 959 650 994	-2 825 948 296
Résultat Net	-3 940 959 886	-3 225 866 199	-3 000 725 400
Trésorerie nette	-534 168 459	-359 727 431	-359 727 431
Ratio de liquidité générale (AC/PC)	0,74		
Ratio de solvabilité (DLMT/Fonds propres)	0,00%	0,00%	
Marge sur le résultat (RN/CA)			
Ratio de performance financière (CA/Charges d'exploitation)			
Dettes fiscales et sociales/Passif circulant			
Ratio de liquidité générale (AC/PC)			

En 2021, les données provisoires laissent ressortir que l'activité du CNIC a été marquée par le recul de ses opérations sur certains segments de son activité, à l'exception des postes « travaux offshore » et « agence & transit » qui connaissent une variation à la hausse respectivement de 70% et 45% en glissement annuel. Le poste travaux industriels n'inscrit aucune performance en 2021 en raison du report des travaux de bacs de franchissement sur la Sanaga et des travaux de tuyauterie de la société ENEO à Edéa. En dépit de la contre-performance observée sur certains pôles d'activité, le chiffre d'affaires est en augmentation de 19%, comparativement à 2020. Les clients « BORR DRILLING » et « SAIPEM » représentent 40% du chiffre d'affaires de l'entreprise dans la période sous analyse.

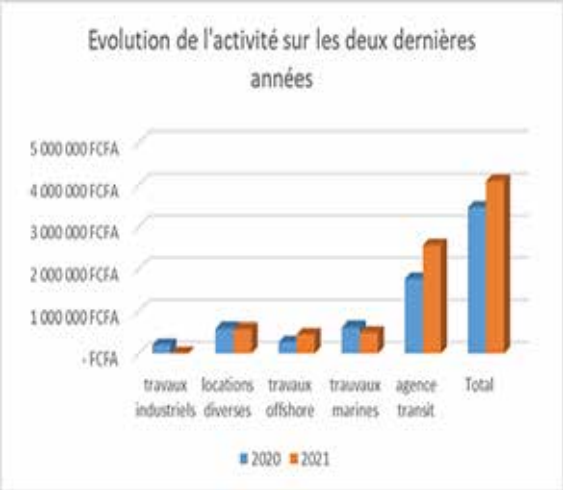

Graphique 30: Evolution de l'activité du CNIC en 2021

Malgré la hausse du chiffre d'affaires, le poids des dépenses structurelles incompressibles de l'entreprise occasionne un résultat d'exploitation déficitaire. Ceci s'illustre par le fait que la valeur ajoutée, bien qu'en hausse de 7% par rapport à 2020, est totalement absorbée par les charges de personnels en baisse de 25%. Les charges du personnel représentent 66% du chiffre d'affaires, ce qui amène à s'interroger sur l'équilibre des effectifs par rapport au niveau d'activité actuel. L'entreprise peine à retrouver son niveau d'activité d'antan comme l'illustre le graphe 2.

Entre 2020 et 2021 l'Actif Net Immobilisé du CNIC a régressé de -20.61% confirmant la baisse continue des investissements et le faible renouvellement de l'outil de production. L'accumulation des déficits entraine une dégradation des capitaux propres qui à date, demeurent négatifs inférant ainsi une faillite de l'entreprise qui évolue en marge de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêt Economique.

De plus, une dégradation continue du ratio de liquidité générale du CNIC est observée depuis plusieurs exercices, démontrant ainsi que l'entreprise évolue avec un niveau de dettes à court terme qui n'est pas couvert par son actif courant. Cette situation est d'autant plus aggravée par la trésorerie nette négative du CNIC qui traduit l'insuffisance de fond de roulement pour le bon fonctionnement et la situation déficitaire dans laquelle l'entreprise est engluée.

Graphique 31: Evolution des chiffres clés du CNIC

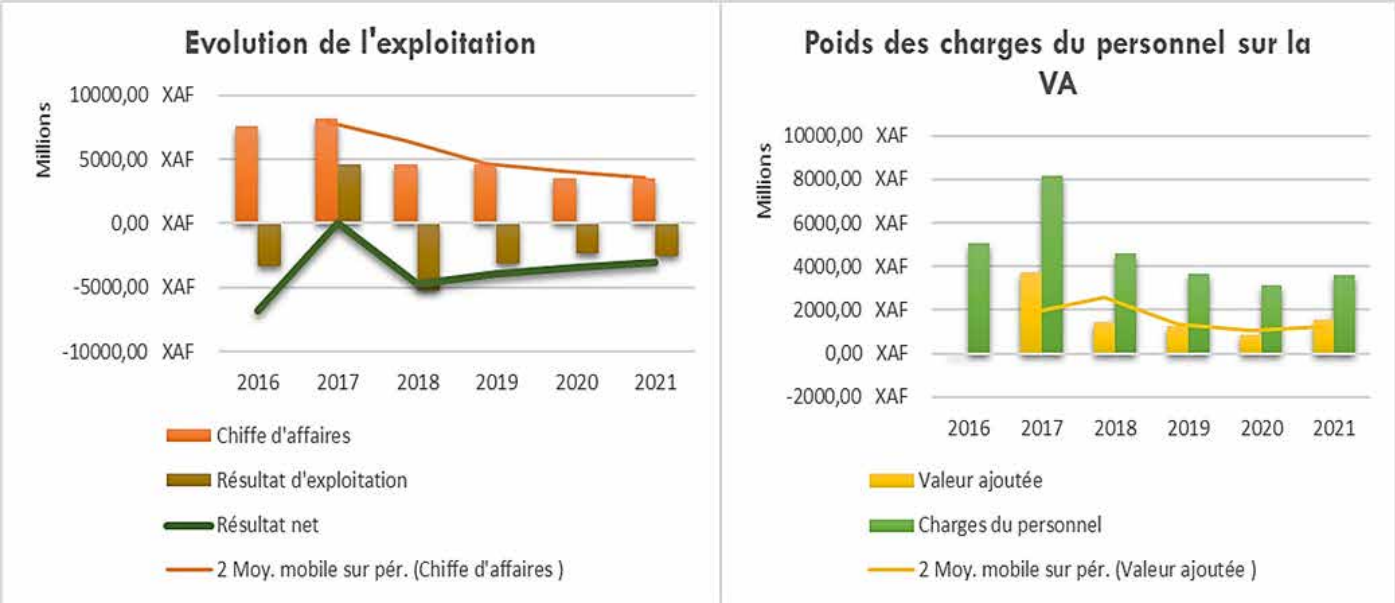

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Au regard des indicateurs opérationnels et financiers ci-dessus, la situation du CNIC présente un important risque budgétaire pour l'Etat du fait des mauvaises performances financières engrangées au fil des ans ainsi que de sa faillite au regard de l'acte uniforme OHADA.

La poursuite du processus de restructuration et de relance des activités génératrices de bénéfices requiert le soutien des actionnaires à travers la reconstitution des fonds propres de l'entreprise et l'acquisition des équipements de production prioritaires. D'autres actions, à l'instar du recouvrement des créances, peuvent aussi permettre d'assainir les finances de l'entreprise.

SECTEUR POSTE/TELECOMMUNICATIONS/ COMMUNICATION/EDITION

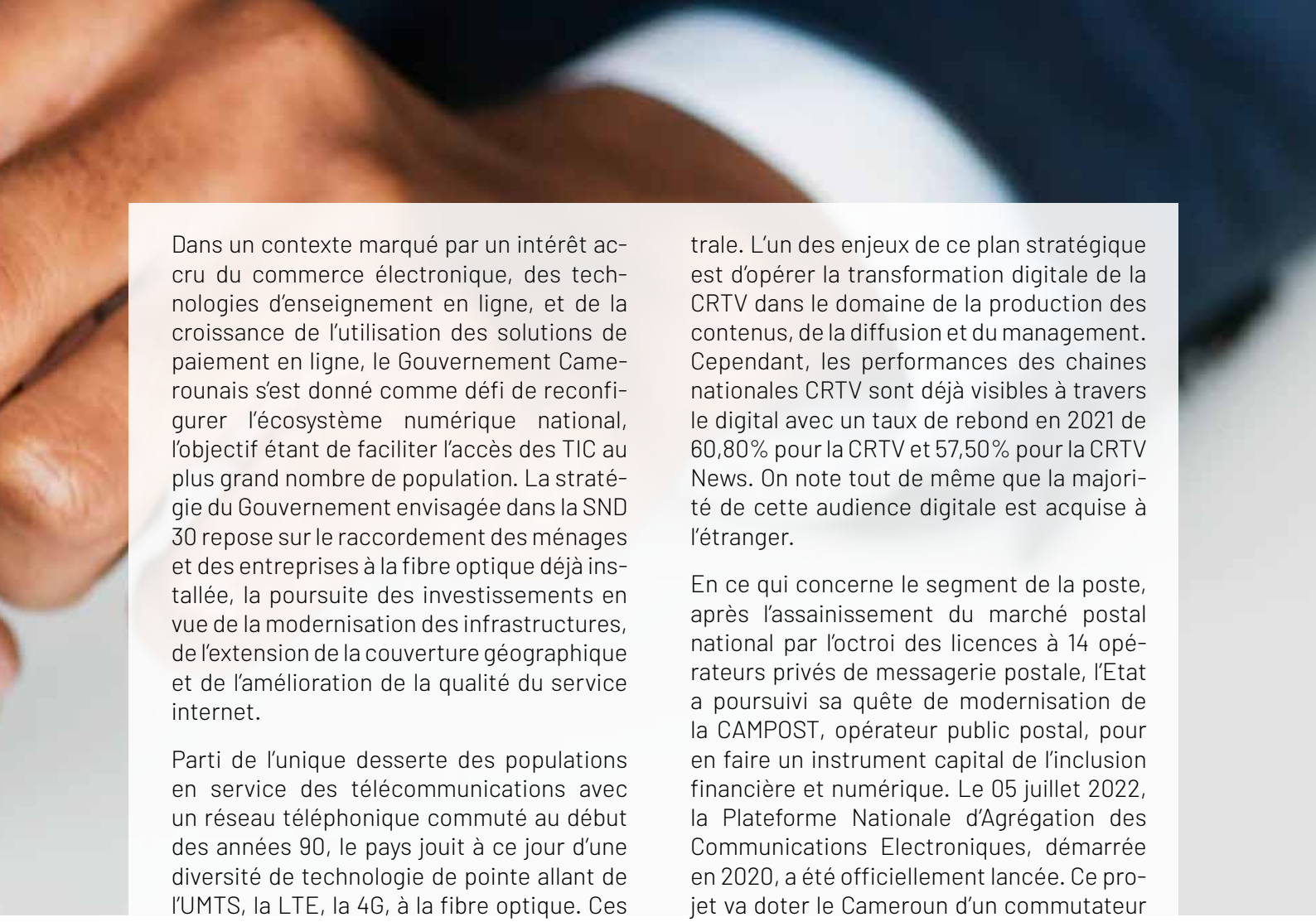

Dans un contexte marqué par un intérêt accru du commerce électronique, des technologies d'enseignement en ligne, et de la croissance de l'utilisation des solutions de paiement en ligne, le Gouvernement Camerounais s'est donné comme défi de reconfigurer l'écosystème numérique national, l'objectif étant de faciliter l'accès des TIC au plus grand nombre de population. La stratégie du Gouvernement envisagée dans la SND 30 repose sur le raccordement des ménages et des entreprises à la fibre optique déjà installée, la poursuite des investissements en vue de la modernisation des infrastructures, de l'extension de la couverture géographique et de l'amélioration de la qualité du service internet.

Parti de l'unique desserte des populations en service des télécommunications avec un réseau téléphonique commuté au début des années 90, le pays jouit à ce jour d'une diversité de technologie de pointe allant de l'UMTS, la LTE, la 4G, à la fibre optique. Ces avancées technologiques permettent d'offrir une diversité de services (services mobiles, internet etc.) adaptés aux besoins de la clientèle de plus en plus exigeante. Le service mobile dont le taux de pénétration est évalué à 91% de la population en 2021 est le socle du marché des communications électroniques. Il a généré un chiffre d'affaires estimé à FCFA 710 milliards, soit 2,9% du PIB national en 2021. Ce segment de la communication électronique fortement concurrentiel est partagé entre l'opérateur historique CAMTEL et trois autres réseaux privés. Néanmoins, CAMTEL conserve le monopole pour ce qui est des services de transport des communications électroniques et des services fixes (téléphonie fixe du réseau téléphonique commuté, services d'accès à haut débit).

La stratégie d'industrialisation du Cameroun, envisagée dans la SND30, passe aussi par la digitalisation dans le secteur des postes et communication. S'agissant de l'audiovisuel, la mise en œuvre du plan stratégique 2021-2023 de la CRTV pourrait positionner cet organisme comme le plus grand réseau médiatique de la Sous-Région Afrique Centrale. L'un des enjeux de ce plan stratégique est d'opérer la transformation digitale de la CRTV dans le domaine de la production des contenus, de la diffusion et du management. Cependant, les performances des chaines nationales CRTV sont déjà visibles à travers le digital avec un taux de rebond en 2021 de 60,80% pour la CRTV et 57,50% pour la CRTV News. On note tout de même que la majorité de cette audience digitale est acquise à l'étranger.

En ce qui concerne le segment de la poste, après l'assainissement du marché postal national par l'octroi des licences à 14 opérateurs privés de messagerie postale, l'Etat a poursuivi sa quête de modernisation de la CAMPOST, opérateur public postal, pour en faire un instrument capital de l'inclusion financière et numérique. Le 05 juillet 2022, la Plateforme Nationale d'Agrégation des Communications Electroniques, démarrée en 2020, a été officiellement lancée. Ce projet va doter le Cameroun d'un commutateur financier et des services numériques y afférents. Cette initiative du Gouvernement camerounais qui est en droite ligne avec la promotion de l'économie numérique a également le don de permettre une meilleure traçabilité des flux financiers digitaux dans le contexte ambiant de lutte contre le blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme.

A date, 06 banques, 03 établissements de microfinance, et 05 sociétés de service à valeur ajoutée ont été connectés à la plateforme.

Déjà impactées l'année précédente par les crises sécuritaire et sanitaire, les entreprises du sous-secteur de l'édition que sont la SOPECAM et l'Imprimerie Nationale font face à la forte concurrence des imprimeries privées locales et des imprimeries étrangères. Néanmoins, l'Etat à travers la loi de finances 2022 signée le 16 décembre 2021, a pris des mesures pour garantir l'attractivité de la filière nationale du livre, en instituant des quotas progressifs dans la politique du manuel scolaire au bénéfice de l'édition locale.

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 08 avril 2002
Forme Juridique : Etablissement Public à Caractère Technique
Subvention MINFI : FCFA 375 000 000 (-25%)
Ressources propres : FCFA 5 812 335 221 (+16,95%)
Excédent : FCFA 2 863 266 941
Effectif: 215

PCA : M. Jean Pierre FOGUI
DG : Pr. EBOT EBOT ENAW
DGA: Mme Paulette ABENKOU EBA'A

Tutelle Technique : MINPOSTEL
Tutelle financière : MINFI

L'ANTIC est chargée de la promotion et du suivi de l'action des pouvoirs publics en matière de Technologies de l'Information et de la Communication, de la régulation, du contrôle et du suivi des activités liées à la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communications électroniques, ainsi que la certification électronique.

L'année 2021 a été marquée par : la recrudescence des infractions cybercriminelles ; la poursuite de l'opérationnalisation du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) ; l'inflation des « infox » ou « fake news » et la propagation des discours haineux via les communications électroniques.

Les ressources de l'Agence sont constituées : des subventions attendues de l'Etat et des quotes-parts sur la redevance de l'utilisation des fréquences radio électroniques, 0,5% du chiffre d'affaires des opérateurs dans le domaine des communications électroniques, la redevance annuelle d'utilisation des adresses, préfixes et des numéros téléphoniques, les droits d'entrée et de renouvellement des concessions dans le domaine des communications électroniques et les recettes de vente des noms de domaines, des

audits et des activités de sécurisation des applications radio électroniques.

GOUVERNANCE

Les sessions des organes sociaux se tiennent régulièrement dans les délais légaux prescrits. L'Agence a subi une restructuration organisationnelle à travers le décret n°2019/150 du 22 mars 2019 relatif à son organisation et son fonctionnement.

Les dispositions de l'article 50 de la loi 2017/010 du 12 juillet 2017 prescrivant la tenue d'une triple comptabilité par les Etablissements publics ne sont pas mises en œuvre par l'Agence.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base:

Rubriques	2019		2020		2021		
	Réalisations des titres de recettes	Taux de réal.	Réalisations des titres de recettes	Taux de réal.	Emissions de titres de recettes	Réalisations des titres de recettes	Taux de réal.
Ressources							
Produits des amandes et pénalités	0	0%	30 000 000	8,57%	100 000 000	-	0%
Recettes de la vente des domaines, audits et de sécurisation	195 895 721	34%	163 223 962	47,70%	449 716 000	237 442 998	52,79%
Quote-part sur les droits d'entrée et de renouvellement des concessions	870 056	-	22 305 226	-	3 580 000	2 855 428	79,76%
Quote-part de la redevance sur l'utilisation des fréquences radio électronique	2 004 903 476	74,26%	1 806 004 632	180,60%	2 262 292 546	2 079 305 264	91,91%
Quote-part sur le chiffre d'affaires des opérateurs dans le domaine des communications électroniques	4 005 940 837	129,22%	2 000 000 000	100%	2 417 118 528	1 752 785 587	72,52%
Quote-part de la redevance sur l'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques	0	0%	500 000 000	50%	2 160 029 000	1 698 212 927	78,62%
Autres produits et profits divers	90 735 791	1817,72%	17 019 542	170,20%	35 000 000	41 733 017	119,24%
Total des ressources recouvrées de l'exercice	6 298 345 881	76,99%	4 538 553 362	95,72%	7 427 736 074	5 812 335 221	78,25%
Report du solde prévisionnel des comptes en fin d'exercice	1 916 993 026	151,06%	3 915 756 294	78,32%	3 624 785 944	4 078 026 116	112,50%
Subventions de fonctionnement attendues de la PRC	0	0%	340 000 000	85%	400 000 000	320 000 000	80%
Subventions de fonctionnement attendues du MINFI	500 000 000	100%	500 000 000	100%	500 000 000	375 000 000	75%

TOTAL RESSOURCES DE L'EXERCICE (A)	8 715 338 907	84,20%	9 294 309 656	87,06%	11 952 522 018	10 585 361 337	88,56%
EMPLOIS							
Dépenses totales de fonctionnement	4 531 258 762	62,14%	4 772 998 597	56,44%	9 444 332 413	5 890 164 828	62,37%
Dépenses totales d'investissement	743 439 117	24,31%	1 367 707 402	61,60%	2 508 189 605	1 831 929 568	73,04%
TOTAL EMPLOIS (B)	5 274 697 879	50,96%	6 140 705 999	57,51%	11 952 522 018	7 722 094 396	64,61%
Postes spécifiques							
Charges de Personnel	2 069 246 723	73,84%	2 135 877 881	85,75%	3 060 531 226	2 468 522 965	80,66%
Frais financiers	6 582 287	54,95%	-				
Impôts et Taxes	317 846 346	11,66%	38 368 063	55,41%	-	-	
Excédent /déficit de trésorerie (A) – (B)	3 440 641 028		3 153 603 657			2 863 266 941	

L'activité de l'exercice 2021 sur la promotion et le suivi de l'action des pouvoirs publics dans le domaine des TIC affiche l'enregistrement de trente mille trois cent quarante-huit (30 348) noms de domaine « .cm », six cent soixante-trois mille huit cent huit (663 808) adresses IP déclarés, douze (12) systèmes automatisés mis en place et six cent un (601) fonctionnaires, agents de l'Etat et étudiants sensibilisés à travers des séminaires sur la cyber sécurité et à la cybercriminalité.

Pour ce qui est de la sécurisation du cyberespace national, mille trois cent-quarante-deux (1 342) faux comptes identifiés, dont six cent douze (612) fermés. Onze mille cent vingt-huit (11 128) investigations numériques menées dans le cadre de l'assistance de trente-quatre (34) Unités de Services de sécurité. Vingt-quatre bulletins de sécurité émis, neuf (09) infrastructures critiques monitorées, trente-huit (38) missions d'audit de sécurité réalisées, cent cinquante-quatre (154) certificats délivrés et cinq applications sécurisées.

Le taux de recouvrement des ressources globales connait une évolution positive sur la période sous revue,soit 84,20% en 2019, 87,06 % en 2020 et 88,56 % en 2021.

La légère augmentation des recettes en 2021 (1,15%) est tributaire de la hausse des revenus issus de la quote-part sur la redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques (+28,62%), des recettes des audits de sécurisation des organismes parapublics (+66,46%), des recettes des activités de sécurisation des applications de certification électronique (+3,96%), et du report du solde prévisionnel des comptes en fin d'exercice budgétaire (+34,2%).

Les recettes propres représentent en moyenne 92,81% des ressources globales de l'Agence sur la période sous revue, le reste étant des subventions de fonctionnement octroyées par l'Etat.

Malgré un niveau de mobilisation des recettes de 88,56% en 2021, le taux d'ordonnancement des dépenses globales de 52,40% reste faible par rapport au taux d'engagement de 64,60%. Cette sous consommation porte sur les dépenses engagées non ordonnancées en investissement à 24,52%, celui des dépenses de fonctionnement étant de 59,81%. Cependant, l'excédent de trésorerie observé en 2021 correspond aux dépenses globales non engagées.

Le ratio de soutenabilité de la masse salariale est acceptable car elle représente 24,96% du montant des ressources propres. Le report du solde prévisionnel des comptes en fin d'exercice est principalement constitué des reliquats des quotes-parts des redevances attendues de l'ART et autres contributions du secteur à recevoir.

CONCLUSION/ PERSPECTIVES

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques relevant du secteur des TIC, l'ANTIC prévoit contribuer à l'amélioration de la qualité du service offert aux usagers et au renforcement de la sécurité des systèmes d'information au sein des structures publiques. Du fait de la crise sanitaire, certaines activités, notamment le suivi et la mise à niveau de la plateforme nationale de sécurisation du cyberespace, la mise en place d'une plateforme Fact-checking et le renforcement du laboratoire des preuves numériques, n'ont pas pu être réalisées. La crise sécuritaire ainsi que le reversement tardif des recettes attendues de l'ART ont également influencé l'exécution des activités.

En terme de perspectives, l'ANTIC envisage entre autres, de sécuriser les infrastructures critiques de l'Etat, d'élaborer un Plan Stratégique de Développement 2022- 2026 (PSD), poursuivre la mise en œuvre du développement de l'économie numérique à travers l'organisation de la sixième édition du Forum sur l'apport des start-ups dans le développement de l'économie, ainsi que le Forum sur la transformation digitale du Cameroun.

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 08 décembre 1998
Forme juridique : Société à Capital Public
Siège social : Yaoundé
Capital social : FCFA 67 904 430 000
Actionnariat : 100% Etat
Chiffre d'affaires : FCFA 151 099 715 836 (-3,5%)
Capitaux propres : FCFA 133 956 301 008 (+5,95%)
Résultat net : FCFA 7 250 100 557 (-1,44%)
Effectif : 3 630 (+8,78%

PCA: MOHAMADOU Saoudi (interim)
DG: YAH SUNDAY Epse ACHIDI
DGA : OLLE Daniel Désiré

Tutelle financière : MINFI
Tutelle technique : MINPOSTEL

Le domaine d'activités de CAMTEL porte sur l'établissement et l'exploitation des réseaux fixes, mobiles et transports des communications électroniques (fixes et transports en monopole). Deux axes fondent sa vision stratégique 2019-2025 à savoir « Customer Centricity » et « Change Management » avec pour ancrage la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND 30) et le Plan Stratégique Cameroun Numérique 2020 élaboré par le MINPOSTEL, dont l'objectif est l'amélioration de l'accès à internet haut débit par tous et à moindre coût. La volonté politique et l'appui multiforme de l'Etat permet à CAMTEL de disposer d'un grand potentiel de productivité. Cependant, l'entreprise tarde à maitriser le vaste champ d'activités générées par la mise en œuvre de ses trois conventions de concession dans le périmètre du fixe, du mobile et du transport.

L'année 2021 a été marquée, par la couverture géographique très limitée du réseau mobile, l'obsolescence des équipements du réseau Code Division Multiple Access (CDMA), la faible emprise de CAMTEL sur le segment du mobile qui est de 1,5% du chiffre d'affaires global, un lourd endettement et le déséquilibre du portefeuille clients qui rend l'entreprise quasiment dépendante de sa clientèle publique qui constitue 44,35% de son chiffre d'affaires, ainsi que le non lancement du partenariat avec la filiale du groupe bancaire UBA sur Camtel Money. Cependant, CAMTEL a formalisé avec MTN le « local roaming » qui permettra d'assurer une couverture rapide du territoire dans les zones où le réseau CAMTEL n'est

pas encore disponible. L'entreprise dispose d'environs de 814 114 abonnés actifs (685 945 lignes pour le réseau CDMA et 128 169 abonnés pour le fixe par câble) et un total de 14 096 clients raccordés aux services numériques. Elle contrôle environ 19,12% des parts de marché en 2021.

GOUVERNANCE

Les efforts sont observés au niveau de la gouvernance de l'entreprise avec le respect des délais légaux d'arrêts des comptes. En outre, avec son plan stratégique révisé 2021-2023, CAMTEL entend développer plus activement l'infrastructure et les plateformes digitales pour permettre un accès à une large gamme de produits et services. Son taux de réalisation est de 47%. Cette transformation opérationnelle a nécessité la mise en place d'un nouvel organigramme qui est entré en vigueur le 04 avril 2021, pour prendre en compte la structure commerciale du Business Unit Mobile (BUM).

Le développement du vaste champ d'activités généré par les conventions de concession nécessite, la mise en place de la comptabilité analytique dont les travaux sont en cours pour la maitrise des coûts.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	452 962 204 111	432 828 016 134	415 368 447 072
Créances sur l'Etat	14 370 551 719	18 031 861 650	1 861 396 633
Créances sur les tiers	221 655 199 936	297 285 511 367	294 485 330 498
Autres créances	9 184 829 137	7 144 623 354	21 430 230 694
Capitaux propres	122 365 282 508	126 423 159 680	133 956 301 008
Dettes financières hors prov.	399 948 454 133	385 767 024 511	415 478 648 360
Fond de Roulement	102 504 143 000	116 655 555 000	196 303 297 000
Dettes Fournisseurs	46 481 437 314	49 390 575 176	70 633 232 934
Clients avances reçues	1 794 182	1 794 182	2 455 821
Dettes fiscales	95 600 083 545	137 003 921 827	48 356 553 260
Dettes sociales	18 027 991 652	22 574 850 423	34 205 690 973
Autres dettes	4 240 596 193	3 954 148 914	4 031 469 781
Chiffre d'affaires	113 985 831 619	156 505 477 685	151 099 715 836
Valeur Ajoutée	91 006 846 950	76 094 145 378	132 353 735 850
Charges de personnels	31 750 766 875	31 484 132 993	33 433 657 218
E.B.E	59 256 080 075	44 610 012 385	98 920 078 632
Résultat d'exploitation	21 923 174 993	27 187 340 629	17 656 605 316
Résultat net	5 991 076 456	7 356 186 853	7 250 100 557
Trésorerie nette	3 340 204 919	17 327 166 531	3 603 625 627
Ratio de liquidité générale (Actif circulant /Passif circulant)	1,51	1,52	2,12
Ratio de solvabilité (DMLT / Capitaux Propres)	3,2	3,05	3,10
Marge sur résultat (Résultat Net / Chiffre Affaires)	0,052	0,047	0,048
Ratio de performance (Chiffre Affaires / Charges d'exploit)	-	1,1	1,05
Ratio dettes fiscales + sociales / Passif Circulant)	-	0,74	0,52

Les indicateurs de performances opérationnels au 31 décembre 2021 affichent un chiffre d'affaires en régression de 3,5% par rapport à 2020. Cette diminution s'explique par la fiabilisation du fichier clients. Ledit chiffre d'affaires est réalisé à 44,35% par les liaisons spécialisées aux administrations et à 55,65% par les Business Units (10% pour le segment mobile, 63,7% pour section fixe et 26,04% pour l'unité transport).

L'accroissement des autres produits d'exploitation de 55,84% a entrainé une forte progression de la valeur ajoutée et de l'excédent brut d'exploitation respectivement de 73,9% et 121,71% en 2021 par rapport à 2020. Par contre, le résultat d'exploitation a fortement baissé de 35,05% en raison du fort relèvement des dotations aux amortissements dû à l'activation en immobilisations du projet National Broadband Network II (NBN II) en 2020, dont l'amortissement annuel s'élève à FCFA 17,6 milliards. Ce relèvement des charges d'exploitation obère progressivement la performance de l'entreprise. Bien que positive, leur couverture par le chiffre d'affaires s'effrite peu à peu, de 1,1 en 2020 à 1,05 en 2021.

La forte variation observée sur les autres créances, ainsi que celles de l'Etat est due principalement à une opération comptable de transfert d'un montant de FCFA 17,7 milliards vers un compte fournisseur, créé et dédié à cet effet. La variation à la baisse de 48,26% de la dette sociale et fiscale est due au mécanisme mis en place par CAMTEL pour s'acquitter régulièrement et à bonne date de ses obligations. Son ratio par rapport au passif circulant s'améliore, passant de 0,74 en 2020 à 0,52 en 2021. Cet engagement a renforcé le ratio de liquidité générale qui passe de 1,52 à 2,12, traduisant ainsi la capacité de CAMTEL à faire face à ses engagements à court terme.

L'entreprise reste cependant plombée par un lourd endettement dont le stock global est évalué à FCFA 573 663 583 956 (dettes à court terme FCFA 158 184 935 596, dettes à long terme FCFA 415 478 648 360). Cette situation critique indique non seulement que l'équilibre financier de l'entreprise est menacé, mais aussi qu'elle présente un risque systémique et budgétaire pour l'Etat. Cela est confirmé par la dégradation progressive du ratio de solvabilité qui affiche un stock global de la dette plus de trois fois supérieure aux capitaux propres. Ce risque d'insolvabilité de CAMTEL plane sur l'entreprise depuis plusieurs années avec un ratio supérieur à l'unité et qui est supérieur à 3 tout au long de la période sous revue.

CAMTEL dégage néanmoins un résultat net positif au cours de l'exercice, bien qu'il soit en baisse de 1,44% en raison de la régression du chiffre d'affaires. Toutefois, la rentabilité financière qui passe de 0,047 en 2020 à 0,048 en 2021 demeure faible. Rapprochée au taux d'intérêt créditeur dont la fourchette basse est de 2,75%, il est clairement observé que cette entreprise ne génère pas assez de ressources pour rémunérer l'actionnaire unique qui est l'Etat.

Graphique 33: Evolution des chiffres clés de CAMTEL

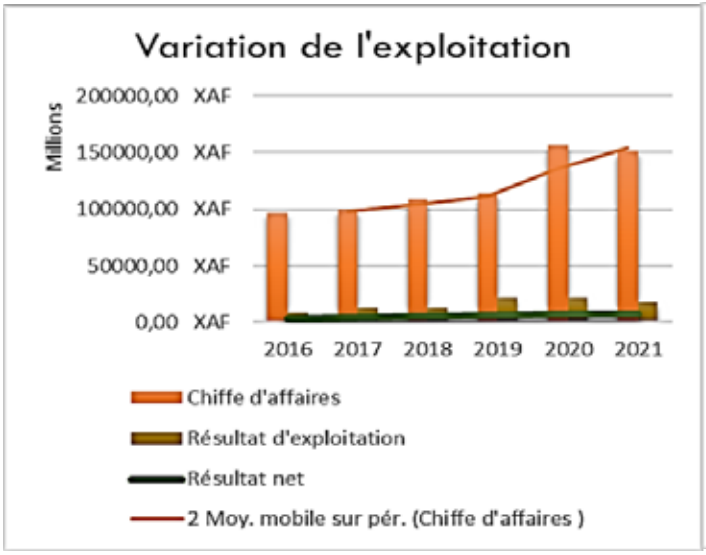

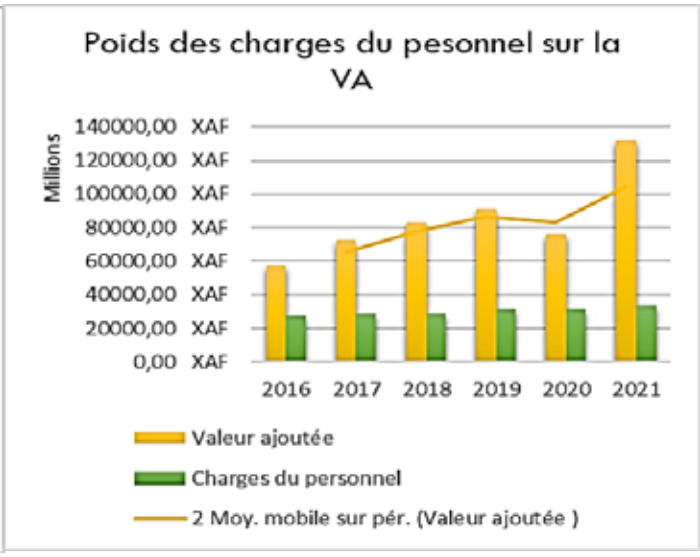

CONCLUSION/PERSPECTIVES

CAMTEL dispose d'un grand potentiel de productivité qui se renforce progressivement avec l'appui multiforme de l'Etat. Cependant, la réalisation des investissements importants pour le développement de ses activités demeure non achevée, notamment la construction des boucles optiques urbaines réalisées à 69%, l'extension du backbone national en fibre optique à 56%, les tronçons de liaisons transnationales vers les pays de la CEMAC et le Nigéria réalisés à 66%, les deux points d'atterrissage des câbles sous-marins (ACE et CBCS/SAIL) réalisés à 80%.

En outre, la seconde phase de l'étude diagnostique relative à l'analyse de la viabilité de CAMTEL en vue de l'amélioration de ses performances commis par l'Etat est en cours de réalisation. Ses conclusions permettraient d'aboutir à l'élaboration d'un contrat de performances entre l'Etat et CAMTEL, conformément aux dispositions de la circulaire n°000004918 du 05 juillet 2022 régissant les contrats de performances entre l'Etat d'une part et les Entreprises et Etablissements Publics d'autre part (EEP).

En attendant ces mesures de restructuration, l'optimisation et la commercialisation des produits et services existants à forte valeur ajoutée, ainsi que des câbles sous-marins à l'international, constitue une priorité.

AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 20 avril 2012
Forme Juridique : Etablissement Public à Caractère Spécial
Ressources propres : FCFA 40 382 617 494 (+5,55%)
Excédent : FCFA 11 812 939 477
Effectif : 553

PCA : Pr Justine DIFFO née TCHUNKAM
DG : M. Philémon ZOO ZAME
DGA : M. ZOURMBA ABOUBAKAR

Tutelle Technique : MINPOSTEL
Tutelle financière : MINFI

L'année 2021 a permis à l'Agence d'assurer entre autres pour le compte de l'Etat, une régulation adaptée à la mise en place d'un écosystème modulable, résilient et collaboratif pour l'ouverture des marchés numériques à la concurrence.

Les activités opérationnelles de l'Agence ont été marquées par : un ralentissement lié aux fortes incertitudes de l'économie mondiale influencée par le coronavirus ; l'implémentation du décret n° 2020/727 du 03 décembre 2020 portant réorganisation et fonctionnement de l'Agence qui consacre la suppression des postes de contrôleur financier et agent comptable ; le processus de révision de la tarification de l'utilisation du spectre radioélectrique ; la poursuite de la mise en œuvre des prescriptions du Conseil de cabinet du 25 avril 2019 relatives à la réduction des coûts des services de communications électroniques ; la poursuite des actions garantissant une mise en œuvre optimale des avenants aux concessions d'établissement et d'exploitation des réseaux de communications électroniques mobiles des opérateurs MTN et Orange Cameroun.

La capacité actuelle de gestion quotidienne du plan de numérotation est de 800 000 000 numéros à neuf (09) chiffres. Au 15 novembre 2021, cette base de données est constituée de 41 001 545 numéros attribués.

Les statistiques sur l'identification des abonnés actifs révèlent que : VIETEL dispose de 2 302 628 abonnés actifs, dont 31 126 identifications non conformes (1,35%) ; Orange : 12 543 540

abonnés actifs, avec 24 962 identifications non conformes (0,2%) ; MTN : 10 499 202 abonnés actifs pour 403 identifications non conformes (0,004%) ; CAMTEL : 1 198 075 abonnés actifs dont 858 249 identifications non conformes (71,63%).

GOUVERNANCE

Au titre de l'exercice 2021, l'arrêt des comptes s'est tenu dans les délais légaux. Dans le cadre de la mise en œuvre du décret du 03 décembre 2020, l'ART tient une comptabilité privée conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique. Bien plus, un nouveau cadre organique ainsi que le statut du personnel ont été adoptés par le Conseil d'Administration. En outre, la mise en place au sein de l'ART de la Commission de Passation des Marchés ainsi que du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours a été constatée.

Cependant, le niveau d'avancement du processus d'élaboration du plan stratégique 2021-2025 de l'ART est estimé à 80%.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020		2021		
	Réalisations des titres de recettes	Taux de réal.	Réalisations des titres de recettes	Taux de réal.	Emissions de titres de recettes	Réalisations des titres de recettes	Taux de réal.
Ressources							
Droits d'entrée et/ou de Renouvellement des autorisations	242 605 268	1 078,25%	352 042 841	102,07%	320 242 700	278 063 143	87%
Redevance de 3% du chiffre d'affaires hors taxes	13 376 756 800	79,14%	13 171 145 186	92,13%	18 797 285 132	14 550 304 045	77%
Redevance de 1,5% du chiffre d'affaires hors taxes	7 461 597 544	91%	6 686 355 586	90,50%	9 403 776 613	7 319 287 662	78%
Redevances d'utilisation des ressources en numérotation	6 793 241 850	75,19%	7 021 787 136	84,90%	9 058 778 332	6 992 243 367	77%
Redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques	5 638 346 027	40,59%	5 705 704 329	70,18%	17 697 314 131	10 964 998 797	62%
Pénalités instituées par la réglementation en vigueur	0	0	2 500 793 628	501%	200 003 000	6 442 000	3%
Frais de gestion et contrôle des fréquences et ressources en numérotation	4 194 475 579	221,01%	0	0			
Produits des prestations de services	484 852 938	178,35%	3 941 863 267	57,21%	276 467 380	271 278 480	98,12%
Total des ressources recouvrées de l'exercice	38 191 976 006	75,90%	39 379 691 973	85,94%	55 753 867 288	40 382 617 494	72%
Report à nouveau			8 116 259 575	100%	-	12 281 358 965	100%
TOTAL RESSOURCES DE L'EXERCICE (A)	38 191 976 006	75,90%	47 495 951 548	91,6%	55 753 867 288	52 663 976 459	94,45%
Répartition des sommes recettes budgétaires recouvrées							

ART	15 361 549 458		15 222 035 920			14 717 149 548	
Fonds Spécial des Télécommunications (FST)	22 829 699 548		13 171 145 186			14 550 304 045	
ANTIC	0		4 834 860 960			5 951 244 573	
Trésor Public	0		3 656 668 943			3 958 333 144	
Autres Organismes bénéficiaires (CIABAF, F-SASE, Etc.)	0		2 494 980 964			1 205 586 320	
EMPLOIS							
Dépenses totales de fonctionnement	42 887 002 843	99,55%	32 499 962 784	70,45%	43 833 975 172	32 380 500 946	73,87%
Dépenses totales d'investissement	4 977 115 931	98,04%	3 364 155 660	43,07%	10 166 024 828	8 470 536 036	83,32%
TOTAL EMPLOIS (B)	47 864 118 774	99,40%	35 864 118 444	66,49%	54 000 000 000	40 851 036 982	75,65%
Postes spécifiques							
Charges de Personnel	6 639 693 489	99,62%	7 375 947 090	85,75%	9 339 912 406	7 764 056 657	83,12%
Frais financiers	22 282 418	85,39%	26 855 061			0	
Impôts et Taxes	343 506 302	100%	445 159 430			422 863 415	
Quotes-parts autres organismes	29 181 910 423	100%	18 021 264 301			25 665 467 946	
Dettes sociales						124 641 504	
Dettes fiscales						557 981 953	
Dettes commerciales						187 794 930	
Autres dettes						22 080 736 649	
dettes financières						0	
Excédent /déficit de trésorerie (A) – (B)	(2 207 487 251)		11 631 833 104			11 812 939 477	

(Cf. : rapport de performances et état financiers 2021)

En 2021, les activités de l'ART ont porté entre autres sur : i) l'octroi des agréments et homologations des équipements des communications électroniques (385 homologations d'équipements délivrées, 275 attestations d'homologations délivrées, 380 certificats d'admission temporaires délivrées, 35 agréments d'installations délivrés, et 71 agréments de vendeurs délivrés) ; ii) la dématérialisation des vignettes autocollantes (235 vignettes de 500 FCFA et 34 555 vignettes de 1000 FCFA délivrées) ; iii) la délivrance de licences et de récépissés de déclaration préalables (15 titres de licences ont été délivrés sur trente-deux (32) demandes, cinquante-six (56) récépissés de déclaration préalable délivrés sur 58 demandes) ; et iv) l'examen des modalités d'interconnexion, d'accès et de partage des infrastructures ainsi que de mise en œuvre du roaming au niveau national et sous régional (neuf (09) catalogues d'interconnexion et d'accès ont été approuvés).

Le taux de recouvrement des ressources est de 72%, soit une hausse de 5,5% par rapport à l'exercice 2020 justifiée par une augmentation des redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques de 92,17% en 2021. Ces redevances recouvrées au titre de l'exercice 2021 ont été réparties comme

ci-après : quote-part à l'ART : 36,44% ; FST : 36,03% ; ANTIC : 14,74% ; Trésor Public : 09,80%, et autres organismes bénéficiaires (CIABAF, FSASE) : 02,99%. L'excédent de trésorerie observé en 2021 correspond au reliquat des quotes-parts au profit du Trésor, du FST et des autres organismes bénéficiaires.

Les charges d'exploitation ordonnancées par l'ART sur sa quote-part des recettes budgétaires, s'élèvent à FCFA 13 132 199 202 (89,23%). Les dépenses d'investissement effectuées à 83,32% ont été prélevées sur la réserve de trésorerie mobilisée. Elles portent sur le paiement des décomptes des travaux de construction de l'immeuble siège, le matériel d'équipements techniques, informatiques et de bureau. Le ratio de soutenabilité de la masse salariale (Charges de personnel/Ressources propres) est élevé et représente 52,75% de la quote-part des ressources budgétaires de l'ART.

Les autres dettes sont principalement constituées des reliquats à reverser au FST et aux autres organismes bénéficiaires des quotes-parts des redevances et autres contributions du secteur télécommunication détaillés comme suit : ANTIC : FCFA 1 926 962 739, FST : FCFA 4 551 431 435 ; Trésor Public : FCFA 3 944 777 133 ; CIABAF et FSE : FCFA 898 490 966, et charges à payer dues aux produits répartissables non recouvrés : FCFA 9 246 705 237.

Graphique 32: Répartition des différentes ressources de l'ART

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Les activités de l'Agence en 2021 se sont déroulées dans un contexte marqué par le démarrage tardif de l'exécution du budget, l'inefficacité du dispositif de collecte des données pour le calcul de certains indicateurs contenus dans le projet de performances des administrations avec un impact sur la mise en œuvre des sous-programmes. Les lenteurs observées dans l'aboutissement des textes du secteur en cours de révision, notamment la loi régissant les communications électroniques et l'existence d'exploitants des réseaux et des services de communications électroniques dans les régions sans autorisation. Il est toujours observé le non-paiement des redevances dues par certains opérateurs (CAMTEL et VIETTEL) et aussi certains titulaires des licences (HTT, MATRIX, CREOLINK, etc.) qui réduit considérablement les ressources de l'ART.

En perspective, il est principalement envisagé à travers l'audit en cours des titres d'exploitation et autres aspects connexes, la maitrise du portefeuille des petits acteurs qui opèrent dans le secteur.

OFFICE DE RADIODIFFUSION – TELEVISION CAMEROUNAISE (CRTV)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 17 décembre 1987
Forme juridique : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
Siège social : Yaoundé
Capital par dotation : FCFA 2 300 000 000
Chiffre d'affaires : FCFA 2 788 325 431 (+20,27%)
Parafiscalité (RAV) : FCFA 21 650 510 117 (+11,13%)
Subvention d'exploitation : 20 459 637 955 (+10,26%)
Capitaux propres : FCFA-11 504 576 282 (+28%)
Résultat net : FCFA – 346 829 018 (+47,21%)
Effectif : 2123(-1,13%)

PCA : M. René Emmanuel SADI
DG : M. Charles NDONGO
DGA : Emmanuel WONGIBE

Tutelle Technique : MINCOM
Tutelle Financière : MINFI

Au cours de l'exercice 2021, la CRTV a mené des activités en rapport avec ses missions de média de service public dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire due à la pandémie du corona virus et la crise sécuritaire dans les Régions du Sud-Ouest et du Nord -Ouest.

Outre ses missions régaliennes liées à la couverture des besoins de la population en information, éducation et divertissement, ainsi que le renforcement des capacités de production et de diffusion Radio et Télévision grâce aux équipements acquis dans le cadre de son plan d'urgence financé par l'Etat, l'année 2021 a essentiellement été marquée par le début de la mise en œuvre du plan stratégique 2021-2023, la couverture du CHAN 2020 et la préparation de la CAN Total Energies 2021, la couverture du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC. En effet, la diversification de l'offre des chaines généralistes et thématiques (CRTV, CRTV News, CRTV Sports & Entertainment), a permis un accroissement de l'offre des contenus compris entre 20 et 60 heures d'antennes, avec une évolution de l'audience en streaming de 60,80% en 2021 contre 57,50% en 2020.

GOUVERNANCE

Nonobstant la tenue des sessions du Conseil d'administration dans les délais légaux, l'arrimage des statuts de la CRTV aux dispositions des lois de 2017 qui consacrent la réforme des EEP au Cameroun reste une véritable gageure pour un fonctionnement harmonieux de cet organisme dont la forme juridique a disparu du paysage légal depuis 1999. Davantage, le monopole que lui confèrent ses textes organiques sur les activités de radiodiffusion et de télévision a été annulé à la suite de la libéralisation de la communication audiovisuelle au Cameroun en l'an 2000.

La CRTV exerçant désormais dans un environnement hautement concurrentiel, est confrontée à un défi d'amélioration de sa compétitivité dès lors que sa vision affirmée dans son nouveau plan stratégique est de devenir le plus grand réseau médiatique de la Sous-Région Afrique Centrale par le biais d'une offre diversifiée des contenus, la transformation digitale des chaines CRTV et la mise en place des outils et des processus de rationalisation de la gestion des ressources.

Toutefois, les observations relevées par sa commission financière, qui fait office d'auditeur externe, sur le dispositif de contrôle interne méritent d'être adressées dans cette dynamique d'amélioration de sa compétitivité.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actifs immobilisés	6 659 683 929	9 938 464 180	9 376 789 853
Créances sur l'Etat	791 284 696	244 167 312	226 952 696
Créances sur les tiers	6 408 720 505	7 164 480 301	8 605 158 763
Capitaux propres	- 15 223 570 166	- 15 991 610 500	- 11 504 576 282
Dettes financières	969 135 091	624 498 547	163 699 467
dont provisions	0	0	0
Dettes fournisseurs	15 343 638 355	16 847 430 865	14 612 495 719
Clients avances reçues	21 301 597	21 301 597	21 301 597
Dettes fiscales	4 001 084 861	7 304 585 840	7 628 331 915
Dettes sociales	5 400 992 295	7 295 858 517	7 149 830 847
Autres dettes	6 081 915 329	6 081 541 900	2 943 536 309
Chiffre d'affaires	1 873 159 285	2 318 259 356	2 788 325 431
Subvention d'exploitation	19 404 249 209	18 554 981 347	20 459 637 955
Valeur ajoutée	16 062 750 785	14 971 480 035	15 685 132 138
Charges de personnel	15 284 754 478	16 915 734 617	16 723 540 906
Excédent brut d'exploitation	777 996 307	- 1 944 254 582	- 1 038 408 768
Résultat d'exploitation	- 370 775 131	- 3 266 403 555	- 1 438 434 064
Résultat net	- 1 462 470 183	- 657 009 083	- 346 829 018
Trésorerie nette	- 338 675 315	2 995 272 444	1 264 570 908
Ratio de liquidité générale (actif circulant /passif circulant)	0,33	0,25	0,33
Ratio de Solvabilité (Dettes fi/CP)	0	0	0

Marge sur résultat net (résultat net/CA)	- 0,78	- 0,28	-0,12
Ratio de performance financière (CA/ Charges d'expl.)	0,07	0,08	0,10
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/ Passif circulant	0,29	0,38	0,44

L'examen de la situation financière de l'office au 31 décembre 2021 laisse apparaître une progression de ses activités commerciales avec une augmentation de 20,27% du chiffre d'affaires du fait de l'amélioration des recettes liées à la publicité (23, 66%) et au frais de scolarité de l'IFPCA (90,5%). Cette situation pourrait également s'expliquer par l'amélioration de la part d'audience de 18,78% en 2020 à 53,44% en 2021, avec la mission de coordination media du CHAN et de la CAN TOTAL Energies bien qu'il ait été relevé une baisse de 93% de la portée moyenne de ces programmes sur les plateformes digitales (Facebook, You tube).

Il est également relevé une augmentation de la redevance audiovisuelle de 10,26 % qui est destinée à soutenir l'exploitation de l'office. Toutefois, malgré cette embellie au niveau des ressources, la CRTV présente une situation de risque élevé au regard du déséquilibre de son exploitation marquée par des charges de personnel qui représentent 81,73%, de la RAV et qui absorbent la totalité de la valeur ajoutée.

En conséquence, l'endettement à court terme reste préoccupant et les tensions de trésorerie imposent la contrainte du recours aux découverts bancaires pour financer l'exploitation et même les investissements. Le défi de la maîtrise et de l'optimisation des charges est un défi pour la viabilité de l'office qui représente un risque budgétaire important pour l'Etat.

Par ailleurs, le niveau des créances connait une hausse de 19%, soit une augmentation de 23% des créances sur la CMCA qui représentent 81% des créances totales de l'Office, alors que la CMCA a pour rôle d'améliorer les ressources de l'office. Une révision stratégique du modèle économique de la CRTV incorporant une régie publicitaire est nécessaire dans le cadre de la révision de son statut juridique.

Les capitaux propres restent négatifs malgré une légère amélioration de 28% en 2021. La prise en compte de cette préoccupation, conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA, reste tributaire de la mise à jour de la forme juridique de la CRTV.

Graphique 34: Evolution des chiffres clés de la CRTV`

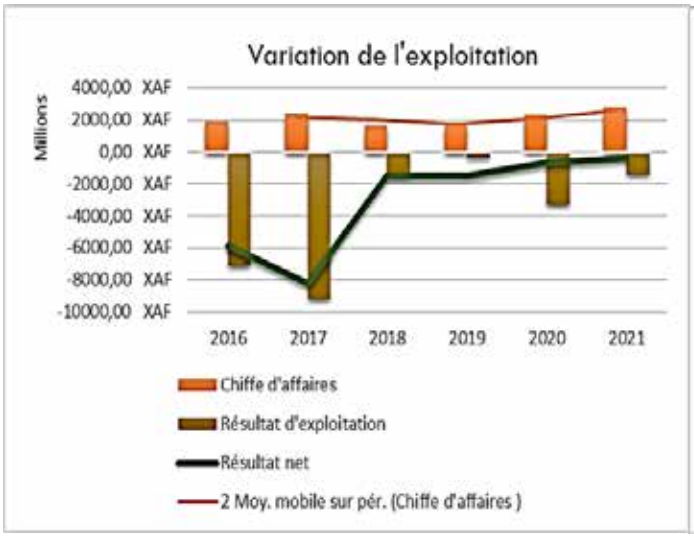

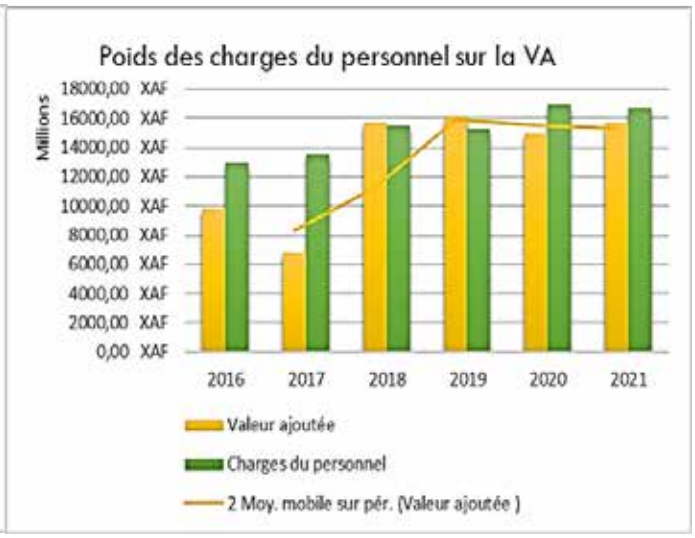

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Au cours de l'exercice 2021, la CRTV a amorcé la mise en œuvre de son plan stratégique de développement qui devrait se poursuivre en 2022 en tenant compte des objectifs de rationalisation de l'utilisation de ses ressources (humaines, financières et matérielles) dans un contexte et un environnement contraints, marqués par la rareté des ressources tant au plan national, qu'au plan international.

Toutefois, il parait important de rappeler que l'amélioration de ces performances reste tributaire de la régularisation de son statut juridique.

Dans la perspective de l'amélioration de sa capacité de production et de diffusion, une convention a été signée le 27 juillet 2021 entre l'Etat et le Japon pour une dotation en équipements de production audiovisuelle d'une valeur de FCFA 725 millions dans le cadre de la retransmission de la CAN féminine. En outre, les équipements de la CAN rétrocédés à la CRTV par l'Etat devraient permettre à cette entité d'être plus compétitive dans ce secteur d'activité fortement concurrentiel.

CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création :23 avril 2004
Forme juridique : Société à Capital Public
Siège social : Yaoundé
Capital social : FCFA 1 000 000 000
Actionnariat :100% Etat
Chiffre d'affaires : FCFA 3 516 228 584 (+1,17%)
Capitaux propres : FCFA – 67 674 550 675 (14,84%)
Résultat net : FCFA 11 490 962 533 (18,68%)
Effectif : 905 (-3,20%)

PCA : /
DG : M. KALDADAK Pierre
DGA M. NANA YOMBI

Tutelle technique : MINPOSTEL
Tutelle financière : MINFI

L'année 2021 a été particulièrement difficile au sein de la CAMPOST. En effet, les principaux indicateurs de performances de cette entreprise continuent de se dégrader, les résultats commerciaux stagnent, les dépenses d'exploitation sont restées constantes, les soldes budgétaires négatifs et la productivité du personnel en baisse.

Les lenteurs observées dans la mise en œuvre des projets et des activités du Contrat plan Etat/CAMPOST 2019-2021 n'ont pas permis l'amélioration du chiffre d'affaires de l'entreprise comme espérée, entrainant ainsi l'aggravation de l'endettement de CAMPOST auprès des clients (déposant CEP, détenteurs des comptes CCP, clients CAMO).

Cependant,l'exercice 2021 aura également entre autres, été marqué par la signature de la convention de dettes réciproque Etat/CAMPOST traitant du coût du service postal universel des exercices 2011 à 2014 d'un montant de FCFA 14,3 milliards, l'ouverture et la mise en exploitation de cinq (05) bureaux de postes.

GOUVERNANCE

L'entreprise tient toujours les sessions des organes sociaux et produit les comptes hors délais légaux. Bien plus, les statuts de l'entreprise demeurent non arrimés à la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017, portant statut général des Entreprises publiques.

En dépit de l'existence effective d'une Division de l'Audit Interne, du Contrôle de Gestion et de la Qualité (DAICGQ), la CAMPOST devra faire face aux défis majeurs ci-après : i) la perte de la certification qualité de l'UPU ; ii) l'absence d'un système de sûreté organisé ; iii) l'absence d'un système de gestion de la qualité pour toute l'entreprise ; iv) l'absence d'une coordination des activités de suivi de la qualité.

Néanmoins, les avantages et primes du personnel de la CAMPOST ont été harmonisés, la convention collective révisée ainsi que le règlement intérieur adopté.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base

Libellé	2019	2020	2021 (provisoires)
Actif immobilisé	47 730 611 483	46 303 963 548	46 390 544 414
Créances sur l'Etat	10 570 075 710	16 570 427 020	32 850 104 135
Créances sur les tiers	2 609 952 320	2 644 354 876	2 455 419 106
Créances sur le personnel	6 015 888 795	8 236 341 043	8 253 144 027
Capitaux propres	- 90 838 283 095	- 79 452 809 061	- 67 674 550 675
Dettes financières hors prov.	39 395 897 505	25 357 425 662	28 804 610 280
Fonds de Roulement	- 92 255 401 875	- 95 450 335 062	- 77 987 217 192
Dettes Fournisseurs	2 464 130 401	3 951 301 858	2 296 838 165
Clients CEP et CCP	75 405 540 912	76 486 458 028	78 068 821 999
Autres dettes	36 963 480 596	32 347 776 124	32 865 947 176
Dettes fiscales	1 273 549 465	11 607 925 084	10 616 514 049
Dettes sociales	939 441 843	609 845 113	553 836 556
Chiffre d'affaires	3 636 876 853	3 475 535 316	3 516 228 584
Subventions d'exploitation	16 225 000	119 981 003	0
Valeur ajoutée	5 984 791 060	525 763 293	1 321 356 852
Charge du personnel	5 237 334 380	4 702 883 345	4 522 436 073
Excédent brut d'exploitation	747 456 680	- 4 171 206 052	- 3 201 079 221
Résultat d'exploitation	- 1 320 123 737	- 6 442 402 735	- 5 706 883 355
Résultat net	- 1 206 462 803	9 681 547 242	11 490 962 533
Trésorerie nette	3 901 220 749	4 060 970 490	3 523 085 743
Ratio de liquidité générale (Actif circulant /Passif circulant)	0,13	0,17	0,30
Ratio de solvabilité (DMLT / Capitaux Propres)	- 0,433	- 0,319	- 0,42
Marge sur résultat (Résultat Net / Chiffre Affaires)	- 0,331	2,785	3,27
Ratio de performance (Chiffre Affaires / Charges d'exploit)	0,23	0,16	0,10
Ratio dettes fiscales + sociales / Passif Circulant)	0,019	0,098	0,090

Les prévisions de réalisation du chiffre d'affaires (CA) indiquent un léger relèvement de 1,5% par rapport à 2020. L'Express Mail Service (EMS) et le Compte courant postal demeurent les meilleurs produits de CAMPOST avec une contribution cumulée de 50% dans le chiffre d'affaires. L'activité de la messagerie postale en générale est sans cesse croissance (6%), alors que les services financiers postaux qui produisent 33,34% du chiffre d'affaires connaissent une baisse d'activités de 3%.

Les charges d'exploitation qui s'élèvent à FCFA 8 901 288 200 ont connu une légère hausse de 4,6% en 2021 du fait des achats et des frais financiers qui enregistrent un bond de 190,3%. Les charges de personnel demeurent importantes et représentent plus de 50% des charges totales, ainsi que 71% du revenu global de l'entreprise. L'investissement et les charges opérationnelles constituent une partie résiduelle de la masse totale des dépenses, soit 8%.

Ce déséquilibre entre le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation est confirmé par le ratio de performance financière qui est largement inférieur à 1 sur la période sous revue, relevant son incapacité à les couvrir à partir de son exploitation. Le « compte clients créditeurs » affiche un montant global de FCFA 78 068 821 999 au 31 décembre 2021, soit un relèvement de 2,06% sous réserves d'un audit approfondi, préalable à l'élaboration d'un plan d'apurement.

Les pertes enregistrées au fil des ans, justifiées par les coûts liés à l'exécution des missions de services publics, mais également des manques à gagner générés par des tarifs homologués depuis 1991, ont rendu les capitaux propres négatifs et détérioré ainsi le ratio de solvabilité de l'entreprise. Cela traduit l'impossibilité pour l'entreprise à faire face à ses engagements à long terme. Cette tendance est également observée au niveau des dettes à court terme et confirmée par le ratio de liquidé générale qui est largement inférieur à 1 sur la période analysée, soit respectivement de 0,13 ; 0,17 et 0,30.

L'embellie observée depuis 2020 sur le résultat net renforcé par le ratio de rentabilité qui part de -0,331 en 2019 à 2,78 en 2020, puis 3,27 en 2021, est due à la comptabilisation dans le poste « Autres produits HAO » de la créance totale sur l'Etat au titre du Service Universel Postal (SUP) de FCFA 28 580 028 425 couvrant la période 2011 à 2019. La convention de dettes réciproques y afférente entre l'Etat et la CAMPOST a été signée le 03 août 2021. Toutefois, ce résultat net positif n'est pas indicatif des choix opérationnels opérés par l'entreprise qui se situerait à FCFA - 8 701 181 577 si nous déduisons les autres produits HAO.

Graphique 35: Evolution des chiffres clés de la CAMPOST

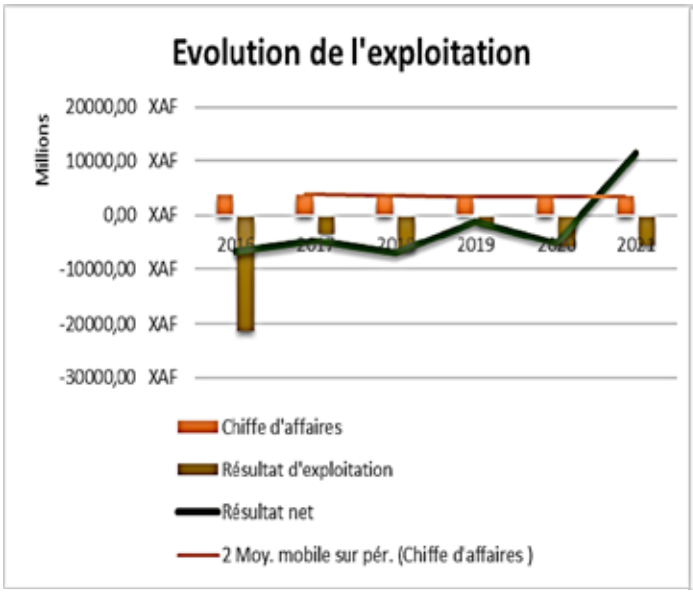

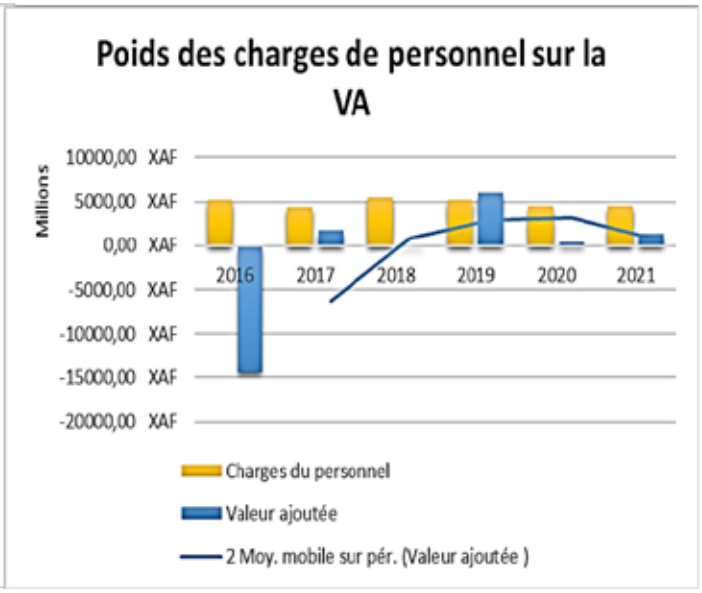

CONCLUSION/PERSPECTIVES

L'exploitation de CAMPOST continue de s'opérer en violation des articles 664 et 665 de l'Acte Uniforme révisé OHADA sur le droit des Sociétés Commerciales et du GIE, en raison de ses capitaux propres négatifs. Cependant, de bonnes perspectives se présentent au terme de la mise en œuvre du contrat plan Etat/CAMPOST dont le rapport à mi-parcours indique un niveau d'exécution satisfaisant. Les marchés d'un coût global de FCFA 8,122 milliards liés aux activités financées par le guichet chapitre 93 des exercices 2019, 2020 et 2021 sont pour la plupart réceptionnés ou en cours d'exécution. Il s'agit principalement de l'amélioration de la qualité du service postal, la mise à niveau de l'infrastructure E-POST, le renforcement des infrastructures, logistiques et matériels d'exploitation, sûreté et sécurité.

E-POST, le renforcement des infrastructures, logistiques et matériels d'exploitation, sûreté et sécurité.

Le guichet MINPOSTEL a vu l'attribution du marché de mise à niveau du Datacenter de CAMPOST d'un coût de FCFA 3,7 milliards, au consortium HUAWEI ITG STORE le 09 juin 2022 après le visa de maturité du Gouvernement.

Enfin pour le guichet BAD, tous les marchés relatifs aux quatre (04) projets d'un coût global de FCFA 3,698 482 milliards ont été attribués et un marché déjà réceptionné, il s'agit notamment de l'acquisition d'une solution (plateforme de courrier hybride), de l'acquisition d'infrastructures dans le cadre de la mise en place d'une banque électronique, et l'acquisition, installation et mise en œuvre d'une solution de gestion électronique des documents et des équipements de numérisation.

Par ailleurs, la mise en œuvre des dispositions de la loi n°2020/004 du 23 avril 2020, régissant l'activité postale au Cameroun demeure un préalable pour l'amélioration des performances et de la restructuration de cette entreprise.

SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITION DU CAMEROUN (SOPECAM)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 juillet 1977
Forme Juridique : Société à Capital Public
Siège social : Yaoundé
Capital social : FCFA 2 564 670 000
Actionnariat : 100% Etat
Capitaux propres : FCFA 9 897 266 009(-6,27%)
Chiffres d'affaires : FCFA 5 398 638 598 (-6%)
Subvention d'investissement : 5 186 112 116 (-10, 13%)
Subvention d'exploitation : 300 000 000(-382%)
Résultat net : FCFA -77 403 974 (-117,33%)
Effectif : 431(-17,8%)

PCA : M. Joseph Anderson LE
DG : Mme Marie Claire NNANA
DGA : M. Peter MABU

Tutelle Technique : MINCOM
Tutelle Financière : MINFI

SOPECAM est le média de service public qui a pour objet la recherche et la mise à disposition de l'information à l'usage du public à l'intérieur comme à l'extérieur du Cameroun par tout moyen approprié, en particulier l'édition et l'agence de presse. Editeur du quotidien national bilingue Cameroon Tribune, et d'autres journaux et magazines (Weekend Sports et Loisirs, Nyanga, Cameroon Business Today), cette entreprise réalise également l'édition et la publication d'ouvrages et tous travaux d'imprimerie.

Tout comme en 2020, les performances de la SOPECAM ont continué à se dégrader avec les effets de la crise sanitaire et de la pandémie à corona virus, notamment le renchérissement des matières premières/intrants, de transport et de logistique.

GOUVERNANCE

Bien que les sessions des organes sociaux se tiennent dans les délais, les préoccupations demeurent relativement à l'implémentation de la mise en conformité de son statut juridique en tant que SCP, notamment la mise en place d'une

Assemblée Générale et la nomination d'un Commissaire aux comptes. En outre, la mise en place de la comptabilité analytique reste un défi majeur dans l'amélioration des mécanismes de contrôle de gestion.

La filialisation de la Sopecam Marketing and Communication (SMC), régie publicitaire, n'est toujours pas effective bien que des diligences inhérentes à la préparation de son opérationnalisation se poursuivent notamment en ce qui concerne la mise en place des organes statutaires, de l'organigramme et l'élaboration du statut du personnel.

S'agissant des fonctions d'audit interne et de contrôle de gestion, sur la base de la mise à jour de la cartographie des risques, des missions d'audits des processus commerciaux/financiers, des contrats et des créances ont été réalisées et les procédures obsolètes ont été actualisées.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base

Libellés	2019	2020	2021
Actif immobilisé	8 196 066 221	7 301 013 693	6 401 725 084
Créances sur l'Etat	74 714 874	76 319 383	80 069 502
Créances clients	9 018 067 534	9 934 570 640	10 542 686 111
Capitaux propres	10 356 373 592	10 559 644 195	9 897 266 009
Dettes financières	741 711 737	802 494 295	862 258 239
dont provisions	0	0	0
Dettes fournisseurs	6 943 287 696	6 156 056 205	5 030 690 128
Clients avances reçues	-	-	-
Autres dettes	7 800 000	17 038 330	12 978 425
Dettes fiscales	2 284 998 959	1 086 999 058	1 378 024 272
Dettes sociales	1 855 802 951	1 517 203 128	1 398 535 056
Chiffre d'affaires	7 267 703 050	5 746 742 455	5 398 638 598
Valeur Ajoutée	2 963 403 967	2 499 083 559	2 970 174 379
Excédent Brut d'Exploitation	493 076 105	65 008 743	638 855 768
Charges du personnel	2 470 327 862	2 434 074 816	2 331 318 611
Résultat d'exploitation	-324 987 853	-531 365 294	70 381 601
Résultat net	-484 877 319	446 584 815	-77 403 974
Trésorerie nette	500 451 779	-176 677 760	-186 210 952
Ratio de liquidité générale (AC /PC)	1,2	1,48	1,58
Ratio de Solvabilité (dettes fi/CP(-Dettes fi/CP)	-	-	-
Marge sur résultat net (Résultat net/CA)	-0,06	0,07	-0,01
Ratio de performance financière (CA/CE)	0,83	0,63	0,79
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant	0,37	0,29	0,35

La situation financière de la SOPECAM de l'exercice clos au 31 décembre 2021 se caractérise par une régression des activités commerciales avec un chiffre d'affaires en diminution de 6%. Cette baisse s'explique par la diminution des ventes des produits de cette structure. En effet, des réductions ont été observées au niveau des ventes du quotidien national « Cameroon Tribune » de 8,54%, des magazines et autres journaux 52%, de la publicité 8,97%, des livres et éditions de 84,73%, des travaux d'impressions 15,54%. Précisément pour la plus grosse chute qui concerne les livres et éditions, elle résulte de la non obtention de l'agrément de fabrication des manuels scolaires.

Malgré cette régression, la valeur ajoutée est en augmentation de 22% grâce à la diminution des charges des activités ordinaires de 15,53% et l'on observe une augmentation de 113,24% du résultat d'exploitation. Cependant, les charges de personnel en diminution de 4,23%, bien que couvertes par la valeur ajoutée représentent plus de 40% du chiffre d'affaires.

Une amélioration du niveau de recouvrement des créances commerciales pourrait avoir un effet significatif sur le niveau des ressources générées. En effet, malgré la mise en œuvre de la convention de recouvrement des créances commerciales signée entre la SOPECAM et la SRC, on constate une évolution des créances commerciales de 6,12%, entrainant un stock global des créances totales de FCFA 12 364 237 997 supérieur à celui des dettes de FCFA 7 820 227 881.

En définitive, la SOPECAM a enregistré un résultat net déficitaire de FCFA 77 403 974 avec une trésorerie nette négative de manière consécutive et en baisse de 5,4% en 2021. Elle présente ainsi un risque élevé au regard des différents ratios d'analyse risque en ce qui concerne la liquidité, la rentabilité et la performance financière. En effet, l'activité ne génère pas un niveau de ressources adéquat pour couvrir ses charges.

Graphique 36: Evolution des chiffres clés de la SOPECAM

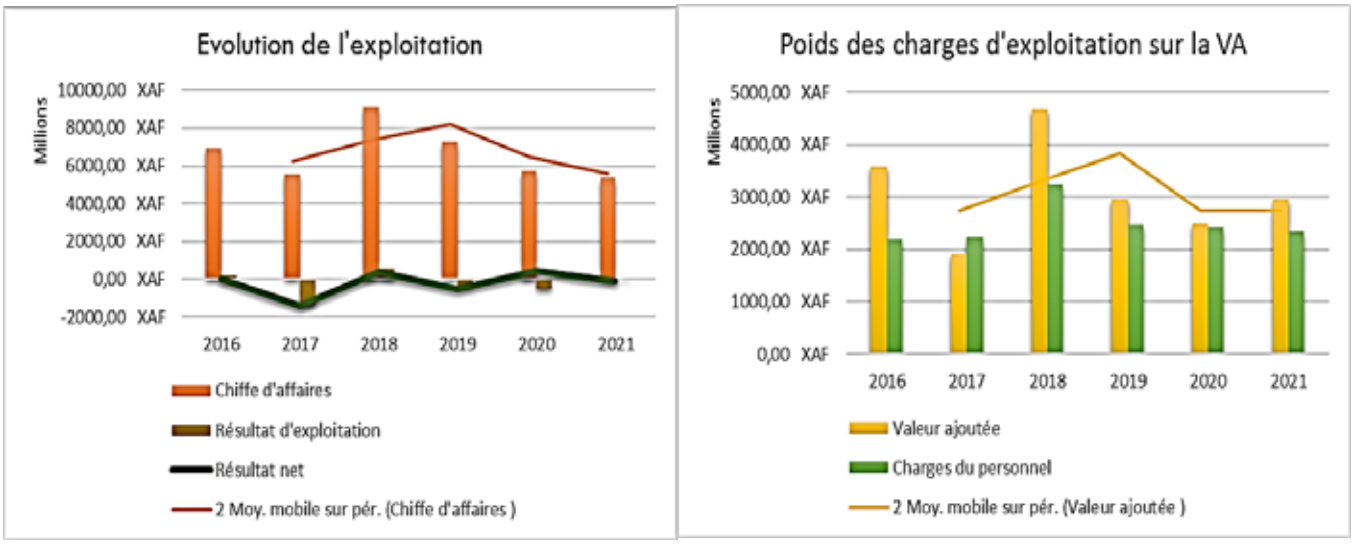

CONCLUSION/PERSPECTIVES

La dynamique d'amélioration du système de management de qualité engagée depuis 2019, a conduit à l'obtention en 2022 par la SOPECAM de la certification ISO 9001.

Toutefois, malgré la réduction engagée sur certains postes de dépenses, les performances financières de la SOPECAM présentent un risque élevé et sont affectées par une accumulation des créances non recouvrées y compris celles inhérentes à la réalisation des missions de service public des exercices 2018 à 2021 évaluées à FCFA 2,2 milliards qui restent en attente de règlement.

Dans l'optique de l'amélioration de sa trésorerie, l'entreprise se focalisera en 2022 sur la maitrise continue des charges d'exploitation et le renforcement du recouvrement des créances commerciales. Il en sera de même pour le renforcement de la production de l'édition du livre scolaire en appui à la SND 30, dans le cadre de l'amélioration de la politique du manuel scolaire. L'agrément sollicité par la SOPECAM est attendu à cet effet.

Toutefois, toute cette dynamique reste un défi qui est tributaire de l'arrimage des textes organiques de cette structure à la réglementation en vigueur et la mise en place de la comptabilité analytique.

SECTEUR INDUSTRIES/COMMERCE

Indispensable au développement économique d'un pays, le secteur industriel a été ciblé comme le secteur à optimiser afin que le Cameroun réalise sa vision d'émergence à l'horizon 2035. A cet effet, les principales orientations retenues dans la SND 30 pour transformer l'économie nationale sont la promotion de l'industrie manufacturière et le rattrapage technologique. En termes d'objectifs, il s'agira de : i) porter la part du secteur secondaire dans le PIB à 36,8% à l'horizon 2030 ; ii) porter la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) de 14,5 % en 2017 à 25 % en 2030 ; et iii) porter la part des exportations des produits manufacturiers à 54,5 %. Pour ce faire, les filières de l'énergie, du textile confection-cuir et le sous-secteur minier ont, entre autres, été érigées en priorités par le Gouvernement. Dans ce sens, la relance des projets industriels à l'instar de l'extraction du fer de MBALAM, l'extension d'ALUCAM, et le développement renforcé des chaînes de valeurs (SODECOTON-CICAM) figurent parmi les cibles du plan de développement à long-terme.

Au titre de l'exercice 2021, malgré la baisse d'intensité de la pandémie et la levée graduelle des mesures de confinement, les entreprises publiques devant participer à la réalisation des objectifs stratégiques sus évoqués à savoir ALUCAM, CICAM et MAGZI, peinent à tirer profit du dynamisme observé de reprise des activités. La hausse respective des exportations (9,5%) et des importations (22,2%), n'a pas empêché le secteur secondaire d'enregistrer son plus bas niveau en 2021 selon l'INS. La crise financière que traverse la Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM), a mis l'activité dans l'industrie du textile et de la confection en péril, contribuant au faible rendement du secteur secondaire (1,5%) au 4ème trimestre 2021.

Bien que les exportations d'ALUCAM aient permis au Cameroun d'engranger 16,6 milliards de FCFA de recettes d'exportation à fin juin 2021, soit 2% des recettes d'exportation globales captées par le pays entre janvier et juin, ses indicateurs financiers sont en bernes en raison de la dégradation de son outil de production. La MAGZI quant à elle, accumule les déficits depuis sa réorganisation en 2019 malgré le dynamisme constaté dans le secteur des constructions.

Le secteur hôtelier, après une année 2020 difficile, a connu un regain d'activités grâce aux facilités fiscales et à la réduction des restrictions liées à la pandémie du COVID – 19, mais surtout en raison de l'accueil d'évènements d'envergure par le Cameroun tout au long de l'année 2021. La forte activité générée par l'organisation du CHAN 2021 et la CAN TOTAL ENERGIES 2022 a conduit au relèvement du chiffres d'affaires de près de 100% de l'hôtel Hilton, principale entreprise du CHC.

COTONNIERE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN (CICAM)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1965, réorganisée en 2018
Forme juridique : Société à Capital Public
Siège social : Douala
Capital social : FCFA 1 158 000 000
Actionnariat : SNI 75%, Etat 25%
Chiffre d'Affaires : FCFA 6 687 279 396(-9,74%)
Capitaux propres : FCFA -12 825 992 855(-62%)
Résultat net : FCFA -5 154 014 543(- 45%)
Effectif : 856 (- 5,7%)

PCA : M. RASSAF DAMAVOU
DG : M. EBAH ABADA Edouard
DGA : M. POHOWE Emmanuel

Tutelle Technique : MINMIDT
Tutelle Financière : MINFI

L'année 2021 a été marquée par la validation au début du mois de novembre 2021 par le Comité Interministériel de la Mission de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic, des principales conclusions de l'étude Diagnostic de la CICAM réalisée dans le cadre de la dynamique de l'analyse de la viabilité financière de plusieurs Entreprises publiques entamée en 2019 par la CTR.

L'entreprise enregistre des pertes depuis une dizaine d'années, et fait face à l'accumulation des déficits en raison de la vétusté de ses équipements industriels et de sa perte de compétitivité. La poursuite des mesures restrictives liées à la pandémie du COVID-19 qui a eu pour conséquence l'annulation des festivités populaires, a fortement contribué à la régression de son chiffre d'affaires et à la dégradation continue des fonds propres.

Dans ce contexte, les recommandations de l'étude sus évoquée, en liaison avec les orientations de la SND 30 qui consacrent l'augmentation de la transformation locale de coton, ont été orientées vers l'élaboration d'un nouveau modèle économique et financier de cette entreprise.

GOUVERNANCE

La crise que traverse la CICAM impacte sur le fonctionnement des organes sociaux et sur les activités de gouvernance. En effet, les sessions se tiennent de manière intermittente. Par ailleurs, le rapport du Comité d'Audit a relevé la persistance des dysfonctionnements dans le dispositif de Contrôle interne.

Comme en 2020, la CICAM ne dispose toujours pas d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières conforme aux exigences du SYSCOHADA, ni d'une cartographie des risques couvrant tous les domaines de l'entreprise. La structure organisationnelle de l'entreprise n'est toujours pas formalisée.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	8 241 823 756	7 403 942 321	7 506 445 048
Créances sur l'Etat	1 279 008 590	1 310 453 044	1 434 474 303
Créances sur les tiers	590 194 751	689 935 520	788 269 063
Autres créances	1 740 000 000	1 829 000 000	1 944 526 643
Capitaux propres	-4 600 591 628	-7 933 724 799	-12 825 992 855
Dettes financières	2 544 000 000	6 154 000 000	6 338 800 390
Dettes fournisseurs	5 630 301 535	6 550 152 058	8 032 972 712
Clients avances reçues	1 185 995 868	942 000 000	1 127 459 405
Autres dettes	1 481 639 047	1 604 000 000	1 731 799 111
Dettes fiscales	3 321 904 208	2 322 735 236	2 878 812 380
Dettes sociales	2 756 203 985	3 314 363 520	3 813 574 491
Chiffre d'affaires	10 042 047 469	7 409 163 689	6 687 279 396
Valeur ajoutée	577 766 302	217 485 110	-659 151 240
Excédent brut d'exploitation	-2 764 658 672	-3 168 589 063	-3 813 929 919
Charges de personnels	3 342 424 974	3 386 074 173	3 154 778 679
Résultat d'exploitation	-3 841 052 904	-4 142 794 497	-4 526 883 229
Résultat net	-4 526 534 757	-3 552 388 545	-5 154 014 543
Trésorerie nette	-1 344 454 348	-1 088 266 592	-1 104 246 017
Ratio de liquidité (AC/PC)	0,57	0,64	0,43
Ratio de solvabilité (DLMT/CP)	-0,55	-0,77	-0,49
Rentabilité (REN/CA) ou RN/CP)	0,98	0,45	0,40
Performance (CA/CE)		0,52	0,54
Relation avec l'Etat (DFS/PC)		0,38	0,38

L'année 2021 de la CICAM est marquée par une sous activité chronique dans les différentes usines compte tenu de la vétusté des équipements, de la baisse des commandes de 23% en raison de l'annulation des différentes campagnes (8 mars, fête du travail, etc.) du fait de la pandémie de la COVID-19, et de l'absence de ressources financières pour l'acquisition des inputs (coton, gaz, fil) nécessaires à la production.

Ainsi, la production du tissage a baissé de 22,29%, passant de 4 620 kml en 2020 à 3 590 kml en 2021 pour une capacité de 16 000

kml. De même, la baisse de la capacité de production des imprimés et tissus teints (5 346 kml en 2021 contre 6 489 kml en 2020 pour une capacité de 20 000 kml) et celle des éponges tissées (31,3t produits en 2020 sur 220t attendus), résultent des arrêts récurrents des activités.

En conséquence le chiffre d'affaires a poursuivi sa tendance baissière avec une régression de 9,74%. En effet, l'exploitation reste déséquilibrée avec des charges d'exploitation toujours élevées et une valeur ajoutée négative.

Il en est de même pour le résultat net déficitaire, en régression de 45% comparé à l'exercice précédent.

Relativement au bilan, le capital social est entièrement absorbé par les reports à nouveaux déficitaires. Les capitaux propres sont négatifs, soit FCFA -12 825 millions.

En l'absence de trésorerie, les dettes de l'entreprise se sont accumulées favorisant leur évolution de 15%. En effet, la dette fournisseurs (SODECOTON, ENEO, GAZ du Cameroun) a augmenté de 22,63%. Il en est de même de la dette fiscale qui connait une évolution de 23,94% malgré le moratoire accordé pour le paiement mensuel de FCFA 71 millions. Cependant, ledit moratoire n'a pas été exécuté, et, l'avis de non redevance n'a plus été délivré à la CICAM depuis le mois de juillet 2021.

La dette sociale connait la même tendance avec une hausse de 15 % qui résulte d'une accumulation des arriérés de salaires de trois mois (septembre, octobre, novembre 2021), et du paiement partiel des allocations familiales et des pensions retraites.

Au total, tous les indicateurs de la CICAM sont au rouge, des mesures transitoires sont mises en œuvres dans la perspective de maintenir l'activité et de procéder à la restructuration globale de son modèle économique.

Graphique 37: Evolution des chiffres clés de la CICAM

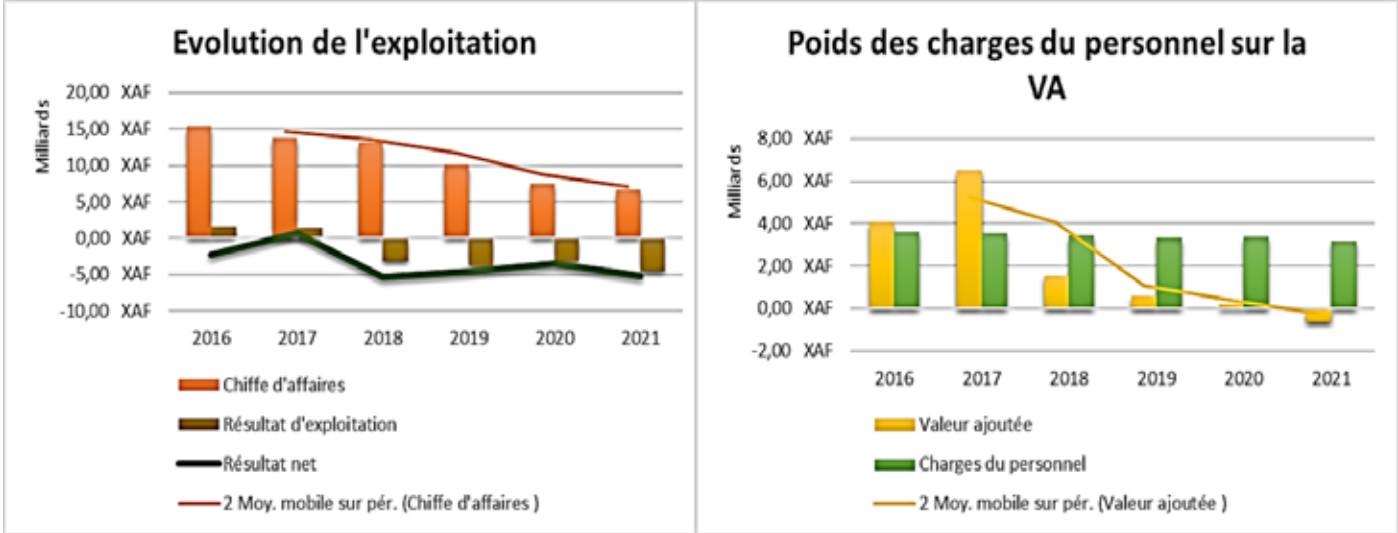

CONCLUSION/PERSPECTIVES

La relance de la CICAM est tributaire de la mise en œuvre des recommandations arrêtées au terme de l'étude sur sa viabilité, et confirmées au terme de la session y dédiée du Comité Interministériel notamment :

• la restructuration de la dette et la reconstitution des fonds propres de la CICAM ;

• l'attribution d'un marché captif ;

• le démantèlement et le redéploiement de l'ensemble des machines d'un site de l'usine de Douala vers les sites de Garoua et CICAM 1.

• La mise en place d'un financement ad hoc pour faciliter la production des pagnes événementiels ;

• l'élaboration d'un nouveau modèle économique et financier assorti d'un business plan sur cinq (05) ans.

COMPAGNIE CAMEROUNAISE D'ALUMINIUM (ALUCAM)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 29 octobre 1954
Forme juridique : Société d'Economie Mixte
Siège social : Douala
Capital Social : FCFA 21 266 200 422
Actionnariat : Etat du Cameroun : 79,68 % ; SNI : 14,32% ; AFD : 5,05% ; FRGA : 0,49% ; TELFIN : 0,46%
Chiffre d'Affaires : FCFA 91 288 422 614 (+14,04%)
Capitaux Propres : FCFA -7 910 250 228 (-5,36%)
Résultat net : FCFA 447 995 529 (+103%)
Effectif :735 (- 1,08%)

PCA : //
DG : Monsieur MALONG ALAIN

Tutelle Technique : MINEE
Tutelle Financière : MINFI

L'exercice 2021 marque la reprise des performances financières de l'entreprise après avoir traversé deux années de pertes consécutives. Une telle évolution résulte en grande partie d'un contexte international favorable marqué par la hausse de 30% du prix de vente moyen de la tonne de métal sur le marché de Londres (LME).

Cette performance reste limitée par un faible taux de marche des cuves estimé à 62%, qui ne permet pas à l'entreprise d'exploiter pleinement ses capacités, et de ce fait continue de subir les effets de l'incendie survenu en janvier 2018 dans les usines.

GOUVERNANCE

L'année 2021 a également été marquée par la validation par l'Assemblée Générale des actionnaires le 30 juin 2021, de la fusion des deux entités ALUCAM et SOCATRAL. Bien que la tenue des organes sociaux respecte les délais légaux, la vacance du poste du Président du Conseil d'administration demeure.

La fonction d'audit interne est effective et des audits externes ont été réalisés. L'entreprise procède à une veille réglementaire et à l'organisation du dialogue social. Des dispositions ont été engagées en vue de l'obtention des certifications ISO 45001 (norme santé sécurité au travail) et ISO 14 001 (norme environnementale).

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellés	2019	2020	2021
Actif immobilisé	64 839 921 344	61 284 753 277	61 144 306 892
Créances sur l'Etat	7 311 55 308	9 412 415 798	6 066 826 323
Créances sur les tiers	20 164 865 779	28 317 836 762	29 965 688 410
Capitaux propres	5 935 447 783	-8 358 245 757	-7 910 250 228
Dettes financières	14 281 396 390	9 232 940 623	7 930 072 196
Dettes fournisseurs	53 443 528 820	78 388 117 821	68 419 927 472
Dettes sociales	1 320 299 991	1 596 630 446	1 538 605 622
Dettes fiscales	8 192 392 581	8 618 900 344	5 646 507 468
autres dettes	1 162 809 914	7 060 134 993	40 593 766 764
Chiffre d'affaire	87 786 623 271	80 048 227 257	91 288 422 614
Valeur Ajoutée	-435 996 516	5 222 107 498	21 233 923 205
Charges de personnel	8 175 432 858	8 330 241 488	8 081 787 701
Excédent brut d'exploitation	-8 611 429 374	-3 108 133 990	13 152 135 50
Résultat d'exploitation	-16 049 968 018	-10 858 410 088	5 628 863 673
Résultat Net	-23 218 143 758	-14 293 693 540	447 995 529
Trésorerie nette	-20 906 033 406	-13 489 698 212	-4 854 090 255
ratio de liquidité générale (AC/PC)	0,55	0,58	0,59
ratio de solvabilité (DMLT/CP)	2,4	-1,10	-1
Marge sur résultat net	0,26	-0,18	0,005
Ratio de Performance financière (CA/CE)	0,81	0,78	0,86
dettes fiscales+ dettes sociales /passif circulant	0,15	0,11	0,06

L'année 2021 se termine par une baisse de -9% de la production de métal en raison du faible taux de marché des cuves et des lourdeurs des procédures de transfert de devises qui n'ont pas permis de garantir de façon efficiente l'approvisionnement en matières premières stratégiques (Alumine, coke).

En effet, l'activité a été freinée par la défaillance de certaines cuves (105 cuves sur 274) qui n'ont pas encore été remises en état depuis l'incendie, faute de trésorerie. A cela s'ajoutent des lourdeurs dans les procédures de transfert de devises qui n'ont pas permis de garantir de façon efficiente l'approvisionnement en matières premières stratégiques (Alumine, coke). Ces manquements ont impacté sur la production de métal qui a diminué de 44,14% passant de 64 569 tonnes en 2020 à 57 231 tonnes en 2021 avec une incidence sur les ventes qui ont elles même baissées de 9%.

Pour limiter les effets de cette régression sur sa trésorerie, l'entreprise a imputé la hausse du prix de métal et des matières premières sur ses ventes, ce qui a entrainé une augmentation du chiffre d'affaire de 14% ; les produits d'exploitation ont connu la même tendance avec une augmentation de 18,41%.

Ce chiffre d'affaires reste insuffisant pour couvrir les charges d'exploitation en augmentation de +3% due principalement au coût d'acquisition des matières premières et fournitures liées. Cette insuffisance n'a pas permis de générer des revenus adéquats pour ses investissements.

La valeur ajoutée dégagée progresse de 307% et le poids des charges de personnel dans ladite valeur est de 38% en 2021 contre 160% en 2020, il en découle un résultat net excédentaire en progression de 103%.

Malgré la fusion effective avec SOCATRAL, les capitaux propres restent négatifs bien qu'en légère amélioration de 5,36%. La probabilité pour l'Etat d'assumer ce besoin de recapitalisation demeure élevée et constitue un risque budgétaire pour l'Etat. En effet, cette situation d'ALUCAM nécessite une recapitalisation de la société au plus tard le 31 décembre 2022 évaluée à FCFA 18 543 350 439 avec une quote-part à supporter par l'Etat de FCFA 14 775 030 333.

Outre ce besoin de recapitalisation, le risque d'insolvabilité est élevé au regard du poids de sa dette financière sur les capitaux propres.

En ce qui concerne le passif circulant, la baisse des dettes fournisseurs (-13%), fiscale (-34%), sociale (-4%), et une augmentation des autres dettes (+475%) sont perceptibles. Particulièrement pour la dette fournisseur, sa baisse résulte en partie de la subrogation par l'Etat de sa dette vis-à-vis d'ENEO au 31 décembre 2020 de FCFA 33 688 591 362. Les dettes fiscales et sociales représentent 6% des dettes à court terme.

Pour ce qui est de l'actif circulant, on observe notamment une augmentation des créances sur les tiers (+6%) et une diminution des créances sur l'Etat (-35,5%).

Ainsi, l'analyse des ratios de solvabilité et de liquidité qui découle de la situation financière de l'entreprise, laisse transparaitre que le risque pour cette entreprise de ne pas satisfaire à ses engagements financiers à long et court terme demeure élevé.

Graphique 38: Evolution des chiffres clés de la société ALUCAM

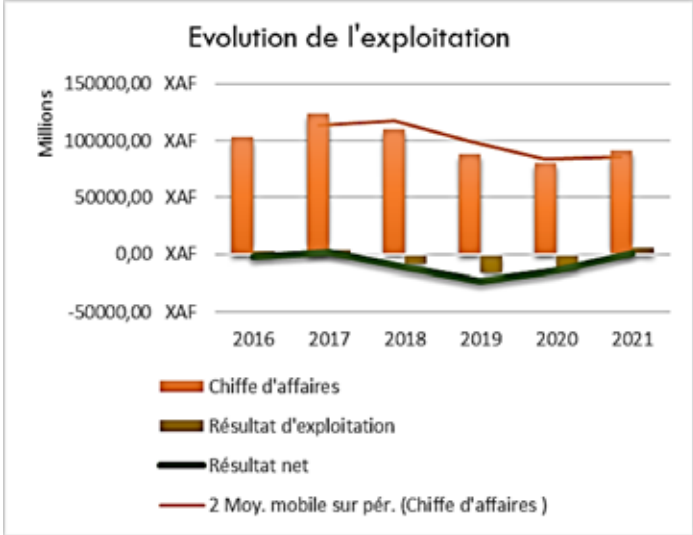

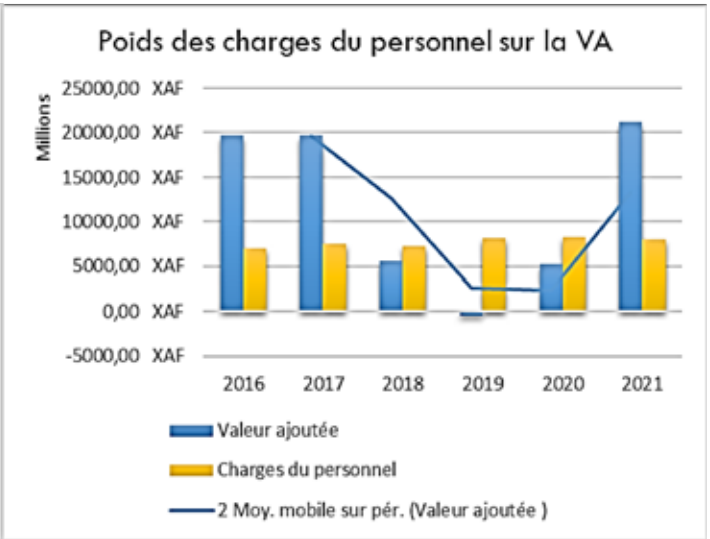

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Malgré la reprise enregistrée par l'entreprise en 2021, matérialisée par un résultat net positif, le besoin de recapitalisation de la société continue de demeurer une préoccupation réelle. Il apparait donc urgent pour les actionnaires de la société de définir avant le 31 décembre 2022, les différentes modalités de recapitalisation y afférentes. Par ailleurs, en vue d'adresser la problématique liée au faible taux de fonctionnement des cuves et poursuivre la dynamique enclenchée en 2021, la société envisage :

• la modernisation de ses usines, avec au préalable une étude technique sur l'état actuel des installations de la société ;

• le maintien régulier de l'outil de production ;

• la rénovation des installations critiques ;

• la mise en conformité des systèmes de protection incendie ;

• la recherche des financements pour constituer un fonds de roulement capable d'assurer l'approvisionnement régulier en matières premières et la réparation des cuves en arrêt ;

• l'obtention de la certification ASI (Aluminium Stewardship Initiative) pour le renforcement de la crédibilité des produits au niveau international.

CAMEROON HOTELS CORPORATION (CHC HILTON)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : Avril 1987
Forme juridique : Société d'Economie Mixte
Capital social : FCFA 22 308 580 000
Actionnariat : Etat 66% ; SNI 15,87% ; SNH 6,21% CSPH 4,7% ; SBI 4, 36% ; Ex ONCPB 2,18%
Chiffre d'affaires : FCFA 10 762 838 496 (99,6%)
Capitaux propres : FCFA 25 547 471 447 (15%)
Résultat net : FCFA 3 290 049 393 (287,83%)
Dividendes : FCFA 736 183 140
Effectif : 351 (15,46%)

PCA : Mme YAOU AISSATOU
DG : ENAMA FOUDA Maurice

Tutelle technique : MINTOUL
Tutelle financière : MINFI

Principale entité de la société CHC, l'Hôtel Hilton a bénéficié des mesures d'accompagnement de l'Etat, aux fins de booster son activité fortement impactée par la pandémie de la COVID-19. Ainsi, grâce aux exonérations fiscales accordées aux acteurs du secteur hôtelier et à l'assouplissement des mesures restrictives liées à lutte contre la crise sanitaire, l'entreprise a repris ses activités d'hébergement, de restauration et de location des salles pour les banquets et les Conférences en 2021.

Bien plus, l'accueil des différentes délégations de la CAF et de la FIFA dans le cadre de l'organisation du CHAN 2021 et de la Coupe d'Afrique des Nations de Football en 2022, a permis le relèvement du chiffres d'affaires de la société CHC et la stabilisation des indicateurs financiers par rapport aux exercices précédents.

GOUVERNANCE

La prise de fonction du nouveau Directeur Général par intérim à la faveur de la résolution n°221/CHC/CA/2021 du 29 juin 2021, a marqué la fin du contrat d'assistance à la gestion signé entre la SNI et la CHC.

Au-delà de la tenue régulière des sessions des organes sociaux, le CHC poursuit son processus d'amélioration de sa gouvernance institutionnelle à travers la création de comités spécialisés au sein de son Conseil d'administration. Il s'agit notamment du comité chargé des ressources humaines, de l'organisation et des investissements, qui a soumis à l'approbation des organes sociaux, les projets d'organigramme, de Règlement Intérieur et de Code Ethique de cette structure.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	13 849 283 213	14 059 189 980	14 121 583 023
Créances sur l'Etat	29 687 827	95 592 100	/
Créances sur les tiers	888 964 790	833 107 501	1 675 200 921
Fournisseurs, avances versées	40 523 577	39 446 489	107 507 562
Autres créances	237 315 796	320 702 130	312 642 518
Capitaux propres	24 678 280 814	22 257 422 054	25 547 471 447
Dettes financières	110 997 074	110 921 719	130 274 220
Dettes fournisseurs	1 398 125 965	1 160 597 653	1 972 835 176
Clients avances reçues	317 685 791	449 715 943	645 041 523
Autres dettes	451 850 231	230 043 454	395 221 574
Dettes fiscales	792 422 085	96 294 734	211 093 434
Dettes sociales	50 797 764	39 769 253	46 140 630
Chiffre d'affaires	9 883 019 834	5 472 389 093	10 762 838 496
Valeur ajoutée	5 002 078 708	2 232 260 704	5 713 946 531
Excédent brut d'exploitation	2 781 274 680	402 622 102	3 596 570 075
Charge s de personnels	2 220 804 028	1 829 638 602	2 117 376 456
Résultat d'exploitation	857 256 177	-1 897 450 7233	2 800 851 2722
Résultat net/ Net profil	303 258621	-1 751 601 360	3 290 049 393
Trésorerie nette/net cash	15 187 445 210	12 170 814 172	14 725 093 843
ratio de liquidité générale (AC/PC)	0,46	0,65	0,70
ratio de solvabilité (DMLT/CP)	0,005	0,005	0.090
Marge sur résultat net	0,030	-0,32	0,305
Ratio de Performance financière (CA/CE)		0,59	1,08
dettes fiscales+ dettes sociales /passif circulant		0,11	0,076

Au cours de l'exercice 2021, la reprise des activités est constatée à travers le taux d'occupation des chambres qui passe de 33, 2% en 2020 à 60% en 2021. L'incidence directe est l'augmentation des recettes d'hébergement (90,5%), à laquelle s'ajoute la hausse des recettes de restauration (73,6%) et des recettes du centre sportif et loisirs (28,3%). La relance a conduit à une évolution du chiffre d'affaires de 62,3%, de la valeur ajoutée de 156% et de l'excédent brut d'exploitation de 793%.

Malgré cette performance, le poids des dettes est en augmentation pour ce qui est de la dette financière (+ 17,44%), des dettes fournisseurs (+ 69,98%), de la dette fiscale et sociale (+89%), et des autres dettes (53%). Bien qu'il soit couvert par le chiffre d'affaires, l'endettement de la société CHC devrait être maitrisé pour éviter un déséquilibre d'exploitation.

En 2021, le stock global des créances est en augmentation de 75,6% du fait de l'accumulation des impayés clients, qui connaissent un fort accroissement de 215%.

Les capitaux propres, qui sont en hausse de 14,78% en raison du bénéfice net enregistré, garantissent au CHC la capacité de faire face aux engagements à long terme avec un ratio de solvabilité inférieur à l'unité. Malgré la croissance modérée du ratio de liquidité de 0,65 à 0,70 points, le risque demeure relativement aux engagements à court terme, soutenu par une hausse des dettes fournisseurs de 69,98%.

Graphique 39: Evolution des chiffres clés de la société CHC

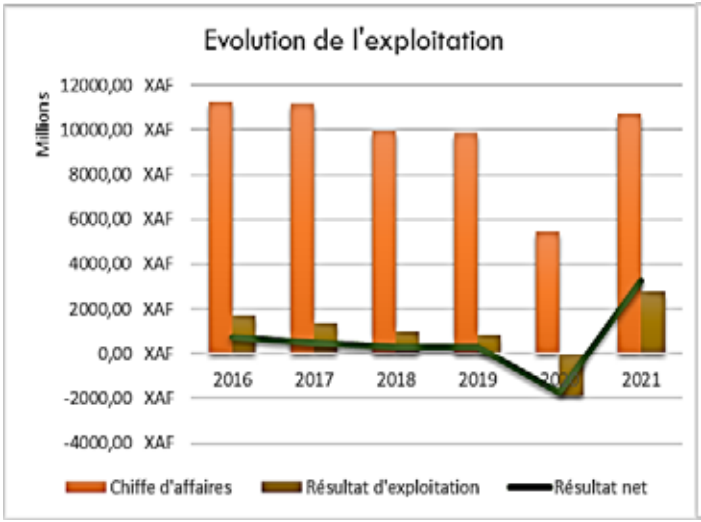

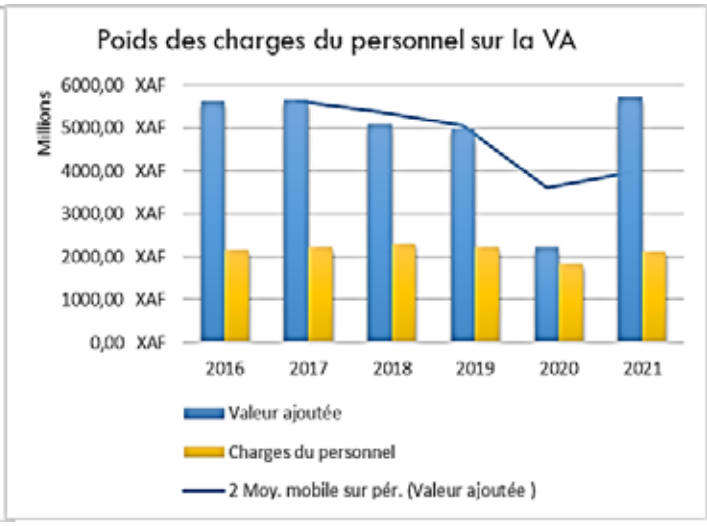

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Les performances de la CHC au cours de l'année 2021, laissent apparaitre un retour à la normale au regard des résultats de 2019 et 2020. Sous l'impulsion de la nouvelle équipe dirigeante, le plan stratégique de la CHC au titre de la période 2022-2024 et le business plan de l'exercice 2022 ont été validés. En outre, la stratégie marketing axée sur l'organisation des évènements liés à la restauration a été mise en place en vue d'augmenter la visibilité de l'hôtel. Dans l'optique de maintenir le cap pour l'exercice 2022, une attention particulière sera portée sur les actions ci-après : i) la remise à niveau de l'infrastructure globale de l'hôtel HILTON ; ii) l'extension des offres CHC sur les nouveaux sites en gérance directe ou indirecte, notamment le projet d'acquisition foncière et de construction d'un hôtel de luxe à Kribi ; iii) l'exploration d'opportunités de placements disponibles sur le marché financier.

MISSION D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES (MAGZI)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1er mars 1971
Forme juridique : Société à Capital Public
Siège social : Yaoundé
Capital social : FCFA 1 500 000 000
Actionnariat : 100% Etat
Capitaux propres : FCFA 20 769 977 593 (- 3,9%)
Chiffre d'affaires : FCFA 2 388 753 036 (+0,43%)
Résultat net : FCFA -944 364 129(- 4710%)
Effectif : 149 (+8%)

PCA: DÉCÉDÉ
DG: M. MANON Christol Georges
DGA : M. MABIOM AKOBORD Christophe

Tutelle technique : MINMIDT
Tutelle financière : MINFI

Acteur incontournable dans la mise en œuvre de la politique nationale d'industrialisation, la MAGZI intervient dans la création et l'aménagement des zones industrielles au Cameroun. A cet effet, et en vue de faciliter l'accueil et l'implantation des opérateurs économiques, 1 454 hectares lui ont été concédés en 1974, répartis en neuf (09) zones industrielles dans huit (08) des dix (10) Régions du pays.

Au cours de l'année 2021, la MAGZI a démarré son plan triennal d'investissement 2021-2023 avec pour principaux objectifs : i) la constitution et la sécurisation des réserves foncières ; ii) la constitution d'une banque de projets ; et iii) l'amélioration des infrastructures et des réseaux dans les zones industrielles. Les travaux cadastraux et les activités de construction et d'entretien des routes dans les zones de Yaoundé et Douala ont constitué les principales réalisations de l'année. Toutefois, le contexte marqué par la persistance de la pandémie du COVID-19 et la situation sécuritaire dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, a ralenti les activités dans les zones de Ombé et Bamenda.

GOUVERNANCE

Depuis la transformation de la MAGZI en Société à Capital Public en 2019, l'inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier reste attendue, ainsi que la mise en conformité des organes sociaux aux dispositions de la loi N°2017/011 portant statut général des Entreprises publiques. En effet, l'Assemblée Générale n'est pas fonctionnelle, bien que les sessions du Conseil d'administration soient régulièrement tenues. De plus, la vacance au poste de Président du Conseil d'Administration, décédé en juin 2022, demeure une préoccupation.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	8 438 049516	29 888 622 289	29 607 183 845
Créances sur l'Etat	/	/	/
Créances sur les tiers	1 825 527 252	2 126 860 057	2 143 645 945
Autres créances	1 165 536 133	1 198 976 770	1 912 705 089
Capitaux propres	5 965 643 619	22 742 010 400	20 769 977 593
Dettes financières	4 129 335 048	4 169 613 154	4 427 235 165
Dettes fournisseurs	0	2 618 515	53 871 373
Clients avances reçues	37 312 241	74 528 502	244 873 201
Autres dettes	55 662 379	4 965 538 232	6 283 741 085
Dettes fiscales	1 637 149 485	1 936 182 985	2 265 509 376
Dettes sociales	21 568 706	29 401 810	224 473 317
Chiffre d'affaires	2 079 696 842	2 378 420 624	2 388 753 036
Valeur ajoutée	871 020 758	1 111 727 190	865 823 552
Excédent brut d'exploitation	185 892 905	391 861 771	-127 831 347
Charges de personnels	685 127 853	719 865 419	993 654 899
Résultat d'exploitation	-329 906 877	-294 214 842	- 1 069 254 871
Résultat net	-122 749 013	-19 632 576	- 944 364 129
Trésorerie nette	444 482 368	822 798 494	831 043 583
Ratio de liquidité générale (AC /PC)	1,7	0,5	0,5
Ratio de Solvabilité (dettes fi/CP(Dettes fi/CP)	0,7	0,2	0,2
Marge sur résultat net (Résultat net/CA)	-0,05	-0,008	-0,395
Ratio de performance financière (CA/CE)	0 ,76	0,95	0 ,63
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant	0,95	0,24	0,29

Au cours de l'exercice 2021, les activités de la MAGZI se sont caractérisées sur le plan technique, par l'entrée en facturation de neuf (09) nouveaux clients, et, la poursuite des travaux d'aménagement pour une cinquantaine d'entreprises. Sur 72 ha de parcelles à attribuer au cours de l'année, 35 ha de terrains ont été vendus au profit de 28 clients, soit un taux de réalisation de 48,6% contre 44 ha vendus pour 25 clients en 2020. La légère hausse du chiffre d'affaires (+0,43%) est liée à l'augmentation des recettes locatives (+4%), et des recettes additionnelles, notamment les frais de bornage des parcelles (+81%).

Malgré cette performance, les charges d'exploitation demeurent importantes, notamment les Services extérieurs (+60%) et les charges du personnel (+38%) qui représentent respectivement de 36,50% et 38% du chiffre d'affaires. L'augmentation des Services extérieurs est imputable aux nombreux litiges fonciers résultant de l'occupation illégale des terrains de la MAGZI. En outre, la valeur ajoutée, bien qu'en baisse de 22,11% en 2021, est entièrement absorbée par les charges du personnel. Il en découle une détérioration de l'excédent brut d'exploitation (-132,62%), qui se répercute sur le résultat d'exploitation (-263%) et le résultat net (-4710%).

En 2021, la MAGZI enregistre une augmentation de ses immobilisations corporelles de 94,01%, conséquente à l'acquisition du matériel de transport et au démarrage des travaux d'aménagements routiers et fonciers dans toutes les zones industrielles. Toutefois, la problématique du recouvrement des redevances locatives lié au volume des créances clients (+17,41% depuis 2019) ne facilite pas la mobilisation des financements pour mettre en œuvre le programme d'investissement de cette entreprise

La correction d'une erreur liée à la constatation à tort de la libération intégrale du capital social souscrit d'un montant de FCFA 1 500 000 000 a conduit au retraitement des états financiers au 31 décembre 2020. De cette opération, il découle une augmentation (+26,54%) du stock de dettes à court terme qui passe de FCFA 7 008 270 044 en 2020 à FCFA 8 316 385 578 en 2021, notamment le poste « autres dettes ».

L'accroissement de la dette fiscale de 17%, liée au toilettage de la TVA au titre de l'exercice 2021, en vue de l'imputation des opérations de régularisation sur l'exercice 2022, ainsi que la forte évolution de la dette sociale (+663%) imputable à la régularisation des provisions de dettes vis-à-vis de la CNPS (2009-2015), a conduit à la hausse du poids des dettes fiscales et sociales de la MAGZI sur l'endettement à court terme de 27% en 2021 contre 24% en 2020.

La situation de l'entreprise laisse apparaitre un risque élevé en ce qui concerne le ratio de liquidité qui est de 0,5 en 2021. Il traduit l'insuffisance de la trésorerie de la MAGZI pour faire face à ses engagements à court terme. Les déséquilibres constatés sont accentués par la croissance moyenne du stock global des créances de 36% sur les trois dernières années, qui laisse percevoir des failles dans la stratégie de recouvrement des loyers malgré le taux de 118% réalisé pour recouvrer les arriérés de loyer de l'exercice 2020. Pour ce qui est de la solvabilité, le risque relatif aux engagements à long terme exclusivement constitués des cautions versées par les clients, demeure faible.

Le Contrat-Plan Etat/MAGZI, clôturé en 2018, a considérablement contribué à l'amélioration de la situation financière et comptable de la MAGZI sur les 8 dernières années. En effet, les aménagements effectués dans le cadre de cette convention ont permis une croissance moyenne du chiffre d'affaires de 50,20% de 2013 à 2021, à travers l'acquisition et la mise en valeur de 495 ha de surfaces commercialisables. Les effets de la réhabilitation perdurent au-delà de la période de couverture du contrat plan, avec l'élargissement du portefeuille clients qui est passé de 292 clients en 2013 à 381 en 2021.

Graphique 40: Evolution des chiffres clés de la MAGZI

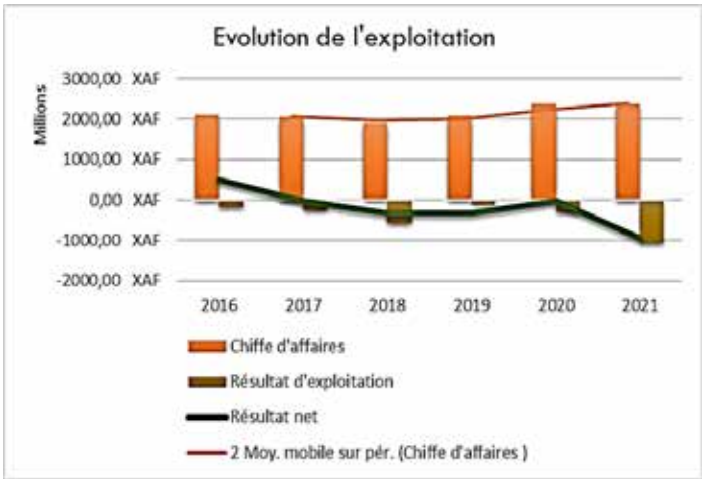

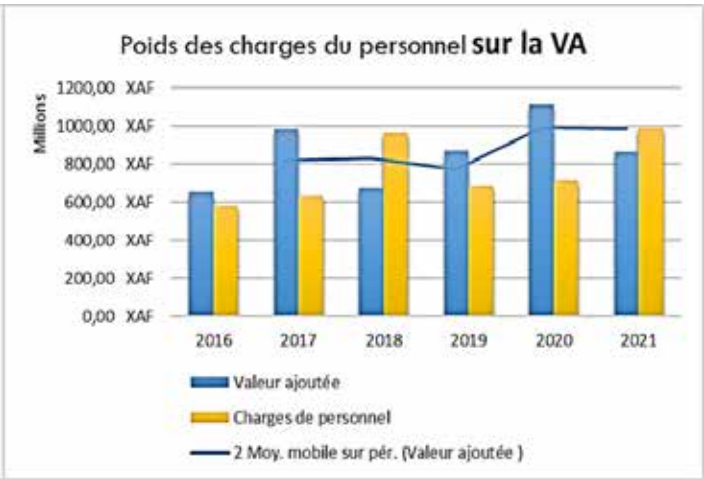

CONCLUSION/PERSPECTIVES

En dépit de nombreux projets engagés au cours de l'année pour booster son activité, les performances de la MAGZI en 2021 demeurent en deçà des objectifs de croissance projetés. Dans l'optique de relever le défi de l'implantation des industries et le développement des services dans chaque Région du pays conformément aux orientations de la SND 30, la MAGZI s'engage au titre de l'exercice 2022 à :

- poursuivre les opérations de constitution et de sécurisation des réserves foncières ;

- poursuivre les travaux d'aménagement et l'alimentation en énergie électrique dans les zones industrielles de KOUME-BONIS, NOMAYOS, NGAOUNDERE ;

- achever l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de Développement des zones industrielles.

Bien plus, une attention devrait être portée sur les projets de création des zones industrielles de MEYOMESSALA et EDEA.

En vue de soutenir la dynamique de création et de réhabilitation des infrastructures enclenchée et accroitre les profits, il serait opportun pour la MAGZI de procéder à la libération intégrale de son capital, de multiplier les stratégies innovantes de recherche de financements et d'accentuer le lobbying auprès de la clientèle potentielle.

SECTEUR
GENIE CIVIL/BTP/HABITAT

Après une année 2020 particulièrement difficile en raison de la pandémie de la COVID-19 et de la persistance de la crise sécuritaire dans les Régions du Nord – Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême Nord, le secteur du Génie Civil/BTP/Habitat a connu une certaine embellie avec une contribution de 0.3 points à la croissance du secteur secondaire au Cameroun. En effet, l'accélération des travaux relatifs à la finalisation des grands projets et des infrastructures nécessaires pour l'organisation de la CAN Total Energies en 2022 a fortement contribué au dynamisme de ce secteur. Selon le Rapport sur l'Economie Camerounaise en 2021, le secteur des BTP a vu son niveau d'activités augmenter de 6,2%. Toutefois, le dynamisme du secteur est plombé par la méforme de sa composante publique, en raison des difficultés financières que rencontrent la MAETUR, le MATGENIE et la MAGZI, entreprises phares de la Construction et des Travaux Publics

Dans un contexte national marqué par la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement, du plan de relance économique post-COVID 19, et la conclusion d'un nouveau programme économique et financier avec le FMI, le sous-secteur de l'habitat a été porté par le volume important des projets d'envergure engagés par l'Etat à l'instar du projet de construction de 10 000 logements sociaux et équipements socioculturels par la firme multi nationale PIZAROTTI, auquel a été associée la MAETUR pour l'aménagement des parcelles.

Malgré la demande d'investissements continus en Bâtiments et Travaux publics, les Entreprises publiques de Génie Civil au Cameroun ne parviennent pas à implémenter les visées de croissance et de performance à l'horizon 2030 prônées par la Stratégie Nationale de Développement. En effet, la plupart de ces entités présentent une situation déficitaire et donc une faible capacité financière ayant des incidences notables sur le niveau d'exécutions des activités au cours de l'année 2021. Le MATGENIE, comme en 2020, n'a pas pu tirer profit des opportunités d'affaires générées par l'organisation de la CAN 2022 au Cameroun en raison de la persistance du climat social délétère. Quant à la MAETUR et la MAGZI, elles peinent à accroitre leurs stocks fonciers respectifs, malgré l'appui multiforme de l'Etat (Convention de Prêt en Compte Courant actionnaire, octroi de subvention spéciale, contrat plan…).

Toutefois, l'implication des CTD dans l'aménagement des zones commercialisables à la faveur de la SND 30 et l'élargissement des missions des entités du secteur, laissent augurer de nombreux partenariats susceptibles de générer des recettes dans le cadre de la maitrise d'œuvre.

LABORATOIRE NATIONAL DE GENIE CIVIL (LABOGENIE)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 24 mars 1973
Forme juridique : Société à Capital Public
Siège Social : Yaoundé
Capital social : FCFA 3 500 000 000
Actionnariat : 100% Etat du Cameroun
Chiffre d'Affaires : FCFA 6 027 312 192 (-5%)
Capitaux propres : FCFA 8 385 021 474 (+8,73%)
Résultat net : FCFA 763 469 785 (+100,55%)
Dividendes : FCFA 200 000 000
Effectif : 358 (-15,56%)

PCA : M. Shey Jones YEMBE
DG : M. MOUFO Jean
DGA : M. TCHOUEN Salomon

Tutelle technique : MINTP
Tutelle financière : MINFI

En 2021, le contexte général est celui de l'accélération des travaux relatifs à la finalisation des grands projets de première génération et des infrastructures nécessaires pour l'organisation de la CAN Total Energies en 2022. A cet effet, les missions du LABOGENIE ont été renforcées à la faveur de l'Arrêté conjoint N°000001/AC/MINMAP/MINTP du 30 novembre 2021 fixant les modalités de délivrance du certificat de conformité géotechnique des études et travaux d'infrastructures.

En dépit des performances affichées par le secteur des BTP sur le plan national, le LABOGENIE n'a pas pu atteindre la totalité de ses objectifs de production en 2021 en raison des effets déplorables de la pandémie de la Covid-19 impactant lourdement son activité.

GOUVERNANCE

Dans le cadre des activités de ses organes sociaux en 2021, les sessions du LABOGENIE se sont tenues conformément aux dispositions légales. Le dispositif du contrôle interne poursuit sa dynamique d'amélioration à travers la systématisation des audits des chantiers exécutés par l'entreprise. Dans ce sens, des rapports d'audits hebdomadaires sont élaborés, aux fins d'évaluer les performances de l'entreprise.

Par ailleurs, le manuel de procédures élaboré depuis 2016 n'a pas été actualisé en fonction de l'évolution de l'environnement réglementaire et institutionnel de l'entreprise.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellés	2019	2020	2021
Actif immobilisé	1 103 853 494	935 952 325	801 034 535
Créances sur l'Etat			
Créances sur les tiers	11 647 887 961	16 000 620 524	18 430 063 142
Autres créances	175 875 446	70 625 058	20 608 605
Capitaux propres	7 558 461 665	7 711 217 342	8 385 021 474
Dettes financières	9 329 428	9 329 428	9 329 428
Dettes fournisseurs	731 611 492	912 688 914	885 432 128
Clients avances reçues	823 593 571	4 195 659 192	4 250 552 369
Autres dettes	304 209 709	313 897 377	435 541 996
Dettes fiscales	1 905 971 475	1 813 949 001	2 514 991 111
Dettes sociales	269 500 793	597 341 640	1 153 131 225
Chiffre d'affaires	6 774 729 644	6 208 766 733	6 027 312 192
Valeur ajoutée	4 853 067 102	2 988 045 135	3 421 864 521
Charges de personnels	1 953 841 523	2 190 600 355	2 180 111 134
Excédent brut d'exploitation	2 899 225 579	797 444 780	1 241 753 387
Résultat d'exploitation	2 409 345 393	613 704 997	1 117 133 094
Résultat net	864 534 551	380 684 893	763 469 785
Trésorerie nette	329 048 227	237 605 263	- 96 874 045
Ratio de liquidité générale (AC /PC)		3,29	1,94
Ratio de Solvabilité (dettes fi/CP(Dettes fi/CP)	0,001	0,001	0,001
Marge sur résultat net (Résultat net/CA)	0,127	0,05	0,12
Ratio de performance financière (CA/CE)			0,98
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/ Passif circulant	0,33	0,30	0,38

Au cours de l'exercice 2021, les activités du LABOGENIE ont connu un ralentissement lié notamment à la pandémie du coronavirus, à la situation sécuritaire dans le Nord, Nord-Ouest et Sud-Ouest. Ainsi, le chiffre d'affaires a connu une baisse de 3 % comparativement à l'exercice 2020.

Malgré cette contreperformance, la valeur ajoutée a augmenté de 14,49% du fait de l'accroissement exponentiel des « autres produits » de 33170, 46%, de la baisse des « autres achats » et « services extérieurs » respectivement de 25,88% et 33, 49%.

La part des charges du personnel sur la valeur ajoutée a diminué de 63,71%. Le LABOGENIE dans sa politique de maitrise des charges a mené des actions lui permettant de couvrir ses frais de personnel à travers l'utilisation d'un nouveau logiciel de gestion, afin de mieux contrôler le fichier solde du personnel.

Cette dynamique a favorisé la hausse de l'excédent brut d'exploitation de 55,17%, bien qu'il ne permette pas à l'entreprise de dégager les ressources suffisantes pour apurer ses dettes au 31 décembre 2021. En effet, ces dettes connaissent une évolution de 16,56 % en 2021.

Concernant les créances de l'entreprise en 2021, l'on observe une augmentation de 15,18 % par rapport à l'exercice 2020. Elles sont constituées des créances certaines adossées sur les décomptes transmis pour paiement de FCFA 5 260 178 543 et des créances en attente (marchés signés/prestations réalisées) à hauteur de FCFA 6 402 283 322. Au 31 décembre 2021, les recettes de recouvrement sont de FCFA 1 091 180 488 par rapport aux prévisions de FCFA 2 000 000 000, soit un taux de réalisation de 54,55%.

La dette fiscale du LABOGENIE est en augmentation de 32% malgré l'abattement de 60% de sa dette fiscale pour la période allant de mai 2020 à avril 2021. Quant à sa dette sociale elle est en augmentation de 93%, situation qui constitue un risque budgétaire pour l'Etat.

En ce qui concerne la situation sociale, l'effectif est en baisse de 15,56% au 31 décembre 2021. Cette régression est consécutive aux départs des personnes admises à faire valoir leurs droits à la retraite et à la fin de certains contrats CDD. Les salaires ont été régulièrement payés au cours de l'exercice 2021. De même, le fichier solde du personnel est mieux contrôlé avec l'utilisation d'un nouveau logiciel de gestion. L'amélioration du cadre de travail est permanente. Les réunions de concertation entre la Direction Générale, les délégués du personnel et le personnel sont effectives.

En définitive, l'exercice 2021 a enregistré un résultat net en augmentation de 49,86% avec une situation globale de risque élevé en ce qui concerne sa rentabilité et sa performance financière bien qu'en terme de liquidité le risque reste faible et traduit sa capacité à faire face à ses engagements de court terme.

Graphique 41: Evolution des chiffres clés du LABOGENIE

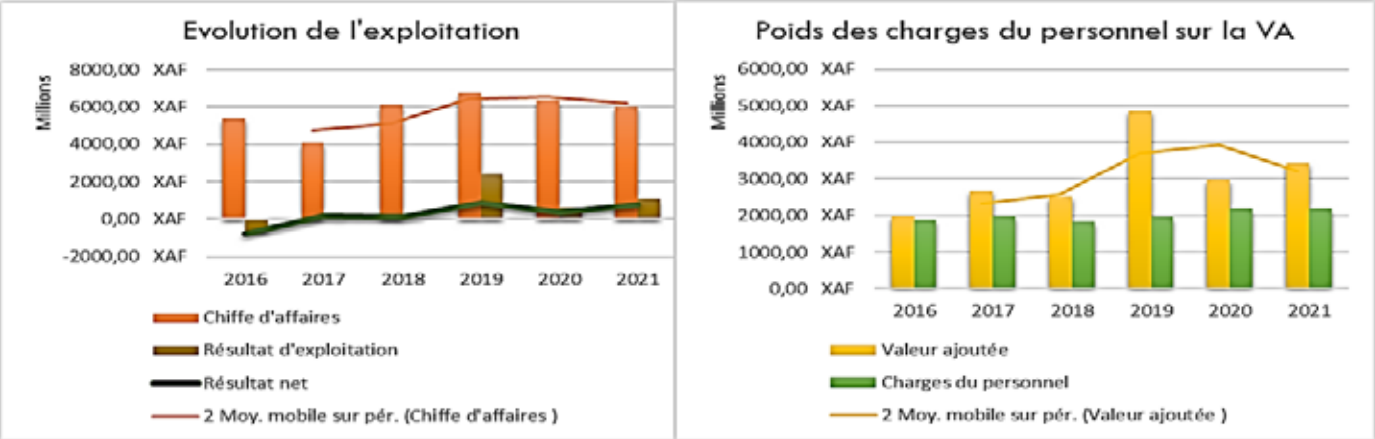

CONCLUSION/PERSPECTIVES

De manière générale, la situation du LABOGENIE, s'est améliorée malgré la baisse du chiffre d'affaires. Afin de pérenniser cet élan et accroitre davantage les profits, le LABOGENIE devra relever de nombreux défis au rang desquels la poursuite des efforts engagés pour la maîtrise des charges d'exploitation, l'apurement de ses dettes sociales, fiscales et commerciales, et le renforcement des ressources humaines et infrastructurelles au regard du niveau d'expertise requis pour conduire efficacement ses missions.

Pour ce faire, l'entreprise devra s'appuyer sur son Plan Stratégique 2022- 2024, avec une emphase particulière sur les actions relatives au financement de l'activité de production, en vue de dégager les ressources suffisantes pour l'apurement de ses dettes, mais aussi la recherche sur les produits innovants, sur les déchets plastiques et l'intensification des partenariats et des actions de lobbying auprès des acteurs du BTP, afin d'augmenter le portefeuille clients.

MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENTS DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX (MAETUR)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 23 juin 1977
Forme juridique : Société à Capital Public
Siège social : Yaoundé
Capital social : FCFA 3 000 000 000
Actionnariat : 100% Etat
Capitaux propres : FCFA 3 869 721 751(372%)
Chiffre d'affaires : FCFA 3 347 516 410 (38%)
Résultat net : FCFA 200 073 396(70 %)
Effectif : 141 (0.71%)

PCA : M. DJAMAL Moustapha
DG : M. MANGA Louis Roger
DGA : M. EBONG Michaël MBINE

Tutelle technique : MINDCAF
Tutelle financière : MINFI

INTRODUCTION

A la faveur du décret n°2019/208 du 25 avril 2019 portant transformation en Société à Capital Public de la MAETUR, les missions de cette entreprise ont été étendues à la gestion foncière, au contrôle de la conformité des lotissements et à l'expertise immobilière par la recherche des contrats de prestations de service avec l'Etat et les tiers. En vue de se conformer à cette nouvelle donne, un agrément a été octroyé à la MAETUR en juin 2021 pour l'exercice de la profession de Promoteur Immobilier.

En droite ligne des orientations de la Stratégie Nationale de Développement (SND 30) relatives à la facilitation de l'accès à la propriété foncière et immobilière, la MAETUR a entrepris de poursuivre au cours de l'exercice 2021, ses activités d'acquisition et de sécurisation des assiettes foncières au profit des populations. Pour ce faire, des partenariats ont été signés avec les Collectivités Territoriales Décentralisées pour la réalisation des opérations d'aménagement concerté et de restructuration/rénovation urbaine.

GOUVERNANCE

Les formalités liées à l'arrimage de la MAETUR au Statut Général des Entreprises Publiques se sont poursuivies, à travers notamment la régularisation du mandat des membres du Conseil d'Administration par le décret n°2022/272 du 1er juillet 2022. Toutefois, l'inscription de la MAETUR au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier reste attendue.

Outre la tenue des sessions des organes sociaux de la MAETUR selon les dispositions légales, le dispositif de contrôle interne connait une dynamique certaine avec la mise en œuvre du plan d'audit annuel 2021, dont les rapports sont disponibles en ce qui concerne les transactions commerciales et comptables des directions régionales et la gestion du volet social de la MAETUR.

Les nouveaux statuts du personnel et le règlement intérieur de la structure ont été revus et examinés. Leur validation par le Conseil d'administration reste attendue. Le processus de certification ISO 140001/2015 dans le domaine de l'environnement est en cours.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	1 519 315 823	1 481 471 559	1 374 027 621
Créances sur l'Etat	/	/	/
Créances sur les tiers	4 966 208 847	4 092 941 535	5 892 346 982
Autres créances	333 952 767	1 148 126 454	326 142 615
Capitaux propres	853 011 159	820 106 232	3 869 721 751
Dettes financières	5 102 368 189	5 378 885 052	5 421 466 757
	2 258 257 577	1 413 399 725	1 529 834 701
Dettes fournisseurs	1 019 218 589	1 130 589 964	741 074 323
Clients avances reçues	1 264 774 459	1 259 959 720	930 092 909
Autres dettes	6 541 052 948	6 278 775 392	5 734 711 042
Dettes fiscales	1 006 701 626	1 066 378 022	1 546 596 078
Dettes sociales	14 302 655	144 438 074	3 685 471
Chiffre d'affaires	5 256 048 771	2 423 086 855	3 347 516 410
Valeur ajoutée	3 873 910 343	1 061 894 256	825 018 495
Excédent brut d'exploitation	2 593 721 857	-239 710 606	- 320 110 351
Charges de personnels	1 280 188 486	1 301 604 862	1 145 128 846
Résultat d'exploitation	360 359 737	392 339 554	218 903 147
Résultat net	202 022 128	117 552 950	200 073 396
Trésorerie nette	4 220 590 000	4 118 949 967	4 179 849 446
Ratio de liquidité générale (AC /PC)	1,22	1,2	1,58
Ratio de Solvabilité (dettes fi/ CP(Dettes fi/CP)	6	6,6	1,79
Marge sur résultat net (Résultat net/CA)		0,048	0,059
Ratio de performance financière (CA/CE)		0.29	0.39
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant		0,12	0,17

La situation financière de la MAETUR laisse apparaitre une augmentation significative de ses capitaux propres de 372% en 2021. Ceci est la conséquence de la libération du capital social à FCFA 2, 8 millions sur FCFA 3 milliards souscrits. Cette capitalisation vise la levée des financements nécessaires pour accroitre le niveau d'activité. La MAETUR ambitionne en effet, de passer d'une production de survie (100 ha aménagés pour 1200 parcelles produites par an) à une production de masse de cadres de vie en acquérant 500 ha de terrains par an, soit 300 ha cessibles pour 8 500 parcelles.

Le chiffre d'affaires connait une augmentation de 38% par rapport à l'exercice précédent. Il est réparti entre les activités de Consulting auprès de l'Etat et des Tiers (36%), de ventes des parcelles aménagées dans les régions du Centre et du Littoral (46%), et de travaux en régie (18%). Sur le plan commercial, la MAETUR a vendu 75 lots aménagés sur 450 prévus contre 124 en 2020 et 99 parcelles rénovées sur 135 attendues contre 122 en 2020. Au 31 décembre 2021, une baisse de 19,45 % des ventes par rapport à 2020 est enregistrée. Sur le plan technique, des 3 000 titres fonciers à produire à la fin de l'année, 1671 ont été délivrés aux clients de la MAETUR et de la SIC.

La valeur ajoutée connait une régression de 22,31% en 2021 et représente 24,64% du chiffre d'affaires. Elle est entièrement absorbée par les charges du personnel qui sont néanmoins en baisse de 14% en raison de la réduction des indemnités forfaitaires versées au personnel (-116%). Pareillement à 2020, la faible capacité de la valeur ajoutée à couvrir les charges du personnel a conduit à la dégradation de l'excédent brut d'exploitation (33%).

En 2021, les créances clients de la MAETUR ont augmenté de 44% et représentent 41,42% de l'actif circulant et 29,5% du total général du bilan. Cette situation est imputable aux difficultés rencontrées par cette entreprise pour recouvrer ses recettes. Une stratégie efficace de recouvrement devrait être mise en place au regard de l'impact de ces impayés sur la trésorerie. Néanmoins, la MAETUR reste capable de faire face à ses engagements à court terme comme le montre le ratio de liquidité qui est de 1,5.

Les dettes à court terme ont baissé notamment les dettes fournisseurs (-34,42%), les avances reçues des clients (-26,19%), les autres dettes (-8,66%) et la dette sociale (- 97,44%). Cette dernière est essentiellement constituée des indemnités de départ à la retraite et des avancements du personnel. Les dettes fiscales en revanche, sont en augmentation de 45% en raison du redressement imposé par l'administration fiscale.

Le relèvement des capitaux propres a eu un impact significatif sur le ratio de solvabilité qui passe de 6,6 à 1,79. Toutefois, les risques liés à l'endettement à long terme demeurent avec l'augmentation de la dette financière de 2,34%.

Malgré la baisse des activités commerciales, la MAETUR enregistre un résultat net dégagé en augmentation de 70%, pour une rentabilité financière de 6%, résultante du déblocage de la subvention d'équipements qui a contribué aux travaux d'aménagement d'un nouveau lotissement à NKOLNGUET (Autoroute Yaoundé – Nsimalen).

Par ailleurs, dans le cadre du Contrat plan ETAT/MAETUR, l'entreprise a bénéficié de l'acquisition de 209 ha de terrains sur les 250 ha prévus, et la dotation de 300 ha de terrains attendus du MINDCAF, a été engagée en 2021. A cet effet, des sites ont été identifiés à Bertoua (50ha), à Maroua-kodeck (100ha) et à Limbé.

En outre, une convention de prêt en compte courant actionnaire ETAT-MAETUR a été signée le 06 juillet 2021 pour un montant de FCFA deux (02) milliards en vue de soutenir l'entreprise dans son ambition de mobiliser un stock foncier de 8000 ha de terrains.

Graphique 42: Evolution des chiffres clés de la MAETUR

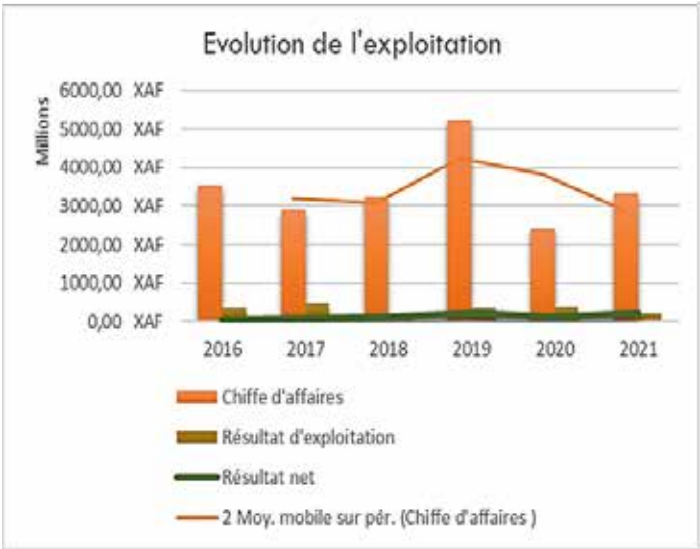

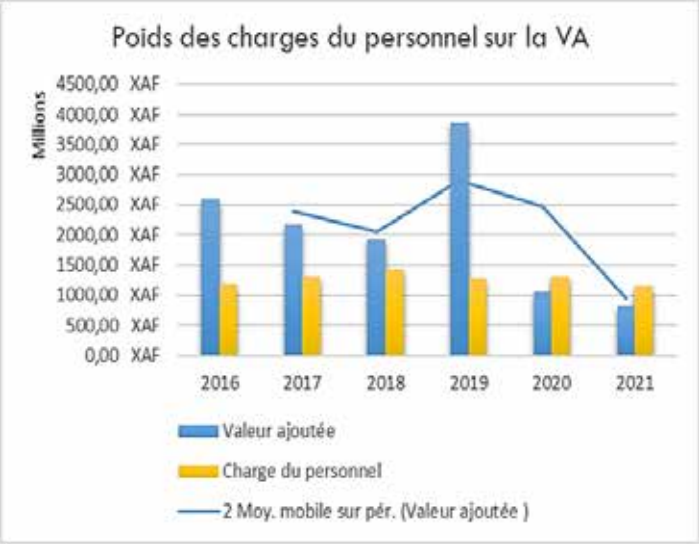

CONCLUSION/PERSPECTIVES

L'amélioration du cadre de vie des populations à travers la production de parcelles aménagées et équipées demeure le principal défi de la MAETUR. Afin de disposer des ressources foncières suffisantes pour l'accomplissement de cette tâche, une attention sera portée sur la réalisation des actions suivantes en 2022 :

• la valorisation du patrimoine, notamment la libération effective de la partie résiduelle du capital social ;

• la recherche de nouvelles opportunités pour les missions d'études et d'évaluation foncières ;

• la poursuite des démarches liées à l'augmentation du capital et à la recherche de financements innovants ;

• la poursuite des négociations en vue de la résolution des litiges fonciers sur les sites de Talla à Kribi et Logbessou à Douala afin de démarrer les travaux d'aménagement sur lesdits sites.

PARC NATIONAL DE MATERIEL DE GENIE CIVIL (MATGENIE)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 27 décembre 1967
Forme juridique : Société à Capital Public
Siège social : Yaoundé
Capital social : FCFA 10 milliards
Actionnariat : Etat du Cameroun (100%)
Capitaux propres : FCFA 6 074 529 037 (-27,52%)
Chiffres d'affaires : FCFA 1 665 832 683 (-20,13%)
Résultat net : FCFA -1 472 468 431(+52,20%)
Effectif : 384 (-5,65%)

PCA : Jean Roland Daniel EBO
DG : Gustave EBONGUE
DGA : Prosper ATEBA ENGUENE

Tutelle technique : MINTP
Tutelle financière : MINFI

Bras séculier de l'Etat du Cameroun dans les domaines du génie civil et du génie mécanique, le MATGENIE est chargé, outre les missions qui lui sont dévolues dans le Décret N°2015/183 du 07 Avril 2015, de l'exploitation à titre onéreux de carrière, de la production et la commercialisation de granulats sur toute l'étendue du territoire dans le respect des dispositions légales en la matière. Cette mission, conférée par le décret n°2019/201 du 23 avril 2019, donne l'opportunité à cette entité de réaliser des études et des travaux aussi bien dans le secteur du bâtiment que celui des travaux publics.

Comme les années précédentes, la situation globale du MATGENIE en 2021 est marquée par la persistance des tensions sociales et des tensions de trésorerie qui ont aggravé le climat délétère au sein de cette entreprise.

GOUVERNANCE

En dépit de la désignation d'une nouvelle équipe dirigeante à l'issue de la session du Conseil d'administration du 27 septembre 2021, des dysfonctionnements persistent au sein du MATGENIE notamment :

- des retards dans l'arrêt des comptes : en effet, ceux de l'année 2020 ont été approuvé le 03 février 2022, tandis que les comptes de l'exercice 2021 n'ont pas encore été approuvé ;

- la fiabilité des états financiers : pour ce qui est des comptes 2020, le Commissaire aux comptes a émis des réserves quant à la fiabilité de certains postes du bilan (immobilisations, créances

clients, stocks, dettes à court terme).

- l'arrimage de ses textes avec la réglementation en vigueur : en effet, depuis sa transformation en société à capital public, le MATGENIE ne s'est pas encore conformé à certaines exigences liées à son nouveau statut, notamment la matérialisation de son capital social et la validation du mandat des organes sociaux conformément aux dispositions du Statut Général des entreprises publiques.

Par ailleurs, le caractère chronique de la crise que traverse le MATGENIE, met à mal la reprise sereine des activités, ainsi que la mise en œuvre de son plan stratégique 2020-2025.

Libellé	2018	2019	2020
(Actualisé)			
Actif immobilisé	13 746 629 435	12 253 412 834	12 164 700 683
Créances sur l'Etat	161 492 603	306 573 556	/
Créances sur les tiers	4 698 622 098	5 488 752 946	5 659 440 872
Autres créances	0	1 580 170 113	129 091 067
Capitaux propres	11 868 670 682	8 381 795 429	6 074 529 037
Dettes financières	88 907 376	1 110 399 736	13 210 171
Dettes Fournisseurs	2 417 616 362	2 793 660 744	3 183 139 790
Clients avances recues	639 574 631	803 367 947	6 300 057
Autres dettes	113 570 097	194 082 260	3 273 588 491
Dettes fiscales & sociales	6 358 843 960	7 033 499 297	7 117 016 229
Chiffre d'affaires	3 303 315 662	2 085 790 472	1 665 832 683
Valeur Ajoutée	1 974 192 100	330 894 859	31 853 317
Charges de personnels	1 938 047 474	1 876 318 555	2 040 081 280
Excédent brut d'exploitation	36 144 626	-1 545 423 696	-2 008 227 963
Résultat d'exploitation	-2 047 099 309	-3 414 641 158	-3 388 529 730
Résultat net	-1 366 569 658	-3 080 770 376	1 472 468 431
Trésorerie nette	-1 648 039 394	-789 583 741	-82 193 052
Ratio de liquidité générale (AC /PC)		0,82	0,88
Ratio de Solvabilité (dettes fi/CP(Dettes fi/CP)		0,13	0,49
Marge sur résultat net (Résultat net/CA)		-1,14	0,88
Ratio de performance financière (CA/CE)		0,41	0,32
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant		0,65	0,52

Le déséquilibre d'exploitation et financier du MATGENIE est persistant, caractérisé par une baisse des capitaux propres qui, de manière progressive se rapprochent de la moitié du capital social (-29,37% en 2019 et – 27,52% en 2020). A cela s'ajoute l'augmentation de l'endettement de l'entreprise :

• dettes fournisseurs, +15,5% en 2019 et +13,94% en 2020 ;

• autres dettes, +71% en 2019 et +1586,7% en 2020 ;

• dettes fiscales et sociales, +0,60% en 2019 et +1,18% en 2020.

Avec le ralentissement des activités, le chiffre d'affaires est en baisse (36,85% en 2019 et 20,13% en 2020) ainsi que la valeur ajoutée, insuffisante pour couvrir les charges de personnel qui ont augmenté de 8,72% en 2020. Au final, le résultat d'exploitation et le résultat net sont négatifs sur la période. Il en est de même de la trésorerie de l'exercice 2020 qui s'est davantage détériorée de 110,4% en 2020 comparativement à l'exercice 2019. Cette dégradation de la situation financière du MATGENIE se matérialise par une absence de rentabilité économique, de performance financière, et un risque de liquidité et solvabilité indéniable.

A cet effet, des activités ont été engagées au sein du MATGENIE, avec l'appui du Gouvernement pour l'obtention auprès des banques et institutions financières, des financements nécessaires pour redynamiser cette entreprise. De même, le MATGENIE envisage céder à titre onéreux divers terrains de son patrimoine immobilier pour en tirer des ressources conséquentes pour une amélioration de sa trésorerie.

L'analyse des ratios de liquidité (0,88) démontre que l'entreprise est incapable d'honorer ses engagements financiers à court terme.

En ce qui concerne la solvabilité, MATGENIE ne dépend pas des financements extérieurs. L'entreprise devrait pouvoir faire face à sa dette à moyen et long terme.

Quant dont le ratio de 0,88 présente un risque faible, il est le résultat d'une activité HAO qui est constituée pour l'essentiel de l'annulation de la dette fiscale suite à la réception de la notification de l'administration fiscale et au reclassement des réserves consécutives à l'octroi des subventions.

Conséquemment, la performance financière de 0,32 indique une incapacité du MATGENIE à générer des revenus supérieurs aux charges d'exploitation. Donc, elle ne peut pas opérer de façon soutenable en l'absence de ressources supplémentaires.

Graphique 43: Evolution des chiffres clés du MATGENIE

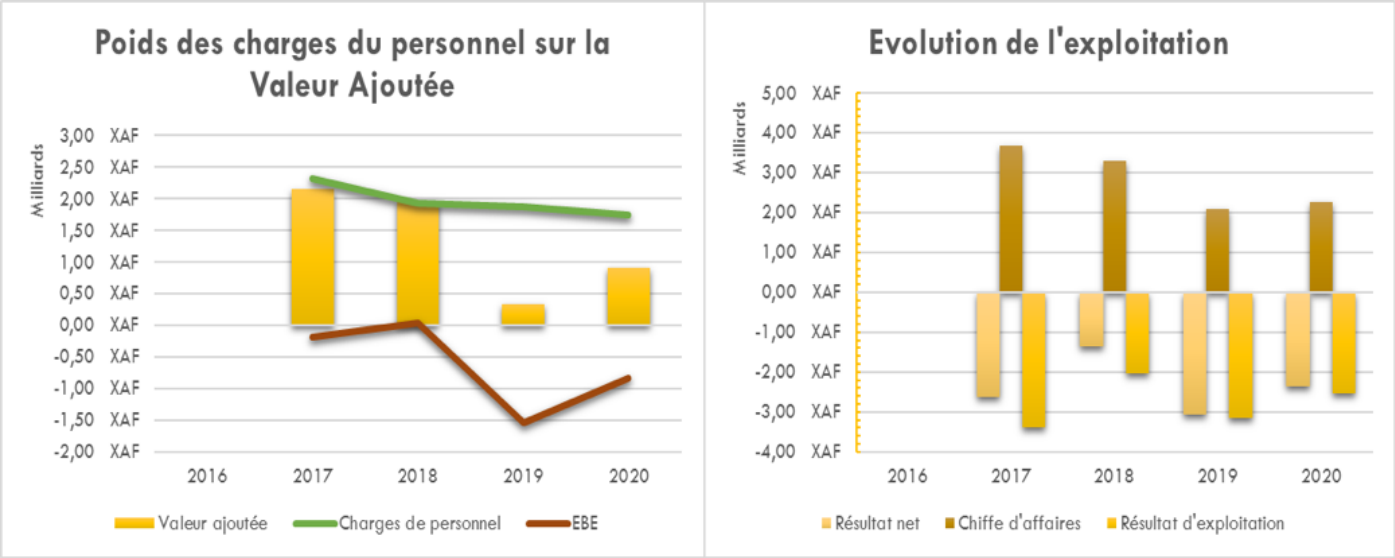

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Le MATGENIE aligne les contreperformances depuis plusieurs années en dépit des initiatives gouvernementales opérées pour redresser sa situation financière, comptable, infrastructurelle et organisationnelle. Dans la dynamique de relancer la productivité économique de l'entreprise, un comité ad hoc a été créé. Il est chargé de revoir la charpente organisationnelle en vue de réduire la masse salariale de cette entreprise, d'évaluer les projets déjà exécutés et en cours d'exécution, l'endettement (créances et dettes) du MATGENIE et le matériel opérationnel existant afin de ressortir les besoins de l'entreprise, en vue de la réalisation à très court terme de cinq projets d'exécution des travaux de génie civil situés à Banyo, Nyon et So, Mbam et Kim, Guérima et Wabane.

A cet effet, un appui budgétaire de FCFA 659 millions a été mis à la disposition du MATGENIE, dont le tiers sera consacré au paiement des arriérés de salaires et les 2/3 pour la maintenance des engins devant servir à la réalisation des cinq projets suscités pour lesquels est adressé le plan de relance en vue d'apurer les dettes de l'entreprise.

SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1952
Forme juridique : Société d'Economie Mixte
Capital social : FCFA 75 000 000 000
Actionnariat : Etat du Cameroun : 92,049%
privés : 7,951%
Chiffres d'affaires : FCFA 4 019 381 052 (-8,80%)
Capitaux propres : FCFA 117 853 886 506 (-0,4%)
Résultat net : FCFA 127 982 853 (+55,55%)
Effectif : 306 (+5,51%)

PCA : Mme Célestine KETCHA COURTES
DG : M. AHMADOU SARDAOUNA
DGA : M. NOUNDJEU Faustin Clovis

Tutelle technique : MINDHU
Tutelle financière : MINFI

La SIC est entre autres chargée de la mise en œuvre de la politique de l'habitat définie par les pouvoirs publics. Durant l'exercice 2021, le management de la SIC a poursuivi les actions engagées, en vue du redressement de cette entreprise. Il s'agit notamment de :

- la signature le 17 mai 2021 de l'avenant N°6 à la convention de compensation des créances entre la SIC et l'Etat ;

- la signature le 15 décembre 2021 de la convention de financement avec le pool bancaire conduit par la CBC pour la réalisation des travaux de la résidence le Mfoundi de 150 logements de haut standing ;

- le lancement des activités d'exploitation des logements de la coopération sino-camerounaise et du programme PLANUT, conformément au mandat de gestion confié en 2020.

GOUVERNANCE

Les organes sociaux de cette structure se tiennent régulièrement mais pas dans les délais conformément à la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne la tenue de la session des comptes 2021.

Par ailleurs, des missions d'audits internes ont été exécutées en 2021, et portaient sur la vérification de trois unités opérationnelles à savoir la Division des Affaires Juridiques, la Division Commerciale et Marketing et la Direction Financière et Comptable (processus de gestion de la trésorerie).

En outre, l'entreprise a organisé des formations sur le management de la qualité-Normes ISO 9001 et la lutte contre la corruption, ainsi que recruté un consultant pour l'élaboration de la cartographie des risques.

Il faut relever que le processus de mise en conformité des statuts de la SIC engagé en 2021 a été finalisé le 13 septembre 2022.

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	83 905 311 863	80 977 282 682	81 642 949 778
Créances sur l'Etat	33 150 539 934	35 602 609 222	38 820 005 365
Créances sur les clients privés	6 342 878 934	7 763 798 542	7 776 792 434
Capitaux propres	118 376 890 170	118 337 224 929	117 853 886 506
Dettes financières	0	0	0
Provisions pour risques et charges	1 476 323 879	1 523 804 629	1 753 128 267
Clients avances reçues	33 654 114	358 173 864	235 248 622
Dettes fournisseurs	900 075 765	897 240 217	993 360 310
Autres dettes	9 873 591 832	9 822 217 574	10 149 860 481
Dettes fiscales	4 562 147 579	5 037 289 137	7 463 219 547
Dettes sociales	448 491 406	467 253 924	465 810 454
Chiffre d'affaires	3 757 895 283	4 407 472 153	4 019 381 052
Valeur ajoutée	5 119 183 570	5 650 149 735	5 495 971 554
Charges de personnel	2 008 815 550	2 011 208 299	2 026 899 988
Excédent brut d'exploitation	3 110 368 020	3 638 941 436	3 469 071 566
Résultat d'exploitation	717 386 169	205 523 370	386 963 087
Résultat net	701 163 635	127 982 853	199 077 597
Trésorerie nette	1 318 827 030	808 507 027	624 943 962
Ratio de liquidité générale (AC /PC)	3,18	3,29	2,93
Ratio de Solvabilité (dettes fi/ CP(Dettes fi/CP)	-	-	-
Marge sur résultat net (Résultat net/CA)	0,18	0,02	0,04
Ratio de performance financière (CA/CE)	0,41	0,47	0,44
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant	0,31	0,30	0,41

Les activités de la SIC demeurent fortement impactées par les mesures d'homologation et de bonification des prix des loyers décidés par le Gouvernement, ce qui ne permet pas à l'entreprise d'engendrer des ressources nécessaires pour assurer l'entretien de son parc immobilier actuel et de garantir le financement de nouveaux projets, dans un contexte marqué par un déficit de logement estimé à 2,5 millions en milieu urbain.

Ainsi, avec un parc immobilier constitué de 5 334 logements (identique à celui de 2020), la SIC a connu une légère diminution de son chiffre d'affaires (-8,8%), en raison de la baisse des services vendus, de FCFA 1,3 milliard en 2021 à FCFA 800 millions en 2020. Ce chiffre d'affaires prend en compte le solde de l'avenant N°7 à la convention de compensation des créances entre l'Etat et là SIC d'un montant de FCFA 2 689 404 848.

Les charges d'exploitation quant à elles n'ont pas connu une augmentation particulière. Il faut toutefois relever que les charges de personnel absorbent 50,42% du chiffre d'affaires et 36,87% de la valeur ajoutée, compte tenu de l'évolution de l'effectif.

Dans ce contexte, la SIC a dégagé un résultat net bénéficiaire de FCFA 199 077 597, en augmentation de 55,55% par rapport à 2020. Cette hausse s'explique par la prise en compte des reprises d'amortissement de 2021 d'un montant de FCFA 2 053 644 248, supérieures à celles comptabilisées en 2020 (FCFA 1 515 851 197).

Cependant, le résultat net serait amélioré davantage si la SIC ne supportait pas en lieu et place de ses clients les charges liées à la TVA sur les loyers, en violation des dispositions fiscales de collecte et de paiement de cet impôt. En effet, la SIC supporte plus de FCFA 500 000 000 de TVA/an pour les clients, ce qui constitue une charge supplémentaire qui obère son exploitation.

Ce résultat positif obtenu en 2021 a contribué à renforcer les fonds propres de l'entreprise qui se situent en 2021 à FCFA 117 853 886 506, malgré leur diminution marginale de 0,4% par rapport à l'exercice 2020, en raison principalement des enregistrements des pénalités issues du redressement fiscal de FCFA 2 201 822 275.

Ce niveau des fonds propres constitue une garantie fiable dans la recherche de financement pour la réalisation de ses projets, étant entendu que l'endettement à long terme de l'entreprise est nul. Les ratios de liquidité et de solvabilité confirment la possibilité pour la SIC de contracter des emprunts à long et court terme.

Par ailleurs, son patrimoine foncier, évalué à FCFA 48 110 883 839, peut également constituer une garantie pour l'entreprise. Cependant, l'entreprise ne dispose pas de titre foncier sur la totalité de ce patrimoine. En effet, un patrimoine évalué à FCFA 30,25 milliards n'est pas sécurisé dont FCFA 17,8 milliards appartenant à l'Etat et FCFA 12,45 milliards n'étant pas répertorié dans le fichier de suivi des terrains. Des travaux sont en cours pour l'obtention des titres de propriété sur ses installations. Outre les garanties qu'elle peut fournir pour financer ses activités, la SIC dispose également d'une créance sur l'Etat d'un montant de FCFA 38 820 005 365. Cette créance, qui a connu une augmentation de 9,3% grâce au solde en faveur de la SIC de l'avenant N°7 à la convention de compensation des créances entre l'Etat et la SIC d'un montant de FCFA 2 689 404 848, est en cours de cession par l'entreprise et pourrait lui permettre de disposer de trésorerie suffisante pour financer ses projets.

En outre, la SIC attend toujours un déblocage de la somme de FCFA 1,100 milliards, correspondant au reliquat de la subvention d'investissement que l'Etat s'est engagé à mobiliser au profit de la SIC dans le cadre du contrat plan Etat/SIC. Cependant les créances sur les clients de l'entreprise demeurent élevées, soit plus de FCFA 7 milliards au 31 décembre 2021, mettant ainsi en exergue la problématique du recouvrement des factures émises, qui est de 70%.

S'agissant de ses relations avec l'Etat, les dettes fiscales et sociales représentent 41% des dettes à court terme. Cependant, la dette fiscale connait une augmentation de 48,15% en raison de la mauvaise comptabilisation du solde de l'avenant N°4 bis directement en report en nouveau, au lieu de le comptabiliser en produits hors activités ordinaires. En conséquence, la SIC a fait l'objet d'un redressement fiscal.

Graphique 44: Evolution des chiffres clés de la SIC

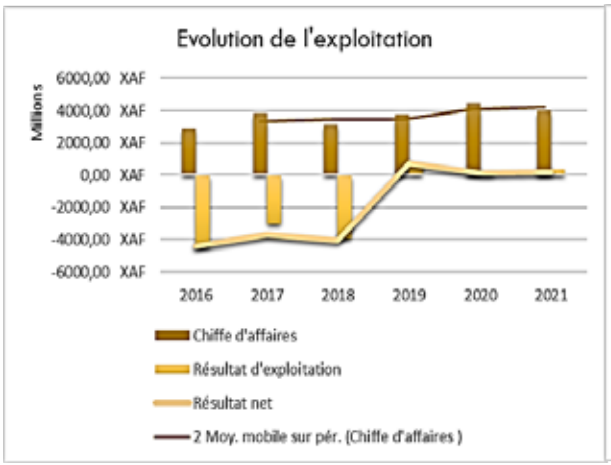

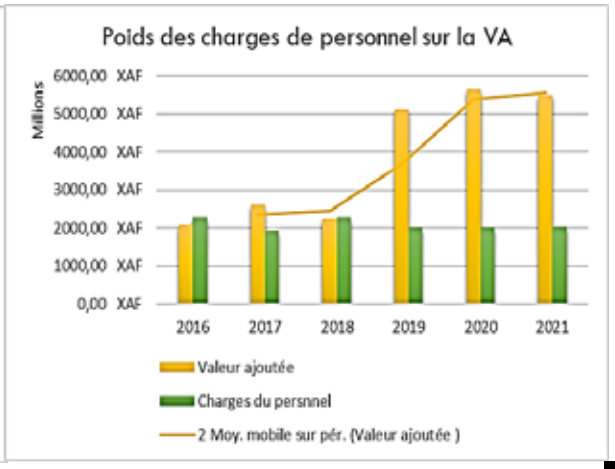

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Pour la troisième année consécutive, la SIC a dégagé un résultat positif, grâce aux efforts déployés par l'Etat pour combler partiellement le déficit issu de l'homologation des prix des loyers actuels qui datent de 1994, à travers la signature des avenants à la convention de compensation des créances entre l'Etat et la SIC.

A ce sujet, et à défaut d'élaborer des avenants et de limiter le risque budgétaire pour l'Etat, il serait opportun de lever l'homologation par l'Etat des prix des loyers actuels qui datent de 1994. Ce blocage de prix compromet toute initiative de développement de l'entreprise, car le maintien des prix actuels ne lui permet pas de dégager des ressources supplémentaires garantissant le financement de ses projets de construction de nouveaux logements.

Par ailleurs, la SIC devrait renforcer son circuit de recouvrement des recettes. Des diligences devraient être prises à cet effet pour pallier à ce manquement qui pourrait à la longue affecter l'exploitation de cette entreprise.

Afin de permettre la levée des réserves relatives aux terrains sans titres fonciers comptabilisés dans le patrimoine de la SIC, il est urgent de mettre en œuvre la résolution du conseil d'administration n°02/CA/SIC/2022du 30 septembre 2022 demandant au Directeur Général de la SIC : i) d'entreprendre toutes les mesures nécessaires pour l'obtention des titres fonciers non existants dans le cadre de la Plateforme SIC/MINHDU/MINCAF et d'en rendre compte lors de la prochaine session du conseil d'administration et par la suite, ii) de dresser l'Etat des terrains comptabilisés dans les actifs de la SIC dont elle n'est pas propriétaire mais abritant ses investissements en vue d'une réduction subséquente du capital social lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des actionnaires.

Il est donc urgent que la SIC procède à l'inventaire des immobilisations corporelles, notamment ses terrains, car cet inventaire est de nature à donner plus de fiabilité à l'assiette foncière de la SIC. Ce qui serait un déclencheur important de l'activité de cette entreprise, notamment son entrée en bourse qui lui permettrait de lever les capitaux nécessaires afin de répondre à la forte demande en logements et aux orientations de la SND 30.

SECTEUR SANTE/EMPLOI/SECURITE SOCIALE

Les effets néfastes de la Pandémie du COVID-19 sur les pays africains en général et le Cameroun en particulier restent encore perceptibles en 2021. Au Cameroun, le plan de riposte du Gouvernement et l'appui des partenaires au développement, ont permis de sauver des vies et de soutenir les activités des structures du secteur de la santé dans la lutte contre cette pandémie.

Cependant, depuis le mois de mars 2020 (dépistage du premier cas COVID au Cameroun), les patients par crainte de la maladie Coronavirus, ont fortement réduit leur fréquentation dans les hôpitaux. Malgré cette situation, les établissements hospitaliers publics (HGOPY, HGOPED, HGY, HGD et CHUY), ont poursuivi l'accompagnement du Gouvernement dans sa stratégie de riposte contre cette pandémie, notamment en s'impliquant dans la prise en charge gratuite des patients COVID. Cette activité, a eu une incidence sur la trésorerie de ces hôpitaux, entrainant ainsi un manque à gagner de plus de FCFA 100 000 000 au sein de certaines de ces structures.

Afin d'assainir la situation sociale au sein de ces hôpitaux, le Gouvernement leur a octroyé des subventions spéciales pour leur permettre de payer les arriérés dus à leurs personnels, suite à la non application immédiate de la convention collective des hôpitaux de première catégorie.

Les difficultés auxquelles la CENAME est confrontée depuis plusieurs années, aggravées par le COVID-19, ont atténué son apport à la concrétisation de la vision gouvernementale relative à la mise à disposition des populations en temps réel, des médicaments et consommables essentiels. Malgré les nombreux atouts dont elle dispose, et son positionnement en tant qu'acteur majeur du Système National d'Approvisionnement en Médicaments (SYNAME), la CENAME peine à retrouver son équilibre opérationnel et financier. Le plan de réhabilitation envisagé par le Gouvernement devra, rétablir la viabilité de cette entité publique, gage d'une contribution efficace à la réussite de la Couverture Santé Universelle (CSU) à l'horizon 2035.

Malgré les ravages causés par la COVID-19, le Centre Pasteur du Cameroun (CPC) a procédé à la poursuite du processus de mise en œuvre des actions de son plan de développement, conformément à la vision gouvernementale en matière sanitaire contenue dans la SND-30.

Quant au LANACOME, il peine à retrouver son équilibre opérationnel et financier d'antan, et fait face à des difficultés structurelles liées au faible niveau de ses ressources et à la vétusté de son plateau technique. Cependant, il a reçu pour analyse dans ses locaux, 40 000 tests et 2 000 tests de diagnostic rapide dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

La collaboration étroite entre ces organismes (HGOPY, HGOPED, HGY, HGD, CHUY, CPC, CENAME et LANACOME) a été sur la période 2020-2021, un apport déterminant dans l'atteinte des performances réalisé par le Ministère de la Santé Publique, grâce à la mise en œuvre des sous-programmes qui leurs sont confiés respectivement.

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE (CNPS)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 07 juin 1967
Forme juridique : Etablissement Public à caractère spécial
Siège social : Yaoundé
Chiffre d'affaires : FCFA 224 839 162 937 (+ 5,9%)
Capitaux propres : FCFA 663 601 024 978 (+10,6%)
Résultat net : FCFA 70 371 876 380 (-2,8%)
Effectif : 2124 (-7,65%)

PCA : Mme MOHAMADOU née BILITTE HAMAN-DJODA
DG: M. Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME
DGA : non pourvu

Tutelle Technique : MINTSS
Tutelle Financière : MINFI

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) a pour mission d'assurer, dans le cadre de la politique générale de l'Etat, le service de diverses prestations prévues par la législation de protection sociale et familiale, notamment les Prestations Familiales (PF), les Pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès (PVID) et les Risques professionnels (RP).

Au terme de l'exercice clos au 31 décembre 2021, le bilan technique fait ressortir une dégradation continue du résultat qui est en baisse de 7,40 % après une baisse de 6,84% en 2020. Toutefois, les produits sont en amélioration de 5,93%, soit une augmentation du recouvrement des cotisations sociales de 4,42% par rapport à 2020. De même, le paiement à bonne date des prestations s'est poursuivi dans un environnement économique peu favorable.

La stratégie assise sur la poursuite des campagnes de régularisation annuelles, de recouvrement forcé, des enquêtes de dépistage de nouveaux employeurs, de l'assainissement des fichiers a conduit à l'enregistrement de nouvelles immatriculations dont 6 164 d'employeurs (contre 7040 en 2020), 103 123 d'assurés parmi lesquels 33 712 assurés volontaires contre 15 969 en 2020.

Ainsi en tenant compte des mises à jour, le nombre d'employeurs actifs est passé de 34 575 en 2020 à 36 581 et celui des assurés sociaux en augmentation depuis 2019 est passé de 1 656 569 en 2020 à 1 750 263.

GOUVERNANCE

La mise en œuvre du plan stratégique 2018-2022 s'est poursuivie ainsi que le fonctionnement du Conseil d'administration avec ses cinq (05) comités que sont le comité d'audit, le comité de gouvernance, le comité d'investissement, le comité de recours gracieux et le comité d'arbitrage et d'examen des recours.

La dynamique du contrôle interne s'est poursuivie à travers la mise en œuvre des recommandations issues des enquêtes et audits précédents, les contrôles permanents et périodiques des différentes unités et projets. Ce qui a permis d'identifier des faiblesses principalement au niveau de la gestion technique, du système d'information, des ressources humaines et de nouveaux risques potentiels liés au télétravail. Des dispositions ont été prises pour corriger ces faiblesses, mitiger ces risques et poursuivre la veille continue pour s'assurer de l'atteinte des objectifs et de la conformité des activités avec les normes et procédures en vigueur.

SITUATION DE l'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Libellés	2019	2020	2021
Actif immobilisé	442 633 208 444	443 629 769 864	481 303 799 379
Capitaux propres	592 991 697 617	593 256 778 740	663 601 024 978
Dettes financières	509 143 126	467 185 160	498 877 312
Créances sur l'Etat	223 385 258 979	181 077 613 620	181 161 404 835
Créances sur les tiers :			
- Cotisants	197 855 607 494	218 342 674 576 dont provision de 19 897 437 715	206 914 343 029
- Locataires : malades	4 300 132 148	3 686 701 113	3 965 171 861
Autres créances	1 093 681 915	13 731 012 178	13 124 177 371
Dettes fournisseurs	3 175 123 542	3 629 004 393	2 347 223 424
Prestations à payer	177 819 866	203 092 722	27 652 785
Autres dettes (compte de régularisation, dont cotisations mises en recouvrement)	246 410 155 324	250 235 815 712	254 928 187 006
Dettes fiscales	54 520 871	3 743 046	33 762 215
Dettes sociales	62 236 051	231 449 636	21 185 181
Chiffres d'affaires	212 918 943 690	212 182 979 910	224 839 162 937
Dont :			
- Recettes techniques	190 224 935 640	188 100 350 194	196 379 979 490
- Recettes de production	6 964 305 833	6 200 195 554	6 827 363 403
- Produits financiers	13 832 538 455	15 645 427 495	20 626 990 732
Charges de personnels	29 697 704 267	27 305 409 480	25 021 104 030
Résultat d'exploitation	72 410 920 922	68 479 637 446	70 664 261 130
Résultat net	73 795 645 747	72 392 876 897	70 371 876 380

Trésorerie nette (valeurs disponibles)	190 209 243 387	177 268 710 297	198 506 398 036
Ratio de liquidité générale (AC /PC)	0,94	0,91	0,91
Ratio de Solvabilité (Dettes fi/CP)	0,0009	0,0008	0,0008
Marge sur résultat net (Résultat net/CA)	0,35	0,34	0,31
Ratio de performance financière (CA/CE)	1,54	1,42	1,43
Ratio dettes fiscales + dettes sociales/Passif circulant	0,00052	0,00092	0,00052

La situation financière de l'exercice clos au 31 décembre 2021 de la CNPS présente de manière globale une amélioration de son exploitation avec une augmentation de 5,96% de son chiffre d'affaires et un résultat d'exploitation positif, en hausse de 3,19%.

Cette performance est susceptible de connaitre une amélioration avec la résorption du déficit observé au niveau de la branche action sanitaire et sociale qui s'est détériorée de 15,2% et le recouvrement effectif des cotisations mises en recouvrement qui au 31 décembre 2021 sont passées de FCFA 218,3 milliards en 2020 à FCFA 222,8 milliards.

Au cours de l'année 2021, quatrième année du plan stratégique 2018-2022 axé pour l'essentiel sur l'amélioration de la qualité de service et la consolidation de la puissance financière, la CNPS a maintenu le cap en matière de gestion des ressources humaines à travers la rationalisation des charges du personnel. En effet, la CNPS a enregistré une baisse de 8,6% de sa masse salariale, due essentiellement à la politique restrictive de remplacement mise en place depuis 2009. Dans ce contexte, seulement 8,71% des personnels partis ont été remplacés en 2021, soit 17 recrutements effectués pour 195 départs enregistrés. La masse salariale de la CNPS représente 11,39% des recettes totales de l'entreprise.

En définitive, une amélioration significative du respect des normes CIPRES a marqué cet exercice notamment en ce qui concerne les charges administratives, ventre mou de ces indicateurs. S'agissant des autres indicateurs de risque et de rentabilité, le ratio de liquidité témoigne d'un risque très élevé en ce qui concerne la capacité à honorer les engagements à court terme de la structure. Toutefois, la rentabilité, la solvabilité et la performance financière présentent des risques faibles.

Au total, le résultat consolidé de l'exercice 2021 est excédentaire de FCFA 70,4 milliards. Cependant, il n'a cessé de décroître depuis deux exercices. Ceci se justifie par la dégradation du résultat des branches techniques en baisse de 7,5%.

Graphique 45: Evolution des chiffres clés de la CNPS

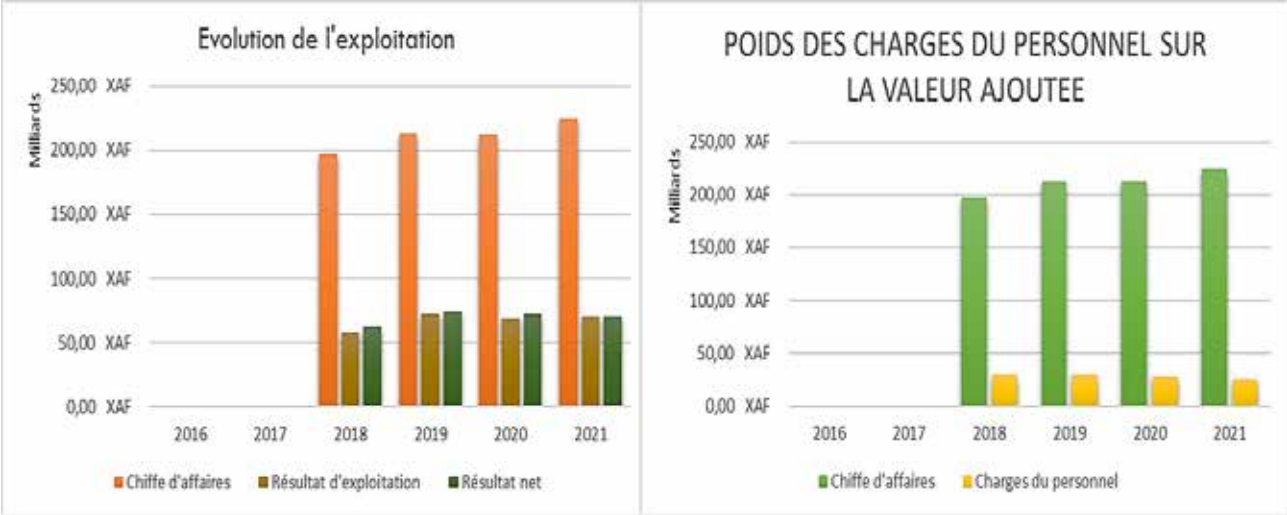

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Dans une optique d'amélioration de la qualité du service rendu aux assurés, et d'accroissement du taux de couverture sociale à plus de 50% à l'horizon 2030 tel qu'inscrit dans la SND30, la CNPS s'est engagée dans la digitalisation de ses services. A date, aussi bien les recouvrements des cotisations que les paiements des allocations familiales sont réalisables instantanément par mobile money. Dans la même logique, la CNPS s'est engagée dans l'éducation des masses pour une vulgarisation de la culture de sécurité sociale par le truchement de l'installation de totems de diffusion.

Cependant, l'arrimage aux progrès techniques à l'instar des applications informatiques, de l`étude analytique de l'ensemble des activités, ainsi que des pratiques nouvelles de gestion pour asseoir définitivement un système de prévision des risques à long terme est nécessaire.

Par ailleurs, l'apurement des arriérés de cotisations des entités publiques reprises par l'Etat et des autres créances de la CNPS sur l'Etat est indispensable pour la stabilité de la situation financière de cet établissement.

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MEDICAMENTS ET CONSOMMABLES MEDICAUX ESSENTIELS (CENAME)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 juin 2005
Forme juridique : Etablissement Public à caractère technique
Siège social : Yaoundé
Ressources propres : FCFA 2 103 672 123 (-48%)
Excédent budgétaire : FCFA 432 856 845 (+564,13%)
Effectif : 119 (+4.39%)

PCA : Mme BELL Marie Mélanie
DG : M. SALIHOU SADOU
DGA : /

Tutelle Technique : MINSANTE
Tutelle Financière : MINFI

En raison de la persistance des difficultés traduites par la dégradation de sa situation opérationnelle, financière et technique, et en dépit des perspectives de reprise post-COVID, observées sur le plan international, la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Essentiels (CENAME) a connu une année 2021 particulièrement difficile. En effet, le niveau élevé de la dette fournisseurs, à l'origine de la rupture des approvisionnements, et le faible taux de recouvrement des créances ne cessent de plomber les résultats de la Centrale, compromettant ainsi la réalisation de l'objectif gouvernemental relatif à la mise à disposition des populations et à moindre coût, des médicaments et consommables essentiels.

GOUVERNANCE

La nomination d'un nouveau Directeur Général marque un tournant décisif dans la gouvernance de la CENAME. En marge de la tenue régulière de leurs sessions en 2021, les organes sociaux de la CENAME ont continué d'assurer la coordination de la mise en œuvre des programmes inscrits dans la stratégie sectorielle du MINSANTE. Par ailleurs, l'on note au niveau organisationnel, l'absence d'un Directeur Général Adjoint, l'absence de la fonction d'audit interne et la non-opérationnalisation de la fonction contrôle de gestion. Dans le cadre du déploiement de sa politique globale, la CENAME ne dispose pas d'un plan Stratégique de Développement. Quant à la comptabilité générale, elle n'est pas encore effective tel que le prescrit la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Rubriques	2019			2020			2021	
	Réalisations	Taux de réal	Prévisions	Réalisations(base caisse)	Taux de réal	Prévisions	Réalisations(base caisse)	Taux de réal
Solde ou report année N-1	0	0	0	205 903 323	0	0	112 641 822	
Ressources propres	6 117 860 988		13 022 000 000	4 080 785 077	31,34%	15 510 000 000	2 103 672 123	14%
Subventions d'Investissement (BIP MINAS)	0	0	0	0	0	0	0	
Subventions d'Investissement (BIP MINSANTE))	0	0	0	0	0	0	0	
Subventions de fonctionnement (MINFI)	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL RESSOURCES	**6 117 860 988**	**72,66%**	**13 022 000 000**	**4 286 688 400**	**32,92%**	**15 510 000 000**	**2 216 313 945**	**14%**
Emplois								
Dépenses totales de fonctionnement	7 216 239 404		11 676 000 000	1 204 813 701	10,32%	14 706 000 000	1 088 600 581	7%
Dépenses totales d'investissement	195 885 509		1 346 000 000	49 314 304	3,66%	804 000 000	31 400 004	4%
Apurement des arriérés				3 125 821 896			663 456 515	
TOTAL EMPLOIS	**7 412 124 913**	**0**	**13 022 000 000**	**4 379 949 901**	**33,64%**	**15 510 000 000**	**1 783 457 100**	**11%**
Postes spécifiques								
Charges de Personnel	892 751 370		1 164 305 000	825 621 510	70,91%	1 461 700 000	1 107 113 332	76%
Créances sur l'Etat	13 840 055 021	/	/	12 011 973 342	/	/	14 422 306 494	/
Créances sur les tiers		/	/	/	/	/	242 326 351	/
Dettes sociales	6 790 037	/	/	75 788 525	/	/	85 545 502	/
Dettes fiscales	321 950 810	/	/	448 788 913	/	/	643 134 219	/
Dettes commerciales	13 840 055 021	/	/	12 011 973 342	/	/	14 664 632 845	/
Excédent /déficit budgétaire	-1 294 263 925	/	0	-93 261 501	/	0	432 856 845	/

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie sectorielle du MINSANTE exprimée dans la SND-30, en conformité avec les Objectifs du Développement Durables (ODD) en matière de santé, la CENAME a poursuivi en 2021 l'implémentation de deux sous-programmes. L'évaluation du niveau d'exécution desdits sous-programmes montre que le sous-programme 1, relatif à l'amélioration de la disponibilité des médicaments, a été réalisé à 10%, largement en-dessous de la valeur de référence (75%) et de la valeur cible (80%). Cette contre-performance se justifie, en partie, par la rupture des approvisionnements et le gel des livraisons de médicaments, particulièrement par les fournisseurs étrangers, la créance s'établit au 31 décembre 2021 à FCFA 14 664 632 845. Cette situation est aggravée par la baisse drastique des ressources propres de la Centrale, (-66% par rapport à 2019 et -48% par rapport à 2020), constituées essentiellement

des ventes de médicaments. La baisse des ressources propres s'explique par l'accumulation des impayés des clients, notamment institutionnels, à l'instar des Fonds régionaux et des hôpitaux publics, évalués à près de FCFA 14 422 306 494. L'accumulation des dettes fournisseurs et clients place la CENAME dans une situation d'insolvabilité devant l'administration fiscale avec des dettes fiscales évaluées au 31 décembre 2021 à FCFA 643 134 219.

Le taux de réalisation du sous-programme 2, (57% pour une cible de 60%), axé sur l'amélioration de la gouvernance institutionnelle, confirme les faiblesses relevées ci-dessus concernant la gouvernance institutionnelle de la Centrale. Les résultats de diverses missions de diagnostic réalisées à la CENAME ont permis de relever les difficultés liées à la contre-performance de la Centrale, au rang desquelles : l'incompatibilité de son statut (Etablissement public à caractère technique) avec ses missions régaliennes (achat et vente des médicaments) ; l'absence de subvention d'équilibre dans un contexte d'homologation des prix des médicaments ; le non remboursement par l'Etat des fonds de contrepartie préfinancés par la CENAME ; l'obsolescence des textes règlementant le marché du médicament ; la non-conformité (des bâtiments et des équipements par rapport aux normes OMS et le faible taux de technicité.

La recherche d'une solution à cette préoccupation a conduit à la mise en place d'un Groupe de travail interministériel par le Gouvernement, en vue d'examiner les modalités de redressement et de relance de la CENAME.

L'exercice 2021 a été clôturé avec un excédent budgétaire (base caisse) de FCFA 432 856 845, résultant d'un report d'excédent (FCFA 112 641 822) de l'exercice 2020 et d'un faible taux d'exécution des dépenses (11%).

Graphique 46: Répartition des différentes ressources de la CENAME

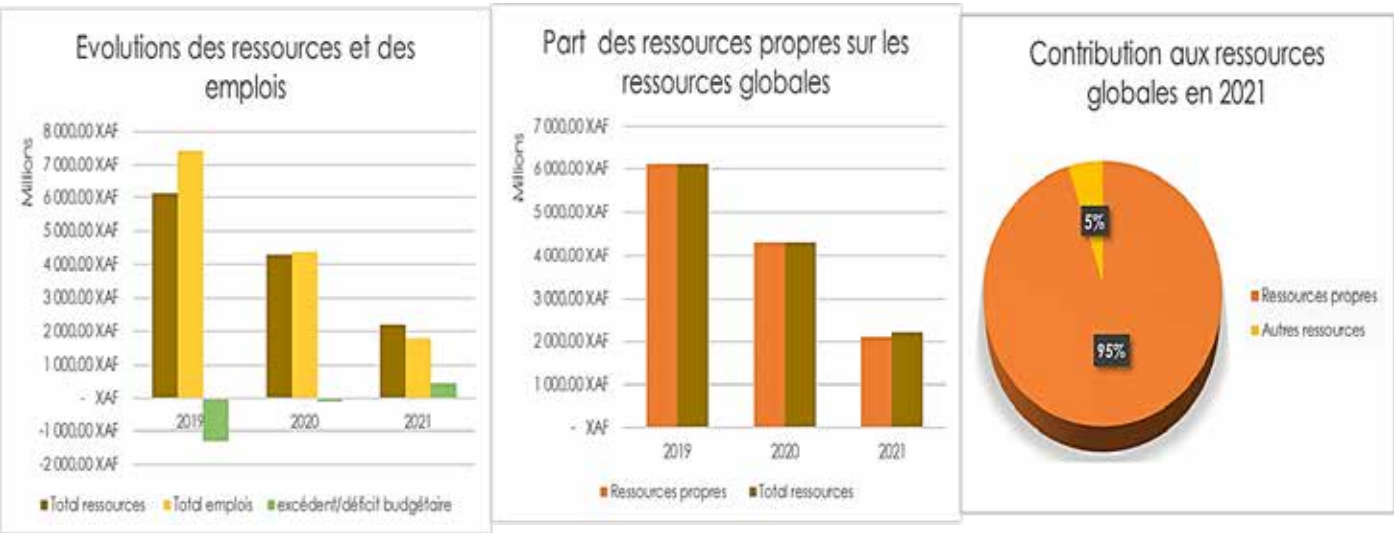

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Les difficultés auxquelles la CENAME est confrontée depuis plusieurs années constituent un obstacle majeur à la concrétisation de la vision gouvernementale relative à la mise à disposition des médicaments et consommables essentiels au bénéfice des populations. Malgré les multiples atouts dont elle dispose, et son positionnement en tant qu'acteur majeur du Système National d'Approvisionnement en Médicaments (SYNAME), la CENAME peine non seulement à retrouver son équilibre opérationnel et financier, mais aussi à tirer profit des opportunités qu'offre le marché du médicament. Le plan de réhabilitation envisagé par le Gouvernement devra à nouveau faire de la CENAME, un établissement public viable, susceptible de contribuer à la réussite de la Couverture Santé Universelle (CSU) à l'horizon 2035.

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE (CHUY)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 24 juin 1978
Forme juridique : Etablissement Public à caractère Administratif
Subvention de fonctionnement : FCFA 3 310 549 266 (-16,0%)
Ressources propres : FCFA 544 364 222 (+1,03%)
Excédent/déficit : FCFA 47 231570 (-124,13%)
Effectif : 445 (+6%)

PCA : Pr JACQUES FAME NDONGO
DG : Pr Arthur ESSOMBA
DGA : Dr. Félicien NTONE ENYIME

Tutelle Technique : MINSANTE
Tutelle financière : MINFI

Conformément aux priorités sectorielles définies par la SND30 qui vise à contribuer au développement d'un capital humain sain et productif par l'accès équitable et universel aux services et soins de santé de base et aux soins spécialisés prioritaires de qualité, le CHUY, en plus de la prise en charge des maladies, a pour objectifs de former le personnel médical et paramédical et promouvoir la recherche dans le domaine des sciences de la santé.

Au cours de l'exercice 2021, le CHUY a été marqué par les faits suivants :

- la recrudescence de la crise sanitaire à Covid-19 ;

- les retards importants dans l'exécution des travaux de réhabilitation en cours dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT) ;

- le règlement de la dette (commerciale et fiscale) avec une importante enveloppe allouée à cet effet de l'ordre de FCFA 228 500 000.

GOUVERNANCE

En décembre 2021, une commission a été chargée de réaliser l'audit du processus de collecte et de consolidation des recettes au CHUY. Cette dernière vient compléter la liste des différents comités et commissions déjà institués au sein du centre hospitalier. Au regard de ces aménagements, il serait opportun de rendre disponible les résultats des travaux de ces différentes instances au moment de la tenue des sessions budgétaires et/ou de comptes du CHUY.

Relativement à l'arrimage au régime financier de l'Etat qui institue la tenue d'une triple comptabilité (générale, budgétaire, analytique) par les Etablissements publics, elle demeure non effective au CHUY. Seule la comptabilité budgétaire est appliquée au sein de cette structure.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020		2021		
	réalisations	Taux de réal.	Réalisations/ ordonnance-ments	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations/ ordonnance-ments	Taux de réal.
			Ressources				
Report subvention d'investissement N-1	15 849 057	39,62%	0	0%	0	0	0%
Ressources propres	742 882 853	69,66%	538 815 747	41,62%	1 344 122 978	544 364 222	41%
Subventions d'Investissement	0	0%	0	0%	0	0	0%
Subventions de fonctionnement	1 765 778 964	63,06%	1 900 000 000	87,56%	3 942 774 805	3 310 549 266	83,96%
TOTAL RESSOURCES	**2 524 510 874**	**58,62%**	**2 438 815 747**	**76,70%**	**5 286 897 783**	**3 854 913 488**	**73,25%**
			Emplois				
Dépenses de fonctionnement	2 349 686 476	77,51%	2 174 691 545	69,76%	5 015 397 783	3 704 078 832	73,85%
Dépenses d'investissement	885 239 235	69,43%	68 362 566	88,78%	271 500 000	198 066 226	72,95%
TOTAL EMPLOIS	**3 234 925 711**	**75,12%**	**2 243 054 111**	**70,21%**	**5 286 897 783**	**3 902 145 058**	**73,81%**
			Postes spécifiques				
Charges de personnel	1 770 562 749	93,70%	1 626 993 465	86,70%	3 851 321 133	3 054 386 725	79,31%
Excédent /déficit budgétaire	**-710 414 837**	**/**	**195 761 636**	**/**	**/**	**-47 231 570**	**/**

Les ressources globales du CHUY ont augmenté de 58,06% entre 2020 et 2021, cette augmentation est due à l'octroi d'une subvention spéciale accordée par l'Etat pour permettre à cette structure de régler les arriérés de 493 personnels, suite à la non application immédiate de la convention collective des hôpitaux de première catégorie. Quant aux recettes propres, elles ont augmenté de 1,03% suite à l'ouverture du service de la scanographie qui a réalisé des recettes au-delà des prévisions, soit 601,63%.

Tout au long de l'exercice 2021, deux programmes ont été financés et implémentés au sein du CHUY, à savoir la prise en charge des cas et la gouvernance et pilotage. La mise en œuvre du programme « prise en charge des cas » a connu une baisse du nombre de consultations réalisées de 50,13% (8 467) par rapport à l'exercice 2019 (16 979), considéré comme année de référence en raison de l'absence du Covid-19. Malgré le fait que, dans le cadre de la lutte contre cette pandémie, le CHUY a acquis sur la base de ses ressources de fonctionnement, des produits sanitaires (gaz médical, petit matériel médical pour Covid-19, etc. ...) d'une valeur de FCFA 300 593 749.

Par ailleurs, l'on note également un dépassement des objectifs fixés pour les divers soins dispensés et les produits d'échographie qui ont enregistré respectivement des taux d'exécution de 181,54% et de 108,25%.

Par programmes, les dépenses ont été ventilées à hauteur de 83,22% (FCFA 3 594 962 415) pour la « gouvernance et pilotage du CHUY » et 16,78% (FCFA 724 766 772) pour la « prise en charge des cas ».

En ce qui concerne l'encadrement des professionnels de la santé, le CHUY a reçu 718 stagiaires en 2021 (provenant aussi bien

du Cameroun que la République Démocratique du Congo, la Chine, l'Allemagne et la France) et 582 étudiants chercheurs (provenant des Universités d'Etat et des Instituts Privés d'Enseignement Supérieur), soit un total de 1 300 encadrés en 2021 contre 786 en 2019. En effet, cette amélioration est due au renforcement de la politique d'appui pédagogique aux apprenants, ainsi qu'à la consolidation de la collaboration avec des universités partenaires (aussi bien nationaux qu'internationaux).

Graphique 47: Répartition des différentes ressources du CHUY

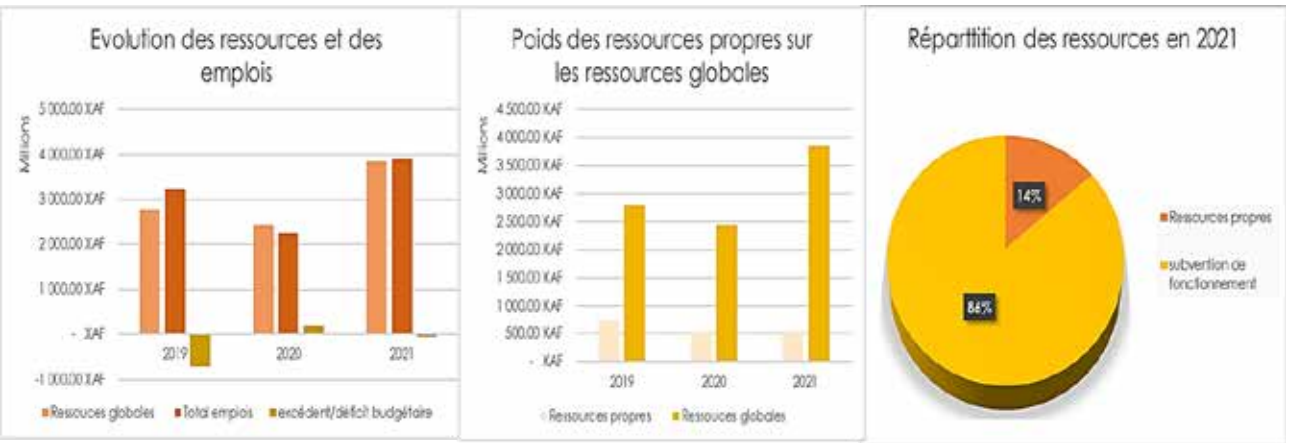

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Dans l'ensemble, les dépenses du CHUY (FCFA 3 902 145 058) ont été supérieures aux ressources mobilisées (FCFA 3 854 913 488) en 2021, causant ainsi un déficit budgétaire de FCFA 47 231 570. Cette contreperformance pourrait se justifier en raison des travaux de réhabilitation en cours du bloc opératoire et d'imagerie.

Malgré cette situation, le ralentissement d'un certain nombre d'activités opératoires de chirurgie et de gynécologie-obstétrique, ainsi que des prestations d'imagerie (radiologie os-poumons, IRM), n'a pas empêché cette structure d'exécuter 81,71% des activités de ses programmes. En dehors des obstacles infrastructurels, les difficultés suivantes ont également handicapé l'exploitation de cet hôpital :

- la non livraison au 31 décembre 2021 de 10 800 kits de dialyse ;
- le déficit du personnel médical et paramédical ;
- le plateau technique vétuste ;
- le non respect des délais de livraison des travaux de réhabilitation en cours, notamment au bloc opératoire et en imagerie.

En conséquence, et dans l'optique d'une amélioration de ses performances et de ses recettes propres, le CHUY envisage la mise en œuvre des principales actions suivantes au cours de l'exercice 2022 :

Sur le plan de la prise en charge des pathologies :

- la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie globale de riposte sanitaire face au Covid-19 ;
- la fourniture de consommables de dialyse ;
- la poursuite de la mise en œuvre d'une régie d'avance pharmacie ;
- l'approvisionnement en quantité suffisante de l'oxygène médical ;
- le renouvellement et l'entretien du plateau technique ;
- la réduction du déficit en personnel médical en procédant à des recrutements.

Sur le plan de la gouvernance et du pilotage du CHUY :

- l'amélioration la poursuite de l'assainissement de la dette sociale et fiscale par le règlement progressif des différents arriérés ;
- l'exécution des dépenses en adéquation avec les ressources disponibles.

CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DESPERSONNES HANDICAPEES, PAUL EMILE LEGER (CNRPH)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1971
Forme juridique : Etablissement Public à caractère social
Siège social : Yaoundé
Subventions de fonctionnement : FCFA 900 000 000 (+50%)
Ressources propres : FCFA 262 320 280 (+25,92%)
Excédent budgétaire : FCFA 41 418 822 (-49,51%)
Effectif : 216 (+14%)

PCA : Mme Pauline Irène NGUENE
DG : Pr. MANGA Alexandre
DGA : M. Douglas A. ACHINGALE

Tutelle Technique : MINAS
Tutelle Financière : MINFI

Dans un contexte de levée progressive des restrictions liées au COVID-19, avec pour corollaire la reprise des activités, le Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) a réalisé en 2021 les actions rentrant dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale orientée vers la réhabilitation et la reconversion des personnes handicapées. A cet effet, l'Etat du Cameroun a signé avec la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) un accord de financement, dont la première phase, a permis au CNRPH de se doter de nouveaux bâtiments, de réhabiliter son atelier de menuiserie métallique et de faire divers autres aménagements. Toutefois, les effets néfastes du COVID-19 continuent à impacter négativement ses ressources propres.

GOUVERNANCE

Les organes de gestion du CNRPH ont assuré la coordination générale des activités et le bon fonctionnement des services tout au long de l'exercice 2021. Toutefois, l'absence de la fonction d'audit interne et la non-opérationnalisation de la fonction contrôle de gestion sont quelques manquements observés au sein de l'organisation de cette structure. Quant aux comptabilités générale et analytique, elles ne sont pas encore effectives tel que prescrit par la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020			2021		
Ressources	Réalisations	Taux de réal	Prévisions	Réalisations (base caisse)	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations (base caisse)	Taux de réal.
Solde ou report année N-1	1 770 172 000	99,32%	1 607 729 932	718 198 932	45%	677 601 000	0	0%
Ressources propres	215 918 537	54,57%	395 650 000	208 316 369	53%	510 000 000	262 320 280	51%
Subventions d'Investissement (BIP MINAS)	0	0	0	0	0	0	0	0
Subventions d'Investissement (BIP MINSANTE))	0	0%	108 000 000	97 025 943	90%	0	0	0
Subventions de fonctionnement (MINFI)	600 000 000	100%	900 000 000	900 000 000	100%	900 000 000	900 000 000	100%
Don et/ou legs	0	0%	49 000 000	0	0%	59 000 000	36 438 480	62%
TOTAL RESSOURCES	**2 836 090 537**	**72,66%**	**3 060 379 932**	**1 923 541 244**	**63%**	**2 146 601 000**	**1 198 758 760**	**56%**
Emplois								
dépenses totales de fonctionnement	1 204 115 734	73,45%	1 358 063 000	1 016 449 146	75%	1 481 783 000	1 063 576 709	72%
Dépenses totales d'investissement	572 911 288	25,25%	1 702 317 000	825 060 457	48%	664 818 000	93 763 229	14%
TOTAL EMPLOIS	**1 777 027 022**		**3 060 380 000**	**1 841 509 603**	**60%**	**2 146 601 000**	**1 157 339 938**	**54%**
Postes spécifiques								
Charges de Personnel	889 892 483	73,63%	898 939 000	761 368 084	84%	1 005 407 000	882 320 098	87,88%
Dettes sociales	/	/	/	/	/	/	39 141 593	/
Dettes fiscales	/	/	/	/	/	/	4 219 208	/
Excédent /déficit budgétaire	1 059 063 515	/	/	82 031 641	/	/	41 418 822	/

L'évaluation de l'exécution du budget du CNRPH au 31 Décembre 2021 laisse apparaitre un solde créditeur (base caisse) de FCFA 41 418 82 découlant principalement des dons et legs d'un montant de FCFA 36 438 480 du reliquat de l'utilisation de la subvention de fonctionnement (4 980 342).

Quant aux ressources propres de cette structure, elles ont été recouvrées à hauteur de 51% en 2021 et représentent 21,88% de l'ensemble des ressources annuelles mobilisées leur augmentation de 25,92% par rapport à l'exercice 2020 résulte d'une amélioration du recouvrement des frais de scolarité (107,02%), des frais de stage académique(131,08%), des frais d'inscription(84,55%), des produits des consultations spécialisées (59,75%), des consultations psychologue clinicien (75,12%, de l'Hydrothérapie (70,01%), des produits de gypso thérapie (73,09%), des produits d'hospitali-

sations (77,55%, du laboratoire (88,76%), de la radiologie hors bloc opératoire (85,32%), de la radiologie du bloc opératoire (79,99%), des produits des mains levées à l'occasion du cinquantenaire du CNRPH (50%) et les autres produits d'exploitation (59,36%).

Comparativement aux prévisions, le taux de réalisation des ressources globales, se dégrade d'année en année (72,66% en 2019, 63% en 2020 et 56% en 2021). A cet égard, il y a lieu de signaler que le CNRPH n'a pas bénéficié depuis plusieurs années, des subventions d'investissement (BIP MINAS ou BIP MINSANTE) pourtant régulièrement inscrits dans leur budget.

Dans le cadre de la mise en œuvre des sous-programmes de la stratégie sectorielle du MINAS, le CNRPH a poursuivi la réalisation des activités résiduelles du Contrat-Plan Etat/CNRPH 2016-2019, à travers l'acquisition de nouveaux équipements, les aménagements et la construction des bâtiments. Ces actions ont été mises en œuvre à la suite de la signature d'une convention de prêt avec la BMCE d'un montant total de 35 milliards de FCFA, destiné au financement de la première phase du projet de rénovation du Centre dont FCFA 25 milliards ont été utilisés pour les travaux d'envergure.

Les dépenses de l'exercice 2021 ont porté sur le paiement des dépenses courantes (Biens et services consommés), le règlement des frais de personnel et les autres charges diverses (indemnité, assurance, frais de colloques et séminaires). Les dépenses d'investissement quant à elles ont été ordonnancées à hauteur de 36 % en 2021, contre 52,88 % en 2020. Certains de ces investissements ont été réceptionnés, notamment les travaux de construction de l'enceinte de la balnéothérapie, la réhabilitation de la piscine, la fourniture et installation des équipements de physiothérapie, et d'ergothérapie.

Graphique 48: Répartition des différentes ressources du CNRPH

CONCLUSION/PERSPECTIVES

La baisse continue des ressources du CNRPH notamment ses recettes propres et l'absence des subventions d'investissement, constituent un obstacle majeur à l'atteinte des objectifs du gouvernement, relatifs à la protection des personnes socialement vulnérables et la solidarité nationale. Toutefois, l'accord de financement signé en 2021 entre l'Etat du Cameroun, représenté par le MINFI, et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) pour la rénovation des infrastructures constitue une bouffée d'oxygène pour le CNRPH et un espoir pour les personnes handicapées.`

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN (CPC)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 1959
Forme juridique : Etablissement Public à caractère Hospitalier
Siège social : Yaoundé
Capital par dotation : 417 291 932 FCFA
Chiffre d'Affaires : FCFA 3 398 434 512 (+29%)
Subvention : FCFA 2 642 726 579 (-4%)
Capitaux propres : FCFA 4 605 152 602 (+2%)
Résultat net : FCFA 189 689 845 (+9030 %)
Effectif : 248 (+7,36%)

PCA : Pr. KOULLA SHIRO SINATA
DG : M. MIRDAD KANZANJI
DGA : Dr BELINGA Suzanne

Tutelle Technique : MINSANTE
Tutelle Financière : MINFI

L'assouplissement des mesures de lutte contre la COVID-19 a favorisé la reprise normale des activités du Centre Pasteur du Cameroun (CPC) en 2021, avec pour priorités la résorption du déficit enregistré en 2020 et la poursuite du processus de mise en œuvre des actions de son plan de développement, conformément à la vision gouvernementale en matière sanitaire contenue dans la SND-30. En marge de quelques changements sur le plan de la gouvernance, le Centre pasteur a mis en place de nouvelles techniques de prévention et de prise en charge des maladies et a signé d'importants contrats. Les principaux indicateurs financiers reflètent la résilience du CPC et son retour progressif à la viabilité.

GOUVERNANCE

La désignation d'un nouveau Directeur Général et le renouvellement des mandats de plusieurs membres du Conseil d'Administration ont marqué la gouvernance du CPC en 2021, indépendamment de la tenue régulière des sessions des organes sociaux. Par ailleurs, L'accréditation ISO15189 de deux services d'analyse médicale (virologie et sérologie) a été maintenue.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif Net Immobilisé	2 635 833 209	2 580 375 732	2 579 281 052
Créances nettes sur les clients	605 508 914	567 073 038	857 221 001
Autres Créances nettes	1 768 892 213	1 837 207 707	442 218 467
Fournisseurs avances versées	0	38 355 328	117 125 226
Capitaux propres	4 570 395 460	4 511 580 823	4 605 152 602
Dettes financière	0	0	0
Dettes fournisseurs	296 617 412	283 557 327	117 125 226
Clients avances reçues	3 302 000	41 707 030	53 333 508
Dettes fiscales et sociales	125 576 402	176 902 457	140 086 803
Autres dettes	2 168 775 833	1 859 800 548	2 334 691 738
Chiffre d'affaires	3 404 029 228	2 636 733 372	3 398 434 512
valeur Ajoutée	1 745 024 496	1 462 145 111	1 696 094 138
Excédent Brut d'Exploitation	445 438 724	70 601 576	313 610 890
Charges de personnels	1 299 585 772	1 391 543 535	1 382 483 248
Résultat d'exploitation	324 072 790	-124 148 943	139 689 845
Résultat Net	325 146 861	-2 124 478	189 689 845
Trésorerie nette	1 619 964 747	2 328 901 076	2 601 741 019
Ratio de liquidité générale (AC/PC)	1,03	1,34	0,97
Ratio de solvabilité (DLMT/Fonds propres)	0,00	0,00	0,00
Ratio de rentabilité (RN/CA)	0,10	0,08	0,06
Ratio de performance financière (CA/ Charges d'exploitation)	0,60	0,65	0,65
Ratio: Relation avec le gouvernement (Dettes fiscales et sociales/PC)	0,06	0,07	0,05

Le Centre Pasteur clôture le budget 2021 avec un solde positif de FCFA 2 066 186 423 résultant d'un éxcédent des ressources (FCFA 7 306 335 593) sur les dépenses (FCFA 5 240 149 170).

Les ressources mobilisées en 2021 comprennent les recettes propres (FCFA 3 455 552 911), les fonds de reserve (FCFA 1 601 102 709) les subventions allouées par les différentes tutelles, dont le MINFI (FCFA 600 000 000) et le MINSANTE (FCFA 96 212 264) et les autres recettes (FCFA 1 553 467 709) constituées à 96% des transferts destinés au financement des projets de recherche.

La reprise des activités du CPC est marquée par une augmentation à hauteur de 29% du chiffre d'affaires entre 2020 et 2021. En effet, les taux d'accroissement des analyses accréditées (11%) et de nouvelles techniques d'identification des pathogènes (5,8%) ont atteint leurs cibles et permis au CPC d'améliorer ses capacités de detection, de prévention et de prise en charge des maladies en 2021, nécessaires à la diminution de la morbidité et de la mortalité.

L'Excédent Brut d'Exploitation et le Resultat net de l'exercice se sont accrus respectivement de 344% et 9029%, grâce à l'amelioration du chiffre d'affaires (29%) et à une maitrise des charges, notamment celles du personnel. L'augmentation des fonds propres (2%), sous l'influence du resultat positif, maintient le CPC dans l'intervalle de solvabilité. Toutefois, une legère dégradation du ratio de liquidité génerale est perceptible du fait, de l'augmentation des dettes à court terme, en particulier les dettes fournisseurs et les autres dettes.

En ce qui concerne la réalisation des analyses médicales, elle a augmenté de 6,62% par rapport à l'année 2020, passant ainsi de 413 115 à 438 728. Cette situation est la résultante de la modernisation des locaux du CPC et de la création de nouvelles caisses d'enregistrement qui ont permis de réduire les délais d'attente.

Grâce aux financements conjoints de l'ambassade du Japon et au fonds Mérieux, le CPC a acquis un Maldi-tof qui a contribué à l'amélioration des capacités techniques de l'identification des microorganismes et des bactéries en générale. Dans le cadre de la riposte contre la pandémie à la Covid-19, le CPC a continué à mettre ses laboratoires à la disposition de la plateforme PlaCARD (Plateform for Collecting Analyzing and Reporting Data) pour fournir des données de diagnostic quotidien de cette maladie.

Quant aux charges de personnel par rapport au chiffre d'affaires, elles demeurent élevées et se situent à 40,68%. Cette situation a pour conséquence la réduction de la marge du Chiffre d'affaires destinée à couvrir ses autres charges de fonctionnement.

Graphique 49: Evolution des chiffres clés du CPC

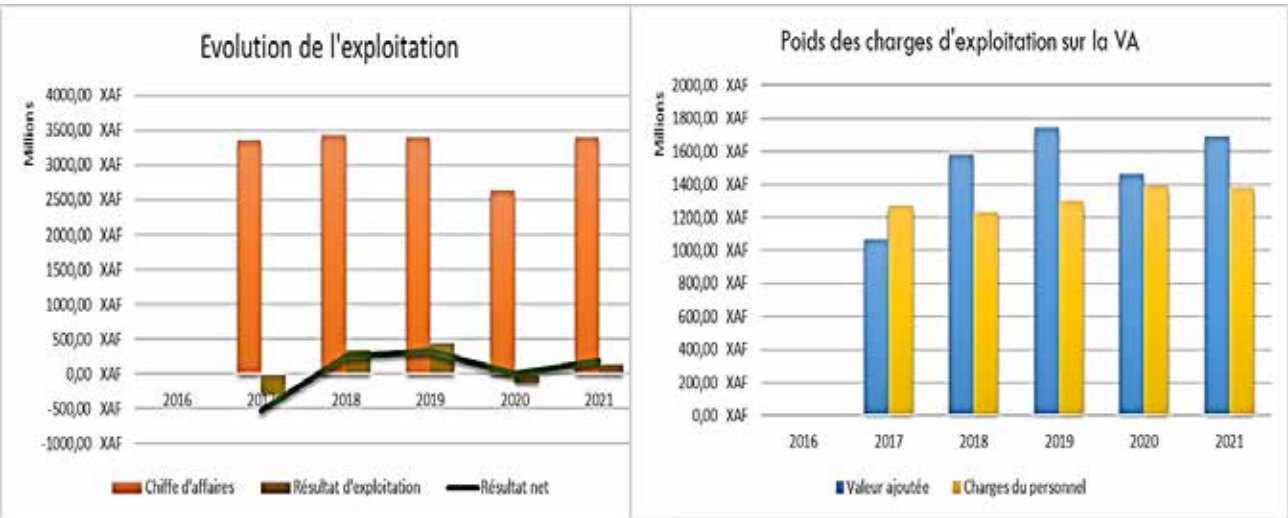

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Malgré la reprise effective de ses activités encore marquées par les effets néfastes de la COVID-19, le Centre Pasteur du Cameroun reste dans la zone de fragilité. De nombreux défis interpellent le Laboratoire pour son ancrage à la stratégie sectorielle du MINSANTE, en conformité avec la SND-30 et les Objectifs de Développement Durable (ODD), au rang desquels figurent en bonne place l'amélioration de la gouvernance, le renforcement du plateau technique et la recherche des financements.

HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 20 septembre 1987
Forme juridique : Etablissement Public à caractère Hospitalier
Siège social : Douala
Subvention de fonctionnement : FCFA 4 721378 656 (+49,67%)
Ressources propres : FCFA 5 165 780 404 (+23,39%)
Excédent/déficit budgétaire : FCFA 168 572 657 (+29,39%)
Effectif : 661

PCA : Pr. Elvis NGOLLE NGOLLE
DG : Pr. LUMA Henry NAMME
DGA : Dr. PENDA Ida Calixte

Tutelle Technique : MINSANTE
Tutelle financière : MINFI

L'Hôpital Général de Douala (HGD) est un Etablissement Public à caractère hospitalier créé en 1987 et réorganisé en 2001 et 2018 par décrets du Président de la République. Il est chargé de (i) dispenser les soins médicaux et paramédicaux de haut niveau ; (ii) servir de support pédagogique à la formation du personnel technique et administratif ; (iii) promouvoir la coopération et la recherche dans le domaine des sciences de la santé ; et (iv) participer directement ou indirectement à toutes activités ou opérations à caractère scientifique, sanitaire ou médical en rapport avec son objet social.

Les activités menées par l'Hôpital au cours de l'exercice 2021 se sont articulées autour des programmes « prévention de la maladie », « prise en charge des cas » et « gouvernance et appui institutionnel » qui ont connu respectivement des taux d'exécution de 45,44%, 77,86% et 95%.

Au cours de l'exercice, le fonctionnement de cet organisme a été marqué principalement par la persistance de la pandémie due au coronavirus et le déroulement du CHAN (du 16 janvier au 7 février 2021).

Aussi des difficultés de divers ordres ont affecté l'exploitation de cet hôpital, tel que les ressources humaines qui ont enregistré des abandons de poste et des sous-effectifs dans les services de médecine. Au niveau des équipements, une panne de 8 mois du scanner d'imagerie médicale et l'absence de certains équipements tels que le nasofibroscope, l'hystéroscopie, et le test de Lancaster ont affecté le bon fonctionnement des services.

GOUVERNANCE

Les sessions budgétaires et des comptes de l'HGD continuent de se tenir dans les délais légaux prévus par la réglementation en vigueur. Les documents issus des travaux de ces sessions sont transmis systématiquement aux administrations concernées.

Nonobstant la tenue des comptabilités générale et budgétaire, la comptabilité analytique n'est pas effective au sein de cette structure.

Par ailleurs, l'HGD dispose d'une commission de maturation des projets, dont les activités ont débuté au cours de l'exercice 2021. Cette commission a pour but de permettre à cet organisme de maîtriser tous les aspects liés à l'acquisition des biens et services en vue d'optimiser l'adéquation « bonne qualité de la commande – moindre coûts ».

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020		2021		
	réalisations	Taux de réal.	Réalisations/ ordonnancements	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations/ ordonnancements	Taux de réal.
Ressources							
Report année N-1	0	0%	129 140 000	7,14%	2 647 726 149 696	0	0%
Ressources propres	4 211 614 207	67,29%	4 186 378 273	66,14%	6 742 354 118	5 165 780 404	76,62%
Recettes d'investissement	529 930 000	88,83%	0	0%	762 400 000	310 498 214	40,73%
Subventions d'Investissement	0	0%	0	0%	0	0	0%
Subventions de fonctionnement	3 250 000 000	108,62%	3 154 509 434	99,92%	4 721 378 656	4 721 378 656	100,00%
Transferts reçus	135 194 621	96,57%	133 709 291	95,51%	140 000 000	138 560 127	7%
Créances recouvrables	415 115 441	/	467 091 282	77,85%	0	587 559 523	/
TOTAL RESSOURCES	**8 541 854 269**	**67,91%**	**8 070 828 280**	**57,74%**	**15 013 859 609**	**10 923 776 924**	**72,76%**
Emplois							
Dépenses de fonctionnement	7 158 077 384	88,39%	8 713 238 057	87,57%	10 335 213 038	9 905 756 395	95,84%
Dépenses d'investissement	387 025 634	86,86%	978 386 825	11,16%	938 498 214	849 447 872	90,51%
TOTAL EMPLOIS	**7 545 103 018**	**61,84%**	**9 691 624 882**	**74,85%**	**11 273 711 252**	**10 755 204 267**	**95,40%**
Postes spécifiques							
Charges de personnel	2 862 526 498	97,77%	2 957 764 583	92,02%	4 255 771 656	4 186 694 005	98,38%
Excédent /déficit budgétaire	996 751 251	/	-1 620 796 602	/	/	168 572 657	/

L'ensemble des ressources de l'HGD au titre de l'exercice 2021, a augmenté de 35,35% par rapport à celle de 2020. Cette augmentation est due à l'octroi à cet organisme, d'une subvention spéciale de FCFA 1 000 000 000 pour la couverture des soins d'hémodialyse.

La mise en œuvre des programmes « prévention de la maladie » et « prise en charge des cas » ont permis de générer des recettes propres de l'ordre de FCFA 5 165 780 404 qui représentant 47,29% des recettes totales de cet organisme. Lesdites recettes croissent de 23,40% sur la période 2020-2021, du fait d'une augmentation de la vente des produits de pharmacie et d'une densification des activités de laboratoire.

Quant aux consultations externes, elles sont passées de 48 753 cas en 2020 à 63 729 cas en 2021, soit une augmentation de 30,72%, tandis que les hospitalisations (les entrées) sont passées de 7 202 cas en 2020 à 7 055 cas en 2021, soit une baisse de 2,04%. En effet, depuis le mois de mars 2020, les patients par crainte de la maladie Coronavirus, ont fortement réduit leur fréquentation dans les hôpitaux. Malgré cette situation, l'HGD a poursuivi l'accompagnement du Gouvernement dans sa stratégie de riposte contre cette pandémie, notamment en s'impliquant dans la prise en charge gratuite des patients COVID. Cette activité, a eu une incidence sur la trésorerie de l'HGD, entrainant ainsi un manque à gagner de FCFA 119 070 316.

En ce qui concerne les émissions de recettes effectuées au cours de l'exercice 2021, FCFA 54 886 504 sont irrécouvrables, en raison des cas des indigents/insolvables pour FCFA 41 452 140 et des remises accordées à des patients ou familles ayant déclaré ne pas pouvoir s'acquitter de la totalité du paiement de leur facture pour un montant de FCFA 13 434 364.

Relativement à l'ensemble des dépenses engagées par l'HGD (FCFA 10 755 204 267) en 2021, elles sont constituées des dépenses de fonctionnement (FCFA 9 905 756 395) et des dépenses d'investissement (FCFA 849 447 872).

Les dépenses de fonctionnement ont été ventilées par unités opérationnelles à hauteur de 41% pour les ressources humaines, de 28% pour la pharmacie, de 14% pour la Direction Générale, de 10% pour la Direction technique, et 8% pour les services économiques et hôtellerie.

Les charges de personnels représentent 42,27% des dépenses de fonctionnement et ont été réalisées à hauteur de 98,38%. Elles sont largement supérieures taux prudentiel de gestion qui est de 30%.

Quant aux dépenses engagées pour les investissements, elles se chiffrent à FCFA 849 447 872 et absorbent 16,44% des recettes propres. Les investissements réalisés concernent la fourniture et la mise en place d'une unité de production d'oxygène, l'acquisition d'un simulateur, la réfection de quelques locaux, l'achat du matériel informatique et du mobilier de bureaux.

Graphique 50: Répartition des différentes ressources de l'HGD

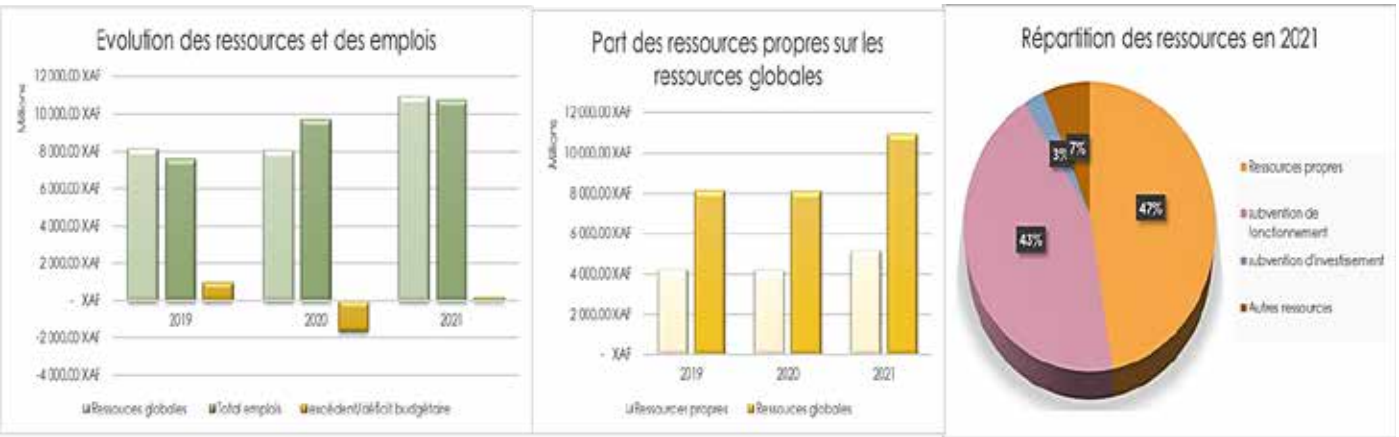

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La mise en œuvre du programme de performance 2021 de l'HGD, s'est déroulée dans un contexte difficile, stigmatisé par la persistance de la COVID 19. Cependant des perspectives s'ouvrent sur le fait que la mise en service des équipements réceptionnés au cours de cet exercice 2021 et l'opérationnalisation des nouveaux services de cet hôpital pourraient permettre d'envisager une amélioration de ses performances et de ses recettes propres.

En effet, l'HGD peut désormais compter sur la Réanimation Médico-Chirurgicale et le Bloc opératoire la Coronarographie diagnostique et curative, l'extension du service d'Hémodialyse et le nouveau scanner, pour le développement des activités génératrices de revenus.

Afin de consolider cette vision, l'HGD envisage la réalisation des activités suivantes :

• l'amélioration du marketing et de la communication ;

• la promotion des activités du Service Premium ;

• la poursuite du renouvèlement de l'équipement en cobaltothérapie.

En définitive, la maîtrise des charges d'exploitation, l'amélioration du suivi des procédures de passation et de l'exécution des marchés publics sont des défis permanents pour l'amélioration de ses performances.

HOPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 23 janvier 2014
Forme juridique : Etablissement Public à caractère Hospitalier
Subvention de fonctionnement : FCFA 1 300 000 000
Ressources propres : FCFA 1 631 106 313 (29,01%)
Excédent/déficit : FCFA -836 889 482 (+28,37%)
Effectif : 484 (+5,90%).

PCA : Mme Honoré Denise EPEE
DG : Emile Télésphore MBOUDOU

Tutelle Technique : MINSANTE
Tutelle financière : MINFI

Le projet de performance de l'HGOPED au titre de l'exercice 2021 s'articule autour de deux sous-programmes mis en œuvre par le MINSANTE notamment « la prise en charge des cas » et « la gouvernance et l'appui institutionnel ».

Pour lui permettre d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés, l'HGOPED dispose d'une capacité d'accueil en hospitalisation est de trois cent (300) lits et de dix (10) couveuses opérationnelles.

Les activités de l'HGOPED s'appuient sur la SND30 qui envisage : (i) l'amélioration de l'efficacité du système de santé en mettant à profit la décentralisation ; (ii) la mise sur pied de la couverture santé universelle ; (iii) favoriser la performance hospitalière et la démarche qualité dans les FOSA (formation sanitaire) ; (iv) renforcer l'accessibilité géographique aux soins de santé ; (v) disposer le personnel de santé qualifié et motivé ; et, (vi) améliorer la gouvernance sanitaire.

L'année 2021 a été marquée par la réalisation au sein de ce centre hospitalier d'une mission de soins de l'Association Bordelaise TEO Aquitaine (France). Celle-ci a couvert l'ensemble des soins de la neurologie de l'enfant, le handicap et toutes les pathologies observées chez le nouveau-né. A ce titre, quatre-vingt (80) enfants ont été consultés dans le cadre de cette mission, avec près d'une dizaine d'opérations chirurgicales réalisées. L'équipe bordelaise a par ailleurs procédé à l'amélioration du confort de certains enfants souffrant d'un handicap.

GOUVERNANCE

Les travaux des organes sociaux de l'HGOPED continuent de se tenir dans les délais conformément à la règlementation en vigueur et la documentation y afférente transmise aux administrations concernées. Le comité chargé des avancements et reclassement du personnel de l'HGOPED placé sous l'égide du Conseil d'administration a procédé au reclassement du personnel de cette structure hospitalière au cours de l'exercice 2021.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020		2021		
	Réalisations	Taux de réal.	réalisations	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations	Taux de réal.
Ressources							
Ressources propres	1 494 661 043	61,04%	1 264 309 075	42,26%	3 334 250 000	1 631 106 313	85,52%
Subventions d'Investissement (BIP/MINSANTE)	40 601 520	81,20%	39 622 641	79,24%	100 000 000	0	0%
Autres Subventions d'Investissements	0	0%	0	0%	342 963 000	0	0%
Subventions de fonctionnement versé par l'Etat	1 000 000 000	100%	1 300 000 000	100%	1 300 000 000	1 300 000 000	100%
Subvention COVID-19					-	25 000 000	100%
Autres subventions de fonctionnement	250 000 000	100%	45 000 000	5,02%	144 902 132	144 902 132	100%
Dons et/ou legs (fonctionnement investissement)	0	0%	0	0%	35 000 000	0	0%
Créances à recouvrer/ payer	0	0%	147 712 722	58,70%		0	0%
TOTAL RESSOURCES	2 785 262 563	73,32%	2 796 644 438	49,73%	5 112 213 000	3 101 008 445	60,65%
Emplois							
dépenses totales de fonctionnement	2 934 842 943	79%	3 236 494 663	67,46%	4 198 615 132	3 690 308 514	87,89%
Dépenses totales d'investissement	273 294 069	62,11%	212 076 786	25,65%	1 023 500 000	247 589 413	24,190%
TOTAL EMPLOIS	3 208 137 012	77,63%	3 448 571 449	61,32%	5 222 115 132	3 937 897 927	75,40%
Postes spécifiques							
Charges de Personnel	1 347 794 315	88,77%	1 733 002 223	91,52%	2 247 662 132	2 114 408 942	94,07%
Créances à recouvrer/ payer	/	/	147 712 722	58,70%	/	/	/
Excédent /déficit budgétaire	-422 874 449	/	-651 927 011	/	/	-836 889 482	/

Graphique 51: Répartition des différentes ressources de l'HGOPED

CONCLUSION/PERSPECTIVES

L'exécution du budget de l'HGOPED sur la période sous revue, présente une structure fortement déficitaire qui se dégrade au fil des ans.

Les activités de cet organisme au titre de l'exercice 2021 ne se sont pas déroulées dans un contexte favorable et son exploitation s'est dégradée au cours du temps. Pour ce fait, les actions majeures ci-après devront être mises en œuvre pour lui permettre d'atteindre un niveau de performance optimal :

- le relèvement du plateau technique ;

- le détachement au sein de HGOPED du personnel médical spécialiste ;

- le déblocage à temps des subventions afin d'éviter les ruptures des stocks de médicaments et autres consommables médicaux et biomédicaux.

HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 24 septembre 2001
Forme juridique : Etablissement Public à caractère Hospitalier
Subvention de fonctionnement : FCFA 1 500 000 000 (+0%)
Subvention d'investissement : FCFA 708 200 000 (+0%)
Ressources propres : FCFA 1 889 046 933 (+2,50%)
Excédent budgétaire : FCFA 304 273 733 (-50,12%)
Effectif : 392 (-9,26%)

PCA : Dr TSITSOL MEKE Louis Philippe
DG : Pr. MBU Robinson ENOW
DGA : Dr Charles NSOM MBA

Tutelle Technique : MINSANTE
Tutelle financière : MINFI

Conformément aux priorités sectorielles définies par la SND30, l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé est chargé de : (i) la Prestation des soins de haut niveau ; (ii) la Formation ; (iii) la Recherche et (iv) la Coopération.

Dans ce contexte cet hôpital conduit quatre (04) programmes définis par le Ministère de la Santé, à savoir :

- la « prévention de la maladie » qui a pour objectif de réduire l'incidence/prévalence des maladies transmissibles ;

- la « promotion de la santé » qui a pour visée d'amener la population à adopter des comportements favorables à la santé ;

- la « prise en charge des cas » qui a pour but d'assurer la prise en charge curative des cas et leurs complications ;

- la « gouvernance et appui institutionnel » qui a pour fin d'améliorer la gouvernance dans le secteur de la santé publique à travers le renforcement de la normalisation, de la régulation et de la redevabilité.

Le principal fait marquant au sein de cette struc-

ture au cours de l'exercice 2021 est la reprise progressive de l'activité consécutive à la diminution de la pandémie COVID-19.

GOUVERNANCE

Les sessions du Conseil d'Administration de l'HGOPY se sont tenues dans les délais légaux et la poursuite de la mise en œuvre de la pratique de la Gestion Axée sur la Performance, initiée en 2015, a permis l'amélioration des recettes propres de cet organisme, et dans une certaine mesure la maitrise de ses charges d'exploitation.

Toutefois, il est à noter qu'au sein de cette structure, l'absence d'une charte d'audit interne. Relativement à l'arrimage au régime financier de l'Etat qui institue la tenue d'une triple comptabilité (générale, budgétaire, analytique) par les Etablissements publics, elle demeure non effective à HGOPY. Seule la comptabilité budgétaire est appliquée au sein de cette structure.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020		2021		
	Réalisations	Taux de réal.	Réalisations/ ordonnancements	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations/ ordonnancements	Taux de réal.
Ressources							
Solde ou report année N-1	753 712 710	100%	768 446 687	100%	0	0	0
Ressources propres	2 268 599 849	84,83%	1 843 021 419	81,85%	2 240 277 000	1 889 046 933	84,32%
Subventions d'Investissement	20 000 000	100%	0	0%	708 200 000	708 200 000	100%
Subventions de fonctionnement	1 200 000 000	100%	1 500 000 000	100%	1 500 000 000	1 500 000 000	100%
Dons et/ou legs (fonctionnement et investissement)	0	0%	0	0%	116 493 450	80 493 450	69,10%
Produit des cessions des immobilisations	/	/	3 296 000	65,92%	0	0	0%
Créances à recouvrer	/	/	19 073 233	11,74%	160 883 000	42 340 282	26,32%
TOTAL RESSOURCES	4 242 312 559	76,63%	4 133 837 339	87,81%	4 725 853 450	4 220 080 665	89,30%
Emplois							
Dépenses de fonctionnement	3 398 761 806	86,6%	3 436 296 330	87,57%	3 991 653 540	3 687 231 733	92,37%
Dépenses d'investissement	72 439 775	4,29%	87 478 396	11,16%	734 200 000	228 575 199	31,13%
TOTAL EMPLOIS	3 471 201 581	61,84%	3 523 774 726	74,85%	4 725 853 450	3 915 806 932	82,86%
Postes spécifiques							
Charges de personnel	2 047 168 045	96,28%	1 997 456 233	90,95%	2 198 000 000	2 081 619 137	94,71%
Créances sur les tiers	60 063 295	60,84%	18 754 570	23,82%	/	/	/
Autres créances d'investissement (Dettes d'investissement restant dues)	45 277 925	96,9%	10 938 667	28,8%	23 600 000	9 553 635	40 ,48%
Créances à recouvrer (urgences vitales et indigences) 2008-2017	0	0%	0	0%	160 883 000	42 340 282	26,32%
Autres produits et profits divers	/	/	318 663	11,15%	90 493 450	80 493 450	88,95%
Dettes sociales	41 939 796	35,58%	102 028 352	99,45%	/	96 068 148	/
Dettes fiscales	18 464 897	65,19%	90 949 838	73,94%	/	446 171 831	/
Dettes commerciales	159 680 575	72,88%	145 945 336	97,29%	/	496 811 122	/
Dettes CNPS	/	/	/	/	/	51 758 665	/
Excédent /déficit budgétaire	771 110 978	/	610 062 613	/	/	304 273 733	/

Les ressources globales de l'HGOPY ont augmenté de 2,09% par rapport à l'exercice 2020. Cette croissance résulte en grande partie d'une amélioration du recouvrement des recettes propres. Ces recettes sont passées de FCFA 1 843 021 419 en 2020 à FCFA 1 889 046 933 en 2021, soit une augmentation de 2,50%, due à un accroissement des recettes de consultations, d'hospitalisations et des produits de prestations techniques médicales (laboratoire, radiologie, bloc opératoire et maternité). Pour parvenir à ces résultats, l'HGOPY a revu à la hausse le prix de certains examens.

Toutefois, le fonctionnement optimal des services de cet hôpital a été entravé principalement par l'insuffisance du nombre d'infirmiers, le personnel malade et vieillissant, l'insuffisance des fonds d'investissement, la vétusté des équipements du service Radiologie et le retard de livraison de l'IRM.

Comparativement à l'exercice 2020 qui a connu des ordonnancements de dépenses de fonctionnement de l'ordre de FCFA 3 436 296 330, l'on note une augmentation de 7,30% en 2021. Cette croissance provient en grande partie de l'augmentation de 4,21% des charges de personnels qui représentent 56,45% des dépenses de fonctionnement. Ces charges ont été impactées par l'affectation de certains personnels par le MINSANTE et la contractualisation de nouveaux employés.

Le taux de consommation des ressources d'investissement au cours de l'exercice 2021, est de 31,13%. Ce faible taux de réalisation s'explique par le non-respect des délais de livraison de l'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) par le prestataire qui a induit une immobilisation des ressources y dédiées.

Par programmes, l'exécution du budget a permis la réalisation du programme « prise en charge des cas » à hauteur de 57% par rapport aux prévisions et celle du programme « gouvernance et appui institutionnel » a connu un taux d'exécution de 94,28%. Les deux autres programmes ont connu une exécution budgétaire nulle par rapport aux prévisions du fait d'une priorisation des actions d'autres programmes notamment celles qui contribuent à la prise en charge curative des problèmes de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et du jeune.

Dans le cadre de la réalisation des actions liées à cette prise en charge, il est observé sur la période 2020-2021, une augmentation nombre de consultations de 2,49% (19 521 cas à 20 007 cas), du taux d'occupation des lits 15,26% (45,40% à 52,33%), du nombre d'accouchements de 1,35% (2 298 cas à 2 329 cas), de césariennes réussies de 9,44% (37,70% à 41,26%), du nombre de nouveau-nés vivants de 10,92% (2 216 cas à 2 458 cas) et une baisse du taux de décès maternels de 18,96% (12,55‰ à 10,17‰).

Graphique 52: Répartition des différentes ressources de l'HGOPY

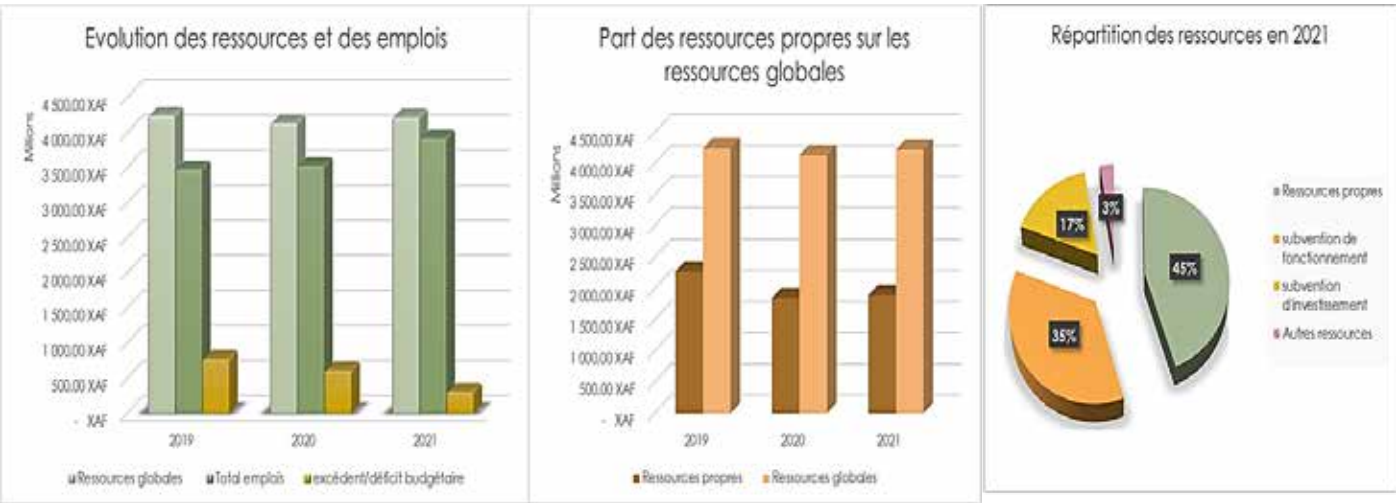

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Au 31 décembre 2021, le résultat de gestion de l'HGOPY semble positif au regard de l'excédent budgétaire qui est de FCFA 304 273 733 et n'est que théorique car ces fonds sont réservés pour l'acquisition de l'IRM sus évoqué.

En termes de perspectives, l'HGOPY prévoit l'amélioration de ses performances à travers la mise en œuvre d'un nouvel organigramme, la création d'un comité d'audit et l'amélioration du plateau technique.

Il est toutefois nécessaire que l'accent soit mis sur la maîtrise des charges de fonctionnement de cet hôpital, bien que la majeure partie de son personnel lui soit affecté par le Ministère de la Santé Publique.

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE (HGY)

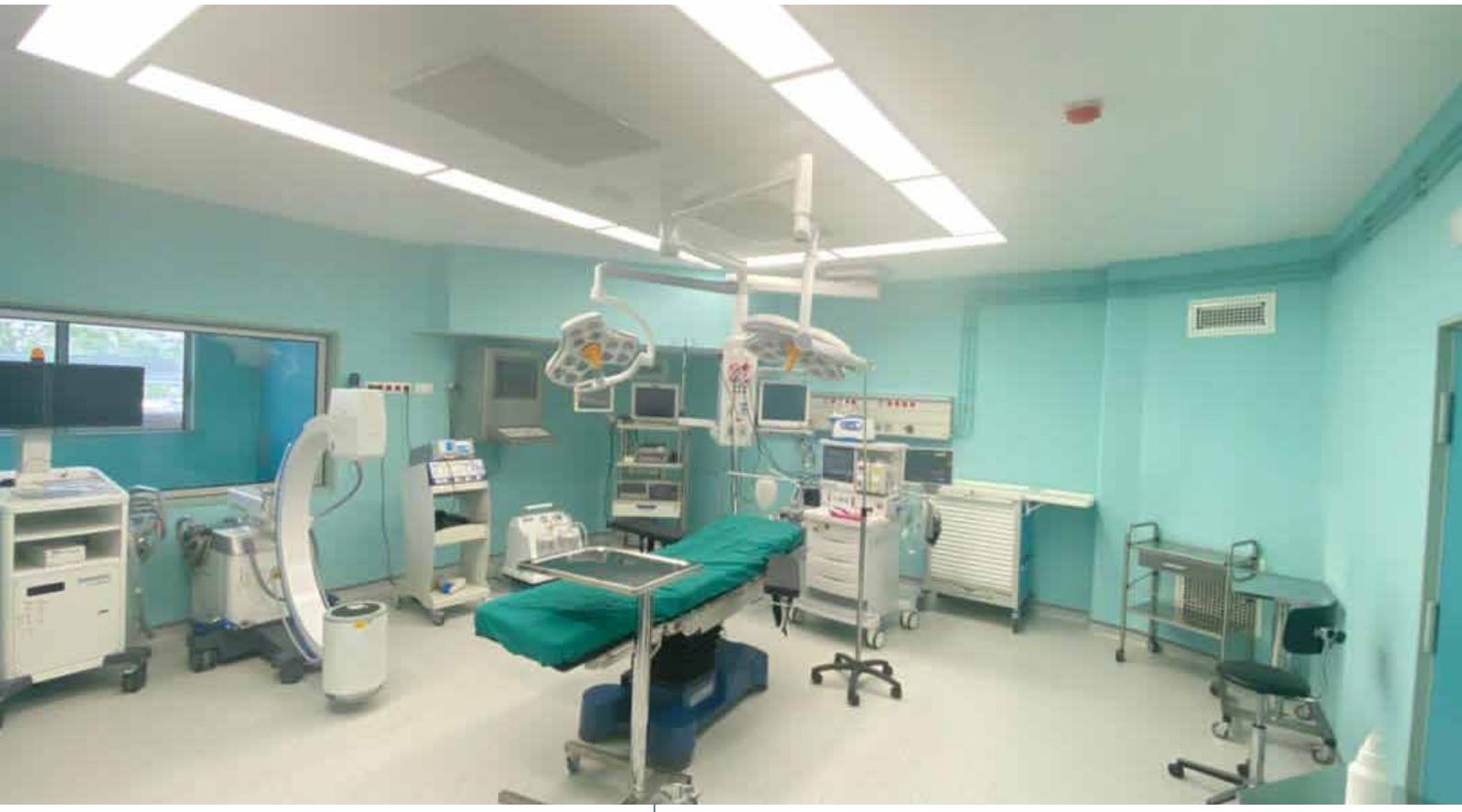

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 décembre 1987
Forme juridique : Etablissement Public à caractère Hospitalier
Subvention de fonctionnement : F CFA 3 614 590 517 (+20,48%)
Ressources propres : FCFA 2 227 975 100 (+36,13%)
Excédent/déficit : FCFA 1 392 259 392

DG : Pr Vincent de Paul DJIENTCHEU
DGA : Pr Victor Claude EYENGA

Tutelle Technique : MINSANTE
Tutelle financière : MINFI

Chargé d'offrir les soins de hautes qualités de manière à limiter les évacuations sanitaires, les missions de l'HGY ont été étendues à la recherche et à la formation. Celles-ci sont exécutées dans le cadre de la stratégie sectorielle du gouvernement, dans un contexte de développement des activités de pôles d'excellence et des spécialités de référence, qui lui ont été assignés dans la mouvance de la réforme hospitalière.

Certaines activités relatives au programme 531 « prise en charge des cas » ont connu une mise en œuvre satisfaisante en 2021, à travers l'ouverture des services spécialisés, des services névralgiques du PLANUT et la mise en service officielle de dix (10) générateurs d'hémodialyse.

Bien plus, les services jadis fermés ou suspendus du fait de l'exécution des travaux du PLANUT, ont été rouverts avec pour conséquence, un regain significatif de l'activité, ainsi qu'une hausse des recettes propres de 36,16% par rapport à 2020.

Cependant, malgré la création de plusieurs services, vision en droite ligne du texte organique adopté par l'HGY, les activités résiduelles à la clôture du contrat plan Etat/HGY (réhabilitation de la banque de sang, le laboratoire central, la mise

en conformité de l'offre de radiothérapie et le renforcement des capacités en chirurgie lourde) n'ont pas connu d'évolution.

L'HGY a tenu son rang de formation sanitaire de référence pendant le déroulement de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2021 au Cameroun, mais aussi sa première transplantation rénale.

GOUVERNANCE

L'HGY continue de tenir ses organes sociaux de manière régulière et dans les délais légaux. Les salaires sont payés régulièrement, ainsi que les avantages dus au personnel. Suite à l'implémentation de la convention collective nationale des hôpitaux, les salaires ont augmentés de 5%, la prime de rendement est passée de 20 à 5%, les avancements du personnel ont été révisés en tenant compte de la nouvelle grille salariale, de l'octroi de la prime d'astreinte pour le personnel administratif, de l'octroi de la prime de technicité au personnel paramédical et de l'octroi de la prime de panier de 4% du salaire de base).

Quant au conseil de discipline de cet organisme, il est fonctionnel. Il a procédé au cours de l'exercice 2021 à trois (03) suspensions de 100% des primes de rendement, trois (03) mise à pieds, deux (02) licenciements, une (01) remise à la disposition de l'administration d'origine et une (1) suspension de solde.

Relativement à l'arrimage au régime financier de l'Etat qui institue la tenue d'une triple comptabilité (générale, budgétaire, analytique) par les Etablissements publics, elle demeure non effective à l'HGY.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Libellés	2019		2020		2021		
	Réalisations	Taux de réal.	Réalisations	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations	Taux de réal.
Fonds de Réserves	316 913 400	25,13%	1 307 790 902	100%	1 345 406 390	1 345 406 390	100%
Report subventions de fonctionnement	-	-	-	-	1 133 196 721	300 947 906	26,56%
Recettes propres	1 364 617 841	50,45%	1 636 571 154	67%	2 140 312 000	2 227 975 100	104,10%
Subventions d'Investissement	615 081 972	79,37%	0	0%	150 000 000	0	0%
Fond de réserve affecté à l'investissement	3 584 160 420	100%	2 803 759 895	100%	2 690 317 428	0	0%
Dons et legs destinés à l'Investissement	0	0%	108 860 000	259%	877 820 076	124 100 000	14,14%
Subventions de fonctionnement	2 431 520 000	86,84%	3 000 000 000	99%	3 614 590 517	3 614 590 517	100%
Dons et legs destinés au fonctionnement, autres profits divers	1 526 253 676	-	788 695 630	112,34%	871 047 646	1 563 762 687	179,52%
TOTAL RESSOURCES	**9 855 244 144**	**83,63%**	**9 645 677 581**	**96%**	**12 822 690 778**	**9 176 782 600**	**71,57 %**
Dépenses total de fonctionnement	5 162 599 916	51,30%	5 800 852 213	96,79%	8 547 510 668	7 517 708 796	87,95%%
Dépenses d'investissement	1 132 620 295	78,38%	870 667 996	21,30%	4 275 180 110	266 814 412	6,24%
TOTAL EMPLOI	**6 295 220 211**	**54,70%**	**6 671 520 209**	**66,23%**	**12 822 690 778**	**7 784 523 208**	**60,71%**

Charges du personnel	1 976 497 514	74,41%	1 932 614180	88,61%	3 118 240 084	2 727 814 811	87,48%
Dettes commerciales (Dette ant)	43 120 122	1,14%	571 439 560	98,57%	-	-	
Excédent /déficit budgétaire	3 560 023 933		2 704 157 372			1 392 259 392	

Au terme de l'exercice 2021, les recettes propres, pharmacie y compris de l'HGY affichent un taux de réalisation de 104,10% et un relèvement de 36,16% par rapport à l'exercice 2020. Cette augmentation significative des ressources propres est due à l'amélioration des activités en 2021 à travers la remise à niveau du plateau technique (imagerie médicale, bloc opératoire) et la rénovation de certains services d'hospitalisation. La reprise des activités de la Gynécologie/Obstétrique, de radiologie, de l'Ophtalmologie et de la pédiatrie justifie également l'amélioration des ressources propres.

L'évolution de l'activité de l'HGY entre 2020 et 2021 se présente comme suit : le nombre de consultations en chirurgie est passé de 2 457 à 3 881, soit un relèvement de 57,95%, les consultations externes sont passées de 30 464 à 32 792, soit une augmentation de 7,64%, les explorations fonctionnelles de 1 782 à 3 541, soit un accroissement de 98,70%, les hospitalisations de 26 638 à 44 486, soit une progression de 66,91%, l'imagerie de 4 623 à 11 307, soit un relèvement 144,58%, les examens de laboratoire de 36 534 à 64 837, soit une bonification de 77,47%, le bloc opératoire de 2 458 à 2 984, soit une augmentation de 21,39%.

Le nombre de séances de dialyse est passé de 22 320 en 2020 à 17 846 en 2021, soit une baisse de 21,65%. Cette baisse est due aux difficultés de la Société CAMWATER à approvisionner l'HGY, la pression d'eau étant insuffisante pour faire fonctionner plusieurs générateurs en même temps.

L'hibernation persistante des activités de radiothérapie continue de plomber le pôle de cancérologie qui est désormais limité à la chimiothérapie. Le nombre de patient en 2021 était de 9 273 contre 9 960 en 2020, soit une baisse de 6,90%.

Le poids des recettes propres sur le total des ressources de l'HGY en 2021 est de 24,27%, contre 16,97% en 2020. Les subventions de fonctionnement et d'investissement représentent 75,73%.

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 87,85% et représentent 96,58% des dépenses totales. Les charges de personnel quant à elles, représentent 36,28% des charges de fonctionnement de cet organisme et 35% du total des charges. Cette proportion est au-dessus du ratio prudentiel de gestion qui est de 30%.

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à 6,24%, la plupart des marchés étant des actions résiduelles du contrat plan Etat/HGY passés depuis 2013, qui après plusieurs relances du maitre d'ouvrages aux prestataires, sont en cours de résiliation.

Graphique 53: Répartition des différentes ressources de l'HGY

CONCLUSION /PERSPECTIVES

La réouverture des services fermés pour les travaux du PLANUT ont amélioré l'offre de services à l'HGY, avec pour corollaire le relèvement significatif des recettes propres. La création des services de sous-spécialités médicales et chirurgicales va davantage diversifier l'offre de service et apporter un regain dans les activités de l'HGY. L'objectif étant que cette formation hospitalière de première catégorie maintienne sa position d'hôpital de référence.

Pour améliorer la qualité de l'offre de service et accroitre substantiellement les recettes propres, les actions ci-après devraient être implémentées :

- la création des espaces fonctionnels pour les différents services ;
- le suivi rigoureux des espaces réhabilités, ainsi que la maintenance des équipements ;
- la rénovation des espaces oubliés du Contrat-plan Etat/HGY et du PLANUT;
- la mise en œuvre de la triple comptabilité ;
- la mise en service de la Radiothérapie.

LABORATOIRE NATIONAL DE CONTROLE DE QUALITE DES MEDICAMENTS ET D'EXPERTISE (LANACOME)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 12 mars 1996
Forme juridique : Etablissement Public à caractère scientifique et technique
Ressources propres : FCFA 226 711 827 (+290 %)
Excédent : FCFA 163 783 481(-58%)
Effectif : (-8,16 %)

PCA: HAKAPOKA Hermane
DG: Dr NGONO MBALLA Rose Epse ABONDO

Tutelle Technique : MINSANTE
Tutelle Financière : MINFI

L'année 2021 a été marqué au LANACOME par la poursuite de la mise en œuvre des actions résiduelles du Contrat Plan Etat/LANACOME (2015-2018) et le renforcement du contrôle de qualité des produits connexes. Le LANACOME peine à retrouver son équilibre opérationnel et financier d'antan à cause des difficultés structurelles liées au faible niveau de ses ressources et à la vétusté de son plateau technique. En dépit de ces difficultés, le Laboratoire a réalisé en 2021 des actions importantes de son projet de performance, en vue de renforcer son ancrage aux programmes du Nouveau Cadre des Performances (2022-2030) du MINSANTE et a clôturé l'exercice par un excédent budgétaire.

GOUVERNANCE

En marge de l'approbation des comptes et des documents de gouvernance des exercices 2019 et 2020, la gouvernance du LANACOME a été particulièrement marquée, en 2021, par la mise en œuvre de l'audit interne. Toutefois, on continue d'observer la tenue tardive des sessions, en l'occurrence celle devant statuer sur les comptes de l'exercice 2021, et l'absence d'un plan stratégique de développement.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base

Rubriques	2019		2020		2021		
	Réalisations	Taux de réal	Réalisations	Taux de réal	Prévisions	Réalisations	Taux de réal
Solde ou report année N-1	598 206 464		471 581 401	468%	200 000 000	370 110 071	185%
Ressources propres	97 432 322		58 188 927	7%	1 000 687 101	226 711 827	23%
Subventions d'Investissement (BIP MINSANTE+ MINEPAT+Autres)	17 679 623		0	0%	210 000 000	0	0%
Subventions de fonctionnement (MINFI)	250 000 000		250 000 000	100%	816 200 000	0	0%
Fonds de réhabilitation			0	0%			
Don et/ou legs	0		0		50 000 000		0%
Autres produits					22 483 659		0%
Emprunts							
TOTAL RESSOURCES	963 318 409	60%	779 770 328	55%	2 299 370 760	596 821 898	26%
Emplois							
dépenses totales de fonctionnement	344 382 772		367 025 107	37%	1 511 723 681	316 982 634	21%
Dépenses totales d'investissement	147 354 236		25 215 042	6%	787 647 079	116 055 783	15%
TOTAL EMPLOIS	491 737 008	31%	392 240 149	28%	2 299 370 760	433 038 417	19%
Postes spécifiques							
Charges de Personnel	203 758 384	67%	233 047 291	100%	411 078 983	240 514 569	59%
Charges financières							
Créances sur l'Etat							
Créances sur les tiers							
Dettes sociales	0					7 129 669	
Dettes fiscales	6 041 029					6 080 379	
Dettes commerciales							
dettes financières							
Excédent	471 581 401		387 530 179		0	163 783 481	0

Les données financières sur l'exécution (base caisse) des budgets laissent apparaitre un excédent budgétaire en 2021 de FCFA 163 783 481 en baisse respectivement de 65% et 58% par rapport aux exercices 2019 et 2020. Cette baisse s'explique essentiellement par la baisse des subventions de fonctionnement (-100%) et le non encaissement des subventions d'investissement depuis 2019, malgré l'amélioration des ressources propres (290% entre 2020 et 2021 et 133% entre 2019 et 2021). Entre 2020 et 2021, le Laboratoire a réduit de 14% le montant des dépenses de fonctionnement effectivement payées, et a relevé de 360% celui des dépenses d'investissement, à travers l'acquisition du matériel de laboratoire. Les excédents budgétaires enregistrés par le LANACOME de 2019 à 2021 résultent d'une part, d'un stock important des fonds de réserve, (ressources des exercices antérieurs reportées en 2021), et d'autre part, des dé-

penses non apurés (restes à payer) qui représentent 13% des Prises en charge.

Le faible taux d'exécution des budgets entre 2019 et 2021 est corrélé à la morosité de l'activité du Laboratoire. En effet, l'évaluation du niveau de mise en œuvre des activités de la Stratégie Sectorielle du MINSANTE, notamment sur le volet Gestion des médicaments, réactifs et dispositifs médicaux essentiels, laisse apparaitre des taux de réalisation mitigés et contrastés au niveau des principales activités. Ainsi, le Renforcement de l'Inspection Pharmaceutique a enregistré une performance moyennement bonne au niveau des lots de médicaments reçus et analysés (63%) et insuffisante sur les Dispositifs Médicaux et Autres Produits de Santé. Tandis que le Contrôle de Qualité des Produits Pharmaceutiques et l'Homologation des Médicaments affichent des performances en deçà des attentes.

Par ailleurs, le LANACOME a poursuivi la mise en œuvre des actions résiduelles du Contrat-Plan Etat/LANACOME (2015-2018) dont le taux d'exécution au 31 décembre 2021 se situe à 28,5%. Il convient de relever que le Contrat-Plan suscité, qui visait la réhabilitation du Laboratoire, n'a pas atteint tous les résultats attendus à cause de la non réalisation de certaines actions importantes du plan de restructuration parmi lesquelles : la finalisation des travaux de construction du bâtiment siège pour sauvegarder les équipements acquis dans le cadre du Contrat-plan ; l'amélioration de la structure des coûts et la revalorisation des droits d'homologation ; la signature et l'application du texte sur le contrôle systématique des lots de médicaments ; la finalisation du processus de préqualification du LANACOME par l'OMS pour renforcer sa compétitivité ; l'inscription du LANACOME au chapitre 60 eu égard à la spécificité de ses missions.

En somme, le LANACOME est presqu'en cessation d'activités depuis quatre (04) ans à cause d'une insuffisance des ressources liée au non reversement de sa quote-part des frais d'homologation collectés et gérés par le MINSANTE, de la baisse des demandes d'analyse, de l'accumulation depuis 2017 des impayés des clients institutionnels. A cela s'ajoutent le non-respect des engagements de la tutelle technique (MINSANTE) pris dans le cadre du Contrat-Plan Etat/LANACOME (2015-2018) et les faiblesses de la règlementation sur le contrôle du marché des médicaments. (Absence d'un texte systématisant le contrôle des médicaments avant leur mise à la consommation et non signature du décret d'application de la Loi Cadre sur la sécurité sanitaire des aliments).

Graphique 54: Répartition des différentes ressources du LANACOME

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Afin de permettre au LANACOME d'accomplir pleinement ses missions et de rester sur la trajectoire de la performance, l'urgence s'impose pour la mise en œuvre d'un audit approfondi du Laboratoire, adossé sur des mesures de redressement efficaces. Toutes ces actions devraient converger vers l'éradication des difficultés structurelles qui minent son redressement et sa relance, en prélude à l'implémentation de la Couverture-Santé-Universelle (CSU) à l'horizon 2030. `

SECTEUR
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La SND30 donne une place de choix à la recherche par l'élaboration d'un nouveau cadre pour la valorisation de ce secteur qui fait partie intégrante de la politique gouvernementale. Elle définit entre autres une stratégie de partenariat dans le domaine de la recherche afin de capter les technologies et les connaissances qui auraient une plus – value significative pour le développement du pays. C'est dans cet ordre d'idées que l'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM), l'Institut de Recherches médicales (IMPM), grâce à un partenariat de transfert de technologie avec la société française de réactifs et d'instruments (SFRI), s'est dotée d'une unité biotechnologique de fabrication des réactions réactifs in vitro de biochimie et d'hématologie. Ce projet induit également la formation de la ressource humaine locale, la mutualisation des compétences et des moyens pour favoriser la création des emplois et de la richesse et réduire les coûts de prise en charge des populations.

Malgré les difficultés qui ont entravé le déroulement des activités de recherche à l'IMPM en 2021, plusieurs activités entreprises depuis quelques années ont pu être réalisées grâce aux subventions allouées par l'Etat, et sur la base de la collaboration avec plusieurs Institutions partenaires. De même, la mobilisation des chercheurs dans la recherche des financements extérieurs a permis à l'IMPM d'obtenir durant l'année 2021 l'accord de financement de cinq (05) projets de recherches des partenaires au développement.

S'agissant de l'exploitation des résultats de recherche tel que prescrit par le MINRESI, et relativement à la mise au point des innovations technologiques agroalimentaires et agro-industrielles dans les domaines des productions végétales, animales, halieutiques, fauniques et forestières, ainsi que la vulgarisation des résultats des recherches y liés, les actions de recherche de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ont conduit à mettre sur pied la fabrication des farines de sorgho, de banane plantain, de manioc, de patate douce, de macabo, d'igname et d'autres qui sont utilisables en pâtisserie comme dans les industries agro-alimentaires connexes. Dans la production de l'information géographique pour le développement, les activités de l'Institut National de Cartographie (INC) qui ont connu une évolution majeure par le passage de la cartographie manuelle à la cartographie numérique facilitant ainsi son usage.

En droite ligne avec la vision du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), l'Institut de Recherches Géologique et Minières (IRGM) assure la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de recherche scientifique et d'innovation dans le domaine des ressources géologique, hydrologiques, énergétiques, minières et environnementales.

L'année 2021 a été marquée par la réalisation des levées bathymétriques préliminaires sur les lacs existants le long de la ligne volcanique tels que le lac Bapi et la Ngouendam ou petit Manoun, pour un taux de réalisation technique de 70%. Dans le but d'optimiser les outils et les actions de la recherche scientifique et l'innovation du Cameroun, l'Etat Camerounais a mobilisé une enveloppe de F CFA 4 680 431 012 au titre de l'exercice 2021 pour le financement de la recherche scientifique. Ce montant a financé le fonctionnement (F CFA 3 774 254 196) et l'investissement (F CFA 906 176 816) de quatre (04) instituts de recherche (IRGM, INC, IMPM et l'IRAD). En vue d'améliorer la contribution de la recherche et de l'innovation au Cameroun, Afin de préserver ces acquis, il est nécessaire de renforcer les capacités infrastructurelles et scientifiques des centres de recherche en veillant mettant un accent particulier au sur le relèvement des plateaux techniques.

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 31 octobre 2002
Forme juridique : Etablissement Public
Siège social : Yaoundé
Subvention d'Investissement : FCFA 99 122 213 (73,42%)
Subvention de fonctionnement : FCFA 450 000 000 (100%)
Effectif : 98 (3,15%)

PCA : Dr Madeleine TCHUINTE
DG : Dr SIMO Augustin

Tutelle Technique : MINRESI
Tutelle Financière : MINFI

Au titre de l'exercice 2021, l'ARNP a poursuivi la réalisation de ses missions qui visent pour l'essentiel la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les effets nocifs des rayonnements ionisants. Dans un contexte marqué par la persistance de la pandémie de la COVID 19, la contribution de l'Agence dans la lutte contre cette pandémie s'est traduite par des inspections réglementaires sollicitées sur l'étendue du territoire, qui ont favorablement impacté la situation financière de la structure.

En outre, l'année a particulièrement été marquée par :

- la tenue de l'atelier de formation en sécurité nucléaire visant à doter les forces de sécurité et les acteurs nationaux sectoriels des compétences sur la sécurité nucléaire en vue de son application lors de la CAN Total Energies 2021 ;

- l'accueil de la 3e mission IRRS (Integrated Regulatory Review Service) de l'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique) qui a audité les activités réglementaires de l'Agence conformément aux standards internationaux ;

- l'inauguration de l'immeuble annexe de l'agence, fruit de la réhabilitation de cette entreprise.

GOUVERNANCE

Cette structure tient ses organes sociaux dans les délais conformément à la réglementation en vigueur. Toutes les parties prenantes au Conseil d'Administration sont représentées et leur mandat est à jour. Les exigences règlementaires inhérentes à la mise en œuvre de la triple comptabilité

et à la rémunération des dirigeants de cette structure ne sont toujours pas implémentées.

Dans l'attente de la signature des décrets d'application de la loi N°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sûreté radiologique et nucléaires, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties, quatre documents stratégiques sont en cours d'élaboration aux fins d'améliorer la performance de l'Agence. Il s'agit notamment du plan stratégique de développement de la radioprotection, de la sûreté, de la sécurité nucléaire et de l'application des garanties au Cameroun ; du plan de communication ; du plan d'organisation et des effectifs. Le système de management qualité élaboré est en attente de validation par le Conseil d'Administration.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020		2021	
	Réalisations	Taux de réal.	Réalisations	Taux de réal.	Réalisations	Taux de réal.
Ressources						
Report	521 956 451	67%	708 773 875	50 %	422 771 021	
Ressources propres	123 264 096	90,7%	89 626 092	77,73%	149 398 660	100,78%
Subventions d'Investissement	400 000 000	98,76%	53 871 016	88,77%	99 122 213	70,8%
Subventions de fonctionnement	350 000 000	98,59%	351 981 132	44,32%	450 000 000	100%
Autres (TVA collectée)	-	-	-	-	22 447 730	100%
TOTAL RESSOURCES	1 395 220 547	98,40%	1 204 252 115	73,53%	1 143 739 624	96,50%
Emplois						
Dépenses de fonctionnement	409 074 309	93,4%	415 581 288	80,16%	551944862	86,96%
Dépenses d'investissement	311 931 000	78%	156 072 499	33%	136142517	52,93%
TOTAL EMPLOIS	742 636 958	52,3%	783 261 891	79%	688 087 379	69,94%
Postes spécifiques						
Charges de Personnel	279 434 986	100%	285 668 700	100%	303 639 704	100%
Dettes commerciales	115 174 878		-	-	-	
Dettes fiscales(restes à payer en cours d'apurement)	323 775		-		-	
Opérations non prises en compte					15 814 022	
Solde budgétaire	652 581 589		420 990 224		471 466 267	

La situation de l'Agence laisse apparaitre un niveau de ressources globales en diminution de 3,73% par rapport à 2020, en raison de la mobilisation partielle de la subvention attendue du MINSANTE, soit FCFA 89 515 sur FCFA 50 000 000 attendus.

Les autres guichets (MINFI, MINRESI) ont mis à la disposition de l'Agence, les financements prévus. Ainsi, l'Agence a bénéficié d'une subvention d'investissement et de fonctionnement en augmentation respectivement de 84% et 34,73%.

Pour la réalisation de ses activités, l'ANRP a également eu recours à d'autres ressources financières notamment le solde des exercices antérieures et la TVA collectée qui n'a pas été reversée.

Les ressources de l'ANRP ont contribué favorablement au déploiement des antennes régionales (Nord, Littoral, Sud-Ouest, et Ouest avec une incidence favorable sur les recettes en augmentation de 62,69% en 2021, contrairement aux performances de 2020 caractérisées par une baisse desdites recettes de 27%.

Les prestations de l'Agence portent sur les ins-

pections réglementaires des établissements et équipements disposant des sources de rayonnement ionisant. Ainsi de manière globale, 171 autorisations ont été délivrées en 2021 contre 162 en 2020, 263 travailleurs ont reçu des agréments en 2021 contre 183 en 2020, 12 appareils ont été contrôlés en 2021 contre 14 en 2020, 13 nouveaux établissements autorisés contre 10 en 2020. Des activités qui n'avaient pas été réalisées en 2020 pour cause de Covid-19 ont été déployées. Il s'agit notamment des missions d'inventaires pour lesquelles 08 ont été réalisées et qui ont permis de recenser 07 appareils générateurs de rayons x, 14 travailleurs sous rayonnements ionisants, 52 sources radioactives, et 17 paratonnerres.

En ce qui concerne les dépenses, leur baisse de 12,15% est imputable à la régression du niveau des investissements en raison de 35,86% en raison de de l'insuffisance en 2021, des ressources dédiées à la poursuite des travaux de construction des nouveaux bâtiments de l'Agence.

Les dépenses de fonctionnement quant à elles sont en augmentation de 32,81% compte tenu de l'opérationnalisation des antennes régionales existantes qui entrainent une augmentation des charges de personnel (6,2%), ainsi que celle des consommations des biens et services (97,2%).

Pour ce qui est des charges de personnel, elles représentent 67,47% de la subvention de fonctionnement et 44,12% des dépenses totales. Le poids de ce poste de dépenses ne permet pas à l'entité de couvrir entièrement les autres dépenses de fonctionnement sans avoir recours aux disponibilités de trésorerie. L'Agence présente des dettes commerciales et fiscales de FCFA 217 671 785 en cours d'apurement. Au final, l'activité de l'Agence s'est encore soldée par un excédent de trésorerie en augmentation de 11,9% qui pourrait servir à couvrir les besoins en investissement de l'exercice 2022.

Les équipements acquis dans le cadre de la réhabilitation de cette structure achevée en 2018, contribuent à l'amélioration des recettes propres au cours de la période 2018- 2021. Cette situation pourrait davantage s'améliorer avec les nouveaux laboratoires de l'immeuble annexe achevé, dont les activités d'analyse seront élargies à la spectrométrie et à l'étalonnage.

Graphique 55: Répartition des différentes ressources de l'ANRP

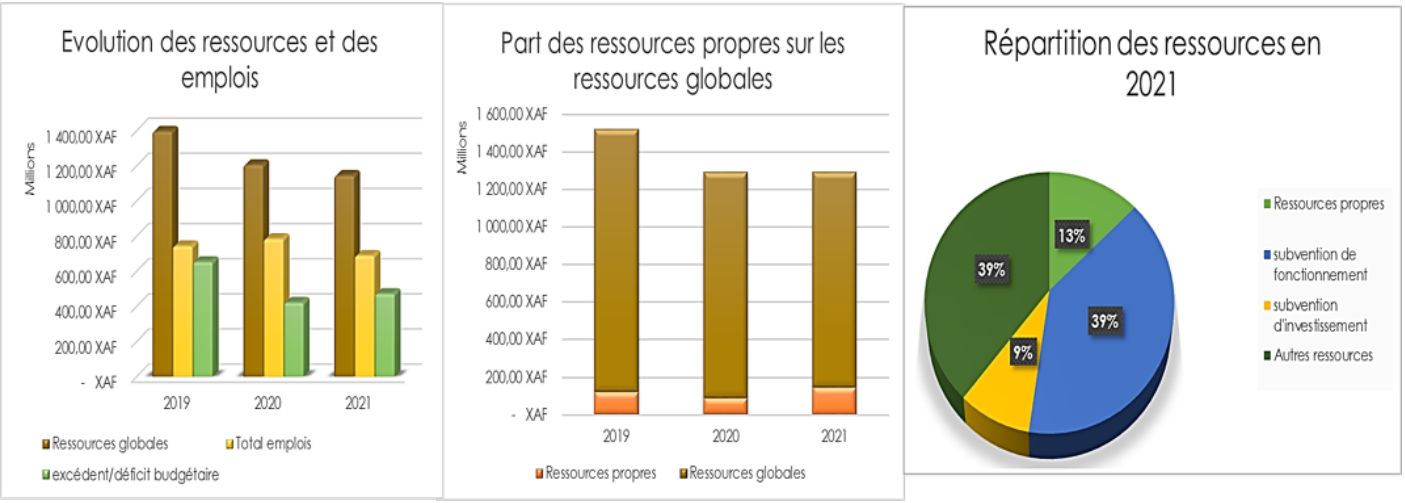

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Malgré la mise en place d'un cadre législatif pour la sureté nucléaire et la radioprotection, l'autorité de l'ANRP n'est pas encore établie en vue d'assurer le respect des textes en la matière, selon les conclusions de la mission de suivi de l'AIEA tenue en novembre 2021. Pour y remédier, la signature des décrets d'application de la loi du 19 juillet 2019 sus évoquée est un impératif, afin que les compétences et les ressources de l'Agence soient renforcées pour une efficacité accrue. Cette nécessité s'impose avec l'opérationnalisation des antennes régionales sur l'étendue du territoire qui sollicitent davantage de ressources pour leur exploitation. A cet égard, l'Agence devrait identifier de nouvelles sources de revenus à travers une diversification de ses activités.

Par ailleurs, la TVA collectée par l'ANRP dans le cadre de ses prestations, ne saurait être considérée comme une ressource dès lors que cette ressource appartient à l'Etat. Par conséquent, en application des dispositions de l'article 149 du Code Général des Impôts, l'Agence est tenue de reverser la TVA à l'Etat.

INSTITUT DE RECHERCHE MEDICALES ET D'ETUDES DES PLANTES MEDICINALES (IMPM)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 06 juin 1974
Forme juridique : Etablissement public à caractère Scientifique et Technique
Siège social : Yaoundé
Subvention de Fonctionnement : 600 000 000 (+50%)
Subvention d'investissement : 130 000 000 (+333,33%)
Ressources Propres : 10 493 455 (-50,05%)
Excédent /déficit : 861 285 046 (+5,89%)
Effectif : 300 (+35,13%)

PCA: Rose GANA FOMBAN Epse LEKE
DG : Jean Louis ESSAME OYONO
DGA : TOM AGBOR EGBE

Tutelle Technique : MINRESI
Tutelle Financière : MINFI

Dans l'optique de proposer des solutions thérapeutiques endogènes et peu coûteuses pour les populations vulnérables, l'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM) contribue aux travaux de recherche sur les pathologiques, les plantes médicinales et les produits alimentaires locaux. L'exécution de ses activités au cours de l'exercice 2021, a été perturbée par la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la COVID-19.

Afin d'améliorer les méthodes de lutte la contre l'ensemble des pathologies prioritaires au Cameroun, cet institut de Recherches s'est engagé à rattraper le retard accusé dans la modernisation de son outil de production.

Dans le cadre du déploiement stratégique de ses activités, l'IMPM dispose de plusieurs centres opérationnels de recherche. Pour le compte de l'exercice 2021, lesdites activités se sont articulées autour deux programmes : la densification de la recherche développement et la gouvernance et l'appui institutionnel au sous-secteur recherche et innovation.

A cet égard, l'institut s'est attelé à renforcer son intervention dans la recherche sur le VIH/SIDA, et les médicaments traditionnels améliorés pouvant riposter contre le Corona Virus et certaines maladies émergentes/ré-émergentes.

GOUVERNANCE

La tenue des organes sociaux de l'IMPM est régulière et se fait dans les délais légaux. L'IMPM dispose d'un nouvel organigramme qui cadre avec ses missions conformément à la réorganisation structurelle intervenue en fin d'année 2019 avec la publication du décret révisant son organisation et son fonctionnement.

La pratique de la triple comptabilité demeure inappliquée dans cette structure. Cependant, des projets de manuels de procédures administratives et financières pour une meilleure compréhension des pratiques professionnelles et une bonne maîtrise du pilotage de ses activités ont été élaborés.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019	2020		2021			
	Réalisations	Taux de réal.	Réalisations	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations	Taux de réal.
			Ressources				
Reliquat de subvention d'investissement	/	/	555 009 123	100%	372 678 556	372 678 556	100%
Report des fonds de réhabilitation	564 334 704	50 ,07%	739 060 639	100%	664 052 533	664 052 533	100%
Financement issu des partenaires	5 195 180	/	/	/	132 908 895	73 900 000	55,60%
Ressources propres	5 049 750	14,45%	21 010 852	32,25%	89 475 680	10 493 455	11,73%
Subvention d'investissement	370 000 000	100%	30 000 000	11,69%	130 000 000	130 000 000	100%
Subvention de fonctionnement	400 000 000	100%	400 000 000	100%	600 000 000	600 000 000	100%
Total Ressources	**1 344 579 634**	**66,62%**	**1 745 080 614**	**84,98%**	**1 989 055 444**	**1 854 124 544**	**93,21%**
			Emplois				
Dépenses totales de fonctionnement	399 975 234	82,48%	414 706 152	89,15%	689 475 680	587 808 020	85.25%
Dépenses totales d'investissement	217 140 429	14,16%	517 025 352	32,55%	1 544 659 359	405 031 478	31,19%
Total Emplois	**617 115 663**	**30,57%**	**931 731 504**	**45,37%**	**1 988 064 674**	**992 839 498**	**49,94%**
	Postes spécifiques						
Charges de personnel	143 942 711	93,41%	189 151 973	92,49%	281 841 354	245 483 819	87,10%
Excèdent/ déficit budgétaire	727 463 971	/	813 349 110	/		861 285 046	/

Au titre de l'exercice 2021, Les ressources globales de l'IMPM sont en augmentation de 62,64% par rapport à 2020. Cette augmentation est tributaire à la hausse de 50% de la subvention de fonctionnement d'une part, et de 333,33% de la subvention d'investissement d'autre part.

Le taux de mobilisation des ressources globales de 93,21 % est en augmentation en 2021, par rapport à 2020. Le taux de mobilisation des recettes propres est de 11,73% contre 32,25% en 2020. Le taux des ressources propres sur les ressources globales mobilisées passe de 1,20% en 2020 à 0,56% en 2021, soit une diminution de 0,64%.

Les recettes propres de cette structure issue des prestations techniques et des autres produits de prestations fournies représentent 0,56% du total des ressources en 2021 et connaissent une diminution de 50,05% en valeur relative par rapport 2020.

Cette contre-performance résulte de la non production et commercialisation des

réactifs d'hématologie et de biochimie par l'Ex-CAMDIAGNOSTIC devenu le centre de production des réactifs et des test diagnostic. En effet, la subvention allouée à cette structure ne permet pas d'acquérir la matière premières et consommations intermédiaire.

Quant aux dépenses de cette structure, elles ont augmenté de 6,59%, du fait de la réalisation de quatre (04) études portant sur la recherche du développement humain. Ces dernières ont coûté la somme de FCFA 53 779 354 et concernent la recherche sure : (i) les infections parasitaires humaines liées à la qualité des eaux et aux activités menées dans les zones inondables, (ii) le contrôle de la qualité sanitaire des aliments, (iii) l'amélioration des techniciens de fabrication des phyto-médicaments, et (iv) les formes pathogènes et la santé des populations riveraines des points de collecte des ordures ménagères.

Les charges de personnel quant à elles connaissent une augmentation de 29,78% en 2021 du fait de la prise en compte de 78 nouveaux personnels.

Graphique 56: Répartition des différentes ressources de l'IMPM

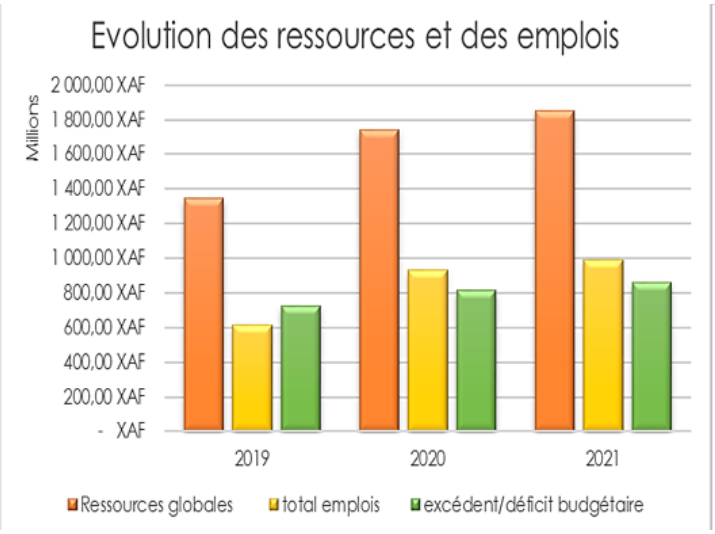

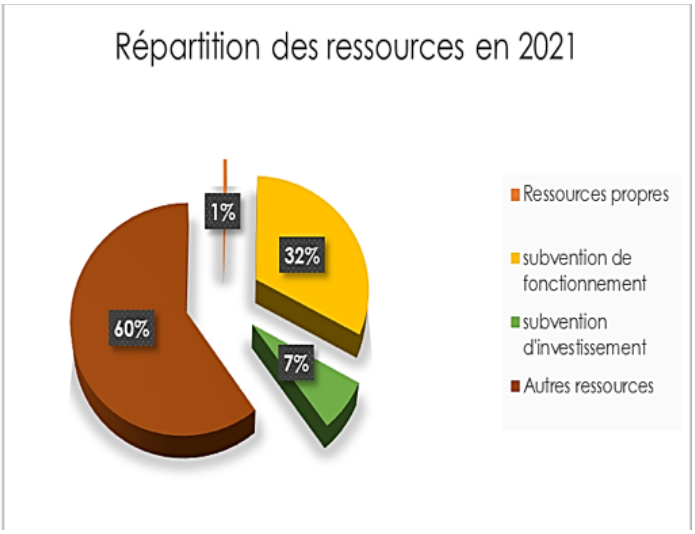

CONCLUSION/ PERSPECTIVES

La priorité accordée par l'Etat à la riposte contre la Covid-19 engagée en 2020 a influencé le déroulement des activités de l'IMPM. La contribution majeure de cette structure au cours de l'exercice 2021 dans la lutte contre cette pandémie, a été la mise à disposition des médicaments et des études sur l'efficacité et la non-nocivité des Médicaments Traditionnels Améliorés (MTA). Au-delà de cet apport, l'IMPM entend durant les prochaines années :

- poursuivre l'exécution de ses projets de recherche engagés dans la lutte contre les pathologies prioritaires au Cameroun ;

- poursuivre la mise en place d'une unité de production adaptée aux orientations de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30)

Toutefois, l'opérationnalisation effective du bâtiment devant abriter le laboratoire des MTA serait un atout majeur pour la lutte déjà entamée contre les pandémies et les maladies ré-émergentes.

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC)

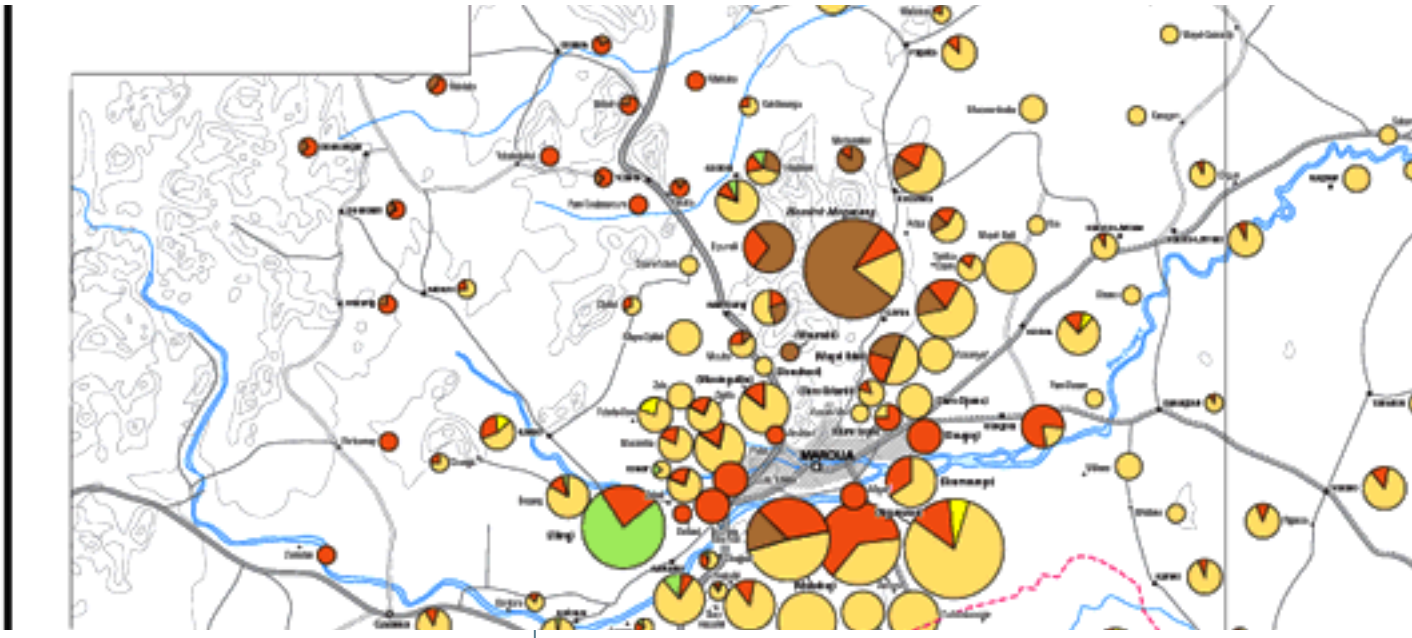

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 24 Mars 1992
Forme juridique : Etablissement public à caractère Scientifique et Technique
Siège social : Yaoundé
Subvention de fonctionnement : 300 000 000 (+0%)
Subvention d'investissement : 94 999 982 (+15,43)
Ressources Propres : 205 586 428 (150,62%)
Excédent /déficit : 259 911 114 (- 9,26%)
Effectif : 125 (+10,61%)

PCA: DECEDE
DG: Martin ELIMBI MBATTA
DGA: /
Tutelle Technique : MINRESI
Tutelle Financière : MINFI

Le système d'information sur les ressources reste un facteur essentiel de relance de la croissance. A cet effet, l'Institut National de Cartographie (INC) a vocation à décrire d'un point de vue géométrique et physique, la surface du territoire national et l'occupation de son sol, de faire toutes les représentations appropriées, d'archiver et de diffuser les informations correspondantes. Il contribue ainsi, à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la prévention des risques et au développement de l'information géographique au Cameroun et au niveau international. Pour y parvenir, l'INC met en œuvre sa stratégie à travers deux sous-programmes : (i) production de l'information géographique pour le développement et (ii) amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités opérationnelles. Ses prestations de services découlent généralement des partenariats établis avec certaines entités publiques telles que le MINDUH, la SNH, etc. ...

GOUVERNANCE

Après la réorganisation de l'INC intervenue en 2018, cette structure s'est vue dotée d'une Cellule d'audit interne et d'une cellule de suivi, toutes 2 rattachées à la Direction Générale. Son budget programme est adossé d'une part sur le plan stratégique de développement de l'INC (2017-2024) et d'autre part, à la politique sectorielle du MINRESI. Malgré la vacance au poste de Président, l'INC tient régulièrement ses sessions de Conseils d'Administration. Des comités ad hoc sont généralement crées au sein dudit Conseil pour résoudre des problèmes ponctuels et dissous automatiquement en fin de session. Ces comités sont constitués uniquement des membres du Conseil d'Administration et éventuellement des personnes invitées en fonction de leur expertise.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020		2021		
	Réalisations	Taux de réalisation	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
Ressources							
Report solde N-1	528 300 752	/	702 161 661	/	129 586 551	129 586 551	100%
Ressources propres	200 252 190	49,96%	109 326 000	87,19%	274 000 000	205 586 428	75,03%
Subvention d'investissement	200 000 000	100%	82 302 840	37,41%	105 000 000	94 999 982	90,48%
Subvention de fonctionnement	300 000 000	66,66%	300 000 000	100%	300 000 000	300 000 000	100%
Total Ressources	**1 228 552 942**	**71,81**	**1 193 790 501**	**94,38%**	**808 586 551**	**730 172 961**	**90,30%**
Emplois							
Dépenses totales de fonctionnement	377 697 981	72,58%	341 877 242	85,37%	574 000 000	374 534 565	91,17%
Dépenses totales d'investissement	320 134 964	33,03%	455 239 322	82,82	105 000 000	95 727 282	54,13%
Total Emplois	**697 832 945**	**88,77%**	**797 116 564**	**74,43%**	**796 915 490**	**470 261 847**	**59,01%**
Postes spécifiques							
Charges de personnel	141 627 018	85,06%	141 949 862	86,12%	140 000 000	126 103 737	90,07%
Excèdent budgétaire	530 719 997	/	396 673 937	/		259 911 114	/

Le budget de l'exercice 2021 de l'INC a connu une augmentation de FCFA 129 586 551, suite à l'autorisation accordée à cette structure par son Conseil d'Administration pour le redéploiement de la somme de FCFA 117 915 490 représentant une partie du solde du compte trésor observé au 31 décembre 2020, et au report du reliquat de la somme de FCFA 11 671 061 se trouvant dans les caisses de l'Agent Comptable à la même date. D'où le taux de réalisation de 100% du poste « Report solde N-1 », au cours de l'exercice 2021. Il est passé ainsi de FCFA 679 000 000 à FCFA 808 586 551.

Contrairement au budget de l'exercice 2020 qui comportait 3 sous-programmes, le budget de l'exercice 2021 s'est articulé autour de 2 programmes, à savoir : (i) la production de l'information géographique pour le développement et (ii) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités opérationnelles de l'INC.

Après le réajustement de son budget, les ressources propres de l'INC, ont augmenté de FCFA 96 260 428 en valeur absolue et de 88,05% en valeur relative. Cette situation est la résultante d'une amélioration des recettes issues des prestations de services qui sont passée de FCFA 41 500 000 à FCFA 153 691 928.

Globalement, les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2021 ont augmenté de FCFA 32 657 323 en valeur absolue et de 9,55% en valeur relative. Cette augmentation est due à l'avènement de nouvelles charges liées au fonctionnement du groupe électrogène récemment acquis et du Centre de documentation et des archives nouvellement construit. Concernant la baisse des dépenses d'investissement observée en 2021, soit FCFA 359 512 040 en valeur absolue et 78,97% en valeur relative, il est impor-

tant de noter que l'INC a réduit sa politique d'investissement d'où une réorganisation de ses sous-programmes opérationnels : ((i) renforcement de la production cartographique et (ii) développement de la recherche géographique) à un seul (production de l'information géographique pour le développement).

L'année 2021 a été marquée par la collecte des données sur les différentes localités des Régions du Nord et de l'Ouest (en vue de la production des Atlas), ainsi que sur leurs infrastructures socio-collectives (écoles, hôpitaux, etc. ...).

Les charges de personnel connaissent une augmentation de 11,16% en 2021 et représentent 33,66% des dépenses de fonctionnement de la structure, contre 41,52% en 2020.

Graphique 57: Répartition des différentes ressources de l'INC

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Au regard de la baisse progressive de l'excédent budgétaire de l'INC sur la période sous revue, soit 25,26% entre 2019 et 2020, et 34,48% entre 2020 et 2021, l'on déduit que cette structure fournit des efforts au fil du temps pour utiliser de façon rationnelle les ressources qui lui sont allouées.

Afin d'intégrer au mieux les priorités et les objectifs de la SND30 et de tendre vers plus de performance dans le cadre de la mise en œuvre du Budget Programme, l'INC a procédé à une meilleure définition de son indicateur de performance ainsi qu'à une meilleure organisation de la diffusion de l'information géographique.

En perspective, l'INC ambitionne avec l'accompagnement des pouvoirs publics :

• de produire l'information géographique sur la Région du Nord ;

• d'améliorer la précision modèle de géoïde local du Cameroun ;

• d'éditer et d'imprimer l'atlas de la Région de l'Ouest ainsi que le volume scientifique ;

• d'accroître la résilience des populations face aux effets des changements climatiques ;

• de valoriser et vulgariser les résultats de la recherche.

INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 12 mars 1996
Forme juridique : Etablissement public à caractère scientifique et technique
Siège social : Yaoundé
Subvention de fonctionnement : FCFA 2 300 000 000 (0%)
Subvention d'investissement : FCFA 471 028 885 (30,92%)
Ressources propres : FCFA899 249 915 (+66,23%)
Effectif : 1 318 (+05,95%)

PCA : NNANGA NGA
DG : WOÏN Noé
DGA : NGOME AJEBESONE Francis Emmanuel

Tutelle technique : MINRESI
Tutelle financière : MINFI

Bras séculier de l'Etat en matière de développement agricole et rural, l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) a pour mission de répondre aux préoccupations des acteurs du développement agricole sur toute l'étendue du territoire camerounais. A ce titre, il est chargé de mettre au point des innovations technologiques agroalimentaires et agro-industrielles dans les domaines des productions végétales, animales, halieutiques, fauniques et forestières, ainsi que de vulgariser les résultats des recherches y liés.

En 2021, l'IRAD a continué de mettre un accent particulier sur le développement de la filière palmier à huile et a obtenu des résultats meilleurs que par le passé.

L'année 2021 a été marquée par le lancement solennel des activités du Programme Centre et Ouest africain d'épidémiologie virale pour la sécurité alimentaire (WAVE). Ce programme est axé principalement sur la lutte contre la mosaïque du manioc et la prévention contre la striure brune du manioc aux conséquences très dévastatrices pour l'organisme humain.

Dans le cadre du déploiement de ses activités, cet institut fait face à de nombreux litiges fonciers sur ses espaces et a été obligé d'abandonner certains sites pour des raisons d'insécurité dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

GOUVERNANCE

Au cours de la session budgétaire tenue le 3 décembre 2021, le nouvel organigramme de l'IRAD a été adopté et la quasi-totalité des postes sont pourvus.

En date du 17 août 2022, le représentant des organisations professionnelles au sein du Conseil d'Administration de l'IRAD a été remplacé et le reste des membres reconduit pour un mandat de trois ans. En effet, le mandat de ce membre était échu

lors de la session des comptes de l'exercice 2021 (tenue le 24 juin 2022).

Le manuel de procédures de gestion administrative, budgétaire, financière et comptable quant à lui, a été validé. En ce qui concerne la mise en œuvre des trois types de comptabilités exigées aux établissements publics (générale, budgétaire et analytique), des actions n'ont toujours pas été entreprises pour leur effectivité.

Libellé	2019		2020		2021		
	Réalisations	Taux de réal.	Réalisations	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations	Taux de réal.
Ressources							
Ressources propres	338 407	67,68%	540 952	36,06%	3 556 783	899 250	25,28%
Ressources issues des projets et conventions	0	0%	30 000	1,40%	250 000	30 000	12%
Fonds spécial pour la production des semences de recherche (FSPSR)	800 000	53,33%	1 000 000	100%	0	0	0%
Reliquat de subvention d'investissement	181 790	97,49%	158 746	100%	0	0	0%
Subvention d'investissement	942 450	100%	359 794	39,43%	606 010	471 029	77,73%
Fonds MINEPAT							
Chapitre 94	0	0%	0	0%	1 007 292	996 623	98,94%
Subvention de fonctionnement	2 300 000	100%	2 300 000	100%	2 300 000	2 300 000	100%
Total Ressources	4 562 696	80,20%	4 389 492	54,76%	7 720 085	4 696 902	60,84%
Emplois							
Dépenses totales de fonctionnement	2 659 592	79,46%	2 823 639	72,70%	3 834 117	3 199 250	83,44%
Dépenses totales d'investissement	1 604 621	68,52%	1 109 949	26,87%	3 885 968	1 497 652	38,54%
Total Emplois	4 264 213	74,96%	3 933 588	49,08%	7 720 085	4 696 902	60,84%
Postes spécifiques							
Charges de personnel	1 278 864	93,35%	1 436 015	95,35%	1 786 572	1 594 337	89,24%
Excèdent budgétaire	298 483	/	455 904	/	/	0	/

Le budget de l'IRAD arrêté à la somme de FCFA 7 720 085 217 au titre de l'exercice 2021 a été mobilisé à hauteur de FCFA 4 696 901 599, soit un taux de réalisation de 60,84% et des engagements d'égal montant ont été effectués.

Les ressources propres de cette structure ont augmenté de 66,23% en 2021 contre 59,82% en 2020. Cet accroissement résulte de la densification de la vente des semences et de certaines productions agricoles de l'IRAD, notamment les graines pré-germées de palmier à huile, semences de maïs, des alevins etc...

L'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD) et le recrutement des nouveaux chercheurs au sein de cet institut a permis à la Station IRAD-Dibamba de mettre à disposition plus de 5 000 000 graines 100% Tenera qui ont couvert plus de 25 000 ha de palmeraies.

Cette structure a bénéficié d'une allocation de FCFA 996 622 799 du Chapitre 94/MINEPAT au titre de l'exercice 2021, pour dévelop-

per la culture des plants de palmier, dattiers, anacardiers et gomme arabique dans la localité de Kousseri.

Cet appui financier a également permis à l'IRAD d'aménager des champs semenciers, de lancer la construction d'un laboratoire biotechnologie et de deux serres d'acclimatation des vitro plants, ainsi que le lancement des travaux de construction de deux laboratoires, d'un magasin de stockage et d'un hangar de séchage, pour le compte de la station de Mbuka-Nguti. Le rendement des palmeraies a connu un accroissement de 50% en 2021, passant de 2 000 tonnes en 2019 à 3 000 tonnes en 2021. Cette bonification a induit un accroissement de l'entretien des parcelles (élagage, rabattage, gyrobroyage et rotobroyage) et l'augmentation d'une main-d'œuvre occasionnelle.

Les dépenses globales de cet institut ont augmenté de 19,40%, du fait de l'accroissement de 11,02% de sa masse salariale et du paiement de la dette commerciale vis-à-vis des prestataires à hauteur de FCFA 691 831 000.

Dans le cadre du programme WAVE, les chercheurs de l'IRAD ont mis sur pied un plan de riposte et de protection contre les maladies liées à la production de manioc. En effet, la maladie de la mosaïque africaine du manioc constitue la première contrainte dans la production du manioc. Elle peut entraîner 40 à 70% de perte de rendement pouvant se traduire par une perte économique annuelle d'environ FCFA 1 000 000 000 à FCFA 1 500 000 000 pour l'Afrique subsaharienne. De plus, la maladie de la striure brune du manioc qui sévit en Afrique de l'Est progresse vers l'Afrique centrale et occidentale à cela s'ajoute le péril sur la production de manioc avec des pertes pouvant atteindre 90 voire 100%.

Graphique 58: Répartition des différentes ressources de l'IRAD

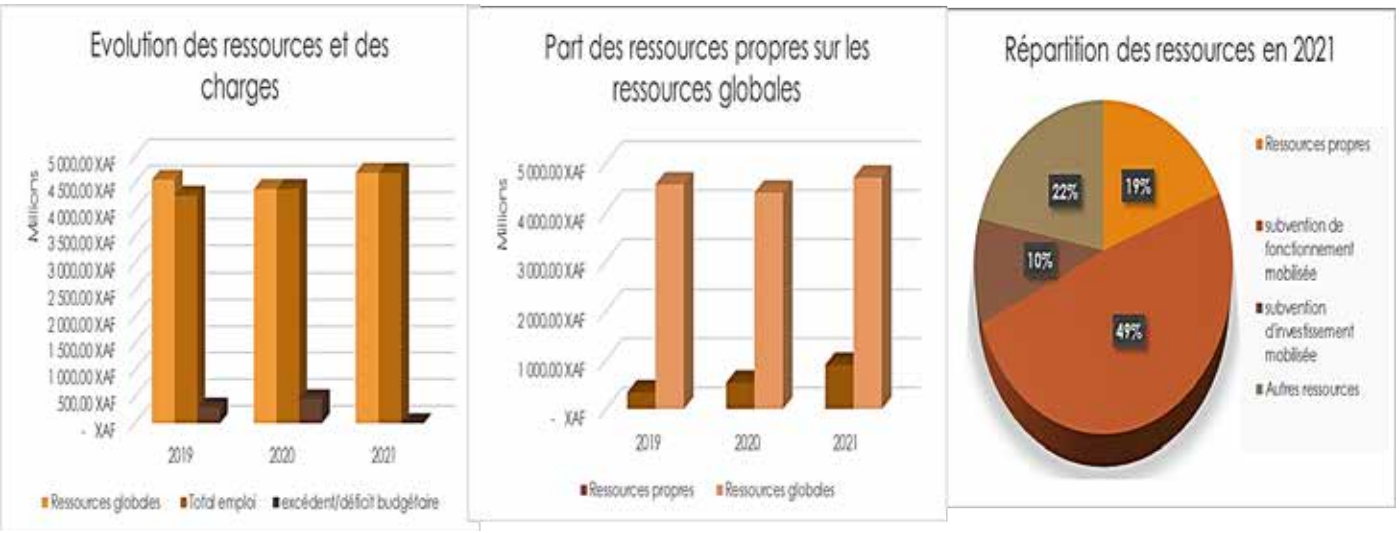

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'IRAD est quasiment dépendante des appuis financiers des pouvoirs publics. Ces appuis sont fonction du rôle que l'Etat lui confie dans le déploiement de sa politique nationale de développement agricole.

Le gouvernement à travers son bras séculier, valorise les résultats enregistrés par l'IRAD pour booster la production et la transformation locales du blé au Cameroun. Ceci dans l'optique de renforcer la sécurité alimentaire des populations. A cet égard, le Chef de l'État a ordonné le 5 juillet 2022, l'octroi d'une subvention spéciale de FCFA 10 300 000 000 sur une période de 5 ans. Dans sa vision sur les cinq prochaines années, l'IRAD entrevoit contribuer à la réduction des importations des biscuits et farines infantiles qui arrivent parfois périmés et avec une composition nutritionnelle douteuse.

Par ailleurs, cet institut envisage de renforcer la recherche sur les technologies intelligentes en collaborant avec certains partenaires en l'occurrence, l'Association pour le Renforcement de la Recherche Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (ASARECA) et le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole (CORAF).

INSTITUT DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES (IRGM)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 30 octobre 2018
Forme juridique : Etablissement public à caractère scientifique et technique
Siège social : Yaoundé
Subvention de fonctionnement : FCFA 500 000 000 (+0%)
Subvention d'investissement : FCFA 110 000 000(-36,23%)
Ressources propres : FCFA 510 912 576 (+180,7%)
Excédent Déficit Budgétaire : FCFA 243 644 314 (+14,54%)
Effectif : 282 (+8,88%)

PCA: TCHUINTE Madeleine
DG: Dr HELL Joseph Victor
DGA : NNANGE Joseph METUK

Tutelle technique : MINRESI
Tutelle financière : MINFI

L'Institut de Recherche Géologiques et Minières (IRGM) est un centre de référence et d'expertise en matière d'énergie, de gestion de ressource en eau, de recherche minière et environnementale. En droite ligne avec la vision du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), il assure la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de recherche scientifique et d'innovation dans le domaine des ressources géologique, hydrologiques, énergétiques, minières et environnementales.

Dans le but d'atteindre les objectifs préalablement fixés, aussi bien dans ses missions originelles que dans la stratégie sectorielle du MINRESI, l'IRGM a définis trois sous-programmes notamment : i) le renforcement de l'information géologique, minière, environnementale et risques naturels ; ii) le développement de la recherche hydrologique et énergétique et iii) l'amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités opérationnelles de l'IRGM.

L'année 2022 a été marquée par l'atelier de lancement de la jeune équipe associée à l'Institut de Recherches pour le Développement français (IRD) ; le projet de convention cadre de partenariat entre le Port Autonome de Kribi (PAK) et l'IRGM, la signature de la convention de partenariat MINEE-IRGM pour l'évaluation des ressources nationales en eau du Cameroun; la finalisation et signature du contrat de partenariat entre IRGM-IPGP (Institut de Physique du Globe de Paris) en vue de la mise en place d'une coopération scientifique, dans les domaines du géomagnétisme et de la sismologie ; la tenue

de la sous-commission d'évaluation des travaux des chercheurs en service à l'IRGM et le renouvellement de la lettre d'accord de coopération entre l'Agence pour la sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA).

GOUVERNANCE

Les organes sociaux de l'IRGM continuent de se tenir dans les délais conformément à la règlementation en vigueur et les documents issus des sessions budgétaires et des Comptes de l'exercice 2021 ont été transmis à la tutelle financère. Les nouvelles structures créées dans le nouvel organigramme de l'IRGM ne sont ni pourvues, ni opérationnelles à date. Il s'agit de la division de la recherche scientifique, technique et de l'innovation et de la division des ressources et de la logistique. Sur sept (07) centres qui devraient exister, seuls quatre (04) sont opérationnels.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019		2020		2021		
	Réalisations	Taux de réal.	Réalisations	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations	Taux de réal.
	Ressources						
Ressources propres	201 039 736	66,96%	181 991 942	/	1 059 232 646	510 912 576	48,23%
Reliquat de la subvention d'investissement	26 225 000	100%	46 698 152	23,60%	100 147 834	100 147 834	100%
Reliquat de subvention de fonctionnement	3 261 834	142,73%	/	/	74 254 196	74 254 196	100%
Subvention d'investissement	152 107 546	72,43%	172 488 411	98,56%	193 287 647	110 000 000	56,91%
Subvention de fonctionnement	500 000 000	100%	500 000 000	100%	538 444 971	500 000 000	92,86%
Total Ressources	882 502 642	59,74%	901 178 505	63,36%	1 885 465 220	1 295 314 606	68,70%
	Emplois						
Dépenses totales de fonctionnement	450 922 203	89,52%	478 519 317	82,30%	431 803 452	431 803 452	100%
Dépenses totales d'investissement	330 889 131	40,34%	209 950 398	24,41%	619 866 840	619 866 840	100%
Total Emplois	781 811 334	59,05%	688 469 715	48,41%	1 051 670 292	1 051 670 292	100%
	Postes spécifiques						
Charges de personnel	189 051 177	77,58%	196 912 282	85, 46%	308 878 389	199 442 776	64,57%
Excèdent budgétaire	100 822 772	/	212 708 790	/		243 644 314	/

L'évaluation des ressources globales de l'IRGM en 2021, laisse apparaitre un taux mobilisation de 43,73% en 2021. Les recettes propres représentent 24,90% des ressources globales en 2021 et connaissent une hausse de 180,7% par rapport 2020. Cette augmentation est la résultante des reliquats de subventions de fonctionnement et d'investissement reçus en 2021, ainsi que le relèvement considérable des recettes propres due à la prestation de services avec le MINEPAT pour la finalisation de la deuxième phase du projet MINTOM/IRGM et aux prestations conséquentes des Projets IRGM-MINEE et IRGM-NATCHIGAL.

Les dépenses d'investissement qui portent sur le dégazage et la sécurisation des lacs Nyos et Monoun, la surveillance sismique du Cameroun et le renforcement de la sécurité nucléaire sont en augmentation de 195,24% par rapport à 2020. Ces investissements contribuent à l'amélioration du niveau d'information géo-scientifique et de la détermination des risques environnementaux le long du tracé de l'autoroute Yaoundé-Douala (la portion Bibodi-Bodom de 40 km).

Dans le cadre de développement de ces activités, l'IRGM a effectué les levées bathymétriques préliminaires sur les lacs le long de la ligne volcanique tels que lac Bapi et la Ngouendam ou petit Manoun laissent apparaitre un taux de réalisation technique de 70%.

En ce concerne les charges de personnel, elles sont en augmentation de 1,2% en, et absorbent 39,89% de la subvention de fonctionnement. Cette situation résulte de la mise en œuvre de la politique de recrutement dans cette structure qui a pour objectif de maitriser lesdites charges.

L'excédent budgétaire croît de 14,54% par rapport à l'année 2020, du fait de l'augmentation de 114,45% des reliquats d'investissement et du report de la subvention de fonctionnement.

Graphique 59: Répartition des différentes ressources de l'IRGM

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Les activités de l'IRGM ont été impactées non seulement par la crise sanitaire engendrée par la pandémie due à la maladie de la covid-19, mais aussi par le contexte sécuritaire dans la partie septentrionale et la zone anglophone. L'on peut noter :

- l'inaccessibilité à l'observatoire de sismologie basée au mont Cameroun, envahi par les séparatistes ;

- les destructions des centres de l'IRGM par la secte de BOKO HARAM

En perspective pour l'exercice 2022, une attention particulière sera portée sur :

les travaux de laboratoire et la réalisation des études des lames minces, des analyses

SECTEUR
ETABLISSEMENTS FINANCIERS

L'économie nationale a redécollé en 2021, malgré la persistance des effets de la pandémie (Covid-19) et des crises sécuritaires dans certaines localités du pays. La croissance du PIB s'est accélérée pour atteindre 3,5 % contre 0,5 % en 2020, grâce à la relance de l'activité non-pétrolière et à la poursuite des investissements. Le déficit budgétaire s'est réduit à 3,1 % du PIB en 2021, contre 3,3 % au cours des deux années précédentes, en raison des mesures d'assainissement budgétaire visant à réduire les dépenses et à augmenter les recettes budgétaires non-pétrolières.

Sur les 264,5 millions de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) alloués en août 2021, 61,5 millions ont été utilisés au cours de l'exercice 2021. La réalisation de projets structurants financés en grande partie par des prêts commerciaux et publics, mis en œuvre dans le cadre de la politique d'émergence du pays, a conduit à une forte croissance de la dette. Le taux d'endettement public étant passé de 28,8 % du PIB en 2015 à 46 % en 2021.

L'inflation a été maitrisée et a atteint 2,5 % en 2021, contre 2,4 % en 2020, du fait de la mise en place d'un système de contrôle des prix des produits de première nécessité. Les créances douteuses brutes représentaient 16,8 % de l'encours des prêts du système bancaire.

Le déficit des comptes courants s'est creusé pour atteindre 4,1 % du PIB en 2021 contre 3,5 % en 2020, consécutivement à la forte hausse des prix à l'importation. Les réserves de change ont légèrement diminué en 2021, atteignant ainsi, 3,7 mois d'importations contre 3,8 mois en 2020. En 2021, le taux de chômage s'est établi à 6,1 %, contre 3,84 % en 2020, tandis que le taux de sous-emploi a reculé à 65 %, soit une baisse de 4 points de pourcentage sur la période revue.

Le secteur tertiaire a également connu un regain d'activité grâce à l'assouplissement des contraintes liées à la COVID-19 (+3,6% contre 0,6% en 2020). Ce regain d'activités est perceptible dans le secteur financier, avec à la clé une valeur ajoutée de 6% au cours de cette année, contre 3,8% en 2020, soit une hausse de 2,2 points. Cette évolution s'explique non seulement par l'adoption des mesures d'assouplissement exceptionnelles prises par la BEAC en vue de soutenir le secteur privé, mais aussi la mise en œuvre par le Gouvernement des actions destinées à faciliter l'accès au financement des acteurs opérant dans les secteurs les plus touchés

Les établissements financiers publics ont quant à eux eu des comportements distincts. Ainsi, la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) a négocié des financements relatifs à la réalisation des projets prioritaires du Gouvernement pour un montant d'environ F CFA 1737 milliards et permis au Cameroun d'obtenir du FMI des Facilités Elargies de Crédits (FEC) à travers un nouveau Programme Economique et Financier (PEF) 2021-2024.

S'agissant de la Société de Recouvrement des Créances (SRC), à la faveur du décret présidentiel signé en 2020, peut désormais réaliser des prestations de conseil et d'assistance. Au 31 décembre 2021. Elle a recouvré pour le compte de l'Etat un montant global de F CFA 6 503 945 665 en hausse de 39,45% et constitué de : i) des recouvrements des créances bancaires en hausse de 20% ; ii) du recouvrement contentieux par voie de saisie-immobilière en hausse de 2,3% avec une performance de 21 immeubles adjugés aux différentes entités ; iii) du recouvrement par dation en paiement, avec 7 immeubles entrés en patrimoine.

Pour ce qui est du Crédit Foncier du Cameroun (CFC), il a accordé 381 prêts aux clients pour un montant total de F CFA 17,48 milliards en hausse de 34,57%, avec un recouvrement de créances de F CFA 15,53 milliards pour un résultat net positif de F CFA 3 331 749 432 en baisse de 89%.

Enfin, le Fonds Spécial d'Equipement d'Intervention Intercommunale (FEICOM) affiche un taux de réalisation des ressources globales au-delà de 100%. En outre, Il a apporté 447 concours financiers à 161 communes et Communautés Urbaines à hauteur de F CFA 3 676 828 850 et présente un excédent budgétaire de F CFA 57 849 437 933.

Néanmoins, dans le souci du renforcement des relations entre tous les acteurs du secteur bancaire, le Ministre des Finances a présidé le 06 décembre 2021, la cérémonie de lancement de la première édition de la semaine de la banque au Cameroun, organisée par l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédits au Cameroun (APECCAM). La semaine de la banque est à cet égard une opportunité offerte aux professionnels régulateurs et consommateurs du secteur bancaire, d'échanger sur diverses problématiques et défis liés au développement de ce secteur.

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 28 Août 1985
Forme juridique : Etablissement Public à caractère Spécial
Siège social : Yaoundé
Capital social : 5 000 000 000 F CFA
Chiffre d'affaires : F CFA 426 402 349 (+ 17,82 %)
Capitaux propres : F CFA 7 590 116 989 (-11,99% %)
Résultat net : F CFA -803 986 791 (-128,29 %)
Effectif : 125 (+20,19 %)

PCA: M. Louis Paul MOTAZE
DG: M. Richard EVINA OBAM
DGA : M. KENDEM John FORGHAB

Tutelle technique : MINFI
Tutelle financière : MINFI

La CAA est chargée de la mise en œuvre de la politique nationale d'endettement, du financement des projets et programmes publics, ainsi que de la gestion du marché des capitaux. A ce titre, elle dispose de deux (02) instruments, notamment le Comité National de la Dette Publique (CNDP) et le Comité d'Analyse de la Viabilité de la Dette Publique (CAVID). Ses activités en 2021 ont été marquées par sa participation aux travaux techniques relatifs à la préparation du nouveau programme pour l'assainissement des finances publiques sur la période 2021-2024, ayant permis de boucler la négociation d'un Mémorandum de Politiques Economiques et Financières et l'approbation du dossier technique du Cameroun par le Conseil d'Administration du FMI en juillet 2021. Elle a également pris part à l'élaboration du programme triennal de convergence 2022-2024, dans le cadre de la surveillance multilatérale de la CEMAC.

Par ailleurs, la prise en charge des valeurs mobilières a conduit à la codification et à l'inscription en compte, des émissions de 121 sociétés portant ainsi le nombre de sociétés prises en charges à 605.

GOUVERNANCE

Une amélioration de la tenue dans le délai des sessions des organes sociaux est observée en 2021, par rapport à 2020.

Parlant de la politique nationale de la dette, le CNDP a tenu trois (03) sessions, et douze (12) sessions ordinaires de la Commission Technique à une fréquence mensuelle, pour évaluer la soutenabilité de la dette de l'Etat.

Sous d'autres aspects, le plan de passation des marchés a été approuvé par le Conseil d'administration et entériné par l'Autorité des Marchés. Les travaux de la cellule de l'Audit interne ont abouti à la production d'un rapport indiquant les forces et les faibles, ainsi que des recommandations sur l'élaboration d'un manuel de procédures administrative et financière.

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	23 269 014 264	570 362 467	651 892 999
Créances sur les clients	600 358 507	844 469 958	846 801 881
Fournisseurs avances versées	3 460 811	17 751 203	2 012 172
Autres créances	11 793 941 553	382 347 330	376 176 459
Capitaux propres	26 273 129 490	8 623 942 826	7 590 116 989
Dettes financières	2 657 368 225	1 634 839 218	559 347 233
Provisions pour risques et charges	0	188 189 912	405 834 505
Dettes fiscales	7 930 292 250	795 087 835	261 217 201
Dettes sociales	169 794 692	34 403 120	663 950 126
Autres dettes	4 177 037 383	2 015 226 125	1 930 421 785
Chiffre d'Affaires (codification et opérations sur titres)	1 051 925 124	361 914 220	426 402 349
Intérêts de prêts et créances diverses (Revenus financiers)	1 460 222 629	1 572 924 123	1 507 234 078
Valeur ajoutée	741 418 495	174 429 982	146 181 925
Charges de personnel	1 188 138 224	1 714 997 007	2 415 681 351
Excédent Brut d'Exploitation	- 446 719 729	- 1 540 567 025	- 2 284 418 530
Résultat d'exploitation	- 963 313 910	- 1 810 019 054	- 2 226 884 022
Résultat net	0	- 352 175 670	- 803 986 791
Trésorerie	6 176 204 369	4 099 094 089	3 501 858 921
Ratio de liquidité générale (actif circulant/passif circulant)	1,01	2,25	2,10
Ratio de solvabilité (DLMT/CP)	0,099	0,189	0,073
Marge sur résultat net (REN/CA)	-	-0,97	- 1,88
Ratio de performance financière (CA/CE)	0,30	0,096	0,085
Ratio dettes fiscale et sociales/ passif circulant	0,64	0,22	0, 25

En tant qu'organisme public, la CAA a joué un rôle majeur dans la recherche de financements à la faveur de la Loi de finances 2021, autorisant la signature de nouveaux emprunts pour le relèvement des plafonds de crédit d'un montant global de FCFA 650 milliards, dont FCFA 350 milliards d'emprunts concessionnels et FCFA 300 milliards d'emprunts non concessionnels. De ce fait, le montant des prêts signés en 2021 s'élève à FCFA 951,4 milliards dont FCFA 705,5 milliards de financements concessionnels et FCFA 245,9 milliards de financements non-concessionnels.

Ces nouveaux emprunts ont porté l'encours de la dette du secteur public au 31 décembre 2021 à environ FCFA 11 331 milliards (soit 45,1% du PIB) en augmentation de 9,7% par rapport à 2020. Cet encours est composé de 92,3% de dettes directes de l'administration centrale, 7,5% de dettes des EEP et 0,2% de dettes avalisées.

Dans le cadre du traitement des dettes de l'Etat vis-à-vis EEP, le MINFI a conclu des conventions de cession de créances avec certaines banques locales, afin de liquider les dettes vis-à-vis des entreprises publiques stratégiques ci-après : Société Générale et ENEO FCFA 38,9 milliards ; Banque Atlantique Cameroun et le Port Autonome de Kribi FCFA 24,7 milliards.

Sur la gestion des risques et de rétrocession de prêts, le montant global des emprunts rétrocédés au 31 décembre 2021 s'élève à FCFA 1 480 milliards, au profit des EEP ci-après : CAMWATER, CAMTEL, SODECOTON, CAMPOST, SIC, CNIC, EDC, AER, CCAA, SONATREL, FEICOM et SONARA.

Pour le suivi des instruments de sureté, le montant des billets à ordre émis par l'Etat et donc les échéances ont été réglées s'élève à FCFA 96 milliards, en dépit des difficultés rencontrées par la CAA à récupérer systématiquement des billets à ordre échus auprès des partenaires locaux. Les décaissements effectifs sur les opérations de la dette et des financements sont estimés à FCFA 2 080,6 milliards en 2021, comme suit : i) décaissements sur financement extérieurs à FCFA 1 225,2 milliards ; ii) tirages effectués sur financements intérieurs à FCFA 855,4 milliards.

Le service de la dette publique a été réglé à hauteur de FCFA 917,4 milliards, soit 67% de la prévision annuelle évaluée à FCFA 1 374,4 milliards. Pour la dette extérieure, le service effectif cumulé de la période s'élève à FCFA 737,3 milliards, sur une prévision annuelle de FCFA 1 024 milliards, soit un taux d'exécution de 72%.

Ces activités ont permis à la CAA bénéficier des produits de codification et opérations sur titre en hausse de 17,82% par rapport à l'exercice précédent et des revenus financiers de FCFA 1 507 234 078 en baisse de 4,13% par rapport à 2020.

La valeur ajoutée est en baisse de 16,19% suite à l'augmentation des services extérieures et des impôts et taxes due à la prise en charge d'un AMR au titre des exercices 2016 à 2020. S'agissant des charges de personnel, elles sont en hausse de 40,86% suite à la revalorisation de la grille salariale, l'adoption d'un nouvel organigramme, et l'augmentation des charges sociales.

Les capitaux propres sont en baisse de 11,99% suite au résultat net négatif de l'exercice précédent. Quant à l'actif immobilisé, il est en hausse de 14,29% suite à l'acquisition de deux véhicules et de la prise en charge de la dernière tranche du marché de l'ERP.

La rubrique dettes financières de la CAA est essentiellement le remboursement du principal sur les échéances dues à la BGFI Bank relativement au financement de l'immeuble siège.

Les dettes sociales ont connu une augmentation exponentielle de 1829,91% en raison du relèvement des postes autres personnel, caisse de sécurité sociale, autres organismes sociaux et personnel avances et

acomptes, tandis que les dettes fiscales sont en baisse suite à la maitrise des charges liées aux impôts et taxes et aux impôts retenus à la source.

S'agissant de l'analyse des risques, la légère baisse du ratio de liquidité de 2,25 à 2,10 n'altère pas la capacité de CAA à honorer ses engagements à court terme. Il en est de même des engagements à long terme au regard de l'amélioration du ratio de solvabilité (0,189 à 0,073). Cependant, avec un ratio de rentabilité négatif, elle n'arrive pas à dégager des bénéfices à partir de ses capitaux propres. Bien plus, le ratio de performance financière de 0,08 point, indique que cette entreprise a besoin de ressources supplémentaires pour soutenir ses opérations.

Graphique 60: Evolution des chiffres clés de la CAA

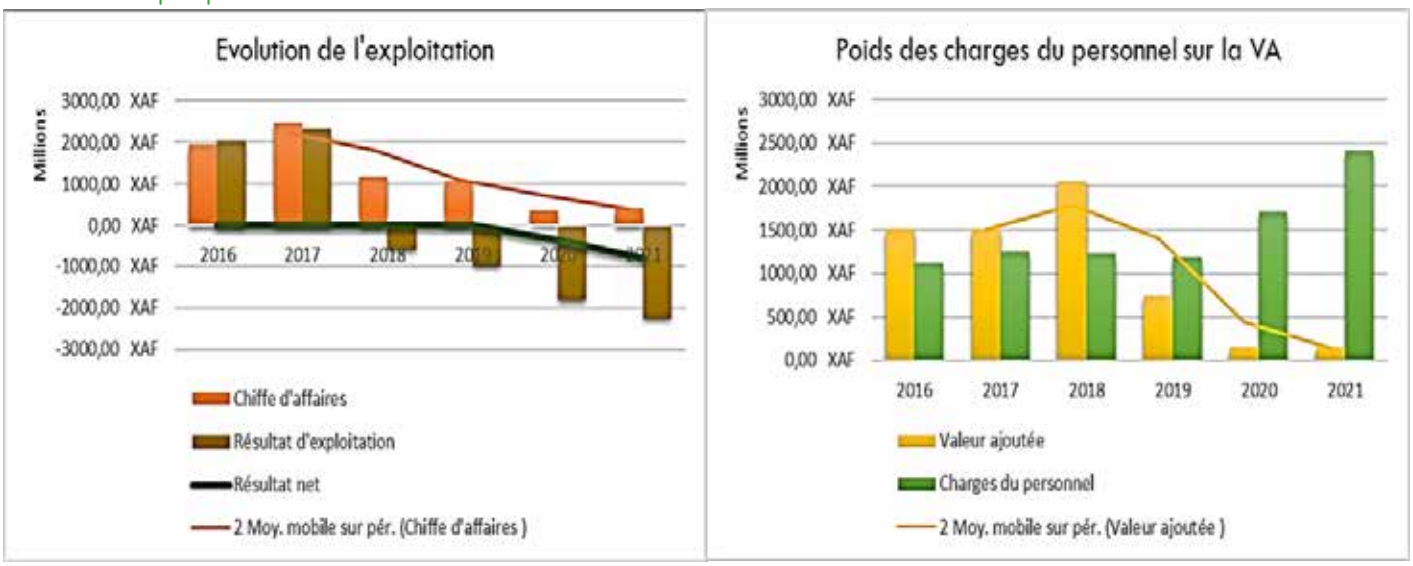

CONCLUSION/PERSPECTIVES

La CAA demeure un acteur essentiel dans la gestion et la régulation saine de la dette de l'Etat. A ce titre, elle devra poursuivre sa démarche de performance axée sur la gestion rigoureuse de la dette publique, des financements des projets et du marché des capitaux, des actions qui devront renforcer sa contribution dans la définition et la mise en œuvre de la politique nationale d'endettement. En effet, elle devra mettre en place, une gestion efficiente des ressources d'emprunts extérieurs et intérieurs mobilisées pour la réalisation des projets programmes, accélérer le processus de dématérialisation des valeurs mobilières ainsi que la mise en œuvre du processus de titrisation pour permettre de minimiser le risque réel de surendettement.

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (CFC)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 13 mai 1977
Forme Juridique : Société à Capital Public
Siège Social : Yaoundé
Capital Social : F CFA 10 000 000 000
Actionnariat : 75% Etat, 20% CNPS, 5% CAMPOST
Produit bancaire : F CFA 12 406 068 969 (+9,56%)
Capitaux propres : F CFA 12 852 999 669 (+29,54%)
Résultat net : F CFA 3 331 749 432 (-88,87%)
Effectif : 267 (+1,14%)

PCA : M. Jules Doret NDONGO
DG : M. MISSI Jean Paul
DGA : M. Jean Calvin TJONOG

Tutelle Technique : MINDHU
Tutelle Financière : MINFI

Au service de la promotion de l'habitat et de l'immobilier en général, le Crédit Foncier du Cameroun (CFC) a, au cours de l'exercice 2021, poursuivi ses efforts dans l'amélioration de sa performance à travers le suivi de la rentabilité de ses activités, malgré la persistance des effets liés au COVID-19 et des crises sécuritaires dans certaines parties du pays. A cet effet, 1497 logements et 01 lot à bâtir ont été financés pour un montant total de francs CFA 17,48 milliards.

En outre, le CFC a poursuivi l'exécution de deux (02) conventions de prêt d'un montant de FCFA dix (10) milliards chacune avec le FEICOM pour lesquelles le 5e et le 6e tirage annuel de montant de FCFA un milliard chacun ont été accordé dans le cadre du Plan de Construction des Cités Municipales (PCCM). Chacun de ces tirages à une maturité de 21 ans et est rémunéré à un taux annuel de 1,8% TTC.

Enfin, l'étude relative à la révision du modèle financier du CFC s'est poursuivie avec la validation du diagnostic et des options de développement pour lesquelles un approfondissement soutenu par une étude de marché a été recommandé au Cabinet afin d'éclairer les décisions à prendre.

GOUVERNANCE

Les sessions des organes sociaux se sont tenues régulièrement et dans les délais légaux. Les travaux des Comités Spécialisés du Conseil d'Administration ont permis à cette instance de statuer en bonne connaissance de cause sur les sujets relatifs notamment à la mise en place d'une ligne de crédit au profit des EMF pour la promotion de l'habitat, d'une plateforme de cofinancement bancaire, à la restructuration de la Commission Interne de Passation des Marchés, l'examen des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

L'Assemblée Générale quant à elle, outre ses activités ordinaires, a statué sur les modalités de bonification des taux d'intérêt compte tenu du plafonnement du niveau des taux d'intérêt pratiqués.

Suite à l'opérationnalisation du contrôle de gestion, les exigences réglementaires relatives à la production des états intermédiaires (arrêtés de comptes mensuels) sont respectées par l'entreprise. Toutefois, l'on l'observe toujours l'absence d'un administrateur indépendant au sein de son Conseil d'Administration, conformément à la règlementation COBAC.

Toutefois, l'on l'observe toujours l'absence d'un administrateur indépendant au sein de son Conseil d'Administration, conformément à la règlementation COBAC.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	21 481 089 049	21 078 768 025	20 920 552 773
Créances sur l'Etat	2 428 786 178	8 932 689 737	7 754 575 771
Créances sur les clients	108 086 717 271	113 144 447 520	113 791 008 113
Fournisseurs avances versées	211 523 177	229 894 452	189 809 041
Autres créances	194 907 125 739	192 716 477 246	212 297 231 300
Capitaux propres	8 849 886 841	9 922 051 114	12 852 999 669
Dettes financières	244 499 418 431	255 274 189 407	265 219 183 396
Dettes sur la clientèle	751 236 044	750 042 848	749 093 231
Dettes fiscales	412 827 343	435 464 804	733 485 132
Dettes sociales	338 640 155	758 042 848	713 508 024
Autres dettes	59 917 847 851	37 922 556 427	212 297 231 300
Produit bancaire	8 014 646 457	11 323 940 933	12 406 068 969
Produit net bancaire	5 479 580 680	5 501 039 898	6 231 597 411
Marge sur activités bancaires	5 307 392 673	5 357 076 784	6 125 610 325
Charges de personnel	4 404 193 312	4 249 974 293	4 033 113 713
Résultat brut d'exploitation	438 043 610	3 699 203 031	4 983 098 950
Résultat courant	-10 561 231 025	7 342 181 322	2 874 108 709
Résultat net	-10 004 043 057	29 922 936 927	3 331 749 432
Trésorerie	194 300 000 000	190 570 000 000	200 972 313 700
Coefficient global d'exploitation	1,46	1,44	1,22
Ratio règlementaire	0,027	0,029	0,037
Ratio de couverture de risque (règlement COBAC R-93/06)	171%	132%	199%

Ratio de liquidité (règlement COBAC R-93/06)	814%	639%	917%
Ratio marge sur résultat net		2,6424	0,2685
Ratio de performance financière (CA/CE)	1	1,42	1,62
Ratio dettes fiscales et sociales/ passif circulant		0,030	0,039
Coefficient de transformation	206%	141%	172%
Taux de Sinistralité	33,87%	32,33%	31,67%

31 décembre 2021, 381 prêts ont été accordés par le CFC aux clients pour un montant total de F CFA 17,48 milliards par rapport à un objectif annuel de F CFA 19 milliards, soit un taux de réalisation de 92%, en hausse de 34,57% par rapport à l'exercice précédent. L'épargne collectée au titre de l'exercice 2021 de FCFA 25,76 milliards a connu une évolution de 1,66% par rapport à 2020. Le recouvrement des créances s'élève à 15,53 milliards de francs sur un objectif annuel de 15,54 milliards, soit un taux de réalisation de 99,96%.

Concernant les revenus locatifs, les immeubles ont produit un montant global de F CFA 111,73 millions sur une prévision de F CFA 103 millions, soit un taux de réalisation de 109%, et en hausse de 46% par rapport à l'exercice 2020.

Cet accroissement des ressources mobilisées se traduit par une augmentation du produit bancaire de 9,56% par rapport à l'exercice précédent, et un relèvement du résultat brut d'exploitation de 34,71% suite à une augmentation du produit global d'exploitation de 11%.

Les charges de personnel connaissent une baisse de 5,1%, avec des effectifs en augmentation de 1,14%. Elles représentent encore une proportion élevée (64,72%) du produit net bancaire. A contrario, les dettes fiscales sont en hausses de 68,44% par rapport à l'exercice 2020. Ce qui est un risque budgétaire pour l'Etat. Par ailleurs, le rattrape comptable des exercices 2012 à 2021 a permis au CFC d'améliorer les différents soldes clients, fournisseurs et autres postes du bilan.

Les ratios prudentiels sont respectés et ont connu une augmentation notamment le ratio de couverture des risques en hausse de 0, 67 point, le ratio de liquidité en hausse de 2,78 points et le coefficient de transformation en hausse de 0,31 point. Le taux de sinistralité est en diminution de 0,66 point par rapport à l'exercice 2020, en raison de l'amélioration du taux recouvrement des créances en souffrance.

Le résultat net est en baisse de 89%, en amélioration par rapport à 2019 sachant que le résultat net de 2020 était la résultante d'un produit exceptionnel conséquemment à l'affectation au fonds de bonification des taux d'intérêts du montant de FCFA 28,378 milliards.

De manière générale, le CFC présente une situation de risque faible à modéré au regard des différents ratios.

Graphique 61: Evolution des chiffres clés du CFC

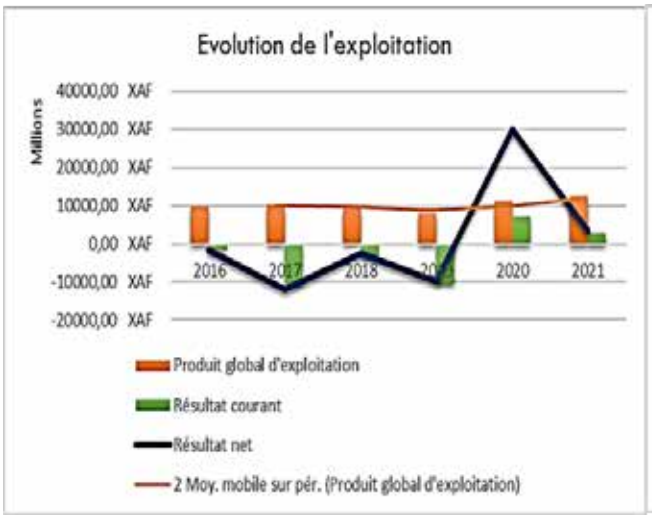

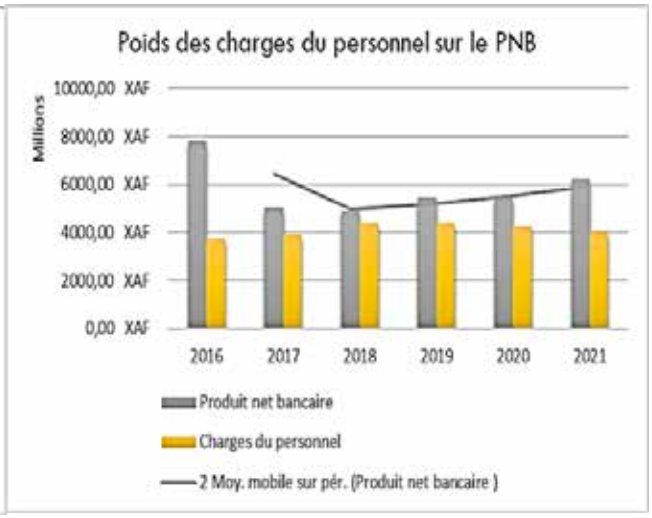

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Afin de répondre aux exigences de la SND 30, à la demande sans cesse croissante du marché, accroître son portefeuille client et faire face à la concurrence opposée par les banques commerciales et autres acteurs privés, le CFC est dans la dynamique de revue de son modèle économique actuel qui présente des limites d'ordre opérationnelles. Le diagnostic ainsi que les scénarios de développement ont déjà fait l'objet d'examen. Les recommandations de l'étude en phase de finalisation devront appeler des mesures d'accompagnement de l'Etat pour la réforme stratégique et opérationnelle de cet organisme central dans la politique de promotion de l'habitat au Cameroun. Par ailleurs, l'acquisition en cours d'un nouveau ERP (Progiciel bancaire) ainsi que la rédaction d'un projet de bourse foncière devrait permettre à terme une rentabilisation efficiente de son activité.

FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 05 décembre 1974
Forme juridique : Etablissement Public à caractère économique et financier
Siège social : Yaoundé
Ressources d'exploitation propres : FCFA 59 713 943 628 (9,04%)
Ressources globales : FCFA 209 037 189 421 (-0,89%)
Excédent budgétaire : FCFA 57 849 437 933 (-1,76%)
Effectif : 551 (+1,66%)

PCA: M. ELANGA OBAM Georges
DG : M. Philippe Camille AKOA

Tutelle Technique : MINDDEVEL
Tutelle Financière : MINFI

Le Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) qui se veut être un des accélérateurs de la performance au profit des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), a pour mission principale de contribuer au développement harmonieux de ces Collectivités, en liaison avec les administrations concernées.

Dans cette dynamique, il a conclu plusieurs partenariats, notamment avec le Crédit Foncier (CFC), la Coopération allemande et l'Union Européenne. La convention de financement signée le 24 mars 2021 avec le CFC a permis l'ouverture de la deuxième ligne de crédit destinée au financement des cités municipales sur l'ensemble du territoire national. Le partenariat avec la coopération allemande et l'union européenne s'est poursuivi à travers le soutien technique et financier du Programme Décentralisation FEICOM Villes Moyennes (PDFVM) et du Programme de Développement Economique et Social des villes Secondaires exposées à des facteurs d'instabilité (PRODESCV).

L'exercice 2021 a également été marqué par le début des activités des tous premiers Présidents des Conseils Régionaux et des bureaux desdits

Conseils, ainsi que l'octroi de 446 concours financiers à 160 Communes et Communautés Urbaines, en vue de la réalisation de 444 projets de développement socio-économiques pour un montant global de FCFA 48 650 069 400.

GOUVERNANCE

La mise en place du Système de Management Intégré Qualité-Environnement-RSE a connu d'une part, l'organisation de deux (02) campagnes d'audit intégré ISO 9001 et 14001 et d'autre part, le recrutement d'un consultant chargé d'effectuer un audit blanc du Système de management Environnemental en prélude à l'audit de certification du FEICOM à la norme ISO 14001 version 2015. Un planning d'audit interne a été adopté et est en cours d'implémentation. Afin de lutter contre la corruption, un comité a été mis en place et a tenu deux (02) sessions relatives à l'élaboration du plan d'actions 2021 et la conception des messages de sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, des activités relatives à la mise en place d'une comptabilité générale et analytique, ont été amorcées dans le souci de l'amélioration de la qualité de l'information financière de cet établissement. A relever également la mise en place/réorganisation de nouveaux programmes de développement pour un meilleur déploiement des activités de cet organisme. Il s'agit notamment du Code d'Intervention du FEICOM en faveur de Communes (CIF-C), le Cadre d'Intervention dans les Communautés Urbaines et les Communes à Fort Potentiel (CAPIC), le Programme d'assistance aux Communes à Revenu Faible (PACARF), et le Cadre d'Appui du FEICOM aux Actions Internationales des Communes (CAFAIC).

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Données financières de base :

Rubriques	2019	2020		2021			
	Réalisations	Taux de réal.	Réalisations	Taux de réal.	Prévisions	Réalisations	Taux de réal.
Ressources d'exploitation propre							
Fonds de réserves	17 784 037 000	100%	13 293 027 400	100%	18 557 000 000	18 557 000 000	100%
Prêts et autres créances à long et moyen terme	5 498 377 756	122,12%	5 206 247 076	94,37%	5 017 797 000	5 181 248 524	103,26%
Produits financiers	984 015 313	125,87%	924 137 006	75,16%	402 139 000	838 472 395	208,50%
Transferts reçus (recettes fiscales)	32 701 337 664	95,63%	35 030 983 226	130,44%	30 749 951 000	34 166 783 623	111,11%
Autres produits et profits divers	138 955 456	197,19%	306 465 403	116,53%	280 060 000	970 439 086	346,11%
Détermination du résultat sur cession d'éléments d'actifs immobilisés	25 135 000	492,84%	0	0	5 000 000	0	0%
Subvention de fonctionnement	0	0%	0	0%	117 500 000	0	0%
Total ressources d'exploitation propre	57 131 858 189	105,85%	54 760 860 111	116,16%	55 129 447 000	59 713 943 628	108,32%
Ressources d'investissement communal							
Recettes fiscales centralisées	104 661 918 880	120,93%	131 121 231 136	120,26%	93 745 222 000	126 377 611 921	134,81%
Recettes de Coopération	1 628 342 028	41,04%	4 189 723 368	119,46%	6 978 179 000	5 391 220 179	77,25%
DGD+CODEFIL et CONAFIL	5 747 605 804	44,38%	11 588 813 766	114,21%	12 217 173 000	6 066 752 572	49,66%
Compte des 4%	9 346 842 255	148,61%	9 264 047 023	158,87%	6 420 287 000	11 487 661 121	178,93%

Total ressources d'investissement communal	121 384 708 967	114,46%	156 163 815 293	121,52%	119 360 861 000	149 323 245 793	125,10%
TOTAL	178 516 567 156	110,155%	210 924 675 404	120,09%	174 490 308 000	209 037 189 421	119,8%
Emplois							
Mobilisation des ressources	88 431 046 355	89,23%	114 968 432 339	95,93%	140 592 163 869	104 628 292 393	74,42%
Développement locale	24 333 227 844	54,46%	25 105 324 303	63,13%	48 165 223 430	33 314 493 591	69,17%
Gouvernance locale	784 054 230	54,85%	723 393 553	59,96%	1 858 771 570	953 028 565	51,27%
Pilotage et administration	10 613 222 423	58,08%	11 239 405 321	75,67%	17 506 415 000	12 291 936 939	70,21%
Total Emplois	124 161 550 852	75,94%	152 036 555 516	86,54%	208 122 573 869	151 187 751 488	72,64%
Postes spécifiques							
Charge personnel	5 482 977 362	90,53%	6 030 946 906	95,62%	7 054 541 606	6 294 767 475	89,23%
Excédent budgétaire	54 355 016 304	/	58 888 119 888	/	/	57 849 437 933	/

Au cours de l'exercice 2021, le FEICOM a centralisé des Impôts Communaux Soumis à Péréquation (ICSP) à hauteur de FCFA 103 935 127 493 au lieu de FCFA 93 745 222 000 initialement prévus. Ce relèvement des recettes a entrainé l'augmentation du budget de 19,27% qui a été acté par un collectif budgétaire.

Les performances de cet organisme en matière de recouvrement se sont traduites par un taux de réalisation des ressources globales quasiment stable et largement au-dessus de 100% entre 2020 (120,09%) et 2021 (119,8%). Le Droit d'Accises Spécial sur les importations au taux de 0,5%, institué en 2019 et destiné au financement de l'enlèvement et du traitement des ordures y a contribué à hauteur de 12%.

Par contre, les produits financiers constitués des intérêts générés par les prêts accordés aux CTD connaissent une baisse de 9,27% par rapport à 2020, du fait de la régression de 22,68% du recouvrement des intérêts sur les prêts dont la maturité est de 20 ans.

Les autres produits et profits divers constitués de la vente des gadgets FEICOM, des ouvrages et des attributs des élus locaux, des débets, ainsi que des apports propres exigés aux Communes dans le cadre du financement de leurs projets sont en augmentation de 216,66% par rapport à 2020. Cette situation tributaire du paiement en ligne de plus en plus croissant des recettes non fiscales.

Au cours du triennat 2019-2021, le FEICOM présente un taux moyen de consommation des ressources de l'ordre de 78,09%, soit 74,42% pour « la mobilisation des ressources », 69,17% pour « le développement local », 51,27% pour « la Gouvernance locale » et 70,21% pour « le pilotage et l'administration ».

Malgré la stabilité observée globalement au niveau des dépenses entre 2020 et 2021, les dépenses liées à « la mobilisation des ressources » ont baissé de 8,99% en raison de la meilleure organisation des mécanismes de recouvrement qui ont permis la réduction des frais dédiés au fonctionnement des plateformes de concertations (CONAFIL, CODEFIL, etc...) moins sollicitées que par le passé.

Au total, pour ce qui est de 2021, Le niveau d'atteinte des objectifs de cet organisme est de 71,93%, contre une consommation des ressources de 72,64%, soit un ratio d'efficience de 0,99 (≤ 1). Ce qui traduit un niveau de ressources consommées compatible avec les activités menées.

Pour ce qui est des concours financiers octroyés aux CTD, 54,1% a été alloué à la réalisation des infrastructures socio-économiques, parmi lesquels 40 salles de classe, 692 boutiques, 24 forages, 10 réseaux d'adduction en eau potable, 288 lampadaires etc...

Graphique 62: Répartition des différentes ressources du FEICOM

CONCLUSION /PERSPECTIVES

Malgré les aléas liés aux crises sanitaires et sécuritaires, le FEICOM a connu des résultats positifs, notamment dans le domaine de la mobilisation des ressources.

Au cours de la première année du triennat 2022-2024, il envisage entamer la deuxième phase de la mise en œuvre de son document de Stratégie qui vise à accompagner l'opérationnalisation des conseils régionaux et le développement local.

Pour optimiser son intervention dans ce processus de décentralisation au Cameroun, et accroitre les ressources transférées aux CTD, ainsi qu'à la contribution à une meilleure péréquation dans le transfert desdites ressources, un contrat de performances devra être conclut avec l'Etat au plus tard le 31 décembre 2022.

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (SNI)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 24 décembre 1964
Forme juridique : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
Siège social : Yaoundé
Capital social : F CFA 26 134 830 000
Capitaux propres : F CFA 61 743 257 516 (+0,09%)
Chiffre d'affaires: F CFA 3 777 993 716 (+14,5%)
Résultat net : F CFA 530 183 680 (+404,04%)
Effectif : 65 (+3,17%)

PCA : M. MBOCK Désiré Geoffroy
DG : Mme YAOU AISSATOU
DGA : M. ONDOA ONANA Ambroise

Tutelle technique : MINMIDT
Tutelle financière : MINFI

La Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) a évolué au cours de l'exercice 2021 dans un contexte général marqué par la persistance des crises sanitaire liée au COVID – 19 et sécuritaire dans certaines régions du pays, ainsi que le maintien de la pression fiscale et l'accumulation des arriérés de crédits de la TVA.

C'est dans ce contexte peu favorable que s'est opérée l'entrée de la société hôtelière SAHEL HOTEL CORPORATIONS (SHC) dans le portefeuille de la SNI, à la suite de la prise de participation à hauteur de FCF 160 millions, soit 100% du capital. De plus, la conduite de l'étude de faisabilité du projet MAÏS/GRITZ pour la mise sur pied d'une unité intégrée de production de maïs, de semences, de gritz et farine de maïs sur les terres de la SNI à NTUI, ainsi que les opportunités d'investissement en joint-venture dans le secteur agroindustriel, de l'hôtellerie, de la vente des services et du know-how s'inscrivant en droite ligne des objectifs établis dans la SND-30, est en cours d'opérationnalisation.

GOUVERNANCE

Les sessions des organes sociaux de la SNI se sont régulièrement tenues. Dans ce cadre, la charte du Comité d'Audit prescrit par la réglementation COBAC a été adoptée, et les membres dudit comité ont été désignés. Toutefois, l'arrimage des statuts de la SNI au Statut Général des entreprises publiques n'est pas encore effectif. De même, l'adoption du Code d'Ethique et de Déontologie reste attendue.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Données financières de base :

ibellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	49 796 649 118	48 345 660 821	46 355 444 857
Créances sur l'Etat	1 515 435 681	1 680 431 512	2 157 906 768
Créances sur les clients	11 300 095 473	11 300 095 473	11 300 095 473
Fournisseurs avances versées	3 080 465	60 075 240	2 365 091
Autres créances	3 805 492 704	2 699 029 265	2 465 591 066
Capitaux propres	62 739 605 840	61 688 070 666	61 743 257 516
Dettes financières	/	/	/
Dettes sur la clientèle	/	/	/
Dettes fiscales	91 389 527	67 589 690	35 737 796
Dettes fournisseurs	728 307 998	688 556 237	765 807 776
Dettes sociales	75 031 884	35 292 751	17 823 079
Autres dettes	7 392 161 293	5 569 826 141	5 732 092 064
Produit net bancaire	3 550 787 507	3 299 447 041	3 777 993 716
Valeur ajoutée	2 805 605 511	2 636 064 339	3 121 925 178
Charges de personnel	1 101 101 466	1 021 907 616	920 758 306
Résultat brut d'exploitation	467 452 837	426 809 133	1 135 792 366
Résultat courant	-873 380 395	-1 297 106 384	34 120 549
Résultat net	-559 330 174	105 186 850	530 183 680
Trésorerie nette	8 257 264 645	7 936 959 494	10 084 315 986
Ratio de liquidité (AC/PC)	1,64	1,95	2,25
Ratio de structure financière (CP/TP)	0,84	0,86	0,85
Ratio de solvabilité (Total actif net/Dettes)	/	11,32	11,05
Ratio de rentabilité (RN/CA)	-0,16	0,03	0,14
Ratio de performance financière (CA/CE)	0,80	0,68	0,90
Ratio dettes fiscales et sociales/PC	0,02	0,02	0,01

Le portefeuille global de la SNI AU 31 Décembre 2021 comprend 31 sociétés dont 25 en exploitation normale, 05 en arrêt d'activités (SPM, SITRAFER, SCS, MILKIWAY et CAMELCAB), 01 société en liquidation (CAMSHIP IC) et l'entrée de SAHEL HOTELS CORPORATION (SHC) dans son portefeuille. Ces sociétés sont réparties selon les trois secteurs économiques : secteur primaire (06 sociétés) ; secteur secondaire (12 sociétés) ; secteur tertiaire (12 sociétés). Suite à la reprise normale des activités de certaines entreprises du portefeuille de la SNI, les principaux indicateurs de son portefeuille laissent apparaître un chiffre d'affaires global (hors taxe) en hausse de 44,44%, un résultat net cumulé en augmentation de 4892,5%, un taux de rentabilité nette du portefeuille établi à 55,11% et un rendement brut (par rapport au capital social investi) qui s'élève à 12%. De plus, il est observé au plan économique, une baisse du nombre d'emplois de 0,64%, une contribution au PIB en augmentation de 44,75% et une génération des recettes publiques en hausse de 44,67% à travers sa composante Impôts et Taxes.

S'agissant de son exploitation, les activités de la SNI ont connu une évolution, malgré la baisse de 0,2% des opérations avec la clientèle, constitués des loyers perçus par l'entreprise. En effet, les dividendes issus du portefeuille titre et prêts à souscription obligatoire sont en hausse de 21,45%, les produits des opérations diverses résultant des conseils et assistance de gestion, sont en progression de 15,19%, et les produits des opérations interbancaires et de trésorerie ont évolués de 1,54%. Il en résulte une augmentation du produit net bancaire de 14,50% par rapport à l'exercice précédent. La valeur ajoutée a connu la même tendance avec une progression de 18,43% et couvre les charges de personnel en baisse de 9,9%. Il s'en suit un résultat brut d'exploitation et un résultat courant en hausse respective de 116,11% et 102%, entrainant une évolution du résultat net positif de +404,04% Il s'en suit un résultat brut d'exploitation et un résultat courant en hausse respectivement de 166,11% et 102%, entrainant un résultat net positif en hausse de 404,04% par rapport à l'exercice précédent, dont le tableau d'affectation montre ce qui suit :

Réserve légale : (10%) : 55 122 168 F CFA ;

Dividende : (68,57%) : 378 000 000 F CFA ;

Report à nouveau (21,43%) : 118 099 512 F CFA.

Il en résulte un Report à nouveau positif, après affectation d'un montant de F CFA 9 867 000 8863 F CFA.

L'actif immobilisé est en baisse de 4,12% suite à la dépréciation des Titres de participation de 2,71% par rapport à 2020, et à l'augmentation cumulée des Amortissements et Provisions. Les créances clients n'ont connu aucune variation au cours des trois derniers exercices, en effet aucun remboursement de prêts n'a été effectué et aucun nouveau prêt n'a été accordé. Les créances sur l'Etat sont en hausse de 28,41% du fait de l'augmentation des acomptes sur impôts de 28,49%. Le poste Fournisseurs avances versées est en baisse de 96% dû à la fourniture de biens et services par les fournisseurs.

La situation patrimoniale quant à elle, présente des capitaux propres stables et une régression des dettes fiscales et sociales respectivement de 47,13% et de 49,5% suite aux opérations de régularisation auprès de l'administration fiscale et de la CNPS.

L'analyse des ratios de liquidité et de solvabilité montrent que l'entreprise est solvable. Cependant, avec un ratio de performance financière inférieur à 1 la SNI présente une incapacité à générer des revenus supérieurs aux coûts et devra recourir à des ressources supplémentaires.

Graphique 63: Evolution des chiffres clés de la SNI

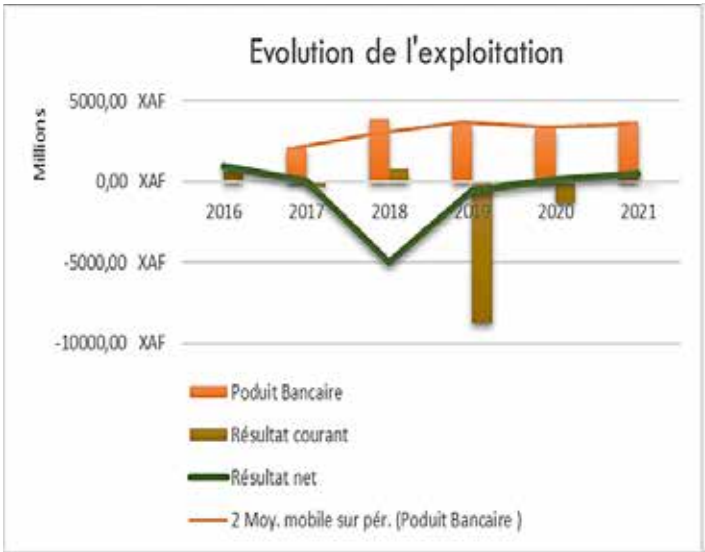

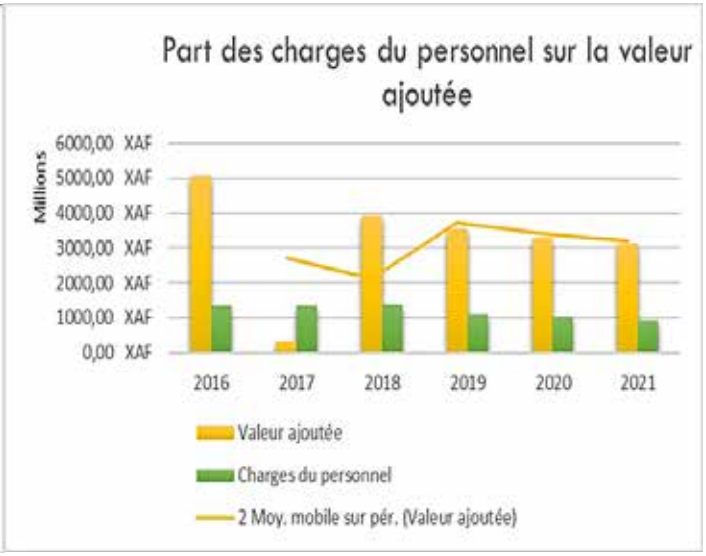

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Contrairement au précédent exercice, la SNI en 2021 affiche des résultats bénéficiaires traduisant de ce fait la résilience de certaines sociétés du portefeuille. Cependant, en vue de l'optimisation des performances des sociétés du portefeuille, la SNI devra concrétiser certains projets en cours de maturation notamment, la recherche des opportunités d'investissement dans divers secteurs d'activité dont l'économie numérique. En outre, elle devra poursuivre la mise en œuvre des investissements entamés notamment le Projet AZALAI et, continuer le développement de son volet conseil et la réalisation des prestations intellectuelles génératrice de revenus.

Par ailleurs, avec l'opérationnalisation en cours de la SND30, le Gouvernement envisage de faire de la SNI un fonds d'investissement capable d'apporter des fonds propres dans des entreprises en création ou en expansion, et par conséquent, une référence en matière de création de la richesse.

SOCIETE DE RECOUVREMENT DES CREANCES DU CAMEROUN (SRC)

INFORMATIONS GENERALES

Date de création : 18 août 1989
Forme juridique : Société à Capital Public
Siège social : Yaoundé
Capital social : FCFA 2 000 000 000
Actionnariat : 100% Etat
Capitaux propres : FCFA 5 975 392 333 (-0,13%)
Chiffre d'affaires : FCFA 1 871 396 191 (+43,73%)
Résultat net : FCFA 26 090 345 (+104,21 %)
Effectif : 121 (+ 2,54%)

PCA : M. BAPOOH LIPOT Robert
DG : Mme MESSI Marie Rose
DGA : YOSSA Bernard

Tutelle Technique : MINFI
Tutelle Financière : MINFI

Investi des prérogatives de recouvrement des créances de l'Etat et de ses entités publiques, tant au plan national qu'international, la SRC a mis en place une stratégie permettant l'évaluation préalable des portefeuilles des créances compromises, afin d'en déterminer d'une part, la valeur recouvrable et d'autre part la décote. A la faveur du décret présidentiel signé en 2020, l'entreprise peut désormais réaliser des prestations de conseil et d'assistance, et dispose dorénavant des pouvoirs de réquisition et d'investigation.

GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration a adopté un nouvel organigramme et approuvé le changement de logo de l'entreprise. Par ailleurs, les procès-verbaux des sessions du Conseil d'Administration sont désormais consignés dans un registre spécial, paraphé et coté auprès du tribunal, conformément à la réglementation OHADA.

Ce nouvel organigramme adopté à la suite de la restructuration organisationnelle intervenue en 2020 a conduit à la création de deux (02) nouvelles directions, celle du Recouvrement des Créances issues des condamnations pécuniaires au profit de l'Etat et ses démembrements, et celle du Patrimoine. Aussi, deux nouvelles agences régionales ont également été ouvertes notamment à Bafoussam et à Garoua.

Par ailleurs, la réponse aux diligences faites par le Président du Conseil d'Administration auprès de la COBAC, relatives à la cooptation d'un Administrateur Indépendant reste attendue.

SITUATION FINANCIERE

Données financières de base :

Libellé	2019	2020	2021
Actif immobilisé	797 558 634	2 780 649 511	3 014 388 657
Créances sur l'Etat	-	-	-
Créances sur les clients	932 636 787	388 421 156	772 355 870
Autres créances	124 641 782	99 749 755	100 569 135
Capitaux propres	5 727 031 094	5 983 012 905	5 975 392 333
Dettes financières	1 181 138 471	875 786 380	/
Dettes fiscales	85 089 646	107 933 192	151 327 717
Dettes fournisseurs	197 891 614	89 728 490	364 655 956
Dettes sociales	3 453 763	82 041 213	6 403 769
Chiffre d'affaires	1 432 645 127	1 302 049 325	1 871 396 191
Produit net bancaire	202 906 432	128 655 003	106 962 137
Charges de personnel	1 422 982 890	1 496 890 749	1 566 931 593
Résultat brut d'exploitation	- 193 312 922	- 467 579 495	47 474 683
Résultat courant	1 875 210	- 511 039 921	55 095 255
Résultat net	87 091 037	- 619 804 569	26 090 345
Trésorerie nette	5 520 829 990	3 418 946 297	817 411 837
Ratio Règlementaire	0,77	0,81	0,87
Ratio de couverture de risque	0,15	0,15	0,83
Ratio de liquidité	7,67	0,73	1,20
Coefficient de transformation	7,18	7,66	1,37
Ratio de rentabilité		-0,48	0,01
Ratio de performance financière		0,30	0,69
Ratio dettes fiscales et sociales/ passif circulant		0,24	0,19

Au 31 décembre 2021, la SRC a recouvré un montant global de FCFA 6 503 945 665 en hausse de 39,45% constitué du : i) recouvrement des créances bancaires en hausse de 20% ; ii) du recouvrement contentieux par voie de saisie-immobilière en hausse de 2,3% avec une performance de 21 immeubles adjugés aux différentes entités ; iii) du recouvrement par dation en paiement, avec 7 immeubles entrés en patrimoine.

Le produit global d'exploitation de la SRC qui constitue son chiffre d'affaires a connu une hausse de 43,73% par rapport à 2020, malgré une baisse sur les opérations interbancaires de16%. Cette hausse provient des produits des opérations diverses qui ont connu une évolution de 54% et des intérêts sur titre qui ont accrue de 34%.

Le produit net bancaire est en baisse de 16,86% en raison de la clôture du compte dépôt à terme à la Banque Atlantique au cours de l'exercice 2021.

Les charges de personnels en hausse de 4,68% et sont entièrement couvertes par le produit d'exploitation. Ce qui permet de dégager un résultat brut d'exploitation positif en hausse de 110,15%, alors qu'il était

négatif en 2020. Cette amélioration est la conséquence du relèvement du produit d'exploitation de FCFA 569,4 millions en 2021. Il en résulte également un résultat courant en hausse de 110,78% et un résultat net bénéficiaire en hausse de 104,21% par rapport à l'exercice précédent.

Pour ce qui est des capitaux propres, ils sont en diminution de 0,13% suite à l'affectation du résultat net déficitaire de l'exercice 2020 en report à nouveau.

Quant à l'actif immobilisé, il est en hausse de 8,41% suite à l'acquisition du matériel et mobilier et à la fourniture de dix véhicules neufs à la SRC.

Les dettes fiscales sont en hausse de 40,20% suite aux augmentations des postes IR, IRCM/IRCN et la TVA sur les factures du mois de décembre 2021.

S'agissant des ratios prudentiels, le risque demeure faible par rapport aux engagements à court terme de la SRC, à la faveur d'un ratio de liquidité supérieur à 1. Le ratio de performance financière est en hausse de 0,39 point par rapport à 2020, mais reste dans la zone de risque élevé dès lors que les revenus générés par l'exploitation restent insuffisants pour couvrir ses coûts d'exploitation.

Graphique 64: Evolution des chiffres clés de la SRC

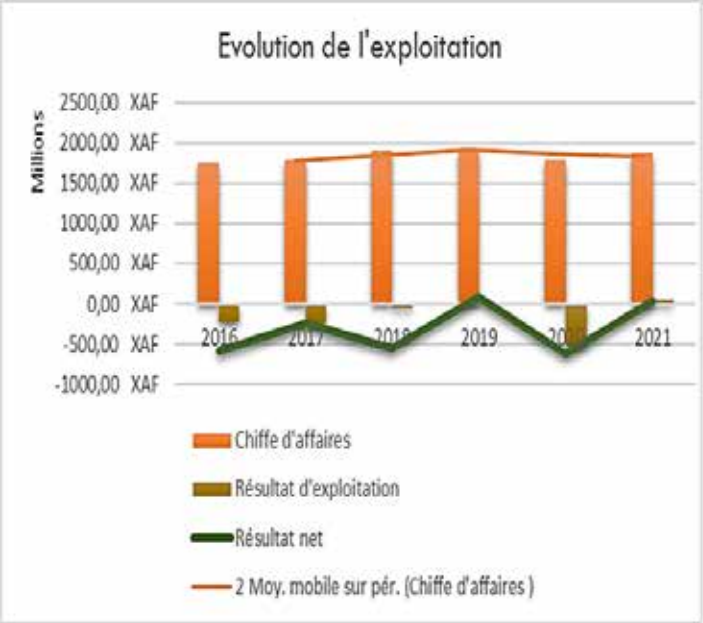

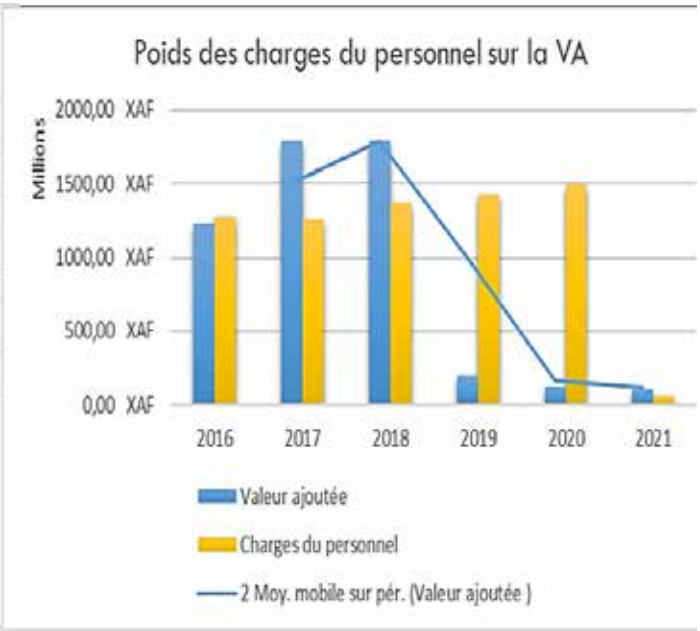

CONCLUSION/PERSPECTIVES

En dépit des difficultés enregistrées en 2020, marqués notamment par les effets négatifs de la COVID-19, la SRC entend parachever la mise en œuvre de son nouvel organigramme à travers la désignation des responsables aux différents postes et fonctions créés. Toutefois, les recommandations issues du groupe de travail MINFI-MINJUSTICE-SRC en cours de validation par le Gouvernement, relatives à la procédure de recouvrement des créances judiciaires permettront à la SRC de mieux remplir ses missions et atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels.

DEUXIEME PARTIE :

SYNTHESE DE LA SITUATION CONSOLIDEE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

Conformément aux exigences légales qui préconisent la production et la publication d'un rapport annuel consolidé sur la situation des Entreprises et Etablissements publics, y compris leurs performances opérationnelles et financières, ainsi que la gouvernance d'entreprise et leurs relations financières avec l'Etat, le présent rapport sur la situation des EEP dresse un état des performances des Entreprises et établissements publics au Cameroun. Rendu à sa quatrième édition, le rapport 2021 est caractérisé par une baisse du nombre d'entités analysées contrairement à l'ambition projetée de couvrir l'ensemble des EEP tels que définis par les lois de 2017 avec une priorité accordée aux Entreprises publiques (SCP et SEM). Cette situation est justifiée principalement par le retard de certaines entités dans la tenue de leurs sessions des comptes 2021 pour diverses raisons y compris des contraintes et dysfonctionnements internes relativement à la production et à la validation des états financiers dans les délais. La conséquence évidente est l'indisponibilité des informations financières, même provisoires, pour les entités telles que CAMAIR CO, CNIC, CAMPOST et LANACOME.

Cependant une nette amélioration est observée en ce qui concerne le respect des dispositions légales et règlementaires relativement à la transmission par la majorité des EEP des documents liés à la vie de ces entités.

Dans ce contexte, il est à relever que CAMWATER, BC-PME, LANAVET, SODEPA, IN, AER n'ont pas fait l'objet d'analyse pour ce qui est de l'exercice 2021. Il en est de même pour MATGENIE, bien que figurant dans le rapport. Pour ce qui est de CAMAIR-CO, CAMPOST et CNIC, les données provisoires ont servi de base à l'analyse.

Le portefeuille analysé est resté quasi stable avec l'entrée d'une seule nouvelle entité qui est l'ANTIC.

Il est constant que les EEP ont un poids important dans l'économie camerounaise. Ainsi, en 2021 pour la soixantaine des structures analysées, plus de 51 000 emplois directs ont été enregistrés.

Au total, l'évolution de la situation du portefeuille de l'Etat en 2021 reste conforme au canevas d'analyse des précédents rapports à travers les aspects liés à la gouvernance, à l'équilibre financier, à l'analyse risque, aux incidences du marché, de l'environnement institutionnel et juridique, au rôle de l'Etat et à l'impact de ses interventions multiformes.

En outre, l'analyse risque qui a été introduite dans le rapport 2020 à travers deux indicateurs standards que sont le ratio de liquidité générale (Actif Circulant/Passif Circulant) qui mesure la capacité de l'entreprise à honorer ses dettes à court terme et le ratio de solvabilité (DLMT/Capitaux Propres) qui mesure la dépendance de l'entreprise au financement extérieur pour ses opérations, a été enrichie avec trois nouveaux indicateurs qui concernent la rentabilité , la performance financière et le poids des dettes vis-à-vis de l'Etat dans l'endettement à court terme de l'Entreprise. Cette analyse risque a été inspirée des ratios utilisés dans l'outil SOE Health Check du FMI, en tenant compte des spécificités contextuelles des structures analysées.

Ainsi, les seuils indicatifs permettant d'apprécier la situation de risque se présentent ainsi qu'il suit :

Indicateurs	Risque faible	Risque moyen	Risque élevé	Risque très élevé
Liquidité				
Liquidité générale (AC/PC) Mesure la capacité à honorer les obligations financières de court terme par la vente d'actifs liquides	2	1,5	1,25	1
Solvabilité				
Ratio Dettes sur fonds propres (DLMT/CP) Mesure la capacité à honorer les dettes et la dépendance de l'entreprise sur le financement extérieur pour ses opérations	0,5	1	1,5	2
Rentabilité				
Marge sur résultat net (Résultat net /CA) Mesure la capacité de l'entreprise à transformer son chiffre d'affaires en résultat net	0,2	0,1	0	-0,1
Performance financière				
Ratio de dépenses de fonctionnement (CA/charges d'exploitation) Mesure la capacité de l'entreprise à générer des revenus adéquats supérieurs aux coûts pour lui permettre d'opérer d'une façon soutenable sans recourir aux ressources supplémentaires	1,5	1,25	1	0,75
Poids de la dette vis-à-vis de l'Etat				
dettes fiscales et sociales/passif courant Mesure la dépendance de l'entreprise vis-à-vis des transferts du Gouvernement	0,2	0,3	0,4	0,5

De manière générale, il ressort des tendances significatives en ce qui concerne les aspects de gouvernance et les performances financières des entités examinées. Il est nécessaire de relever que ces tendances, notamment financières ont été analysées hors données SNH, compte tenu de la singularité de cette entité.

TENDANCES GENERALES SUR LES PERFORMANCES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

EVOLUTION DES INDICATEURS COMBINES

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Sur le plan financier, la performance en 2021 est caractérisée par un chiffre d'affaires de FCFA 1 493,569 milliards, soit une augmentation de 33,5% contrairement à une baisse observée entre 2019 et 2020 de - 25,54 %. Cette embellie est tributaire notamment de :

- la sortie progressive de la crise sanitaire avec la relance des activités dans les secteurs du transport aérien (CAMAIR-CO, ADC) et maritime, du tourisme (CHC), etc ;

- d'une relative accalmie de la crise sécuritaire dans les zones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (CDC, PAMOL) ;

- de la relance des activités de la SONARA grâce aux mesures du Gouvernement relatives à l'allocation de 80% des importations des produits pétroliers à cette société ; son activité ayant été réduite à l'importation des produits pétroliers pour l'approvisionnement du marché camerounais depuis la destruction de ses unités de production ;

- des mesures de restructuration et d'accompagnement de certaines EEP mises en place par l'Etat, notamment la restructuration ou la reprise des dettes (ALUCAM, SONARA, CAMAIR-co, etc.) ;

- Etc.

Toutefois, cette situation aurait été meilleure si les entités sus évoquées, qui n'ont pas fait l'objet d'analyse avaient été prises en compte. Cependant pour certaines (ADC, CAMAIR-Co) de ces entités, la performance atteinte en 2021 pour ce qui est du chiffre d'affaires reste en deçà de celle atteinte en 2019 avant la crise sanitaire.

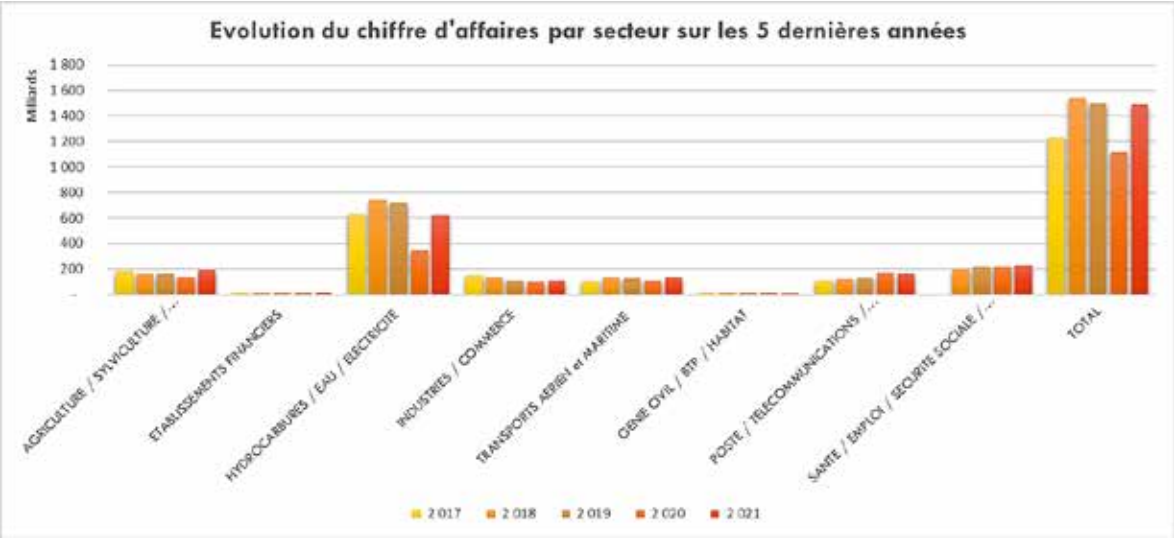

Graphique 65: Evolution du chiffre d'affaires par Secteur (2017-2020)

Il apparaît une tendance générale à la hausse du chiffre d'affaires en 2021 à l'exception du secteur Poste/ Télécommunications/Communication affecté par les performances de SOPECAM en baisse de – 6 % et de CAMTEL – 3,45%. L'embellie la plus importante concerne le secteur hydrocarbure/Electricité avec une augmentation de 100,39 %, suivi des secteurs Agriculture/Sylviculture 41,83% ; Transport aérien et maritime 20,45% ; Industrie/commerce 16,6 % ; Etablissements financiers 10,17%, santé/Emploi/Sécurité sociale 6,25% Génie Civil/BTP/Habitat 2,72%.

Dans chacun de ces secteurs l'amélioration du chiffre d'affaires est plus importante pour les entreprises CAMAIR CO (266,9%), SONARA (198,9%), CHC (96,6%), CDC (83,96%), ADC (57,8%), SODECOTON (39,90%), MAETUR (38,15%) PAK (26,99%), CRTV (20,28%).

La production de l'information financière à bonne date demeure un challenge important. Si l'on peut noter que près de 70% des entités concernées dans ce rapport ont tenu leurs sessions des comptes dans les délais légaux, la mise à disposition des informations n'est pas toujours systématique pour quelques-unes. La précaution d'une autorisation d'extension des délais de tenue des sessions des comptes par le tribunal reste le palliatif pour quelques entreprises face à ces retards à répétition qui entament leur crédit.

La répartition de la contribution au chiffre d'affaires global par secteur pour 2021 présente la même tendance, mais dans des proportions différentes. En effet, le secteur des hydrocarbures reste le leader avec une augmentation de 77%, suivi par le secteur Santé/emploi/Sécurité Sociale dominé par la CNPS, ensuite par les secteurs Agriculture/Sylviculture/Elevage/Agro-industrie ; Poste/Télécom/Communication ; Transport Aérien et Maritime.

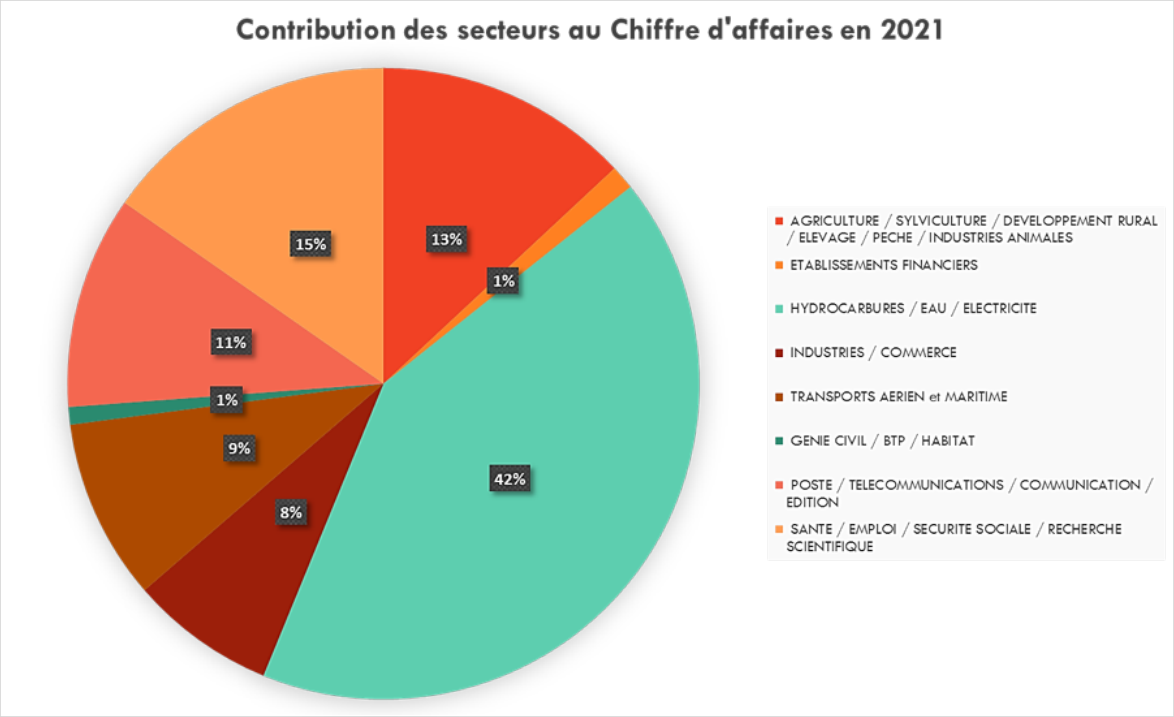

Graphique 66: Répartition du chiffres d'affaires global des Entreprises publiques par secteur en 2021

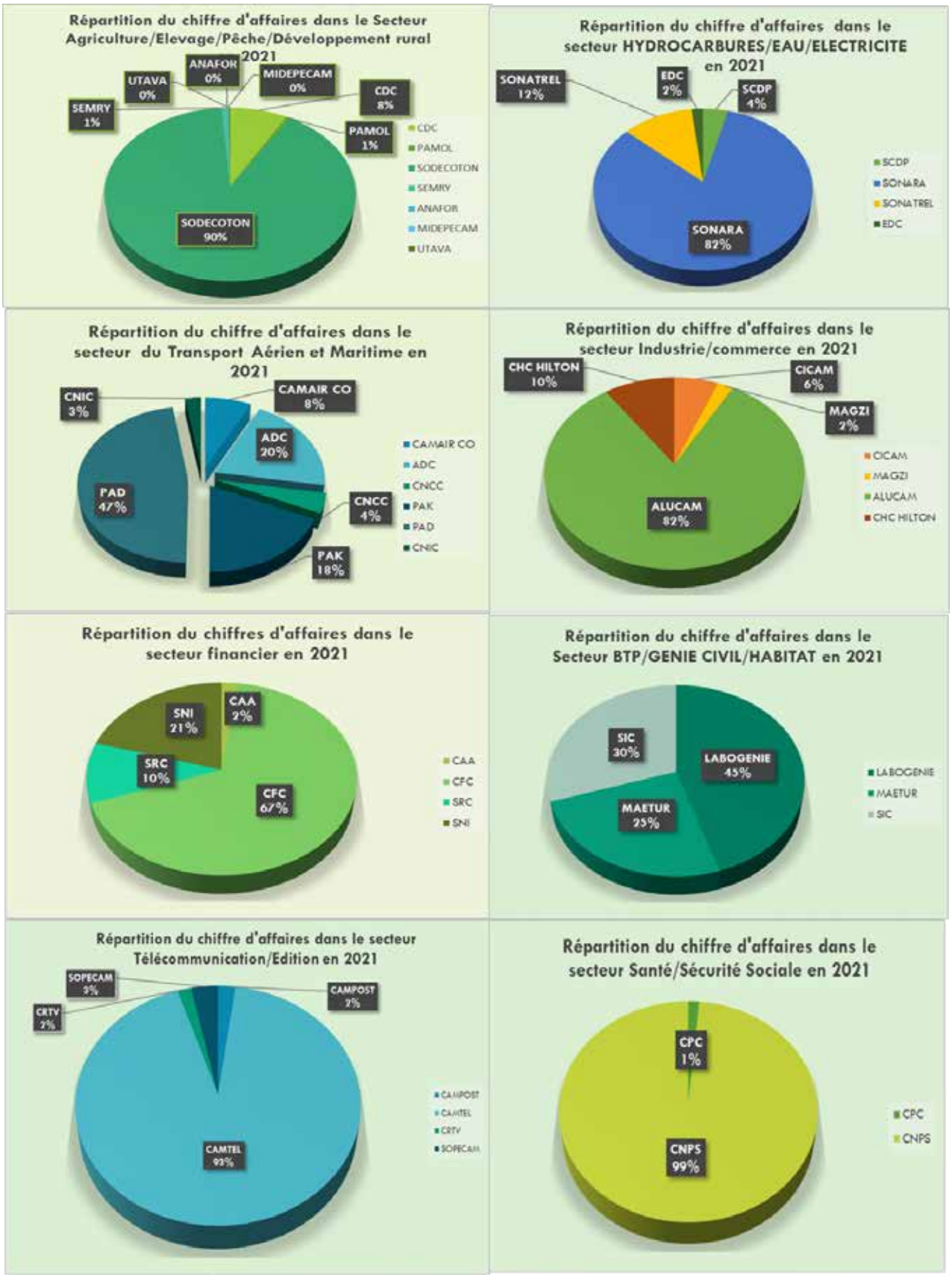

Graphique 67: Répartition du chiffre d'affaires par secteur

Ainsi, le secteur hydrocarbure/Eau/Electricité dominé par la situation de la SONARA reste celui qui contribue le plus au chiffre d'affaires global soit 42% contre 32% en 2020 et 56% en 2019. Cette contribution est boostée par l'embellie du chiffre d'affaires de la SONARA. La SONATREL dans le sous-secteur électricité maintien son évolution graduelle, nonobstant les préoccupations liées à la mise en œuvre de la réforme du secteur de l'électricité. Quant aux autres secteurs, la SODECOTON, le PAD, CAMTEL, LABOGENIE, ALUCAM, le CFC dominent respectivement les secteurs Agriculture, Transport Aérien et Maritime,

Télécommunication/Communication/Edition, Génie Civil/BTP, Industrie/Commerce et établissements financiers.

LA VALEUR AJOUTEE

S'agissant de la valeur ajoutée consolidée pour 2021, elle a suivi la même tendance que le chiffre d'affaires consolidé avec un bond de 62,56% par rapport à 2020 mais reste faible avec des charges de personnel toujours élevées. Toutefois, par rapport aux exercices précédents, les charges de personnel absorbent de manière globale 39% de la valeur ajoutée, soit une amélioration par rapport à 2020 où la valeur ajoutée était absorbée à plus de 60% par les charges du personnel. Il reste encore des cas où la valeur ajoutée est totalement absorbée par les charges de personnel. Ceci pourrait expliquer l'accroissement de l'endettement à court terme de ces entités qui a augmenté en 2021, contrairement aux autres indicateurs qui ont connu une amélioration.

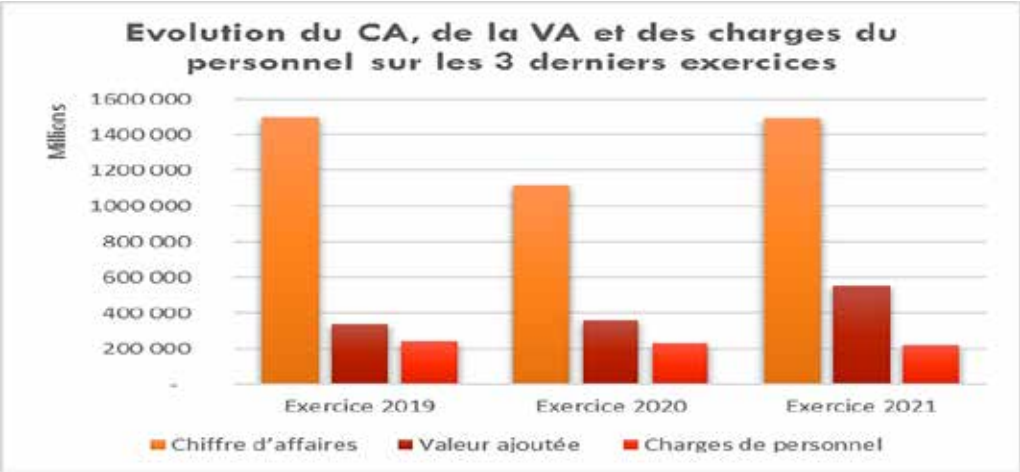

Graphique 68: Evolution globale du Chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et des charges du personnel des Entreprises et Etablissements publics (2019-2021)

LES CHARGES DU PERSONNEL

Le profil des charges de personnel entre 2020 et 2021, a une tendance différente, compte tenu de l'amélioration du chiffre d'affaires. En effet, pour les Entreprises publiques (SCP et SEM) ainsi que les Etablissements publics à caractères spéciaux, plus de 50 % présentent des charges de personnel qui sont couvertes par la valeur ajoutée contrairement à 2020 où excepté quelques cas, 90% des structures présentaient des charges de personnel supérieurs à 30% du chiffre d'affaires, certaines allant au-dessus de 70%.

L'existence des marges de manœuvres nécessaires pour un fonctionnement optimal, notamment pour le financement des investissements reste une préoccupation. Ceci justifie l'importance continue des dettes à court terme sus évoquées, le non renouvellement des équipements qui, restent obsolètes et grèvent la compétitivité des EEP.

LE RESULTAT D'EXPLOITATION

Comme il a été relevé plus haut, la tendance est à l'amélioration des principaux indicateurs, notamment une amélioration de l'équilibre d'exploitation global avec 62,85% des entités analysées (SCP, SEM, EPIC et EPCS) qui présentent une exploitation positive (SODECOTON, CSPH, SCDP, SONATREL,

EDC, CNCC, PAK, PAD, MAETUR, SIC, CNPS, SONARA, ALUCAM, LABOGENIE, CPC, CHC, ADC, CFC, CAMTEL, SNI, SRC, SOPECAM). Dans l'ensemble, le résultat d'exploitation global reste positif avec une augmentation de 164,23%. Toutefois, il demeure en baisse par rapport à l'évolution observée entre 2019 à 2020 qui était de 180%.

EVOLUTION DE LA DETTE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS EN 2021

L'endettement global reste important et s'est accru entre 2020 et 2021 de 19,26% pour les dettes à court terme bien qu'il est observé une baisse de 19,46% pour les dettes financières qui pourrait s'expliquer par l'absence de certaines structures, notamment CAMWATER. La dette à court terme globale représente plus de 151 % du chiffre d'affaires combiné, contre 160% en 2020 tandis que la DLMT globale représente 93,36% du chiffre d'affaires contre 152% en 2020.

Au total, la dette globale représente 244,74% du chiffre d'affaires en 2021 contre 312,57% en 2020.

Graphique 69: Dette globale des Entreprises et Etablissements publics (2019 -2021)

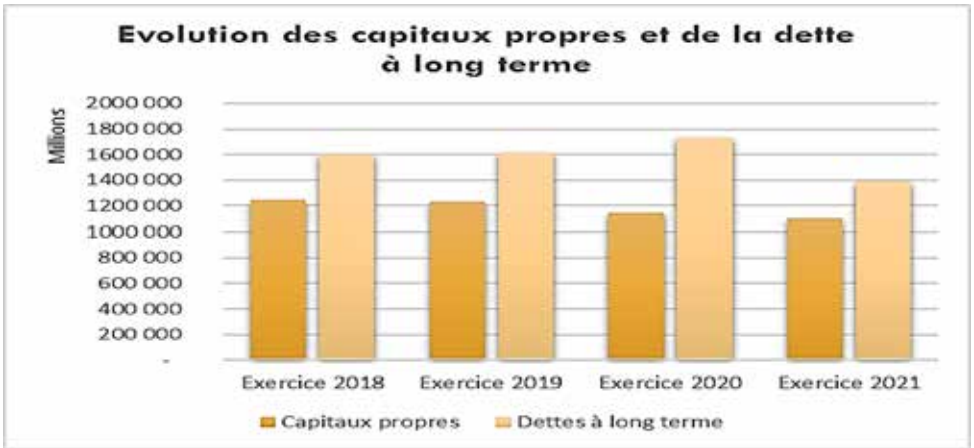

Graphique 70: Capacité d'endettement des Entreprises et Etablissements publics en 2021

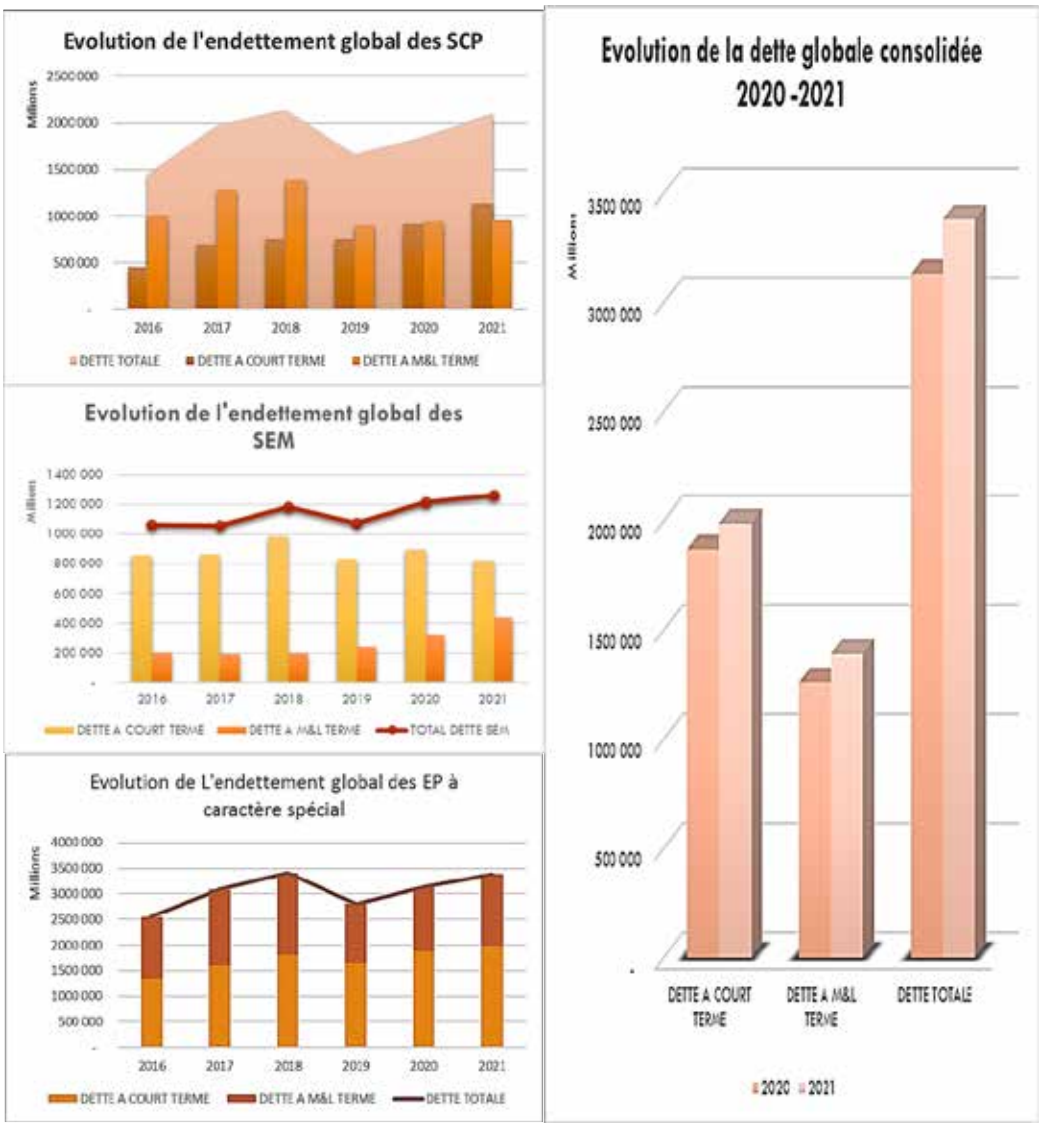

Graphique 71: Evolution de la dette globale consolidée des entreprises publiques

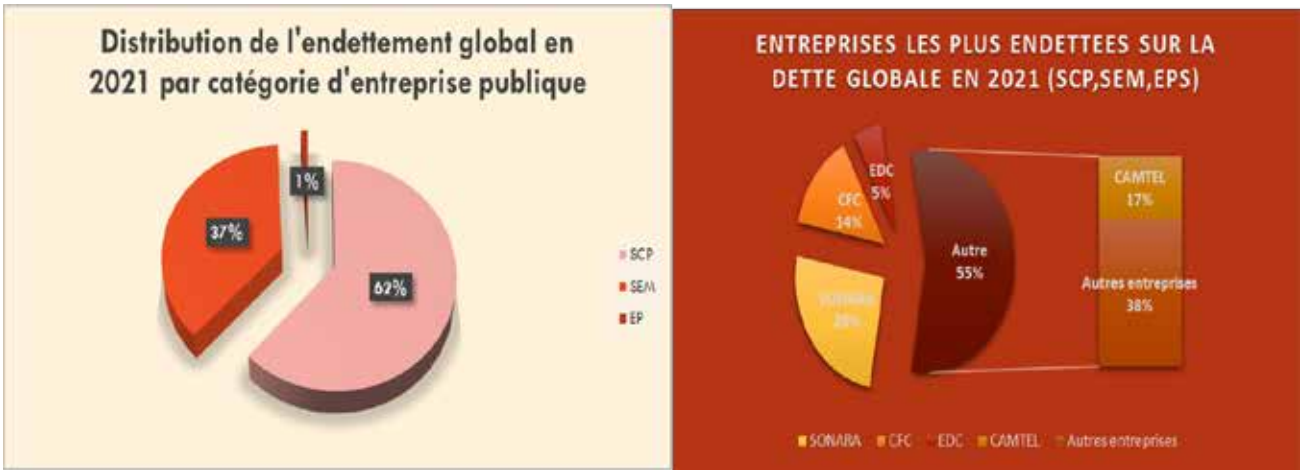

Graphique 72: Proportion des Entreprises et Etablissements publics mis en conformité depuis 2017

MATRICE DES RISQUES PAR SECTEUR

SECTEUR AGRICOLE						
2021	ANAFOR	SODECOTON	CDC	PAMOL	SEMRY	MIDEPECAM
Ratio de liquidité Générale	0,86	1,40	0,21	2,14	1,09	2,18
ratio dette sur capitaux propres	0,00	0,47	-1,62	0,53	0,02	0,00
Marge sur Résultat net (%)	- 2,00	0,05	-0,31	-0,63	-0,90	- 0,23
Ratio de Performance Financière	0,14	1,02	0,31	0,26	0,25	0,75
Ratio Dettes fiscales et sociales/passif circulant (%)	0,40	0,04	0,10	0,57	0,47	0,52
SECTEUR HYDROCARBURE/ELECTRICITE						
	SONARA	CSPH	SCDP	SONATREL	EDC	CAMWATER
Ratio de liquidité Générale	0,58	1,45	1,00	**3,68**	1,59	
ratio dette sur capitaux propres	- 3,99	-	0,15	0,05	6,30	
Marge sur Résultat net (%)	0,17	0,06	0,10	0,04	0,05	
Ratio de Performance Financière	0,97	1,04	1,18	0,39	1,02	
Ratio Dettes fiscales et sociales/passif circulant (%)	0,48	0,04	0,72	1,05	0,45	
SECTEUR TRANSPORT						
	ADC	PAD	PAK	CNIC	CAMAIR-CO	
Ratio de liquidité Générale	1,01	0,84	1,01		0,13	
ratio dette sur capitaux propres	0,49	0,50	0,00		-0,10	
Marge sur Résultat net (%)	0,15	0,10	0,10		-123,04	
Ratio de Performance Financière	0,94	1,04	2,50			
Ratio Dettes fiscales et sociales/passif circulant (%)	0,06	0,14	0,11		0,20	
SECTEUR GENIE CIVIL						
	LABOGENIE	MATGENIE				
Ratio de liquidité Générale	1,94	0,86				
ratio dette sur capitaux propres	0,00	0,49				
Marge sur Résultat net (%)	0,12	0,88				
Ratio de Performance Financière	1,00	0,32				
Ratio Dettes fiscales et sociales/passif circulant (%)	0,38	0,52				
SECTEUR HABITAT						
	MAETUR	SIC				

Marge sur Résultat net (%)	0,06	0,04				
Ratio de Performance Financière	0,39	0,44				
Ratio Dettes fiscales et sociales/passif circulant (%)	0,17	0,41				
SECTEUR INDUSTRIE						
	ALUCAM	CICAM	CHC	MAGZI		
Ratio de liquidité Générale	0,59	0,43	0,70	0,50		
ratio dette sur capitaux propres	- 1,00	- 0,49	0,09	0,20		
Marge sur Résultat net (%)	0,00	- 0,40	0,31	- 0,40		
Ratio de Performance Financière	0,86	0,54	1,08	0,63		
Ratio Dettes fiscales et sociales/passif circulant (%)	0,06	0,38	0,08	0,29		
SECTEUR FINANCIER						
	BCPME	SRC	CFC	SNI		
Ratio de liquidité Générale		1,20	9,17	2,20		
ratio dette sur capitaux propres			0,04	-		
Marge sur Résultat net (%)		0,01	0,27	0,14		
Ratio de Performance Financière		0,69	1,62	0,90		
Ratio Dettes fiscales et sociales/passif circulant (%)		0,19	0,04	0,01		
SECTEUR PRESSE ET TELECOM						
	SOPECAM	IN	CAMTEL	CRTV	CAMPOST	
Ratio de liquidité Générale	1,58		2,12	0,33	0,30	
ratio dette sur capitaux propres	-		3,10	-	- 0,42	
Marge sur Résultat net (%)	- 0,01		0,05	- 0,12	3,27	
Ratio de Performance Financière	0,79		1,05	0,10	0,10	
Ratio Dettes fiscales et sociales/passif circulant (%)	0,35		0,52	0,44	0,09	

	LEGENDE
	Risque faible
	Risque moyen
	Risque élevé
	Risque très élevé

Les risques sont élevés à très élevés pour la plupart des SEM, SCP, EPIC et EPCS, en ce qui concerne la quasi-totalité des indicateurs d'analyse risque (Liquidité, solvabilité, rentabilité, profitabilité, dépendance vis-à-vis des transferts du Gouvernement), à quelques exceptions près tel qu'il apparaît dans la matrice ci-dessus.

Dans ce contexte et en vertu des missions de suivi des EEP par la CTR, le chantier d'analyse de la viabilité des EEP engagé en 2019 se poursuit. Au terme des études diagnostiques de SONARA, CAMAIR Co et CICAM, les plans de restructuration validés par le Comité Inter Ministériel de la Mission de Réhabilitation des Entreprises du secteur public et parapublic ont connu un démarrage d'exécution. Le processus s'est poursuivi en 2021 avec les études diagnostiques du PAD, de CAMTEL, SEMRY et INC. L'étude diagnostique de CAMWATER a été lancée en octobre 2022. Les résultats de la phase de diagnostic des études PAD, CAMTEL, SEMRY et INC sont en cours de validation avant l'approbation par le CIM des recommandations desdites études, notamment les schémas de développement et de restructuration.

Toujours dans le cadre du suivi des performances des EEP, des ressources ont été mobilisées au profit de quelques entreprises soit pour des appuis d'urgence, la poursuite de l'exécution des contrats plans, soit pour le rattrapage. Ainsi, les activités de restructuration/réhabilitation au titre de l'exercice 2021 inscrites dans l'arrêté conjoint MINFI/MINEPAT portant constatation des ressources de réhabilitation mises à la disposition des EEP, elles ont concerné le contrat plan Etat/CAMPOST, ainsi que les COM (ENAM, CDC, SODECAO) en cours de validité, ainsi que les reliquats des contrat plan Etat/Imprimerie Nationale, Etat/IRAD, Etat/MAGZI bien qu'arrivés à terme en 2018 et 2019 et, pour lequel des activités résiduelles en cours d'exécution ont été prises en compte y compris les reliquats des ressources des activités des exercices antérieurs n'ayant pas pu être engagés.

En 2020, l'Etat a consenti à accorder son aval aux EEP et aux entreprises privées au titre des emprunts intérieurs pour un montant de FCFA 200 milliards pour l'exercice 2021. Cette modalité qui a été renouvelée n'a pas fait l'objet de sollicitation par les EEP en 2021.

La réforme relative à la généralisation des contrats de performance entre les EEP et l'Etat dans le cadre de la rationalisation de la gestion des EEP telle que visée dans la SND 30, va constituer un levier pour l'activation de ce mécanisme d'aval en faveur des EEP et nécessaire pour la réalisation de leurs plans de développement.

L'année 2021 a également été marquée par le chantier relatif à la réalisation de l'inventaire à fin décembre 2020 des dettes croisées entre l'Etat et les Entreprises publiques d'une part, et entre les Entreprises publiques d'autre part, ainsi que par les travaux préparatoires à la réalisation d'une étude diagnostique sur les prix homologués/administrés des EEP. Il s'agit des actions qui figurent en bonne place dans les mesures du PEF en cours.

Au total, le résultat net combiné, s'améliore de plus de 170 % en raison de l'amélioration des activités de certaines EEP notamment CNCC, SONARA, SRC, CAMPOST, CHC, ALUCAM, ADC, CPC. En effet, l'amélioration constatée en 2020 était beaucoup plus tributaire de plusieurs évènements exceptionnels que de l'amélioration des performances réelles, telle qu'on peut l'observer en 2021. Le résultat net consolidé passe ainsi de FCFA 65,2 milliards à FCFA 178,5 milliards.

TABLEAU DES COMPTES COMBINES

TOTAL SECTEUR	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	TOTAL
Capitaux propres	1 249 660 937 335	1 235 395 295 772	1 147 394 077 733	1 116 104 862 832	4 748 555 173 672
Chiffre d'affaires	1 542 530 521 498	1 499 362 435 991	1 118 871 838 433	1 493 569 484 990	5 654 334 280 912
Valeur ajoutée	232 048 284 551	337 559 010 208	361 247 563 275	554 072 527 373	1 484 927 385 407
Excédent brut d'exploitation	24 158 077 696	125 774 897 024	155 491 453 223	363 429 163 009	668 853 590 952
Dettes à long terme	1 601 591 042 329	1 616 414 503 912	1 731 200 295 823	1 394 291 489 353	6 343 497 331 417
Dettes à court terme	2 066 245 893 222	1 969 559 633 749	1 895 257 303 181	2 260 428 697 502	8 191 491 527 654
Résultat d'exploitation	30 374 907 453	34 601 930 110	85 921 044 466	227 026 892 505	317 174 959 628
Résultat net	-63 865 805 160	-80 899 330 331	65 226 718 522	177 983 576 637	98 445 159 668
Charges de personnel	235 444 173 756	239 555 788 668	231 665 411 348	218 876 234 171	925 541 607 943

Les alertes en ce qui concerne certaines spécificités sectorielles restent les mêmes notamment en ce qui concerne le secteur de l'électricité. En effet, la mise en œuvre de la réforme de ce secteur, les préoccupations liées à son équilibre financier, ainsi que celles liées à la réalisation d'importants investissements pour garantir une meilleure qualité de service, restent des points d'attention particuliers pour l'Etat au regard des défis et des enjeux de développement industriels et économiques en général tel que visés dans la SND 30.

Il en est de même des secteurs des hydrocarbures, de l'eau, de l'agro-industrie, de l'habitat où l'homologation des tarifs reste une préoccupation importante pour le budget de l'Etat au regard des manques à gagner supportés par l'Etat qui vont en s'alourdissant en raison de la guerre en Ukraine et d'autres chocs économiques.

La rénovation et la qualité du plateau technique, l'amélioration continue en quantité et en qualité des compétences du personnel soignant et une qualité d'accueil et de service de pointe restent des défis majeurs pour le secteur de la santé.

Dans un contexte de décentralisation, les Missions de développement sont appelées à jouer un nouveau rôle, en liaison avec les CTD et les Conseils Régionaux.

Sur le plan de la régulation, le renforcement du pouvoir coercitif des agences de régulation, ainsi qu'une meilleure gestion des ressources affectées (redevances) à ces organismes sont nécessaires pour améliorer la qualité des services dans les secteurs des télécommunications, de l'électricité, du transport aérien et maritime.

TENDANCES GENERALES SUR LA GOUVERNANCE

Le processus de mise en conformité avec les lois n°2017/010 et n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics et des Entreprises publiques et leurs décrets d'application s'est poursuivi en 2021. C'est ainsi que 52% des Etablissements publics, 63% de SCP et 59% des SEM ont déjà été mis en conformité.

Typologie	Conforme	Non conforme	Total
EP	42	38	80
SCP	19	11	30
SEM	10	7	17
Autres	0	5	5
TOTAL	71	61	132

La situation n'a pas évolué pour certaines Sociétés à Capital Public (SOPECAM, SODEPA, MAGZI). Bien qu'ayant été mises en conformité, elles ne disposent toujours pas d'Assemblées Générales conformément à la règlementation. Bien plus la mise en conformité des Conseils d'Administration (nomination des membres par décret, renouvellement des mandats, etc.) et même la nomination par l'Assemblée Générale des commissaires aux comptes dans certains cas n'a pas encore été initiée ou parachevée selon les cas. Cette raison est évoquée au niveau de la SODEPA qui depuis 2020 n'a tenu aucune session de son Conseil d'Administration.

Toutefois, des avancées sont notables en ce qui concerne le remplacement des PCA au niveau de quelques entreprises malgré les délais souvent longs de cette procédure. Des curiosités comme celles de l'existence de Présidents de Conseil d'Administration par intérim qui ne sont pas prévues par la loi, restent observées. En effet, les dispositions des articles 29 de la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017, 51 de la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 et 9 du décret n°2019/320 du 19 juin 2019 méritent d'être rappelés.

La mise en conformité légale des mandats des administrateurs et des Présidents des Conseils d'Administration se poursuit.

La fonction d'audit interne malgré certaines limites, continue d'être vulgarisée à travers son implémentation au sein de l'organisation de plusieurs entreprises. On peut relever, notamment l'absence ou la non actualisation des manuels de procédures, l'absence de la matrice des risques majeurs, de plan annuel d'audit interne, d'une charte de l'auditeur interne et du manuel y relatif et d'un canevas de contrôle exhaustif, etc. En outre, le positionnement des structures d'audit interne dans la majorité des organigrammes ne garantit pas toujours leur indépendance et une meilleure efficacité. On note également l'absence, la non mise à jour ou alors la non application des manuels de procédures lorsqu'ils existent.

L'efficacité des comités spécialisés mis en place au sein des différents Conseil d'Administration n'a pas pu être appréciée en raison de l'absence dans la plupart des rapports d'activités des Entreprises publiques concernées, d'un bilan sur la gouvernance. Il s'agit d'un élément essentiel qui devrait figurer dans tous les rapports d'activités des EEP pour rendre compte notamment du fonctionnement et de l'efficacité des organes d'administration, des comités spécialisés, du respect des procédures de passation des marchés et de l'incidence sur la qualité de l'information financière qui doit

faire l'objet de communication tel que le prévoit la règlementation. En effet, le bilan de gouvernance permet d'assurer l'information de l'Etat/Actionnaire concernant les activités des Conseils d'Administration ainsi que des différents comités mis en place afin d'apprécier le respect des règlementations et des normes établies.

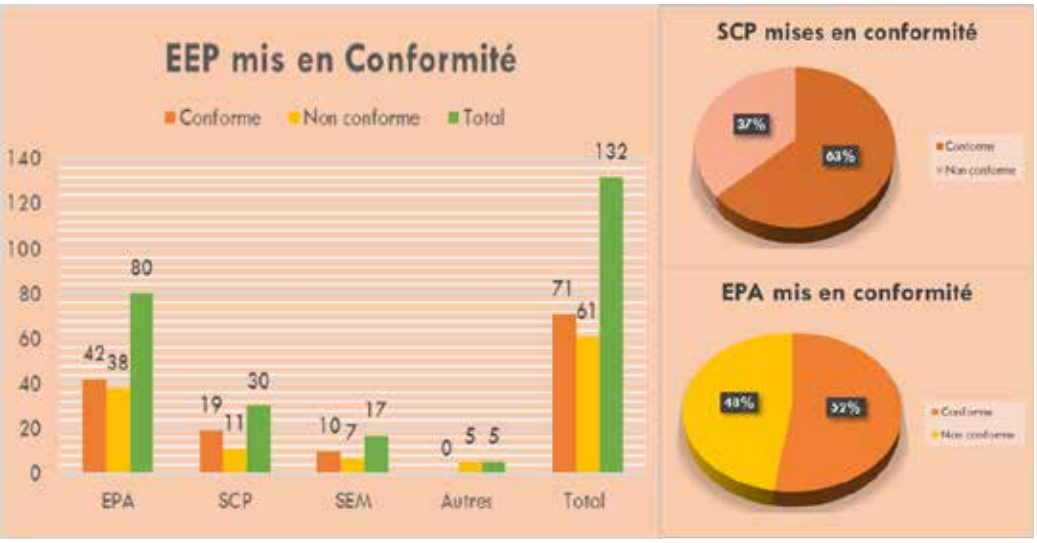

Graphique 72: Proportion des Entreprises et Etablissements publics mis en conformité depuis 2017

Pour ce qui est de la conformité aux dispositions légales de la tenue des sessions ordinaires des organes sociaux et de l'obligation de transmission des documents sur la vie des EEP aux autorités compétentes, la situation en 2021 s'est améliorée pour certains EEP et est restée constante pour d'autres. En effet, on constate une récurrence pour certaines entreprises en ce qui concerne le retard dans la tenue des sessions des comptes. Les travaux ont été effectués sur la base des données provisoires de l'exercice 2021 pour quelques-unes des entités. Bien plus, quelques entités continuent d'avoir des retards dans la production et la validation des états financiers sur plusieurs exercices ce qui ne permet pas d'avoir de visibilité sur leur situation.

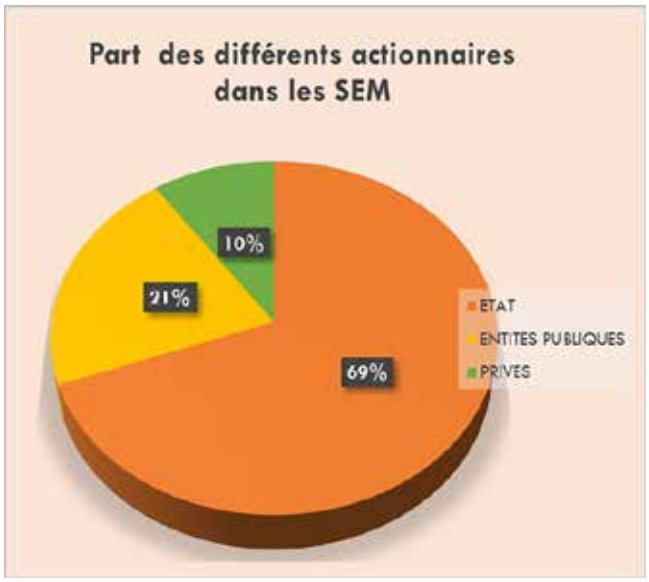

ESSAI DE CLASSEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Dans la continuité de la dynamique engagée dans les précédents rapports et sur la base des performances des entités analysées, le classement de l'exercice 2021 selon les mêmes critères à savoir le potentiel, les risques et le respect des délais légaux de tenue des sessions ordinaires des Conseils d'Administration a été effectué.

ENTREPRISES A POTENTIEL

S'agissant des entreprises à potentiel, il s'agit de celles qui ont dégagé un résultat d'exploitation et un résultat net positif sur la période et notamment au 31 décembre 2021, avec des capitaux propres positifs et le cas échéant des dividendes générés. Pour 2021 contrairement à 2020 où il n'a pas été constaté de dividendes générés, la CHC et la SNI ont générés des dividendes d'un montant total de 1 114 183 140 FCFA. Par ailleurs, dix-huit (18) entreprises contre treize (13) en 2020 et neuf (09) en 2019 sont éligibles à la liste des entreprises à potentiel avec un résultat d'exploitation et un résultat net positifs. Toutes les entreprises éligibles en 2020 ont maintenu la même tendance dans le classement, il s'agit de SCDP, SIC, CNCC, PAK, LABOGENIE, CSPH, CNPS, SONATREL, CFC, MAETUR, CAMTEL, PAD excepté BC-PME dont les données n'ont pas été rendues disponibles. On note cependant le retour de ADC et CHC qui avaient été fortement impactés par la COVID avec une dégradation de leurs résultats nets en 2020. Il faut relever l'entrée de six (06) nouvelles entités à savoir SNI, SRC EDC, CPC, CAMTEL et CFC

N°	Entreprises	Chiffres d'affaires (2021)	Résultat d'exploitation (2021)	Résultat Net (2021)	Dividendes versés (2021)
1	CHC	10 762 838 496	2 800 851 272	3 290 049 393	736 183 140
2	SNI	3 777 993 716	1 135 792 366	530 183 680	378 000 000
3	CNPS	224 839 162 052	386 963 087	199 077 597	RAS
4	SODECOTON	175 458 901 829	17 900 248 665	8 474 014 148	RAS
5	CAMTEL	151 059 715 836	17 656 605 316	7 250 100 557	RAS
6	CSPH	68 444 484 349	2 958 147 602	4 273 944 247	RAS
7	SONATREL	64 478 185 795	4 056 031 280	2 626 530 275	RAS
8	PAD	41 216 879 680	10 604 381 160	6 473 479 501	RAS
9	ADC	27 991 289 728	2 193 687 538	4 105 188 797	RAS
10	SCDP	22 604 118 681	4 468 669 387	2 322 068 158	RAS
11	CFC	12 406 068 969	2 874 108 709	3 331 749 432	RAS
12	PAK	10 689 792 163	3 695 421 077	2 527 589 258	RAS
13	EDC	10 220 936 276	4 477 187 826	572 705 982	RAS
14	LABOGENIE	6 027 312 192	1 117 133 094	763 469 785	RAS
15	SIC	4 019 381 052	386 963 087	199 077 597	RAS
16	CPC	3 398 434 512	139 689 845	189 689 845	RAS
17	MAETUR	3 347 516 410	218 903 147	200 073 396	RAS
18	CNCC	2 921 437 445	330 145 634	295 069 633	RAS

Toutefois, ce potentiel reste mitigé au regard des risques très élevés que présentent la majorité de ces entreprises en ce qui concerne l'endettement, la capacité à générer des ressources adéquates et suffisantes, ainsi que la capacité à maîtriser les coûts et les charges. Certains de ces résultats sont influencés par des éléments exceptionnels et/ou Hors Activités Ordinaires. Ce qui justifie parfois des résultats nets supérieurs aux résultats d'exploitation.

ENTREPRISES A RISQUE

En ce qui concerne les entreprises à risque, elles sont issues de l'analyse risque déjà présentée ci-dessus. Cette analyse risque présente de manière globale et à quelques exceptions près, une situation critique tant en ce qui concerne l'endettement (liquidité et solvabilité) qu'en ce qui concerne la rentabilité, la profitabilité et le poids des dettes vis-à-vis de l'Etat.

S'agissant de l'endettement, le risque reste élevé à très élevé pour ALUCAM, SONARA, CAMPOST, CAMTEL, CICAM, SODECOTON, CNIC, MAETUR, CRTV, MAGZI, SODECOTON, CDC, SRC.

Par ailleurs, plusieurs entreprises présentent un risque élevé et à très élevé en ce qui concerne le poids des dettes fiscales et sociales par rapport à leur endettement à court terme. Cette situation prive l'Etat d'une part importante des ressources attendues au titre des impôts et taxes et, d'autre part, constitue un risque de perturbation du climat social au sein des entités concernées du fait du non reversement des cotisations sociales. On peut citer ici CAMTEL, CRTV, SRC, MATGENIE, SONARA, SCDP, SONATREL, EDC, PAMOL, SEMRY, MIDEPECAM.

CLASSEMENT DES ENTREPRISES EN FONCTION DU RESPECT DES DELAIS LEGAUX DE TENUE DES SESSIONS ORDINAIRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le respect des délais légaux de la tenue des sessions ordinaires de Conseil d'Administration s'est amélioré de manière significative en 2021. En effet, ayant relevé en 2018 et en 2019 moins de dix (10) entités qui avaient respecté les délais légaux de tenue des deux (02) sessions obligatoires tel qu'exigé par la loi, la situation est allée en s'améliorant en 2020 avec plus de quinze (15) EEP ayant respecté les délais légaux soit environ 25% des structures analysées.

En 2021, environ 52,5 % de structures analysées, soit au total trente-deux (32) EEP ont tenus leurs sessions budgétaires (2021 et 2022) et leurs sessions des comptes 2021 dans le respect des délais légaux. Il s'agit de : ADC, ALUCAM, ANAFOR, ANRP, ANTIC, APN, ART, CCAA, CDC, CFC, CHC, CNPS, CRTV, CSPH, FEICOM, INC, IMPM, IRAD, HGOPY, HGOPED, HGY, HGD, MAETUR, MIDENO, PAD, PAMOL, SCDP, SONATREL, SONARA, SOPECAM, SOWEDA, SRC, SNI, UNVDA.

Il demeure que les délais légaux de tenue des sessions budgétaires sont plus respectés que ceux de la tenue des sessions des comptes.

Ainsi, nous avons environ 26% des structures analysées qui maintiennent depuis 2020, le cap du respect des délais légaux de tenue des réunions des organes sociaux. Il s'agit de : ADC, ALUCAM, CHC, CNCC, CNPS, CRTV, CSPH, FEICOM, HGOPY, HGOPED, MAETUR, PAD, SNI, SRC SONATREL, SONARA.

CONCLUSION GENERALE

Nonobstant les conséquences liées aux différentes crises et chocs exogènes dont l'évocation ne semble plus moins redondant au Cameroun, l'espoir en maturation sur l'essor de la santé des EEP, rendu au 31 décembre 2021 montre que tout n'est pas perdu. Précédemment en chute abyssale en 2020, leur résilience ambiante les situe sur une reprise ascendante de vitesse à l'allure rationnée et graduelle, au regard des éléments analysés et des résultats obtenus dans les différents secteurs comme suit.

Dans le secteur Agriculture / Elevage/ Pêche/Industrie animale qui occupe une place de choix au cœur de la SND30, les différentes entités ont enregistré des résultats mitigés au cours de l'exercice 2021. Après deux années de ralentissement d'activités du fait de la crise sanitaire et de la poursuite de la crise sécuritaire, la reprise n'a pas produit les résultats escomptés. Malgré le redémarrage de ses activités consécutivement à la sécurisation de ses installations, à l'octroi d'une subvention par le Gouvernement et un chiffre d'affaires de FCFA 15 806 584 527, en hausse de 83,95% par rapport à 2020, la CDC demeure dans une situation d'insolvabilité. Avec un ratio de performance financière de 25,74%, la PAMOL enregistre un résultat net négatif. Quant à la SODECOTON, la reprise financière amorcée en 2021 a permis à l'entreprise de renforcer sa solvabilité. Avec un potentiel indéniable, l'ambition à l'horizon 2030 d'assurer son autosuffisance alimentaire et son ouverture sur les marchés extérieurs ne peut être pleinement réalisée que si les difficultés structurelles sont résorbées.

Globalement, les différentes entités regroupées au sein du sous-secteur développement rural ont assuré leur rôle de manière plus ou moins satisfaisante. Nonobstant la diminution voire l'absence de subventions étatiques, les missions de développements créées au sein des différentes Régions ont su impulser et soutenir le développement local aux côtés du FEICOM.

Concernant le sous-secteur hydrocarbures, le secteur pétrolier aval au Cameroun reste fortement impacté par la conjoncture économique et l'arrêt des activités de raffinage de la SONARA. Avec un résultat net en régression de 71,78% par rapport à 2020 en raison de la remontée des cours des produits pétroliers, la CSPH affiche une dette financière quasi inexistante, et un risque de solvabilité très faible. Une embellie est observée dans les chiffres affichés par les entreprises évoluant dans ce secteur. Tous les indicateurs sont au vert. Ainsi, la SONARA et la SCDP enregistrent une augmentation du chiffre d'affaires global de 177,36%. La valeur ajoutée dégagée par ce secteur est de FCFA 150 369 907 755 en 2021 contre FCFA 35 787 527 847 en 2020. Quant au résultat net, il est en hausse de 977,66%.

Parlant du secteur de l'électricité, l'implémentation des nouvelles orientations de la SND30, fixant la capacité minimale d'électricité à 3000MW à l'horizon 2022 et une réalisation de plus de 460 KM de ligne de transport de 400KV et 4 postes de transformations, va permettre d'accroitre la capacité de production d'énergie et partant du taux d'accès à l'électricité et de résorber le déficit énergétique. Catalyseur essentiel de la diversification de l'économie du Cameroun, l'entrée en production du barrage de Memve'ele va renforcer l'offre en électricité. Cet accroissement de l'offre subséquente en quantité et en qualité, permettra d'assurer l'équilibre financier du secteur. Ainsi la tendance à l'amélioration des performances, notamment en ce qui concerne le Chiffre d'affaires s'est maintenue.

S'agissant du sous-secteur transport aérien, les entités publiques opérant dans le secteur ont su renverser la tendance en 2021. Après avoir connu une dégradation de leurs performances due au ralentissement du trafic des aéronefs ayant engendré une baisse drastique du flux des passagers, des biens et services au cours de l'exercice 2020, l'accalmie observée suite à une gestion maitrisée de la pandémie en 2021 a permis de revoir à la hausse le trafic aérien de passagers. Cet

impact positif se traduit sur le plan financier par un chiffre d'affaires en hausse de 57,87%, bien que largement en deçà de celui de l'exercice 2019.

Quant au sous-secteur transport maritime, l'amélioration de la performance globale des sociétés étatiques opérant en matière portuaire, déjà perceptible au cours de l'exercice précédent se confirme. Le Port Autonome de Kribi (PAK), par ses atouts nautiques et ses performances financières se démarque.

De manière globale, le secteur Poste/ Télécommunication /Edition demeure en pleine croissance. Néanmoins, les chiffres des entités publiques regroupées dans ce secteur ne traduisent pas l'intérêt toujours plus accru du commerce électronique, des technologies d'enseignement en ligne, et de la croissance de l'utilisation des solutions de paiement en ligne. Cependant, si CAMTEL dégage un résultat net positif au cours de l'exercice, sa rentabilité financière demeure faible. Avec pour leitmotiv l'amélioration de la qualité du service offert aux usagers et le renforcement de la sécurité des systèmes d'information au sein des structures publiques, ces entités disposent d'un grand potentiel de productivité. La signature des contrats de performance devrait avoir un effet significatif sur le niveau des ressources générées.

S'agissant du secteur industries/commerce, du fait de la vétusté des équipements et l'obsolescence des outils de production, les entités opérant dans ce secteur peinent à tirer profit du dynamisme de reprise des activités. Si l'exercice 2021 marque la reprise des performances financières d'ALUCAM, l'entreprise peine à exploiter pleinement ses capacités du fait d'un faible taux de marche des cuves.

Parlant du sous-secteur hôtelier, il tire son épingle du jeu. Le regain d'activités consécutif à l'accalmie observée dans la pandémie du Covid-19, couplée aux mesures d'accompagnement du Gouvernement, mais surtout à l'accueil d'évènements d'envergure par le Cameroun tout au long de l'année 2021, le CHC affiche des performances encourageantes.

Le secteur du Génie Civil/BTP/Habitat au regard de l'analyse qui vient d'être menée, n'a pas été épargné. Fortement marqué par les crises sécuritaire et sanitaire de ces dernières années qui ont entrainé un ralentissement de ses activités, il a enregistré une reprise au cours de l'exercice 2021. La finalisation des grands projets et des infrastructures nécessaires pour l'organisation de la CAN Total Energies en 2022 a permis de redynamiser le secteur. Il est possible d'observer une amélioration de leur situation, avec un résultat net en augmentation. Néanmoins, la capacité financière de ses entités demeure faible, et les objectifs de croissance et de performance à l'horizon 2030 prônées par la Stratégie Nationale de Développement peinent à être réalisés.

Le secteur de la santé n'a pas été épargné par les conséquences de la pandémie liée à la Covid-19. Les difficultés structurelles rencontrées sont à l'origine des contreperformances de la CENAME et du LANACOME et de nature à plomber leur équilibre opérationnel et financier. La baisse de leurs ressources propres couplée à l'accumulation des dettes fournisseurs et clients les placent dans une situation d'insolvabilité. Cette situation obère la mise à disposition des médicaments et consommables essentiels au bénéfice des populations. Toutefois, on relève une augmentation des ressources globales des formations hospitalières entre 2020 et 2021 et un dépassement des objectifs fixés par le CHUY. Le résultat consolidé de l'exercice 2021 de la CNPS affiche un solde excédentaire de FCFA 70,4 milliards.

Parlant du secteur de la recherche, il constitue une plus – value significative pour le développement du pays. Les structures publiques intervenant dans le secteur à l'instar de l'ANRP, INC et l'IRAD ont connu redéploiement de leurs activités qui n'avaient pas été réalisées en 2020 pour cause de Covid-19, qui s'est traduit par une hausse du résultat net global du portefeuille de l'Etat dans ledit secteur. L'IMPM enregistre ainsi une augmentation de ses ressources globales de 62,64% par rapport à 2020.

Concernant le secteur des Etablissements Financiers, les mesures d'accompagnement en vue de faire face aux effets de la pandémie liée à la COVID-19 initié en 2021 portent leurs fruits. Acteur essentiel dans la gestion et la régulation saine de la dette de l'Etat,

la CAA affiche un ratio de rentabilité négatif, et n'arrive pas à dégager des bénéfices à partir de ses capitaux propres en baisse de 11,99% suite au résultat net négatif de l'exercice précédent. Bien plus, le ratio de performance financière de 0,08 point, alerte sur le besoin de ressources supplémentaires pour exécuter ses opérations. L'analyse des ratios prudentiels montre que le CFC présente une situation de risque faible à modéré. Le FEICOM quant à lui, continue d'afficher des résultats positifs.

Au terme de l'analyse de la situation des EEP, il apparait que le portefeuille des Entreprises publiques a globalement engendré un chiffre d'affaires de FCFA 1 493,569 milliards au 31 décembre en 2021, soit une augmentation de 33,5% contrairement à une baisse observée entre 2019 et 2020 de 25,54 %. Cette situation n'a pas été sans conséquence sur le résultat net global des entreprises publiques. Quant à la valeur ajoutée consolidée pour 2021, elle enregistre une hausse de 62,56% par rapport à 2020. Il en est de même du résultat d'exploitation global qui demeure positif avec une augmentation de 164,23%. A cela s'ajoute, une maitrise des risques budgétaires liés aux entreprises publiques grâce aux mesures de mitigations mises en place par le Gouvernement. La contreperformance observée en 2020 appartient résolument au passé. Toutefois si elles n'ont pas encore retrouvé leur niveau de performance de 2019, les EEP sont inscrites dans une relance qui est assurément en marche.

ANNEXES

SITUATION DE MISE EN CONFORMITE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES AVEC LES LOIS DE 2017

ETABLISSEMENTS PUBLICS

RAISON SOCIALE	TUTELLE TECHNIQUE	SECTEUR D'ACTIVITE	MISE EN CONFORMITE	DECRET DE MISE EN CONFORMITE	STATUT
AER	MINEE	Electrification-Eau (Electricité)	OUI	Décret n°2022/110 du 04 mars 2022 portant réorganisation et fonctionnement de AER	EP à caractère technique
ANAFOOT	MINSEP	Services Sports et Loisirs	NON		
ANOR	MINIMIDT	Services de la Normalisation et qualité	OUI	Décret N°2019/143 du 19 mars 2019 portant réorganisation de l'ANOR	EP à caractère administratif et technique
ANRP	MINRESI	Services de radioprotection	NON		
ANTIC	MINPOSTEL	Services de télécommunications	OUI	Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation de ANTIC	EP à caractère technique
API	SG/PR	Services Commerce	OUI	Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation de l'API	EP à caractère administratif
APME	MINPMEESA	services/commerces	OUI	Décret N°2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'APME	EP à caractère administratif
APN	MINT		OUI	Décret n°2019/172 du 05 avril 2019 portant réorganisation de l'APN	EP à caractère administratif et Technique
APZE	MINEPAT	Service/commerces	OUI	Décret N°2019/246 du 24 mai 2019 portant réorganisation de l' APZE	EP à caractère administratif
ARMP	PRC	Marchés publics (Régulation)	NON		
ARSEL	MINEE	Electricité	NON		
ART	MINPOSTEL	Marchés publics (Régulation)	OUI	Décret N°2020/727 du 3 décembre 2020 portant réorganisation de l'ART	EP à caractère spécial
ASCNPD	MINJEUNESSE	Education civique	OUI	décret N°2018/630 du 26 octobre 2018 réorganisant ASCNPD	EP à caractère administratif
BUCREP	MINEPAT		NON		
BUNEC	MINDDEVEL	Développement local	NON		
CAA	MINFI	Finances	OUI	décret du n°2019/033 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la CCAA	EP à caractère spécial :

CCAA	MINT	Transport aérien	OUI	décret N°2019/174 du 09 avril 2019 portant réorganisation de la CCAA	EP à caractère technique
CDEN	MINEPAT	Développement rural	NON		
CDENO	MINEPIA	Développement rural	NON		
CDPM	MINEPIA	Développement rural	NON		
CENAME	MINSANTE	Santé	OUI	Décret N°2018/501 du 20 Septembre 2018 portant réorganisation de la CENAME	EP à caractère Technique
CENEEMA	MINADER	Agriculture	OUI	Décret n°2019/036 du 29 janvier 2019 portant réorganisation du CENEEMA	EP à caractère administratif
CHRACERH	MINSANTE	Santé	OUI	Décret n°2018/508 du 20 septembre 2018 portant réorganisation du CHRACERH	EP à caractère hospitalier
CHU	MINSANTE	Santé	OUI	Décret n°2018/508 du 20 septembre 2018 portant réorganisation du CHU	EP à caractère administratif
CILSN **(Comité Interrégional de Lutte contre la Sécheresse dans le Nord)**	MINEPAT	Environnement	OUI	Décret 2019/166 du 02 avril 2019 portant réorganisation du CILSN	EP à caractère technique
CIRCB	MINSANTE	Santé	OUI	Décret n°2018/507 du 20 septembre 2018 portant réorganisation du CHU	EP à caractère hospitalier
CNCC	MINT		NON		
CNPRH	MINSANTE	Santé	OUI	Décret N°2019/145 du 20 Mars 2019 portant réorganisation du CNPRH	EP à caractère hospitalier
CNPS	MINTSS	Sécurité Sociale	OUI	décret N°2018/354 du 07 Juin 2018 portant réorganisation de la CNPS	EP à caractère spécial
CNTS	MINSANTE	Santé	OUI	décret du N°2019/067 du 12 Février 2019 portant organisation du CNTS	EP à caractère scientifique
CPC	MINSANTE	Santé	OUI	Décret N°2018/505 du 20 Septembre 2018 portant réorganisation du CPC	EP à caractère hospitalier
CSPH	PRC	Hydrocarbures	OUI	Décret n°2019/032 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la CSPH	EP à caractère spécial
EIFORCES	PRC		NON		
ENAM	MINFOPRA	Fonction publique	OUI	Décret N°2018/240 du 19 avril 2018 portant réorganisation de l'ENAM	EP à caractère administratif et professionnel
SUP'PTIC	MINTP		NON		
FAO/PAM	MINADER		NON		

FEICOM	MIDDEVEL	Développement Local	OUI	décret N°2018/635 du 31 Octobre 2018 portant réorganisation du FEICOM	EP à caractère économique et financier
FNE	MINRFOF		NON		
FODECC	MINCOMMERCE		NON		
FR	MINFI		NON		
GCE Board	MINESEC		OUI	Décret n°2018/614 du 22 Octobre 2018 portant réorganisation du GCE BOARD	EP à caractère administratif
HGOPED	MINSANTE	Santé	OUI	Décret N°2018/503 du 20 Septembre 2018 portant réorganisation de HGOPED	EP à caractère hospitalier
HGOPY	MINSANTE	Santé	OUI	Décret N°2018/502 du 20 Septembre 2018 portant réorganisation de HGOPY	EP à caractère hospitalier
HGY	MINSANTE	Santé	OUI	Décret 2018/506 du 20 Septembre 2018 portant réorganisation de HGY	EP à caractère hospitalier
IMPM	MINRESI	Pharmaceutique	OUI	Décret N° 2019/686 du 26 Décembre 2019 portant réorganisation de l'IMPM	EP à caractère scientifique et technique
INC	MINRESI	Cartographie	NON		
INJS	MINSEP		NON		
INS	MINFI		NON		
IRAD	MINRESI	Recherche agricole	OUI	Décret n°2019/075 du 18 février 2019 portant réorganisation de l'IRAD	EP à caractère scientifique et technique
IRGM	MINRESI	Recherche minière	OUI	décret du 2018/632 du 30 octobre 2018 portant réorganisation de l'IRGM	EP à caractère scientifique et technique
ISMP	MINFOPRA		NON		
LANACOME	MINSANTE	Santé	OUI	Décret N°2018/764 du 11 décembre 2018 portant réorganisation de LANACOME	EP à caractère scientifique et technique
LINAFI	MINEPIA	Développement rural	NON		
MEADEN	MINEPAT	Développement rural	OUI	Décret n°2019/109 du 04 mars 2019 portant réorganisation de la MEADEN	EP à caractère technique
MEAO	MINEPAT	Développement rural	NON		
MIDENO	MINEPAT	Développement rural	NON		
MIDIMA	MINEPAT	Développement rural	OUI	Décret n°2019/142 du 18 mars 2019 portant réorganisation de la MIDIMA	EP à caractère technique
MIPROMALO	MINRESI	Recherche scientifique	OUI	Décret N°2018/594 du 17 Octobre 2018 portant réorganisation de la MIPROMALO	EP à caractère scientifique,

					technique et professionnel
MIRAP	MINCOMMERCE	Commerce	NON		
NASLA	MINDDEVEL	Développement local	OUI	Décret n°2020/111 du 02 mars 2020 portant création, organisation et fonctionnement de la NASLA	EP à caractère professionnel
OBC	MINESEC	Education	OUI	Décret N°2018/608 du 18 Octobre 2018 portant réorganisation de l'OBC	EP à caractère administratif
OFFICE CEREALIER	MINADER	Agriculture	OUI	Décret n°2018/615 du 23 Octobre 2018 portant réorganisation de l'OC	EP à caractère social
ONACC	MINEPDEP	Environnement	OUI	Décret n°2019/026 du 19/01/2019	EP à caractère Scientifique et technique
ONCC	MINCOMMERCE	Commerce	NON		
PC	MINAC	Culture	OUI	décret n°2018/625 du 24 Octobre 2018 portant réorganisation du Palais des Congrès	EP à caractère administratif :
SODECAO	MINADER	Agriculture	NON		
SOWEDA	MINADER	Développement rural	NON		
SUP ET PTIC	MINFOPRA		NON		
UNDVA	MINEPAT	Agriculture	NON		
Université de Bamenda	MINESUP	Enseignement supérieur	NON		
Université de BUEA	MINESUP	Enseignement supérieur	NON		
Université de Douala	MINESUP	Enseignement supérieur	NON		
Université de Maroua	MINESUP	Enseignement supérieur	NON		
Université de Ngaoundéré	MINESUP	Enseignement supérieur	NON		
Université de Yaoundé I	MINESUP	Enseignement supérieur	NON		
Université de Yaoundé II	MINESUP	Enseignement supérieur	NON		

SOCIETE A CAPITAL PUBLIC

RAISON SOCIALE	TUTELLE TECHNIQUE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL	MISE EN CONFORMITE	DECRET DE MISE EN CONFORMITE
ANAFOR	MINFOF	Foresterie	100	NON	
AYABA HOTEL	MINTOUL	Tourisme et Loisirs	100	NON	
BC-PME	MINFI	Finances	100	NON	

CAMAIR-CO	MINT	Transport aérien	100	OUI	Décret n°2006/293 du 11 septembre 2006 portant création de CAMAIR-CO
CAMPOST	MINPOSTEL	Poste et Télécommunications	100	NON	
CAMTEL	MINPOSTEL	Poste et Télécommunications	100	OUI	*Décret N°2019/263 du 23 mai 2019 portant transformation de la CAMTEL en SCP*
CAMWATER	MINEE	Eau	100	OUI	*Décret N°2018/144 du 20 février 2018 portant transformation de la CAMWATER en SCP*
CDC	MINADER	Agriculture	100	NON	
CFC	MINFI	Finances/Immobilier	100	NON	
CICAM	MINMIDT	Industrie Textile	100	NON	
EDC	MINEE	Electricité	100	OUI	*Décret N°2020/244 du 04 mai 2020 portant transformation de la société EDC en SCP*
HYDRO-MEKIN	MINEE	Electricité	100	NON	
LABOGENIE	MINTP	BTP	100	OUI	*Décret N°2019/146 du 21 Mars 2019 portant transformation du LABOGENIE en SCP*
LANAVET	MINEPIA	Elevage	100	OUI	*Décret n°2021/089 du 12 février 2021 portant transformation du LANAVET en SCP*
MAETUR	MINDCAF	Habitat/Immobilier	100	OUI	*Décret N°2019/208 du 25 avril 2019 portant transformation de la MAETUR en SCP*
MAGZI	MINMIDT	Aménagement Industriel	100	OUI	*Décret N°2019/205 du 24 avril 2019 portant transformation de la MAGZI en SCP*
MATGENIE	MINTP	BTP	100	OUI	*Décret N°2019/201 du 23 avril 2019 portant transformation de la MATGENIE en SCP*
MIDEPECAM	MINEPIA	Pêche	100	NON	
PAD	MINT	Transport maritime	100	OUI	*Décret N°2019/034 du 24 Janvier 2019 portant transformation du PAD en SCP*
PAK	MINT	Transport maritime	100	OUI	*Décret N°2020/251 du 05 mai 2020 portant transformation du PAK en SCP*
PAL	MINT	Transport maritime	100	OUI	*Décret N°2020/249 du 05 mai 2020 portant organisation du PAL*
SEMRY	MINADER	Agriculture	100	NON	
SHE	MINTOUL		100	OUI	
SNH	PRC	Hydrocarbures	100	OUI	Décret n°2019/342 du 09 juillet 2019 portant transformation de la SNH en SCP
SODEPA	MINEPIA	Elevage et Industries animales	100	OUI	*Décret N°2021/091 du 12 février 2021 portant transformation de la SODEPA en SCP*

SONAMINES	MINEE	Mines	100	OUI	*Décret N°2020/749 du 14 Décembre 2020 portant création de la SONAMINES*
SONATREL	MINEE	Electricité	100	OUI	*Décret n°2020/233 du 23 avril 2020 portant transformation de la SONATREL en SCP*
SOPECAM	MINCOM	Communication-Edition	100	OUI	Décret n°2016/216 du 28 avril 2016 portant transformation de la SOPECAM en SCP
SRC	MINFI	Finances	100	OUI	Décret n°2020/016 du 09 janvier 2020 portant transformation de la SRC en SCP

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE

RAISON SOCIALE	TUTELLE TECHNIQUE	SECTEUR D'ACTIVITE	MISE EN CONFORMITE	TEXTE DE MISE EN CONFORMITE
ADC	MINT	Transport aérien	OUI	Résolution de l'Assemblée Générale
ALUCAM	MINMIDT	Industries		
CAMTAINER	MINT	Transport maritime		
CHC HILTON	MINTOUL	Tourisme et Loisirs		
CNIC	MINT	Transport maritime		
PAMOL	MINADER	Agriculture		Statuts enregistrés devant notaire, 9 juillet 1996
SCDP	MINEE	Hydrocarbures	OUI	Statuts enregistrés devant notaire, 31 décembre 1999
SIC	MINDHU	Habitat	OUI	Résolution de l'Assemblée Générale du 10 Aout 2001
SODECOTON	MINADER	Agriculture	OUI	Statuts enregistrés devant notaire, 22 mai 2002
SONARA	MINEE	Hydrocarbures	OUI	Résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage

AUTRES (Anciens EPIC à mettre en conformité avec les lois de 2017)

Raison social	Tutelle technique	Secteur d'activité	CAPITAL (%)		
			ETAT	**Institutions publiques**	**Autres**
CRTV	MINCOM	Télévision	100		
IN	MINCOM	Edition	100		
UTAVA	MINADER	Agriculture	100		
SNI	MINFI	Secteur financier	100		
SODECAO	MINADER	Agriculture[22]	100		
MIDENO	MINADER	Agriculture	100		
MIDEPECAM	MINEPIA	Pêche	100		

MIPROMALO	MINRESI	BTP	100		
Office Céréalier	MINADER	Agriculture	100		
CPE	MINCOM	Publicité	40	60	
SNI	MINMIDT	Finances	100		
SEMRY	MINADER	Agriculture	100		
UNVDA	MINADER	Agriculture	100		

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR ENTREPRISES ET PAR SECTEURS

Section	EEP	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
AGRICULTURE/SYLVICULTURE/ELEVAGE/DEVEL/PPEMENT RURAL	ANAFOR	111	110	110	110	112	112
	CDC	18 217	18 886	18 366	17 998	17 719	15 877
	LANAVET	111	104	115	120		
	MEADEN				51	51	51
	MEAO				51	24	27
	MIDENO					84	84
	MIDEPECAM	15	23	27	30	30	30
	MIDIMA					24	26
	PAMOL	2 377	2 403	1 946	259	380	385
	SEMRY	100	454	447	426	406	397
	SODECOTON	1 863	1 884	1 976	1 988	4 226	6 072
	SODEPA	576	538	552	561	-	
	SOWEDA				51	74	72
	UNVDA				98	140	134
	UTAVA	32	32	28	25	28	27
TOTAL 1		23 402	24 434	23 567	21 768	23 298	23 294
ETABLISSEMENTS FINANCIERS	BC-PME	68	66	63	64	71	
	CAA	86	-	117	126	101	125
	CFC	242	239	268	253	264	267
	FEICOM	-	-	532	-	542	551
	SNI	80	73	71	71	63	65
	SRC	115	112	112	120	118	121
TOTAL 2		591	490	1 163	634	1 159	1 129
EAU/ELECTRICITE/HYDROCARBURES	AER	-	-	93	87	87	
	ARSEL	99	104	110	124	**119**	124
	CAMWATER	305	229	-	-		
	CSPH	-	-	-	174	201	201
	EDC	338	342	326	315	308	304
	HYDRO MEKIN	-	-	-	-	308	
	SCDP	320	433	410	410	441	465
	SONATREL		69	88	311	350	350

	SONARA	782	746	735	734	697	657
TOTAL 3		1 846	1 923	1 762	2 155	2 511	2 101
INDUSTRIE/COMMERCE	ALUCAM	361	346	604	-	727	735
	CHC	272	271	269	276	304	351
	CICAM	847	988	945	953	908	856
	MAGZI	132	128	132	-	138	149
TOTAL 4		1 612	1 733	1 950	1 229	2 077	2 091
TRANSPORT AERIEN /TRAMSPORT MARITIME	ADC	1 216	1 288	1 468	1 442	1 531	1 444
	APN	-	-	81	83	85	122
	CAMAIR-CO	754	596	552	479	508	264
	CCAA	372	584	706	964	940	895
	CNIC	725	343	625	343	323	315
	PAD	989	1 204	1 195	1 132	1 220	1 263
	CNCC					189	216
	PAK	-	133	310	310	454	559
TOTAL 5		4 056	4 148	4 937	4 753	5 250	5 078
GENIE CIVIL/BTP / HABITAT	LABOGENIE	444	330	395	-	424	358
	MAETUR	131	129	134	138	140	141
	MATGENIE	-	-	416	405	384	384
	MIPROMALO	-	-	-	-	-	
	SIC	283	274	259	251	290	306
TOTAL 6		858	733	1 204	794	1 238	1 189
COMMUNICATION / EDITION / POSTES ET TELEOMMUNICATIONS	CRTV	1 887	2 100	2 218	2 122	2 151	2 123
	ANRP	-	-	-	88	95	98
	ART	-	-	-	482	-	553
	CAMPOST	1 189	1 118	1 042	1 040	935	905
	CAMTEL	3 256	3 420	3 374	3 299	3 337	3 630
	ANTIC						215
	CPE	-	-	-	45	-	
	IN	367	365	325	-	302	
	SOPECAM	430	469	471	548	524	431
TOTAL 7		7 129	7 472	7 430	7 624	7 344	7 955
SANTE /EMPLOI /SECURITE SOCIALE /RECHERCHE SCIENTIFIQUE	CPC	-	-	211	204		
	CENAME	113	-	-	-	114	119
	CENEEMA						

	CHUY	-	-	-	418	439	445
	CNPS	-	-	2 657	2 526	2 300	2 124
	CNRPH	185	185	-	202	216	216
	HGD	-	-	614	636	-	661
	HGOPED	-	-	400	446	455	484
	HGOPY	-	-	494	502	432	392
	HGY	-	577	554	544	536	535
	IMPM	-	-	-	222	222	300
	INC	-	-	-	1 240	1 290	125
	IRAD	-	-	-	-	1 244	1 318
	IRGM	-	-	-	254	259	282
	LANACOME	-	-	-	48-	49	45
TOTAL 8		298	762	4 930	7 194	7 507	7 001
TOTAL GENERAL DES EFFECTIFS		39 792	41 695	46 943	46 151	50 384	49 838

TABLEAU RECAPITULATIF DES SESSIONS BUDGETAIRES ET DES COMPTES TENUES POUR LA PERIODE 2019-2022

N°	Entité	Nature juridique	2019		2020		2021		2022
			Session budgétaire	Session des comptes	Session budgétaire	Session des comptes	Session budgétaire	Session des comptes	Budget 2022
1.	ADC	SEM	06.12.2018	26.06.2020	20.11.2019	29.06.2021	10.12.2020	28,29.06.2022	20. 12. 2021
2.	AER	EP	28.12.2018	22.07.2020	27.12.2020	14.07.2021	30.12.2020	22.09.2022	
3.	ALUCAM	SEM	28.05.2019	24.03.2020	15.11.2019	31.03.2021	29.12.2020	01.07.2022	14.01.2022
4.	ANAFOR	SCP	21.12.2018	20.08.2020	23.12.2019	06.08.2021	18.12.2020	17.06.2022	22.12.2021
5.	ANRP	EP	04.01.2019	26.06.2019	23.12.2019	03.07.2021	23.12.2021	17.06.2022	29.12.2021
6.	ANTIC	EP	19.12.2018	30.06.2020	19.12.2019	28.06.2021	22.12.2020	23.06.2022	16.12.2021
7.	APN	EP	14.12.2018	29.06.2020	13.12.2019	23.07.2021	11.12.2020	22.06.2022	13.12.2021
8.	ARSEL	EP	27.12.2018	22.07.2020	27.12.2019	27.07.2021	29.12.2020	22.07.2022	29.12.2021
9.	ART	EP				15.06.2021	15.12.2020	06.2022	10.12.2021
10	BC-PME	SCP	02.04.2019	22.01.2021	26.02.2020	16.09.2022	30.12.2020	NT	17.02.2022
11	CAA	EP	14.12.2018	28.12.2020	30.12.2019	12.2021	28.12.2020	06.06.2022	27.12.2021
12	CAMAIR-CO	SCP	25 01 2019	09.03.2021	NT	NT	09.03.2021	NT	11.03.2022
13	CAMPOST	SCP	08.01.2019	10.12.2020	15 01.2020	25.11.2021	08.01.2021	NT	29.12.2021
14	CAMTEL	SCP	27.12.2018	23.10.2020	30.12.2019	18.10.2021	29.01.2021	07.06.2022	29.12.2021

15	CAMWATER	SCP	21.12.2018	13.11.2020		21.07.2021	29.12.2021		
16	CCAA	EP	20.12.2018	15.07.2020	27.12.2019	17.07.2021	2.12.2020	16.06.2022	29.11.2021
17	CDC	SCP		04.09.2020	13.12.2019	14.08.2021	18.12.2020	22.06.2022	17.12.2021
18	CFC	SCP	14.12.2018	17.12.2020	27.12.2019	22.07.2021	17.12.2020	29.06.2022	22.12.2021
19	CHC HILTON	SEM	20.12.2018	18.06.2020	20.12.2020	29.06.2021	10.12.2020	29.06.2022	22.12.2021
20	CICAM	SCP	22. 02. 2019	28.08. 2020	15.05.2020	17.08.2021	02.07.2021	02.09.2022	18.04.2022
21	CENAME	EP	20.12.2018	03.09.2020	26.12.2019	25.06.2021	30.12.2020	05.07.2022	22.12.2021
22	CHUY	EP	13.02.2019	05.08.2020	27.02.2020	15.07.2021	31.12.2020	07.2022	15.12.2021
23	CNCC	EP	13.12.2018	15.06.2020	09.12.2019	11.06.2021	14.02.2021	13.06.2022	28.12.2021
24	CNIC	SEM	27.02.2019	30.04.2021	27.02.2020		22.03.2021	NT	30.03.2022
25	CNRPH	EP	30.01.2018	27.05.2020	18.01.2020	07.07.2021	28.12.2020	08.07.2022	07.01.2022
26	CNPS	EP		20.03.2020		18.03.2021	15.12.2020	22.03.2022	26.11.2022
27	CPC	EP	12.12.2018	23.07.2020	20.12.2019	24.06.2021	24.12.2020	12.07.2022	15.01.2021
28	CRTV	Ancien EPIC	27 12 2018	26.06.2020	27.12.2019	25.06.2021	29.12.2020	30 .06.2022	29.12.2021
29	CSPH	EP		26.06.2020	30.12.2019	10.06.2021	30.12.2020	22.06.2022	13.12.2021
30	EDC	SCP	17.01.2019	26.06.2020	17.01.2020	16.07.2021	29.12.2020	30.06.2022	07.01.2022
31	FEICOM	EP	20.12.2018	31.08.2020	30.12.2019	28.05.2021	23.12.2021	31.05.2022	22.12.2021
32	HGD	EP				23.07.2021	22.12.2020	16.06.2022	15.12.2021
33	HGOPED	EP	28.12.2018	03.08.2020	20.12.2019	25.06.2021	29.12.2020	03.06.2022	17.12.2021

34	HGOPY	EP	27.12.2018	28.05.2020	19.12.2019	18.03.2021	20.12.2020	09.06.2022	16.12.2021
35	HGY	EP	20.12.2018	23.06.2020	10.01.2020	17.06.2021	18.12.2020	22.06.2022	21.12.2021
36	IN	Ancien EPIC	27. 12. 2018	09.07.2021	27.12.2019	05.10.2021	30.12.2020	NT	31.12.2021
37	INC	EP	19.12.2018	30.06.2020	27.12.2019	30.06.2021	27.12.2020	23.06.2022	17.12.2021
38	IMPM	EP	19.12.2018	26.06.2020	30.12.2019	24.06.2021	28.12.2021	16.06.2022	28.12.2021
39	IRAD	EP	30.11.2018	04.09.2020	12.12.2019	28.07.2021	14.12.2020	24.06. 2022	03.12.2021
40	IRGM	EP	27.12.2018	10.07.2020	16.01.2020	30.07.2021	15.12.2020	19.07.2022	31.01.2021
41	LANACOME	EP	19.02.2019	15.07.2021	08.05.2020	15.07.2021	17.07.2021	21.09.2022	21.12.2021
42	LABOGENIE	SCP	28.12.2018	10.09.2021	27.12.2020	14.07.2021	31.12.2020	03.02.2022	28.12.2021
43	LANAVET	SCP	23.01.2019	31.08.2020	23.01.2020	26.02.2021	30.12.2020	NT (dérogation obtenue)	26.02.2022
44	MAETUR	SCP	20.12.2018	25.06.2020	23.12.2019	30.06.2021	23.12.2020	28.06.2022	23.12.2021
45	MAGZI	SCP	30.01.2019	30.07.2020	15.01.2020	30.09.2021	28.01.2021	30.06.2022	27.01.2022
46	MATGENIE	SCP	27.05.2019	23.07.2020	24.07.2020	03.02.2022	28.01.2021	Prorogation obtenue	18.04.2022
47	MEADEN	EP	02.01.2019	14.07.2020	31.01.2020	13.07.2021	11.01.2021	09.06.2022	08.02.2022
48	MEAO	EP	03.01.2019	14.02.2020	14.02.2020	09.07.2021	14.02.2021	25.06.2022	14.01.2022
49	MIDENO	EP	28.12.2019	18.06.2020	19.12.2019	27.06.2021	16.12.2020	30.06.2022	30.12.2021
50	MIDEPECAM	Ancien EPIC	01.02.2019	07.08.2020	27.02.2020	30.07.2021	28.12.2020	04.08.2022	07.01.2022
51	MIDIMA	EP	28.06.2018	29.06.2020	21.12.2020	30.06.2021	21.12.2020	30.06.2022	31.12.2021

52	PAD	SCP	21.12.2018	26.06.2020	03.01.2020	15.06.2021	23.12.2020	24.06.2022	22.12.2022
53	PAK	SCP	18.12.2018	14.08.2020	19.12.2020	28.06.2021	15.12.2020	07.08.2022	20.12.2021
54	PAMOL	SEM	14.12.2018	16.12.2020	15.12.2020	13.08.2021	15.12.2020	28,29.06.2022	16.12.2021
55	SCDP	SEM	20.12.2018	29.06.2020	20.01.2020	15.07.2021	29.12.2020	21.06.2022	28.12.2021
56	SEMRY	Ancien SD	01.02.2019	03.09.2020	01.02.2020	25.06.2021	30.12.2021	29.07.2022	30.12.2021
57	SIC	SEM	20.12.2018	26,27.08.2020	18.12.2019	08.09.2021	30.12.2020	29.07.2022	25.01.2022
58	SNH	SCP					19-26.11.2020	6-9.06.2022	
59	SNI	Ancien EPIC	11.12.2018	23.07.2020	17.12.2019	15.06.2021	15.12.2020	28.06.2022	29.12.2021
60	SODECOTON	SEM	28.12.2018	27 07.2020	21.12.2019	30.07.2021	28.12.2020	19.08.2022	15.12.2021
61	SODEPA	SCP	29.01.2019	09.11.2020	23.01.2020	29.07.2021	10.02.2021	NT	NT
62	SONATREL	SCP	29.12.2018	22.06.2020	23.12.2019	22.06.2021	22.12.2020	21.06.2022	22.12.2021
63	SOPECAM	SCP	29.12.2018	30.06.2020	30.12.2019	14.07.2021	29.12.2020	30.06.2022	29.12.2021
64	SONARA	SEM	14.12.2018	21.08.2020	12.12.2019	29.06.2021	17.12.2020	09.06.2022	16.12.2022
65	SOWEDA	EP	28.122018	19.06.2020	18.12.2019	06.05.2021	17.12.2020	24.06.2022	17.12.2021
66	SRC	SCP	19.12.2018	22.12.2020	11.12.2019	03.06.2021	15.12.2020	11.05.2022	21.12.2022
67	UNVDA	EP	19.12.2018	18.06.2020	27.12.2020	25.06.2021	30.12.2020	29.06.2022	30.12.2021
68	UTAVA	Ancien EPIC	01.02.2019	12.08.2021	NT	12.08.2021	28.01.2021	19.07.2022	18.02.2022

TABLEAUX CONSOLIDES DES PRINCIPAUX INDICATEURS DES EEP PAR SECTEUR ET PAR EXERCICE

Exercice 2021	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Dettes à long terme	Dettes à court terme	Résultat d'exploitation	Résultat net	Charges de personnel
AGRICULTURE / SYLVICULTURE / DEVELOPPEMENT RURAL / ELEVAGE / PECHE / INDUSTRIES ANIMALES									
CDC	-8 456 832 046	15 806 584 527	9 333 242 479	- 6 799 220 846	13 732 249 614	82 375 310 225	- 11 729 322 337	- 4 929 238 185	16 132 463 325
PAMOL	3 361 279 864	1 246 488 523	622 971 846	- 320 526 975	301 012 303	1 905 360 276	- 1 899 392 512	- 786 793 510	943 498 821
SODECOTON	12 145 823 922	175 458 901 829	40 808 010 808	25 750 126 897	5 661 598 890	109 157 049 899	17 900 248 665	8 474 014 148	15 057 883 911
SEMRY	12 221 246 953	1 556 786 923	39 359 532	- 875 987 160	1 905 360 276	6 798 884 203	- 382 121 817	- 1 405 184 832	915 346 692
ANAFOR	1 292 446 455	141 977 279	416 025 369	- 129 698 825	100 000	178 715 761	- 285 232 975	- 285 232 975	545 724 194
MIDEPECAM	890 763 085	214 486 600	72 642 955	- 24 572 768		263 188 627	- 44 269 490	- 48 988 182	97 215 723
UNVDA	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
MEAO	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
MIDENO	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
MIDIMA	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
MEADEN	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
SOWEDA	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
UTAVA	709 061 847	474 177 100	122 498 702	- 199 583 106		984 861 537	- 294 525 393	- 319 476 018	322 081 808
T1	**22 163 790 080**	**194 899 402 781**	**51 414 751 691**	**17 400 537 217**	**21 600 321 083**	**201 663 370 528**	**2 265 384 141**	**699 100 446**	**34 014 214 474**
ETABLISSEMENTS FINANCIERS									
CAA	7 590 116 989	426 402 349	146 181 925	- 2 284 418 530	965 181 738	2 956 025 197	- 2 226 884 022	- 803 986 791	2 415 681 351
BC-PME									
CFC	12 852 999 669	12 406 068 969	6 231 597 411	4 983 098 950	265 219 183 396	214 493 317 687	2 874 108 709	3 331 749 432	4 033 113 713
SRC	5 975 392 333	1 871 396 191	106 962 137	47 474 683		522 387 442	55 095 255	26 090 345	1 566 931 593
SNI	61 743 257 516	3 777 993 716	3 121 925 178	1 135 792 366		6 551 460 715	34 120 549	530 183 680	920 758 306
FEICOM	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
T2	**88 161 766 507**	**18 481 861 225**	**9 606 666 651**	**3 881 947 469**	**266 184 365 134**	**224 523 191 041**	**736 440 491**	**3 084 036 666**	**8 936 484 963**
HYDROCARBURES / EAU / ELECTRICITE									

CSPH	135 171 047 817	68 444 484 349	9 755 517 363	5 336 225 060	24 329 338	9 649 893 328	2 958 147 602	4 273 944 247	4 419 292 303
SCDP	37 352 542 167	22 604 118 681	12 610 678 123	7 915 570 208	5 647 110 324	37 076 552 013	4 468 669 387	2 322 068 158	4 695 107 915
SONARA	- 99 430 160 679	460 323 736 303	137 759 229 632	127 612 541 280	397 384 497 364	465 620 552 841	119 452 052 276	78 919 118 705	10 146 688 352
CAMWATER									
ARSEL	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
AER	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
SONATREL	12 732 080 565	64 478 185 795	58 616 873 656	54 362 463 570	22 269 412 036	50 164 499 919	4 056 031 280	2 626 530 275	4 254 410 086
EDC	24 388 408 904	10 220 936 276	8 534 685 349	5 823 796 429	135 508 560 482	36 716 174 493	5 477 187 826	572 705 982	2 710 888 920
T3	**110 213 918 774**	**626 071 461 404**	**227 276 984 123**	**201 050 596 547**	**560 833 909 544**	**599 227 672 594**	**136 412 088 371**	**88 714 367 367**	**26 226 387 576**
INDUSTRIES / COMMERCE									
CICAM	- 12 825 992 855	6 687 279 396	- 659 151 240	- 3 813 929 919	6 338 800 390	17 584 618 099	- 4 526 883 229	- 5 154 014 543	3 154 778 679
MAGZI	20 769 977 593	2 388 753 036	865 823 552	- 127 831 347	4 427 235 165	9 072 468 352	- 1 069 254 871	- 944 364 129	993 654 899
ALUCAM	- 7 910 250 228	91 288 422 614	21 233 923 205	13 152 135 500	7 930 072 196	116 198 807 326	5 628 863 673	447 995 529	8 081 787 701
CHC HILTON	25 547 471 447	10 762 838 496	5 713 946 531	3 596 570 075	130 274 220	3 270 332 337	2 800 851 272	3 290 049 393	2 117 376 456
T4	**25 581 205 957**	**111 127 293 542**	**27 154 542 048**	**12 806 944 309**	**18 826 381 971**	**146 126 226 114**	**2 833 576 845**	**- 2 360 333 750**	**14 347 597 735**
TRANSPORTS AERIEN et MARITIME									
CAMAIR CO	-115 121 792 103	10 318 370 550	- 1 015 884 273	- 4 197 720 579	11 849 645 993	137 932 922 715	- 12 626 904 257	- 12 695 212 971	3 181 836 306
ADC	26 708 314 326	27 991 332 056	19 464 289 728	8 986 660 735	13 293 964 880	48 532 526 945	2 193 687 538	4 205 188 797	10 477 628 993
CCAA	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
APN	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
CNCC	3 699 066 465	5 803 038 638	2 921 437 445	876 852 819	386 449 949	1 313 516 547	330 145 634	295 069 622	2 044 584 626
PAK	19 039 130 465	25 365 012 515	10 689 792 163	4 374 436 432	10 976 417	112 927 533 056	3 695 421 077	2 527 589 258	6 315 355 731
PAD	84 628 116 513	65 528 039 762	41 216 879 680	20 232 800 585	42 008 279 722	161 259 360 797	10 604 381 160	6 473 479 501	20 984 079 095
CNIC	- 11 957 901 523	3 548 956 965	1 573 720 190	- 2 007 664 428	6 126 598 967	21 597 716 081	- 2 525 948 296	- 3 000 725 400	3 581 384 618
T5	**6 994 934 143**	**138 554 750 486**	**74 850 234 933**	**28 265 365 564**	**73 675 915 928**	**483 563 576 141**	**1 670 782 856**	**- 2 194 611 193**	**46 584 869 369**

Exercice 2021	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Dettes à long terme	Dettes à court terme	Résultat d'exploitation	Résultat net	Charges de personnel
GENIE CIVIL / BTP / HABITAT									
LABOGENIE	8 385 021 474	6 027 312 192	3 421 864 521	1 241 753 387	1 273 458 816	9 239 638 829	1 117 133 094	763 469 785	2 180 111 134
MATGENIE									
MAETUR	3 869 721 751	3 347 516 410	825 018 495	- 320 110 351	6 951 301 458	8 956 159 823	218 903 147	200 073 396	1 145 128 846
SIC	117 853 886 506	4 019 381 052	5 495 971 554	3 469 071 566	-	19 307 499 414	386 963 087	199 077 597	2 026 899 988
T6	**130 108 629 731**	**13 394 209 654**	**9 742 854 570**	**4 390 714 602**	**8 224 760 274**	**37 503 298 066**	**1 722 999 328**	**1 162 620 778**	**5 352 139 968**
POSTE / TELECOMMUNICATIONS / COMMUNICATION / EDITION									
CAMPOST	- 67 674 550 675	3 516 228 584	1 321 356 852	- 3 201 079 221	28 804 610 280	124 401 957 945	- 5 706 883 355	11 490 962 533	4 522 436 073
CAMTEL	133 956 301 008	151 099 715 836	132 353 735 850	98 920 078 632	415 478 648 360	157 229 402 769	17 656 605 316	7 250 100 557	33 433 657 218
ART	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
CRTV	- 11 504 576 282	2 788 325 431	15 685 132 138	- 1 038 408 768	163 699 467	18 144 936 704	- 1 438 434 064	- 346 829 018	16 723 540 906
SOPECAM	9 897 266 009	5 398 638 598	2 970 174 379	638 855 768	-	7 820 227 881	70 381 601	- 77 403 974	2 331 318 611
ANRP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
IN									
T7	**64 674 440 060**	**162 802 908 449**	**152 330 399 219**	**95 319 446 411**	**444 446 958 107**	**307 596 525 299**	**10 581 669 498**	**18 316 830 098**	**57 010 952 808**
SANTE / EMPLOI / SECURITE SOCIALE / RECHERCHE SCIENTIFIQUE									
CHUY	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
HGOPY	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
HGY	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
HGD	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
CPC	4 605 152 602	3 398 434 512	1 696 094 138	313 610 890		2 866 827 108	139 689 845	189 689 845	1 382 483 248
HGOPED	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
CNRPH	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
CNPS	663 601 024 978	224 839 162 937	-		498 877 312	257 358 010 611	70 664 261 130	70 371 876 380	25 021 104 030

CENAME	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
LANACOME	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
IRAD	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
INC	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
IRGM	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
CENEEMA	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
IMPM	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
T8	**668 206 177 580**	**228 237 597 449**	**1 696 094 138**	**313 610 890**	**498 877 312**	**260 224 837 719**	**70 803 950 975**	**70 561 566 225**	**26 403 587 278**
TOTAL	**1 116 104 862 832**	**1 493 569 484 990**	**554 072 527 373**	**363 429 163 009**	**1 394 291 489 353**	**2 260 428 697 502**	**227 026 892 505**	**177 983 576 637**	**218 876 234 171**

Exercice 2020	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Dettes à long terme	Dettes à court terme	Résultat d'exploitation	Résultat net	Charges de personnel
AGRICULTURE / SYLVICULTURE / DEVELOPPEMENT RURAL / ELEVAGE / PECHE / INDUSTRIES ANIMALES									
CDC	- 3 389 024 019	8 592 581 011	5 542 687 026	- 10 678 913 271	16 874 666 972	73 359 839 721	- 17 793 455 658	-18 304 886 277	16 221 600 297
PAMOL	3 947 007 592	1 197 118 619	- 194 215 420	- 901 236 877	351 604 340	1 417 024 036	- 1 245 486 978	-1 245 510 515	707 021 457
SODECOTON	2 331 756 998	125 413 785 978	22 355 800 994	8 816 822 487	5 455 663 974	114 334 177 622	2 935 629 319	-4 724 137 115	13 538 978 507
SEMRY	13 516 220 100	1 862 178 605	7 632 684	904 514 697	-	6 917 946 867	- 809 042 282	- 865 780 645	912 147 381
ANAFOR	1 578 331 852	132 079 255	630 288 145	92 081 428	100 000	477 503 061	- 74 785 276	- 71 046 648	538 206 717
MIDEPECAM	986 945 173	195 487 147	33 099 828	- 55 914 314	-	271 607 201	- 75 611 036	- 79 911 753	89 014 142
UNVDA	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
MEAO	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
MIDENO	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
MIDIMA	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
MEADEN	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
SOWEDA	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
UTAVA	466 247 618	20 655 000	261 082 017	85 171 557	-	496 109 447	47 896 349	327 659 481	175 910 460
T1	**19 437 485 314**	**137 413 885 615**	**28 636 375 274**	**- 3 546 503 687**	**22 682 035 286**	**197 274 207 955**	**- 17 014 855 562**	**-24 963 613 472**	**32 182 878 961**
ETABLISSEMENTS FINANCIERS									
CAA	8 623 942 826	361 914 220	147 429 982	-1 540 567 025	1 823 029 130	3 701 342 327	-1 810 019 054	-352 175 670	-1 714 997 007
BC-PME	7 190 449 817	1 742 189 182	716 523 705	- 341 886 101	3 280 000 000	699 243 686	159 125 482	116 844 299	902 849 549
CFC	9 922 051 114	11 323 940 933	5 501 039 898	3 699 203 031	255 274 189 407	39 301 069 698	7 342 181 322	29 922 936 927	4 249 974 293
SRC	5 983 012 905	1 790 111 803	128 655 003	- 467 579 495	875 786 380	279 702 895	- 511 039 921	- 619 804 569	1 496 890 749
SNI	61 688 070 666	3 299 447 041	2 636 064 339	426 809 133		6 361 264 819	- 1 297 106 384	105 186 850	1 021 907 616
FEICOM	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
T2	**93 407 527 328**	**18 517 603 179**	**9 129 712 927**	**1 775 979 543**	**261 253 004 917**	**50 342 623 425**	**3 883 141 445**	**29 172 987 837**	**5 956 625 200**

HYDROCARBURES / EAU / ELECTRICITE									
CSPH	132 571 367 832	63 786 443 712	23 985 901 540	20 035 696 297	24 329 338	7 126 596 540	18 061 566 789	15 145 429 017	3 950 205 243
SCDP	35 530 474 009	20 131 136 769	11 344 043 809	6 929 854 548	1 443 854 573		4 374 361 759	1 408 000 578	4 414 189 261
SONARA	-178 349 279 384	153 979 696 772	24 443 484 038	14 457 104 041	290 530 172 723	514 119 098 434	6 619 478 983	-10 664 546 446	9 986 379 997
ARSEL	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
AER	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
SONATREL	8 605 550 292	64 414 245 834	57 915 326 220	54 106 563 644	10 264 675 825	35 526 515 870	3 889 523 301	2 456 562 130	3 809 762 576
EDC	21 968 043 810	10 107 741 324	9 208 191 680	6 289 810 304	140 059 433 882	29 836 127 661	6 596 754 840	3 123 617 039	2 918 381 376
T3	**20 326 156 559**	**312 419 264 411**	**126 896 947 287**	**101 819 028 834**	**442 322 466 341**	**586 608 338 505**	**39 541 685 672**	**11 469 062 318**	**25 078 918 453**
INDUSTRIES / COMMERCE									
CICAM	- 7 933 724 799	7 409 163 689	217 485 110	- 3 168 589 063	6 154 000 000	14 733 250 814	- 4 142 794 497	- 3 552 388 545	3 386 074 173
MAGZI	22 742 010 400	2 378 420 624	1 111 727 190	391 861 771	4 169 613 154	7 008 270 044	- 294 214 842	- 19 632 576	719 865 419
ALUCAM	-8 358 245 757	80 048 227 257	5 222 107 498	-3 108 133 990	9 232 940 623	95 891 089 374	-10 858 410 088	-14 293 693 540	8 330 241 488
CHC HILTON	22 257 422 054	5 472 389 093	2 232 260 704	402 622 102	110 921 719	2 092 359 880	- 1 897 450 723	- 1 751 601 360	1 829 638 602
T4	**28 707 461 898**	**95 308 200 663**	**8 783 580 502**	**- 5 482 239 180**	**19 667 475 496**	**119 724 970 112**	**- 17 192 870 150**	**- 19 617 316 021**	**14 265 819 682**
TRANSPORTS AERIEN et MARITIME									
CAMAIR CO	-103 021 633 186	2 811 689 196	2 954 295 636	-1 637 070 928	28 831 676 252	96 000 730 915	-9 915 879 530	-9 983 260 776	4 591 366 564
ADC	21 507 292 196	17 733 033 498	7 818 170 646	-2 641 144 789	13 681 194 836	95 450 211 434	-4 301 660 367	-1 967 191 143	10 459 315 435
CCAA	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
APN	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
CNCC	3 403 996 743	5 435 176 772	2 384 240 478	601 244 443	772 952 227	918 668 641	61 028 364	15 752 072	1 782 996 035
PAK	16 952 903 147	19 974 735 271	12 674 483 894	6 836 773 412	7 482 667	100 230 957 637	3 557 563 630	3 933 619 399	5 837 710 482
PAD	83 760 353 558	65 623 187 684	35 672 390 753	16 702 795 389	44 441 257 374	132 122 580 651	7 716 962 391	6 310 700 694	18 969 595 364
CNIC	-8 957 176 123	3 452 656 362	1 470 017 492	-2 111 367 126	5 126 452 252	20 084 163 388	-2 959 650 994	-3 225 866 199	3 581 384 618
T5	**13 645 736 335**	**115 030 478 783**	**62 973 598 899**	**17 751 230 401**	**92 861 015 608**	**444 807 312 666**	**-5 841 636 506**	**-4 916 245 953**	**45 222 368 498**

Exercice 2020	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation	Dettes à long terme	Dettes à court terme	Résultat d'exploitation	Résultat net	Charges de personnel
GENIE CIVIL / BTP / HABITAT									
LABOGENIE	7 711 217 342	6 208 766 733	2 988 045 135	797 444 780	9 329 428	7 925 558 598	613 704 997	380 684 893	2 190 600 355
MATGENIE	6 074 529 037	1 665 832 683	31 853 317	-2 008 227 963	13 210 171	13 580 044 567	-3 388 529 730	-1 472 468 431	2 040 081 280
MAETUR	820 106 232	2 423 086 855	1 061 894 256	- 239 710 606	6 792 284 777	9 880 141 172	392 339 554	117 552 950	1 301 604 862
SIC	118 337 224 929	4 407 472 153	5 650 149 735	3 638 941 436	-	16 582 174 716	205 523 370	127 982 853	2 011 208 299
T6	**132 943 077 540**	**14 705 158 424**	**9 731 942 443**	**2 188 447 647**	**6 814 824 376**	**47 967 919 053**	**-2 176 961 809**	**-846 247 735**	**7 543 494 796**
POSTE / TELECOMMUNICATIONS / COMMUNICATION / EDITION									
CAMPOST	- 94 333 928 095	3 475 535 316	415 366 047	- 4 170 207 611	39 246 604 767	117 100 881 129	- 5 862 245 696	- 5 199 571 792	4 585 573 658
CAMTEL	126 423 159 680	156 505 477 685	76 094 145 378	44 610 012 385	385 767 024 511	212 925 290 522	27 187 340 629	7 356 186 853	31 484 132 993
ART	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
CRTV	- 15 991 610 500	2 318 259 356	14 971 480 035	- 1 944 254 582	-	37 550 718 719	- 3 266 403 555	- 657 009 083	16 915 734 617
SOPECAM	10 559 644 195	5 746 742 455	2 499 083 559	65 008 743	-	8 777 296 721	- 531 365 294	446 584 815	2 434 074 816
ANRP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
IN	2 617 261 781	2 727 494 877	959 096 718	- 374 048 378	-	12 510 124 324	- 1 080 191 508	- 774 395 271	1 333 145 096
T7	**29 274 527 061**	**170 773 509 689**	**94 939 171 737**	**38 186 510 557**	**425 013 629 278**	**388 864 311 415**	**16 447 134 576**	**1 171 795 522**	**56 752 661 180**
SANTE / EMPLOI / SECURITE SOCIALE / RECHERCHE SCIENTIFIQUE									
CHUY	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
HGOPY	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
HGY	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
HGD	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
CPC	4 511 580 823	2 636 733 372	1 462 145 111	70 601 576	-	3 689 095 153	- 124 148 943	- 2 124 478	1 391 543 535
HGOPED	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
CNRPH	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
CNPS	593 256 778 740	212 182 979 910			467 185 160	918 668 641	68 479 637 446	72 392 876 897	27 305 409 480
CENAME	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP

LANACOME	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
IRAD	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
INC	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
IRGM	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
CENEEMA	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
IMPM	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP	EP
T8	**597 768 359 563**	**214 819 713 282**	**1 462 145 111**	**70 601 576**	**467 185 160**	**4 607 763 794**	**68 355 488 503**	**72 390 752 419**	**28 696 953 015**
TOTAL	**1 147 394 077 733**	**1 118 871 838 433**	**361 247 563 275**	**155 491 453 223**	**1 731 200 295 823**	**1 895 257 303 181**	**85 921 044 466**	**65 226 718 522**	**231 665 411 348**